



New

A. P. Ramon

Chickens & Pigeons

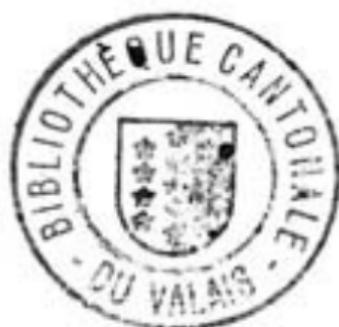
1856

708

Bibl. cant. US Kantonsbibl.



1010220428



1816

ESSAIS
HISTORIQUES
SUR LE
MONT St. BERNARD

PAR
CHRETIEN DE LOGES,
DOCTEUR
DE
MONTPELLIER



MDCCLXXXIX.

1789





PREFACE.

LE Mont-Joux vulgairement appelé le grand St. Bernard a toujours été le passage des Alpes le plus fréquenté par les Carthaginois, les Celtes & les Romains. Les monuments d'antiquité, qu'on y découvre, rendent cette montagne célèbre, & offrent en même tems tout ce que la Suisse a de plus remarquable sur les incursions & la religion des Romains. L'élévation de cette montagne, son climat, la situation pittoresque du monastère, les restes précieux du temple de Jupiter Pœnin, enfin les médailles des Empereurs & des familles particulières de Rome, tout est fait pour exciter la curiosité des Savants, qui se livrent à l'étude de l'histoire ancienne & naturelle.

Personne n'a entrepris jusqu'ici de nous donner l'histoire du Mont St. Bernard : cependant les étrangers y accourent en foule de toutes les parties de l'Europe. L'histoire de la maison hospitalière, qui y est établie depuis

près de 10 siècles, ne mérite pas moins d'attention. Mais tout ce que les auteurs, même contemporains, nous ont dit de St. Bernard son fondateur, est marqué au coin du merveilleux, & au lieu de nous présenter ce Saint armé contre la superstition, on s'est borné à en faire un héros. Ce défaut de connoissances sur des objets aussi intéressants a pu seul me déterminer dans l'ouvrage, que j'entreprends. Heureux si j'ai pu remplir en quelque sorte la tâche, que je me suis imposée.

J'ai eu recours aux lumières des Chanoines les plus distingués de la Congrégation de St. Bernard & en particulier à celles de Mr. le Prieur d'Arbelay connu par l'éloge, que plusieurs Savants en ont fait.

Je me suis peut-être trop appesanti sur les défauts de certains gouvernements du monastère ; je n'ai pour me justifier qu'un mot à dire : la vérité de l'histoire a été mon guide ; elle sera mon garant.

J'ai cru devoir insérer à la fin de cet ouvrage la chronologie des Prévôts de cette maison, comme en faisant une partie essentielle & relative à l'histoire du País.



§ I.

SITUATION

DU

GRAND St. BERNARD



LE Mont-Joux, ou le grand St. Bernard se trouve sur les confins de la République du Valais alliée des Suisses à l'extrémité méridionale du Canton des anciens Vêragres, appelé aujourd'hui l'Entremont.

C'est une des plus hautes & des plus dangereuses montagnes de l'Helvétie. (a) Elle touche au midi le Pais

(a) Suivant Mr. de Saussure & Mr. Pictet l'élevation du Monastère au dessus de la mer est de 1257 toises. Le terme moyen du Baromètre est à 20 pouces 2 lignes. C'est l'habitation la plus élevée de l'univers, étant très voisine des neiges éternelles. La cime à plus de 2000 pieds d'élevation au dessus du monastère.

des anciens Salasses ou le duché d'Aoste, au levant la Lombardie ou le Piemont. Le Valais au septentrion, & le Faucigni au couchant. La Vallée qui conduit de Martigni au Mont-Joux a huit lieues d'élévation graduelle. *Peutinger* & la carte Theodosienne font mention d'une colonne, qui était placée sur le sommet de cette montagne du tems des Romains, & que l'on conjecture être le 36. No. des colonnes milliaires correspondantes à celle No. 24. qui existe encor aujourd'hui au Bourg de St. Pierre - Mont - Joux & à celle de Martigni No. 1.

La Maison hospitalière des Chanoines Reguliers du Mont - Joux est située dans un defilé ferré entre des monts élevés à perte de vûe & sur la côte d'un rocher baigné par un petit lac couvert de glaces pendant neuf mois de l'année. (a) Ces cha-

(a) Ce lac n'a que 33 pieds de profondeur dans son centre, & sa sphère est trop bornée pour mériter une place dans l'histoire des lacs de la Suisse. Il n'a jamais pu être alviné.

noines sous un chef tiré de leur corps y exercent une hospitalité continuelle & générale , en s'engageant par choix & par vœux à sacrifier leur existence au secours des voyageurs qui traversent cet horrible désert.

A peu de distance du Monastère , on apperçoit les débris de l'ancien temple de Jupiter , nommé encor aujourd'hui le plan de Jupiter , son emplacement qui fait actuellement partie du duché d'Aoste étoit autrefois compris dans le territoire des *Vérages*. Car nous savons par *Tite-Live* que le Dieu qu'on adorait sur les Alpes, étoit celui des *Vérages* ; & il est vraisemblable que ce peuple n'établit le culte qu'il lui rendait que sur son propre territoire. On peut même conjecturer que ce territoire ne se bornait pas à l'emplacement isolé du temple de Jupiter , mais qu'il s'étendait encor jusques à l'extrémité de cette plaine dont les bords escar-

pés paraissaient destinés à former la séparation naturelle entre les *Véragres* & les *Salasses*.

St. Bernard ayant reculé l'emplacement de l'hôpital de Mont-Joux, les Valaisans perdirent de vûe le plan de Jupiter & oublièrent insensiblement leurs anciens droits sur ce terrain.

Aujourd'hui la limite est placée dans l'espace qui se trouve entre le plan de Jupiter & l'hôpital actuel. C'est une pierre convexe posée horizontalement sur le ruisseau dit *Fontaine couverte* ; on y a gravé la croix de Savoie , & le collier de l'ordre sans la devise ordinaire *fert* ; on y voit aussi les sept étoiles de la République , la crosse & le glaive du Prélat de Sion. Vers la fin du Siècle dernier , cette limite était fixée par deux colonnes mises à égale distance du côté d'Aoste & du côté du Valais ainsi qu'on peut s'en convaincre par le plan topographique qu'un Prévôt de cette maison en fit tracer dans le

corridor de St. Jaquême à Aoste. La seule colonne du côté du Valais subsiste encor telle , qu'elle à été retablie en 1680.

On ignore le tems précis, où cette borne fut placée ; mais elle ne peut dater que depuis les deux Victoires remportées sur Philibert de Savoie en 1475. & 1476. parceque à cette époque le bas Valais faisait encor partie de la domination des Ducs de Savoie.

Je ne m'arrête si longtems sur cette limite que parcequ'elle à été de nos jours un objet de discussion entre la cour de Turin & la République de Valais, discussion qui a occasionné nombre de conferences entre les deputés des deux états, & qui n'est pas encor terminée dans ce moment. Le Roi de Sardaigne refusait de reconnoître cette limite & prétendait que son territoire s'étendait jusqu'au pont de Nudri à demilieu du Monastère en descendant en

Valais ; de cette manière la maison de St. Bernard se serait trouvée placée dans ses états. Mais cette prétention était contredite par tous les anciens monuments qui prouvent qu'elle était située dans le Diocèse de Sion ; toutes les Bulles des Papes depuis Leon IX jusqu'à Benoit XIV & la Bulle de suppression même de la maison de St. Bernard dans les états du Roi en 1752 en font des témoignages authentiques.

Le droit d'échute (a) accordé à cette Abbaye par Henry d'Alinge en 1125 (1) les transactions passées en 1483 & 1490 (2) entre l'évêque de Sion & les dizains du Valais , l'extradition des criminels toujours pra-

(a) Chûte des corps morts sur la montagne.

(1) Il donna pour confin du droit d'échute , qu'il confirma au Monastère à *Portica lacus Montis - Jovis* , à la sortie des eaux du lac,

(2) Ces actes prouvent que l'ancien patrimoine de l'église de Sion qui avait été envahi par les Ducs de Savoie, venait d'être conquis par les Valaisiens à *portica montis Jovis inclusive*.

tiquée au lieu précis de la limite actuelle ; les sentinelles placées tout près dans les tems de contagion, enfin les aveux même de la cour de Turin en présentant les Prévôts de St. Bernard pour être reconnus dans la Republique de Valais prouvent, que cette maison à toujours été regardée comme faisant partie du territoire de Valais, ainsi que le disent tous les historiens & geographes tant anciens que modernes. Aussi le Roi de Sardaigne a-t-il renoncé a cette prétention, & la dispute ne consiste plus aujourd'hui qu'à favoir si la fontaine appartient toute à la Republique ou si elle est commune aux deux Souverains.

On voit par des Chartes de la fin du XV siecle, que les Savoyards avaient été chassés de la Ville de St. Maurice jusques à la Pinne, ou Perche de Mont - Joux.

Ce dernier nom lui vient de l'Echallas qui la decèle en hyver. L'au-

Pinnaculum

tre nom lui est resté de la langue des Celtes, qui nommaient ainsi les angles tranchants de nos montagnes. *St. Jérôme* a conservé cette expression dans la Vulgate : malgré l'éloignement des Celtes Vérages aux Vérages modernes & les différents idiomes, qui ont été en usage dans le Valais, ces montagnes primitives n'ont jamais changé de nom ; il est cependant très vraisemblable, que ce mot *Pinne* a été un peu altéré par les copistes ou les dialectes, & que son ancien nom est *Finna* ou *Finnon* : borne, limite, source, fontaine.

Le Local du St. Bernard renferme trois fontaines *couvertes*. Une équivoque faite à ce sujet par les Cenobites de Mont-Joux a été funeste à leur droit de paturage. (1)

(1) L'issue du lac était aussi appelée fontaine *couverte*, *portita lacus*.

Il ne reste plusqu'à parler des noms de *Potita* & de *Porticâ* qu'on doñe encor à la même fontaine. On découvre dans le premier la Déesse Potine, qui presidait à la boisson des voyageurs, & l'autre nom rappelle *l'ostiolum* dont parle Gregoire de Tours. Cette ^{Ste} porte ne pouvait se trouver que ^{l'An} là ou à Mont - Cubé, car le lac occupait plus d'espace avant qu'on eut coupé le roc à sa sortie, & n'y laissait qu'une seule entrée. On dirait que *Martial* a voulu faire mention de ce passage en parlant du combat d'Hercule contre Albion & Bergion qui voulaient le lui disputer *haud longe ab ostio Rhodani*.

D'Après cette opinion, on pourrait croire, que les inscriptions *Hylæ* qu'on trouve sur les tuilles du plan de Jupiter, y ont été imprimées à dessein pour de-

figner l'infortuné (a) Hylas, fidele
compagnon d'Hercule ; qui ve-
nant boire à cette fontaine, fut
enlevé par les Muses. C'est
peut être aussi pour ne pas tom-
ber dans de semblables filets ,
que les Statuts de Mont - Joux
defendent aux jeunes Religieux
d'aller seuls se promener à cette
fontaine.

(a) Fons Dominæ , Regina loci , quod gaudet Jantus,
Gloria conspiciæ, Deliciumque domus.

Cum tua tot niveis ornetur ripa ministris,

Et Ganimedeo luceat unda Choro.

Quid facit Alcides , sylvâ sacratus in istâ

tam vicina tibi, cur tenet antra Deus ?

Nunquid Nympharum notos observat amores,

Tam multi pariter , ne rapiantur Hylæ.

Mart. Epig L. 7 adfont Jantidis!

§ 2.

O R I G I N E

D U

T E M P L E E T D U C U L T E

D E

J U P I T E R

 S U R C E T T E M O N T A G N E .

LE Mont - Joux à pris son nom du mot *Jou* par lequel les Celtes designaient Jupiter ou le grand *Jehoa* le très-haut, le très-bon, l'être suprême. (1)

Le Culte rendu à Jupiter sur cette montagne est constaté par les ruines encor subsistantes du temple

(1) Les Romains devenus maîtres des Gaules n'ont fait que latiniser leurs noms sans changer leurs premières denominations. De là *Mons-Jovis* dans le Valais. *Mons Jovis* près d'Autun, jurag regne de Jou à St. Claude. *Jovetus*, petit joux. &c. &c.

qui lui avait été consacré, & par les monuments qui s'y sont trouvés rassemblés en grand nombre, & dont une partie a été transportée dans le cabinet de Turin, & l'autre conservée chez Mrs Darbellay, & Murith, chanoines de cette maison. (b)

Ces restes précieux pour les amateurs de l'antiquité déposent d'une manière incontestable sur l'existence d'un temple en l'honneur de ce Dieu & sur le grand concours des peuples, qui venaient l'y invoquer, mais il n'est pas aisé de découvrir en quel tems ce culte y a pris naissance; tout ce qui nous est parvenu des débris de ce temple parait être l'ouvrage des Romains, & si l'on n'en jugeait que par ces vestiges, il ne remonterait pas au delà du regne

(b) Ces monuments consistent en plus de trois cents médailles des Empereurs & familles de Rome, épis, anneaux, aigrettes d'or, statues, pedestaux, corniches, colonnes, tables de marbre, encensoirs, lampes sepulchrales, lances, tuiles, tuyaux de plomb, dépouilles ossuaires, inscriptions votives à Jupiter *Patin* sur bronze & sur cuivre &c.

d'Auguste , qui fut le vainqueur des Salassés & des autres peuples des alpes.

Il est cependant certain , qu'il date de plus haut. TiteLive en nous parlant du passage d'Annibal assure, que les Véragres adoraient sur cette montagne le Dieu *Pennin* qui selon lui avait pris sa donomination du sommet de ce mont élevé, & il résulte de son témoignage, que les Celtes l'avaient déjà consacré à y rendre des hommages à la Divinité long-tems avant, que les Romains fussent maîtres de ce passage célèbre.

Voilà tout ce que nous savons de bien positif sur cette époque : si nous cherchons à pénétrer dans l'obscurité des premiers tems , nous n'y trouvons plus que des conjectures , mais ces conjectures nous fournissent assez de lumières pour juger, que le culte de Jupiter sur le Mont-Joux doit remonter à des époques biens plus reculées.

On fait d'abord que les montagnes étaient spécialement consacrées à ce Dieu. (1) Le Père *Pelautier* a très-bien prouvé, qu'il était adoré par les Grecs longtems avant que les Romains le connussent, & que son culte leur à été transmis par les premiers : ces deux principes posés, voyons, quels ont été les premiers habitants de l'Italie.

Selon *Pline* & *Plutarque* les premières colonies, qui s'y établirent furent les Umbri. (2) Denis d'Halicarnasse soutient au contraire, que ce Pais fut peuplé par des Oenotriens & des Pelasges. Mais quelque opinion que nous adoptions à cet égard, la chose devient indifferente pour le sujet que nous traitons. Tous ces peuples etaient également Grecs,

(1) Les anciens adoraient tous les lieux élevés, une nation Tartare adore encor aujourd'hui les hautes montagnes, parce qu'elles peuvent lui nuire. *Encyclopedie.*

(2) *Erat antiquissima gens italia & à Græcia ita dicta.*

les Umbri venaient d'Ilirie ,
 les Oenotriens d'Arcadie & les
 Pelafges de Phenicie. Or nous
 favons par le témoignage des
 anciens , que ces peuples lors
 de leur tranfmigration portaient
 avec eux leurs Dieux, & en con-
 servaient le culte dans leurs
 nouveaux établiſſemens. Ovide
 nous le dit expreſſément d'Evan-
 der forti de l'Arcadie pour ſe
 fixer dans le Latium.

*Denis
 d'Ha-
 licur.
 Ency-
 clope-
 die.*

*Exul ab Arcadiis Latios Evander
 in agros*

*Venerat , impositos atuleratque
 Deos.*

Si donc Jupiter étoit connu
 par les Grecs dès les premiers
 tems , il devient infiniment vrai-
 ſemblable , que les Grecs venus
 en Italie y transporterent ſon cul-
 te , & ſi les hautes montagnes
 lui étoient ſpécialement conſa-
 crées , il eſt également probable,
 qu'ils lui érigerent des Autels
 ſur les Alpes *Pænnines* , paſſage
 le plus élevé de ces régions ,

& très fréquenté dès lors pour pénétrer d'Italie dans les Gaules.

Nous nous croyons en conséquence fondés à croire que le culte de Jupiter sur le Mont-Joux remonte à une époque antérieure à la fondation de Rome. Cette conjecture se trouve encor étayée par un passage de *Jules obsequens*, qui en parlant d'une bataille livrée contre les Romains par les Salaffes, sous le consulat d'*Appius Claudius* & de *Publius Metellus*, dans laquelle les Salaffes avaient été vainqueurs, dit, que les Decemvirs avaient déclaré trouver dans les livres Sybillins que lorsque les Romains auraient à porter la guerre dans les Gaules, ils devaient avant tout sacrifier aux Dieux sur les frontières de la province de *Cordèle Ville des Salaffes*. (1)

(1) Sub Appio Claudio & Publico Metello consulibus, cum à Salaffis illata esset clades Romanis, Decemviri pronuntiarunt se invenisse in sybillinis libris, quoties Romani bellum gallis illaturi essent, sacrificari in eorum finibus oportere apud Cordelam Salafforum urbem. *Jules obseque. c. 7.*

On fait que *Cordela*, qui porte au jourd'hui le nom d'Aoste est à six lieues du sommet du Mont-Joux & que ce sommet servait de frontieres entre les Gaules & l'Italie. C'est donc certainement de cet endroit que les livres Sybillins ont voulu parler. Or ces livres existants sous le regne de Tarquin le superbe, il en résulte que la divinité avait déjà à cette époque un culte sur les alpes *Pœnines*, & qu'elle était non seulement l'objet de la vénération de tous les peuples voisins, mais encore un oracle célèbre dans tout le reste de l'Italie.

Les premiers peuples établis dans cette contrée, en ayant été chassés par les Celtes l'an de Rome 162. Ceux-ci & surtout les Vérages, qui se trouvaient maître du sommet de cette montagne, continuerent à rendre les mêmes hommages à la divinité qui y était adorée. C'est Tite-Live, qui nous en instruit. Cet Au-

teur ne l'a désigné que sous le nom de Dieu *Pennin*, & voudrait persuader, que c'était une divinité particulière aux Vérages, qui tirait son nom de l'endroit même, où elle était placée: *Pen*, en langue Celtique signifiant un lieu élevé. Mais nous verrons dans le cours de cette dissertation, que le Dieu adoré sur cette montagne ne se nommait pas *Pennin* mais *Pœnin* & sous ce nom on comprenait Jupiter lui-même; ainsi l'opinion de cet historien est entièrement déstituée de fondement. Il aurait dit avec beaucoup plus de vraisemblance, que c'était *Pan* (a). Le Lycien, le plus ancien des Dieux chez les *Arcadiens*, & qu'*Evander* apporta également avec lui au rapport d'*Ovide*.

Transtulit Evander Sylvestria numina secum.

(a) Ce Dieu Pan aurait pu passer pour le Dieu des alpes Pœnines jusqu'à la découverte des inscriptions, qui étaient inconnues à Tite-Live.

Enfin les Celtes furent vaincus à leur tour par les Romains. Mais ces derniers ne changerent rien au culte de Mont-Joux. Les inscriptions & les autres monuments qu'ils nous ont laissés, prouvent au contraire, que ce temple fut l'objet de leur vénération particulière. Selon *Varron* Jupiter était adoré sous trois cents dénominations différentes, & les Romains n'eurent sans doute aucune répugnance à l'honorer encor sous celle de *Pœnin* qu'il portait à Mont-Joux, aussi verrons nous, qu'ils l'adoptèrent généralement dans leurs inscriptions; une seule en doit être exceptée, c'est celle érigée par *Lucius Lucillius*, dont nous allons parler dans le paragraphe suivant.



§ 3.

INSCRIPTIONS
ÉRIGÉES À JUPITER POENIN
PAR
L. LUCILLIUS ET TERENCE VARRO.

Ces deux inscriptions n'existent plus depuis long-tems, & ne sont connues que par ce que nous en dit Rolant Viot, Prévôt de St. Bernard dans la vie de ce Saint, publiée en 1627. Guichenon les a publiées d'après lui dans son histoire de Savoie, les voici telles qu'il les a données.

No. I.

JOVI O. M.
GENIO LOCI
FORTUNÆ REDUCI
TERENTIUS VARRO
DEDICAVIT.

No. II.

LUCIUS LUCILLIUS

DEO PENINO

OPTIMO

MAXIMO

DONUM DEDIT.

GUichenon a prétendu que la pierre sur laquelle était la première inscription servait de pied-estal à une colonne sur laquelle il y avait une statue (a) du Dieu Pennin érigée par *Lucius Lucillius*, auteur de la seconde inscription, de laquelle il nous a aussi donné le dessein. Dom Martin & après lui le Marquis Maffei ont révoqué en doute la réalité de ces deux monuments, & contesté leur authenticité: mais il paraît, que les

(a) Caton l'ancien dit que cette Statue était de marbre & avait quatorze pieds de haut.

raisons qu'ils ont alleguées en faveur de leur opinion ne sont pas suffisantes pour la faire adopter. Car c'est un fait certain , que Terence Varron vainquit les Salaffes l'an de Rome 728 & établit une colonie à la Cité d'Aoste : il était assez naturel qu'il y dressât quelque monument de la victoire , & celui-ci n'a rien en lui-même qui le rende suspect. Il prouve que Jupiter & la fortune étaient des divinités auxquelles il fut élevé. C'était un pied-estal qui portait apparemment une statue ; ce devait être plutôt une statue de Jupiter que d'aucun autre Dieu. On fait par St. Augustin , qu'il y avait au haut des alpes des statues de Jupiter tenant une foudre à la main, & qu'elles furent abbattues par ordre de Théodose après qu'il eût vaincu le tyran Eugène.

La question se réduit donc à savoir , si cette statue érigée par Varron , avait été mise effectivement, comme le dit Guichenon à la place

d'une statue du Dieu *Penmin* qui fut l'ouvrage des Gaulois. Ce qui ferait naître des doutes à cet égard, c'est que les Gaulois n'ont reçu que des Romains l'usage de faire des statues de leurs Dieux. Mais comme au tems de Varron il y avait plus d'un siècle, que les Salasses étaient sous la domination de Rome, ils pouvaient bien avoir d'ejà adopté cet usage & érigé une statue à *Penmin* leur Dieu suprême. On ne voit donc aucune raison légitime de rejeter ces deux monuments, comme l'ont fait les deux auteurs que nous venons de citer. Passons à la teneur de ces inscriptions.

On voit dans la première une espèce de trinité payenne, Jupiter, la Fortune, & le Génie du lieu. Ce Génie n'était point sans doute le Génie individuel, qui naît, & qui meurt avec la personne, & que Horace appelle, *memorem brevis ævi*, mais c'était ou Jupiter lui-même, le Dieu

indigete (a) des Vérages ; le *Dis* dont tous les Gaulois se disaient issus , & que les Germains appelloient *Tuiston* , ou le Génie patron du lieu. Ce Génie ne portait point de nom , parcequ'il n'était ni de coutume , ni de la prudence de le faire connaître nommément de crainte que les ennemis du peuple Romain ne l'évoquassent , si le lieu était quelque jour attaqué. Les Tiguriens , les Aventiciens & d'autres peuples par la même raison laissèrent ignorer le nom du leur. Une inscription de ces derniers est dédiée au Génie de la colonie Helvétique , une autre au Génie des habitants , enfin il en est , qui sont dédiées au Génie du Sénat , de l'armée du peuple Romain , d'Antonin. &c. &c.

Terence Varron ne pouvait pas avoir appris des Vérages & des Salafes le nom du Génie du lieu, parceque

(a) Quasi loco geniti. Gyrard de hist. Deo ru. Serv. Lucret.

les Gaulois n'en avaient point, ou ce qui révient au même, les Génies locaux n'étaient que des Dieux généralement connus des nations. On ne s'avisa jamais dans les Gaules d'ériger en Dieux tutélaires d'un peuple, ou d'un lieu, des divinités de la création des habitants, que depuis que les usages de Rome se furent répandus dans leurs provinces : c'est en conséquence, que le Père Martin a prononcé sans hésiter que l'apotéose des villes & des provinces, ne faisait point partie de la Religion propre des Gaulois, & qu'elle n'a été en pratique chez eux que long-tems après, qu'ils furent soumis aux Romains. Lorsque Rome le fut deifiée elle-même, des raisons d'ambition & de politique porterent les villes municipales à l'imiter, de la tant de Dieux locaux, *Nemesus* de Nîmes, *Vasio* de Vaïson, *Bibracte* d'Autun, la Déesse d'Avanche, le Dieu *Pæmin*.

Terence Varron, le Héros des alpes, a non seulement passé, sous

silence le nom du Génie du lieu, mais par des raisons plus fortes encor, il a omis le surnom de Jupiter dans la dédicace du temple de *Jou*, ce *Pœnin* distinctif ne fut pas d'abord agréable aux Romains; peut-être encor Terence l'ignorait-il sur les lieux même, comme Tite-Live, ainsi que Strabon, qui en a parlé cent-vingt ans après. L'inscription de Lucillius, qui se trouve différemment rapportée par les copistes, tantôt en une seule ligne, tantôt en deux, souvent en cinq, est la seule qui soit contraire aux autres inscriptions consacrées au Dieu *Pœnin*. Comme depuis un tems immémorial elle a disparu, & qu'on n'en trouve que des copies défigurées, on doit la rétablir par celles qui restent, & qui attestent la véritable étimologie du mot *Pœnin*. D'ailleurs telle, qu'elle nous est donnée par *Viet*, au lieu d'établir le culte du

Dieu *Pennin*, elle le détruit, puisqu'elle est contraire à la manière constante d'écrire ce nom, qui a toujours deux *n* & non pas une seule, comme on le remarque dans le dit *ex voto*.

Tous ceux qui ont écrit *Pen*, en tant qu'il est synonyme avec *Suimus*, l'ont toujours orthographié ainsi, suivant son origine celti-

que : aussi les Bénédictins de St. Gall. Christ. L. 12. p. 729. Maure, avant que d'admettre cette inscription en faveur du Dieu *Pen*, se sont vus obligés d'y ajouter la consonante, qui y manquait. Quant à Lucillius lui-même il faut remarquer que c'est un personnage fort commode, à qui les Légendaires font jouer toute sorte de rôles, les uns le disent Carthaginois, quoiqu'il eut écrit en latin, & non en langue punique. Le père Bernard dit, que c'est le grand Capitaine Romain, qui offrit sa vie pour procurer à Brutus & à son armée une heureuse retraite par

les alpes ; d'autres , que ce fut Lucillius , qui après avoir inventé les Satyres porta les armes sous Scipion dans la guerre punique.

En parlant ici du vainqueur des Salasses , il convient de dire un mot de ce peuple connu aujourd'hui sous le nom de pais d'Aoste. Les Salasses faisaient rémonter leur existence dans cette contrée aux tems fabuleux , & héroïques de la ruine de Troie arrivée 1164 ans après le deluge. C'est à cette époque , du tems de Laomedon père de Priam , que paraissent tous les héros de la Toison d'or, Hercule , Picus , Cordelus fils de Saturne. Cordelus accompagna constamment Hercule dans toutes ses expéditions , passa les alpes avec lui , fonda Cordelle , ainsi appelée de son nom , donna aux nouveaux habitants de cette vallée le nom de Salasses qu'on dit avoir été ainsi appelés , soit de *Salaris* isle de Lybie , dont Salaris fut le premier Roi , ou de *Sala* fleuve , qui arrose cette isle ,

ou de *Salatia* femme de Neptune, ou des Saliens, dont ils étaient peut être une branche. Quoiqu'il en soit de cette étimologie, les Salasses étaient assurément *Aborigenes* ou *Celtes*, comme tous les noms de rivières, les montagnes & les bourgs de cette vallée le demontrent. Ils furent les premières victimes des Gaulois & des *Germanis* dans leurs fréquentes irruptions. Aussi furent-ils d'abord soumis aux Romains après que ceux-ci eurent chassé les Gaulois des rives du Pô: effectivement on voit, que sous le consulat de *M. Pontius* & de *Q. Martius*, une colonie Romaine fut mise à leur porte à Ivree; qu'une autre y arriva vingt-trois ans après sous le consulat de *Martius Sextius* & de *Val. Flacus*. Flore dit dans ses épîtres, qu'ils furent vaincus sous *Appius Cl.*

Strabon dans la description qu'il fait de la ville d'Aoste dit, que sa fi-

gure était un quarré long (a). On y a trouvé beaucoup de monuments Romains tels qu'un Arc de triomphe, un amphitéatre, des inscriptions &c.

Les Salasses se révolterent souvent comme le porte le décret des Decemvirs. César voulant franchir les montagnes de la Tarantaife pour aller contre les Suiffes a Geneve, les reconquit & les contraignit à payer tribut. Ce qui porta les Valefiens à ne pas souffrir long-tems son Lieutenant *Galba* dans son quartier d'hiver à *Oftodurum*. Les Salasses fiers de leurs mines d'or & d'argent furent allez téméraires pour oser faire main basse sur le trésor des deniers Romains. C'est pour les punir févérement, qu'Auguste envoya *Terence Varron Murena* qui les détruisit en partie ayant fait couler le torrent du Butier dans leurs rétraites souterraines ; il en fit 44 mille prisonniers,

(a) Suivant le toisé fait en 1760 cette ville contenait cent dix mille toises.

dont huit mille furent vendus à Ivrée & envoyés dans les pais étrangers. A cette époque Cordéle perdit son nom, tout fut détruit, & réduit en cendre, 3000 foldats tirés des cohortes pretoriennes s'y établirent, la nouvelle ville ne fut rébâtie qu'au rétour d'Auguste des Gaules, elle fut appelée *Augusta Pretoria*, *Augustiola* du nom de cet Empéreur & des Préteurs. C'était sans doute pour faire diversion à tous ces événements qu'Auguste conduifait avec lui la Belle Terence, femme de *Micène*, tandis qu'*Agrippa* arpentait la gaule narbonnoise.

Auguste fut alors nommé grand Voier & Sur-intendant des chemins, d'Italie. On dressa sous son autorité le célèbre milliaire d'or d'où partaient tous les grands chemins de l'Empire. C'est à ce tems qu'on doit placer la réparation des chemins du Mont-Joux. Auguste n'exigea pour hommage qu'un Autel consacré à la

bonne

bonne fortune de son retour (a). Terence Varron lui dédia par imitation un Autel à Mont-Joux.

L'ancienne dénomination des Salasses semble s'être conservée dans un Canton de la Vallée d'Aoste qu'on appelle la *Sale*. On a trouvé sur le plan de Jupiter à Mont-Joux un bloc de pierre taillée portant ces trois lettres. A. V. P. qui pourraient signifier AUGUSTANÆ VALLIS PRÆTOR. AUGUSTÆ VARRO PRÆTOR. AUG. VALLIS POENINÆ.

Voici les inscriptions d'Aoste:

I.

J. M. V. S.

ANTHIOCUS AUGUS.

II.

(a) Cet Autel fut érigé sur le confluent du Rhône & de la Saône.

II.

D. S.

HERCULI ET JUNONIBUS P.
 CALVISIUS ET CLODIA PRO L. RUFO
 V. R. L. M.

III.

JOVI JUNONI MINER
 ANTONIA M. LUBO
 APHROSIDIAS CYPHOSH
 VENEREM SPECULUM
 DONUM DEDIT.

§ 4.

PASSAGE D'ANNIBAL.

LA montagne du St. Bernard était connue sous le nom d'alpes Pœnines, lorsque les Romains s'en rendirent les maîtres. Les inscriptions que nous rapportons, prouvent avec évidence, que c'est

C

bien de cette manière qu'on doit écrire ce mot & non pas *Peminae*, comme l'ont fait plusieurs auteurs entraînés par l'autorité de Tite-Live: ils n'auraient certainement pas adopté cette opinion, si les monumens trouvés sur les lieux-mêmes leur eussent été connus.

Cette erreur a multiplié les conjectures sur l'étimologie de ce mot. Mais d'après ce que nous venons d'établir il ne doit plus paraître douteux, que le nom de *Pœnines* a été donné à cette montagne par les Carthaginois nommés en latin *Pœni*: le passage de leurs armées à travers cette montagne, qui est encor aujourd'hui un objet de contestation entre les favans, doit cesser par cette raison d'être problématique. Nous ne déciderons point, si elles avaient à leur tête Annibal lui-même ou Asdrubal son frère; si toute l'armée *Carthaginoise* y a passé, ou si ce n'était qu'une division seulement: quelque opinion que l'on croie devoir

adopter pour concilier les différents systèmes , qui ont été publiés sur cette matière ; nous ne regarderons pas moins comme un fait historique bien établi , que les *Carthaginois* ont connu cette montagne , & qu'ils y ont laissés des monumens durables de leur passage en lui donnant leur nom , ainsi qu'à *Jupiter* déjà adoré dans ce lieu & auquel ils sacrifient sans doute après avoir surmonté les difficultés , qu'ils durent rencontrer sur leur route.

Tite-Live & Strabon ont cherché à persuader que cette montagne n'étoit pas praticable dans ce tems là ; & le premier de ces écrivains en a conclu , que la tradition existante de son tems , qui attestait le passage des *Carthaginois* par les alpes *Pœnines* , ne méritait aucun degré de croyance. Mais ils ne se seraient pas permis cette assertion , s'ils eussent fait attention , que les *Gaulois* eux-mêmes y avaient déjà passé long-

tems auparavant, ainsi que *Tite-Live* l'a lui-même reconnu dans un autre endroit de son histoire. *Annibal* ne l'ignorait sans doute pas alors & on doit supposer, que cette certitude, le déterminâ à y faire passer la sienne; car il ne faut pas croire, selon la remarque de *Polybe*, qu'un Général aussi habile eût manqué aux premiers élémens de la science militaire, en dirigeant la marche de ses armées à travers de pais & de routes absolument inconnues. (1)

Il dut sans doute rencontrer bien des obstacles sur son passage au Mont-Joux, mais il faut aussi prendre au rabais ce qu'a dit *Tite-Live* de la perte de ses éléphants, de sa cavalerie & d'une partie de son infanterie; *Cecinna* Général de *Vitellius* y passa avec trente-mille hommes le

(1) Quis ducum Annibale imprudentior. . . si ille tot copiis, tali exercitu præfectus, neque vias, neque loca, nec quâ iter omnino, nec ad quos tenderet, sciebat.

20 février 59 de J. C. *Charlesmagne*,
 le traversa plusieurs fois, ainsi que
Frédéric Barberousse : ils n'ont sans
 doute éprouvé d'autres difficultés que
 celles qui sont attachées au passage
 de toutes les montagnes élevées.

Après tout puisqu'*Annibal* voulait
 passer en *Italie* avec ses éléphants il
 fallait franchir les montagnes, & il
 aurait trouvé partout des embarras
 du même genre. Il n'était pas néces-
 saire de crier au prodige, de suppo-
 ser soixante-mille hommes occupés
 à fouler les neiges de cette monta-
 gne, puisque trente mulets du Bourg
 de St. Pierre suffisent aujourd'hui
 pour l'ouvrir en moins de sept heu-
 res de tems.

Tite-Live a exagéré de la même
 manière tout ce qu'il dit de son
 héros, & il n'a rien épargné pour
 le faire valoir. C'est ainsi que firent
 tous les Panégeristes des tems fabu-
 leux. Ces expressions hyperboliques:

Il montra à ses soldats l'Italie, les campagnes du Pô, & les remparts même de Rome, font autant des figures dont il a voulu orner son histoire. Il ne faut pas non plus, comme a fait le Chanoine Briguet dans sa *Vallesia christiana*, chercher un débouché à Annibal par le rocher du St. Bernard appelé Mont-mort herisé d'affreux précipices ; en effet comment aurait-il pu avec toutes ses forces ouvrir en deux jours une route nouvelle au travers d'un roc vif, d'une étendue aussi considérable ? Ftaut ce ici le tems & le lieu d'avoir du bois & du vinaigre en assez grande quantité pour une pareille opération ? Ce n'est pas sans raison, que la plûpart des savans ont ri en voyant Tite-Live créer pour son héros des ressources aussi invraisemblables. Je le repete encore : rien de tout cela n'a été nécessaire. Le Mont-Joux était pratiqué depuis long tems par les Gaulois, & tout le merveilleux qu'on a voulu trouver dans le passage d'Annibal n'existe que dans l'imagination des

historiens. Enfin ce sera ma dernière remarque, Tite-Live n'est pas à cet égard plus croyable que *Pline*, *Cajus*, *Sempronius*, *Annien Marcellin*, qui ont cru, qu'*Annibal* avait passé par Mont-Joux, & l'inscription que *Luitprand* écrivain du X^e siècle avait trouvée entière sur le roc de Donaz en Val d'Aoste, est un monument éternel de son passage. TRANSITUS ANNIBALIS.



§ 5.

AUTRES INSCRIPTIONS
 QUI
 ÉTABLISSENT LE NOM DE
 POENIN.

L'Inscription suivante a été trouvée à St. Fiorano dans la Valpolicella : elle se conserve

encor aujourd'hui dans le cabinet de *Verone* & a été copiée par le *Marquis de Maffey* telle qu'elle se trouve dans les mé-

T. I. P.
311

moires de Mr. de *Bochat*.

I.

Q. CECILIO
CISIACO SEPTICIO
PICAI CAICILIANO
PROCUR AUGUSTORET
PROLEG PROVINCIAL
RAITIAI ET VINDELI
ET VALLIS POENIN: AUGURI
FLAMINI DIVI AUGUST. ET ROMAI
C. LIGURIUS L. F. VOL. ASPER.
COH I. C. R. INGENUORUM.

On trouve plusieurs inscriptions de Mr. de *Bochat*, qui font mention de *Gajus* ou *Cajus* de *Julius*, *Volteranus*.

L'inscription qu'on voit à *St. Maurice* en *Valais*, prouve sans réplique, que c'est la vallée

connue aujourd'hui sous le nom de Valais, qui portait anciennement le nom de *Vallis Pœnina*, ainsi que le dit l'inscription de Verone, que nous venons de citer. Mr. le Marquis Maffey, qui ne connaissait que ce monument a voulu le corriger en y substituant *Vallis Pennina* comme dans l'inscription de Lucius Lucillius. Mais il aurait du au contraire rétablir celle de Mont-Joux, par celle de Verone. Voici celle de St. Maurice.

I N S C R I P T I O N I I

DRUSO COESARI
 D. AUGUSTI F. DIVI AUGUSTI
 NEPOTI. DIVI JULII PRONEP.
 AUGURI, PONTIFICI, QUÆSTORI ^{27^{de}}
 FLAMINI AUGUSTALI COS. II. ^{J. C.}
 TRIBUNICIA POTESTATE II.
 CIVITATES III VALLIS.
 P O E N I N Æ (a)

(a) Je la donne telle qu'elle doit être & comme elle a été rétablie par Mr. Abouzit.

42

St. Maurice, jadis Tarnade, était le chef-lieu des anciens Nantuates, à l'extrémité du Canton des Vêragres, qui avec les Sédunois & les Juberiens formaient le corps de la vallée *Pœnine* divisée en quatre communautés distinctes.

On peut dire que Tarnade était aussi le lieu le plus remarquable du Valais, puisque tous les habitans des quatre cités l'ont choisi préférentiellement à tout autre pour ériger un monument à l'honneur de Drusus.

D'après cette inscription les historiens auraient pu se dispenser d'aller chercher la vallée *Pœnine* hors du Valais, les uns dans un petit coin de la vallée d'Aoste appelée valpeline ou l'Intal, les autres dans la valteline, & enfin dans le *Juga Pennina* de Tacite, ou dans les Alpes Pennines de Plin, qui joignent celles de la *Retie*.

A ces deux inscriptions on ajoutera ici toutes celles du Mont-Joux,

qui sont érigées au Dieu Pœnin,
& en mémoire de la célébrité de
son temple.

III.

P O E N I N O
P R O I T U E T R E D I T U
C. J U L I U S P R I M U S
V. S. L. M.

On dirait que ce Cajus Julius est
le même, que celui qui est désigné
avec ses frères dans l'inscription de
Roilan, au pais d'Aoste, c'est ainsi
qu'on peut la lire sur la pierre.

IV.

V. F.

C. J U L I U S. (a) M A M.
F I L I I S S I B I E T
V A L E R I Æ P R I M Æ
U X O R I
C. J U L I O. C. F. L.

(a) On a trouvé à Avanche une inscription où
ce C. Julius figure également.

C. JULIO. C. F. II.
C. JULIO C. F. III.
C. JULIO C. F. III.
FILII S.

En voici une autre d'un C. Julius.

V.

C. JULIUS RUFUS POENINO
V. S. L. M.

AT TUA TEMPLA LUBANS, (a)
VOTA SUCEPTA PEREGI.

ACCEPTA UT TIBI SINT, NU-
MEN ADORO TUUM.

INIPENSIS NON MAGNA QUI-
DEM SED LONGE PRECAMUR.

MAJOREM SACULO NOSTRUM
ANIMUM ACCIPIAS.

A cet-

(a) Lubans paraît ici signifier Lybans, ces sortes de changement ne sont pas rares dans les inscriptions.

A cette lecture on est porté à croire, que C. Julius aura mieux païé de sa bourse que de son esprit. Le mot *lubans* indique qu'il fit un sacrifice de libation de vin & autres liqueurs. *Peregi* nous fait croire, qu'il était seul, lorsqu'il fit le vœu. *Precamur*, qu'il fut accompagné pour faire agréer son argent à Jupiter; il y avait probablement un *oremus* à chanter : Ovide dit :

*Munera crede mihi, placant homines-
que Deosque,*

Flebitur iratus Jupiter ipse datis.

Ce Cajus Julius Rufus, qui accomplit son vœu envers Jupiter, paraît être le même que celui qui fut Consul l'an 63 de J. C.

INSCRIPTION VI

J. O. M. POENINO
T. MACRINIUS DE
MONSTRAIUS.
V. S. L. M.

 INSCRIPTION VII.

POENINO VOTUM
LATINIUS SEQUED

VIII.

NUMINIBC AUGG.
JOVI POENINO
SABINEIUS CENSOR.
AMBIANUS
V. S. L. M.

Antonin dit que les Romains envoyèrent l'a 23^{me} Légion à Amiens, *Pœc voto* du censeur Sabineius est un monument intéressant pour l'histoire de la Picardie.

IX.

C. JULIUS AN-
TULLUS PRÆ-
FECTUS COHOR-
TIS V. ASTURUM
POENINO V. S.

X.

JOVI POENINO
 L. PACCIVS L. F. PAL
 NONIANVS
 FVNDIS
 LEG VI. VITRICIS P. F.
 EX VOTO.

XL

SEX E.
 MIL. LEG.
 GEMINA
 V. L. S. M.

XII.

JOVI POENINO.
 Q. SILVIVS PERENNIS. TA
 BELL. COLL. SEQUANORVM.

XIII.

L. LVCINIVS SEVE
 RVS. EQVES LEG.
 III. MC. POENINO
 V. S. L. M.

XIV.

I. O. M. POENINO
 C. CATULINUS
 CARINUS VER.
 AUG V. S. L. M.

XV.

-	▷	▷	I N O
-	▷	▷	U S.
-	▷	▷	I S S E Q.
-	▷	▷	L I B O N I
			M S E R.

XVI.

TRICENSIMA.
 VOLUNTARIORUM
 POSUIT EX VOTO.

XVII.

II
 ANNIUS
 CISSUS C.

XIII.

XVIII.

M. A P I S I U S.

P R Æ F. C.

V. S. L.

XIX.

M. P A P I R I U S E U N U S

E X V O T O.

XX.

F E L I C I O E T C.

C R I S P I N U S F R A.

T R E S P O E N I N O

V O T U M S O L V E R U N T.

Ce Crispinus pourrait être le même que celui, dont parle *Tillemont*, qui fit tant de Martyrs à Vienne en Dauphiné, surtout en Auvergne sous Diocletien vers l'an 304, ou celui qui était consul 208 av. J. C.

XXI.

J. O. M.

P O E N I N O

D

M. S U L P I C. M A R.
C E L L U S A C N I P.
V. S. L. M.

XXII

J O V I P O E.
N I N O. Q.
C A S S I U S F A C V N D U S
L. A. C O M. C O S.
V. S. L. M.

On découvre dans la XI inscription *Sextius*, qui est peut-être le même qui fut consul 366 ans avant J. C. Les inscriptions, qui portent simplement *Pænio*, ou *Deo Pænio*, sont les plus anciennes, & datent avant l'époque, où les Romains se rendirent maîtres de cette contrée; ils ajoutèrent ensuite au *Pænio* distinctif *Jupiter* pour désigner sous ce nom leur Dieu: il est d'ailleurs très-certain, que le temple de Jupiter *Pænius* fut révéré des Romains long-tems avant, que *Terence Varron* en eut

fait la dédicace , mais aussi-tôt que les Romains furent instruits à leurs dépens du passage d'*Annibal* par le Mont-Joux, ils furent en profiter pour attaquer les *Gaulois*. *Sextius* (a) passa les alpes pour soumettre les *Saliens*, & *Fabius* attaqua les *Allobroges*. & leurs voisins après qu'*Appius Claudius* eut défait les *Salasses*. Les cinq dernières lettres de l'inscription XXI à la quatrième ligne sont susceptibles de différentes interprétations. Sous le règne de *Marc Aurele* où l'inscription XXII fut faite les *Romains* ne manquèrent pas d'occasion de passer les monts contre les *Germanains* & les *Sequanois*, & d'implorer en passant le Mont-Joux, la protection de *Jupiter Pœnin*

124
avant
J.C.121
avant
J.C.

(a) C'était peut être celui qui dédia à Jupiter l'inscription XI.

contre le fléau de la peste, qui ravageait la Gaule. Les *Sequanais* ne céderent qu'à la force, & les *Germaines* furent plutôt vaincus par le miracle de la légion *Metéline* & chrétienne, que par les armes des *Romains*. Les *Germaines*, les *Sarmates*, les *Macomans* &c. profitaient de tous les maux qui affligaient l'empire pour pénétrer en Italie, d'où ils ne furent repoussés qu'après avoir fait beaucoup de ravages. Deux fois ils y rentrent, & ne se soumirent aux *Romains* qu'en 175.

C'est après toutes ces victoires & ces incursions que les Consuls *Quintellius* & *L. Aurelius Commode*, fils de *Marc Aurele* consacrerent cette inscription en action de graces. Rien de plus juste, puisque les Payens attribuaient le miracle de la légion chrétienne à *Jupiter Pluvieux*, ils devaient encor en faire honneur à *Jupiter Pænin*.

Après toutes ces inscriptions, il convient également de parler d'une main jettée au moule, & demivide qu'on a trouvée au temple de Jupiter *Pæniæ*. Les deux derniers doigts de cette main droite sont recourbés sur la paume, au sommet du pouce parait une excroissance en forme de cône de Pin: un serpent huppé est entrelacé dans l'index & l'anulaire: il semble mordre le dedans de la main; dans l'intérieur sous le poignet on voit un bonnet pontifical, sur le dos de la main rampe une grenouille avec un lesard acolite. Le Bonnet pontifical ou la mître parait désigner un Pontif Prêtre ou Prêtrissime. Le serpent symbole du Génie de Jupiter, d'Esculape & d'Hygée, accompagné de la grenouille & du lesard signifiait une morsure incurable suivant l'idée de ce tems, où l'on croyait qu'il n'y avait que les Dieux qui pussent guérir du venin donné par un Basilique, qui avait mangé une grenouille; l'excroissance en

forme de Pignon parait être un bouton de lépre. On remarque ce même bouton sur la main trouvée à Avanche, dessinée dans le recueil de ses antiquités. C'étoit probablement un Pontife, qui fut guéri des différents maux en faisant un voyage à Mont-Joux.



§ 6.

DESTRUCTION DU TEMPLE
DE MONT-JOUX.

HISTOIRE DE CETTE MONTAGNE
JUSQU'AU

RETABLISSEMENT DE L'HOPITAL

PAR St. BERNARD.

—

Tout ce que nous venons de rapporter, semble prouver, que le culte de *Jupiter Pœnin* doit remonter à l'époque de l'établissement de

différents peuples (a) dans les environs du Mont-Joux ; & que le surnom de *Pœnin* ne lui a été donné qu'à l'époque du passage des *Carthaginois* ; que les *Romains* eux-même ont rendu des hommages à cette divinité avant qu'ils fussent maîtres de cette contrée ; & qu'ils les ont continué après en avoir fait la conquête ; il est aussi très-vraisemblable , qu'ils y établirent un hospice pour recevoir les offrandes & exercer cette charité religieuse , qu'ils regardaient comme un attribut inséparable du Génie de *Jupiter*. Comme on n'a trouvé dans les débris du temple aucune médaille postérieure au regne des enfans de *Theodose* , on a lieu de conjecturer , que cet édifice, resté dans son intégrité jusqu'à cette époque , fut dès lors abandonné par les *Romains*. La décadence de

(a) *Cordellus* vivait 1280 ans avant J.C. & *Evander* 1269. Lorsque *Scamander* sorti de Crète a eu une colonie 1552 avant J.C. il apporta le culte de *Jupiter* avec lui.

l'empire & les ravages des *Huns* & des *Vandales* auront fans doute entraîné la ruine de ce temple : qui n'existait déjà plus lors que les *Lombards* passerent les alpes en 574. car *Grégoire de Tours*, qui nous a transmis ce fait, ne donne au fommet de *Mont-Joux* que le nom d'*Ostiolum*, terme purement topographique & désignant la nature du local, fans faire aucune mention des établissemens, qui y existaient anciennement ; ce que semble prouver qu'ils étaient entièrement détruits à cette époque.

On peut conjecturer, que l'hôpital de *Mont-Joux* a été rebâti vers le tems du regne de *Charles-Magnes*, non fans doute, comme on le croit, (a) par son arrière fils *Arnoux le Batard*,

(a) *Dom Carpentier* attribue cette fondation à *Louis le Debonaire*, qui l'unit au monastère de l'abbaye de la *Novalesse*, d'où elle fut ensuite separée en 825 par *Lothaire 1er*, à qui il avait cédé le royaume d'Italie avec la *Vallée d'Aoste* & le comté de *Valais*. *Diviv. ann.*

comte de Valais & Abbé d'Agaune ; mais plutôt par *Charles* fils de *Charles-Magne*, à qui cet empereur donna la Val d'Aoste après qu'il eut vaincu *Didier* Roi des Lombards (b).

Telle est mon opinion sur la nouvelle fondation de l'hôpital de Mont-Joux. Ce nom de Mont-Joux à occasionné quelques équivoques, parceque plusieurs auteurs soutiennent, que *Vultgaire* était un de ses premiers Abbés : mais il faut faire une distinction entre le *Mont-Joux*, c'est à-dire le *grand St. Bernard*, & le *Mont-Joux* ou *Colonne-Joux*, le *petit St. Bernard*, dont *Vultgaire* était vraisemblablement Abbé. *François Augustin* Dascalpé qualifie ce dernier d'Evêque, & lui donne pour successeur dans son abbaye de la Novalesse *St. Froidin*, qui gouverna ce monastère depuis 770 jusqu'à 813.

(b) Regnum Italiae partimque Burgundiae, id est vallem Augustanam, comitatum Valesiorum. & Valdensem. *Annal. Bev.*

Quelque seduisant que soit le diplôme, que l'empereur *Louis le Debonnaire* donna à la requête de deux frères de la *Novalesè* contre *Vultgaire* Abbé de Mont-Joux, (a) plusieurs raisons empêchent de le comprendre dans le catalogue des Prévôts de cette maison : il paraît d'abord, que c'est une erreur du copiste, qui aura pris *Novaliensè* pour *Valliensè*, *Montem-Jovis Gray* pour *Montem-Jovis Pœnini*. Celui-ci ne fut jamais uni à la *Novalesè*. Il est par là très-vraisemblable, qu'il ne s'agit dans ce diplôme que du petit St. Bernard. (b) Les différens qui ont

(a) Eo quod Vultgarius abbas ex monasterio, quod est situm in monte Jovis, res juris eorum pagis in illis & villis, quæ advocantur illos & illas injuste contra legem eis invalisset, & ad prædictum monasterium revocasset.

(b) En effet les Grays ont été soumises aux Romains long-tems avant les Alpes Pœnins. Mr. Levrier dit, que Bernard chabert Evêque de Geneve fut comis par le Pape Innocent III pour interdire le monastère de Mont-Joux vers l'an 1213. Cela ne peut regarder que la colonne Jou, car ce Pape donna plusieurs Bulles en faveur du monastère Pœnini.

toujours subsistés entre les Prévôts de Mont-Joux & de *Verres* au sujet de l'hôpital de la colonne Jou, semblent indiquer, que ces derniers voulaient revendiquer un patrimoine qu'ils avaient acquis des moines fructuaires ou premiers religieux de *Verres* colonie de la *Novalesè*. D'ailleurs s'il fallait admettre *Vultgaire* comme Abbé de Mont-Joux en 760, ce ferait le placer avant la fondation faite par Louis le Debonnaire, comme Dom *Carpentier* le prétend. Quoiqu'il en soit de ce point historique, il est certain, que 34 ans après cette fondation, & 91 après *Vultgaire*, *Herman* Abbé, aumônier de Mont-Joux fut fait Evêque de Lausanne, comme on le verra à l'article des Prévôts, qui ont gouverné ce monastère. Il est fait mention de cet hôpital dans la cession, que *Lothaire* Roi de Lorraine en fit à *Louis* son frère en 859. *Rodolphe* 1er Roi de Bourgogne pour se mettre à l'abri des poursuites d'*Arnoux* son compétiteur se retira au Mont-Joux, tandis que

son ennemi dévastait la plaine. Il n'est point douteux, qu'*Arnoux*, revenu sur ses pas en 895, n'ait fait main basse sur tout ce qu'il trouva à Mont-Joux, afin d'enlever à *Rodolphe* l'envie de s'y réfugier une seconde fois.

Dès-lors jusqu'au moment où *St. Bernard* de *Menthon* donna une nouvelle forme à cet établissement, on ne trouve plus dans l'histoire aucune trace des *Prévôts* de cet hospice. Il se ressentit sans doute des fréquentes incursions des barbares, & ne put subsister au milieu de toutes les calamités, dont le dixième siècle fut rempli. Les chroniques du tems nous en font une bien triste peinture, la peste & la famine exerçaient tour à-tour leur ravage. Tantôt c'étaient des malades sans secours, qu'une cruelle compassion étouffait sous terre, tantôt les cadavres étaient la proie de ceux

que ce fléau avait menagés ; tantôt enfin les vivans dressaient des embuches aux vivans, & les égorgeaient sur les montagnes & les grands chemins. (a)

Gau-
tier.
Sigi-
bert

Les *Sarrasins* continuerent leurs irruptions, & la contrée des alpes *Pœnines* s'en ressentit surtout. Ils y porterent le feu & la famine, brûlerent les Monastères d'Againe & de *Mont-Joux*. Le diplôme de *Rodolphe III* accordé à *Amizo* Archevêque de Tarentaise, l'inscription de l'ancienne église de St. Pierre, rapportée par *Mr. Briguet*, attestent toutes ces désolations : à cette époque de la fureur Sarra-

(a) C'est dans ce tems, qu'on trouva à *Macon* dans la grotte d'un monstre humain 48 têtes d'hommes, ce monstre, qui décapitait les passans, exerçait les mêmes fureurs que le prétendu Géant, qui avait son siège sur le *Mont-Joux*, il fallait peut-être à l'un & à l'autre du pain, & non des exorcismes. Nous voyons par la legende de *St. Bernard*, que l'étole, dont il se servit pour captiver le diable du *Mont-Joux*, fut changée en chaîne de fer.

fine le Mont-Joux devint un coupe gorge, un asile de brigands & de rançonneurs de toute espèce. La faiblesse de *Conrad*, père de *Rodolphe III*, dernier Roi de Bourgogne ne put opposer aucun frein à cet es-fain de *Sarrasins* : il parvint cependant à les extirper par la suite en leur accordant toutes les terres qu'ils usurperaient les uns sur les autres, moyen qui leur à servi à se détruire de leurs propres mains. (a) En 1026 on avait établi des péages excessifs dans toutes les gorges des montagnes ; le Mont-Joux n'en fut point exempt. Il était difficile de frauder celui-ci, parcequ'on avait mis une barriere à l'extrémité du lac où le roc parait avoir été taillé à dessein pour cet objet ; on n'ouvrait cet *ostium* qu'à ceux qui avaient de quoi payer.

(a) Ces montagnards furent de tout-tems fiers, cruels & rançonneurs (*barbari, intonsi incutii* dit un ancien historien.)

Les *Normands* encouragés par les succès de leurs compatriotes contre les Grecs en Italie, formerent la resolution de suivre leurs traces. Ils dirigerent leur route par le Mont-Joux. On leur ferma *l'ostium* ; mais ils briserent les barrieres , tuerent une partie des gardes , & mirent les autres en fuite. Long-tems auparavant les pelerins qui allaient à Rome n'osaient traverser les alpes qu'en caravane de quatre à cinq cents personnes. Cette précaution même devenoit souvent inutile. Robert Evêque de Tours fut égorgé pendant la nuit dans sa chambre aux pieds des alpes avec toute sa suite , qui était nombreuse. St. *Maieul* Abbé de Cluni fut pris captif par les *Sarrafins* en 972 près d'Orsierre.

Rodolphe III lui-même y fut inquiété en 1016. il en porta des plaintes à l'empereur *Henry* II mais ce desordre continua toujours. *Conrad* successeur de *Henry* s'étant rendu à Rome en 1027 pour s'y faire sacrer,

y conduisit le même Roi *Rodolphe*. *Cannut* Roi d'Angleterre & de Danemarck saisit cette occasion pour peindre les horreurs qu'on exerçoit sur les alpes, & porta ses plaintes au Pape & à l'empereur sur les vexations, que ses sujets éprouvoient en allant en pelerinage à Rome. *Rodolphe* comprit bien que les plaintes du Roi d'Angleterre lui étaient personnelles, & il promit de faire abolir ces péages. *Cannut* écrivit en conséquence une lettre circulaire aux Evêques & aux Princes de son royaume pour leur apprendre, qu'il avait pourvû à la sûreté publique sur les routes des alpes *Pœnines*. (a) C'est ici l'époque de la suppression des rançonneurs & de leur destruction sur les alpes. A ces brigandages

le bon

(a) Au reste plusieurs Seigneurs depuis le *Meiss* & le *Veser* jusqu'au pays des *Slaves* comptaient le droit de rançonner les voyageurs parmi les prérogatives féodales.

le bon ordre succéda enfin , & l'hôpital de Mont-Joux fut rétabli comme on va le voir dans le paragraphe suivant.

§ 7.

ETABLISSEMENT
DE
St. BERNARD
DE
MENTHON.
INSTITUTION
DE SON ORDRE.

Les deux Mont-Joux des alpes *Graves & Pœmines* , ne portèrent le furnom de petit & de grand *St. Bernard* , que vers l'année 1123. où *Richard* Evêque de Novare approuva la vénération qu'on portoit à

ce Saint, dont le nom était déjà fêté parmi le peuple. Jusqu'à cette époque les deux monastères n'étaient connus que sous la désignation de *St. Nicolas de Myre*, que *Bernard* avait choisi lui-même pour patron tutelaire de ces deux établissements. On ajouta peu-à-peu au nom de ce patron d'élite celui de son dévôt serviteur *Bernard*, nom qui prévalut si fort, que ceux de *Mont-Joux* & de *St. Nicolas de Myre* furent entièrement oubliés. Il serait très-inutile d'aller creuser dans le IX ou le X siècles pour chercher des *Bernards*, qui ont donné à cette montagne un nom, qu'elle n'avait pas alors. Ce n'est donc ni *Bernard*, oncle de *Charles-Magne* & son compagnon de voyage, comme l'a pensé le savant *George Eecard*, ni *Bernard* Archevêque de Vienne fondateur du monastère de *Romans*, & encor moins *Bernard* comte de Barcelone, amant de la Reine *Judith*. Mais *Bernard* de *Menthon* archidiaque d'Aoste, à qui l'honneur de cette fondation

doit être déferé. Les monumens des églises de Novare, Tarentaise, Aoste, Maurienne, Mont-Joux & du château de *Menthon* demontrent les méprises d'*Eccard* & de *Colonia*. Tous ces monumens relatifs à *St. Bernard*, quoique tirés de différentes sources sont uniformes sur la naissance & l'état de *Bernard*, qui nâquit de *Richard* Seigneur Bâron de *Menthon* & de *Berroline* ou *Berniole* de *Duin* son épouse. Il fut appelé *Bernard* du nom de son oncle chevalier illustre. *Bernard* devint ensuite chanoine & archidiacre d'Aoste. Après avoir banni des hautes alpes la superstition, & détruit les restes de l'idolâtrie *Romaine* & *Véragrienne*, il fit bâtir les deux monastères qui portèrent son nom; il retourna ensuite à ses missions en Piémont, & mourut à Novarre dans le monastère de *St. Laurent* le 15 de Juin un vendredi après la fête de la *Ste Trinité*, l'an 1008. Mais comme toutes ces dattes ne s'accordent pas avec le

comput ecclésiastique , on a conjecturé qu'il y avait erreur de copistes , qui auront mis *post* pour *ante festum* , & 1008 pour une autre année. *Azolin* auteur contemporain de *St. Bernard* se contente de dire, qu'il vivait du tems de *Henry* Roi des Lombards ; la vie de ce Saint tirée des archives de *St. Ours* d'Aoste & communiquée par *Mr. l'Abbé de Levis* dit, que ce Roi des Lombards étoit *Henry IV*, élu empereur en 1056 à l'âge de six ans , à qui *St. Bernard* adressa la parole vers 1081 pour le détourner de ses entreprises contre le Pape *Gregoire VII*, & que *St. Bernard* mourut peu après cette entrevue : & avant même l'accomplissement de ses prophéties sur les malheurs de *Henry*. Cette anecdote reculerait la mort de *St. Bernard* de près d'un siècle , & justifierait le vide qui se trouve dans le catalogue des Prévôts depuis 1008, jusqu'en

1090. Dans cette supposition ^{L'Em-}
Bernard vivait, lorsque *Léon IX* ^{pereur}
 passa en Allemagne par le Mont-^{Henry}
 Joux en 1049, comme le rap-^{en 1106}
 porte *Herman Contract.*

Les *Legendaires*, qui ont écrit la vie de *St. Bernard*, se sont tous écartés plus ou moins de la véritable source d'*Azolin* : *Rolant Viot* Prévôt de cette maison, en bon Valdôtain & chanoine affidé de la Cathédrale d'Aoste a adopté toutes les puérités du breviaire d'Aoste, il parle de *St. Ours*, le qualifie d'Evêque d'Aoste, quoiqu'il ne fut que Prieur conventuel & collegial : il dit, que par son testament *Bernard* ordonna à ses religieux de Mont-Joux, tant présents que futurs, de reconnaître les archidiacres d'Aoste, ses successeurs pour leurs fondateurs, & en cette qualité de leur faire l'aumône & la charité.

On voit cependant par la sentence portée par *Aimon de Sechal* Archevêque de *Tarentaise* 1404. contre *Pierre de Sonaz* son Suffragant d'Aoste, que si la messe archidiaconale a souffert, c'est de l'usurpation des droits de cette dignité, & des obstacles que les Evêques & les Prévôts ont depuis apportés à la juridiction des archidiacres, qui étaient auparavant l'ame du Chœur & du corps du chapitre, comme l'œil de l'Evêque & son bras droit. Aussi voit-on que le Cardinal *Bernard* adressa son mandement à *Valpert* Evêque 1196. & à *Anselme Robert* archidiacre.

Le même *Viot* dit encor, que *Bernard* réfugié à Aoste, & à Mont-Joux resta toujours inconnu à tous ses parens, qui le cherchaient partout, sans en recevoir aucune nouvelle. Mais peut-on supposer, qu'il fut novice, prêtre, chanoine, archidia-

cre, fans dimissoire, fans généalogie, & qu'on ait gardé un secret si long tems, & sans qu'il ait jamais transpiré dans le Diocèse d'Aoste, ou celui de Geneve, julqu'à *Menthon* près d'Annecy.

On a encor inferé parmi les actes d'*Azolin*, que *St. Bernard* mit une clause à son testament, qui portait, qu'à la premiere requête on remettrait une portion de ses ossemens, tant à l'église d'Aoste qu'à celle de Mont-Joux. Le respect qu'on doit à ce saint homme, ami de l'humanité, ne permet pas de croire, qu'il ait jamais pensé à faire lui-même son apotéose, ni donné ses os à vénérer. *Farnex* précurseur de *Rolant Viot*, veut faire croire, que *Bernard* le héros des alpes a eu le tems & la volonté effective de demeurer trente ans de suite dans son monastère *Pænin*. *Azolin* certifie au contraire, qu'il fut toujours occupé & de son archidiaconat, & de son ministère évangélique; il ne

renonça jamais à son bénéfice , ni à sa dignité *ultramontaine* , il est conséquemment très-incertain, qu'il fut Chef Prévôt à Mont-Joux pendant trente ans.

Charles Pascapé Evêque de Novarre dit, que son église ne possédait que la tête de *St. Bernard* avec sept dents seulement & une autre petite portion de ses reliques. Il parle d'une coupe de même bois , même forme, même grosseur , que celle qu'on conserve encor aujourd'hui à Mont-Joux , & qu'on croit avoir servi à la communion sous l'espece du vin. On voit par l'anneau de *St. Bernard* , qui se conserve au trésor de Mont-Joux , qu'il avait le droit de porter les gands , lorsqu'il officiait avec son bourdon d'archidiacre. Ses successeurs ont toujours porté les gands, le bourdon & la croix pastorale avant qu'ils aient été croisés , & *St. Bernard* est représenté avec son aumusse dans les tableaux les plus antiques. Cet anneau se don-

nait anciennement en grande cérémonie à l'instalation des Prévôts, & c'était alors une marque de dignité, plutôt que de vénération.

La vie de *St. Bernard*, citée par *Mr. Besson*, semble indiquer, qu'il ne posa point le nouvel édifice sur le sol de l'ancien temple du plan de *Jupiter*, mais qu'il choisit un site, qui fut plus à la portée des voyageurs pour les secourir; *loco & passagio magis apto*. Il a toujours conservé le même emplacement depuis cette époque, & il était représenté comme tel en fresque sur la muraille de l'hôpital de *St. Pierre Mont-Joux*, qui avait été rebâti à la fin du trezieme siecle. D'ailleurs il devait être situé en deça de la fontaine couverte, puisqu'il était du diocèse de Sion, comme les plus anciennes bulles le confirment. Il semble même que depuis *Theodose* & ses enfants on ne fit plus aucune réparation sur le plan de *Jupiter*, & qu'on en transporta

les principaux débris au lieu où est situé le monastère actuel.

Mezerai prétend, que *Bernard de Menthon* tira ses premiers religieux du monastère d'Againe; cependant il est certain que dès le neuvième siècle jusqu'au milieu du douzième, ce monastère continuellement accablé par mille revers & épuisé par toutes sortes de fatalités ne pouvait pas se suffire à lui-même. (a)

(a) Le nombre de cinq cents moines de Tarnade fondés par St. Sigismond Roi de Bourgogne en 517 se trouvait presque anéanti en 824. Lorsque *Louis le Debonnaire* y établit trente Chanoines Réguliers suivant la règle d'Aix la chapelle, qui eut tant de vogue à cause de son relachement. Ces chanoines propriétaires séduits par l'exemple d'*Arnoux* fils naturel de Louis, furent encor plus dissolus du tems de *Rodolphe 1er* qui fut couronné chez eux en 888, & qui attachà à sa couronne les revenus de ce monastère. En 984 il n'y avait que sept capitulaires, en 1017 il n'en restait que deux. en 1146 le monastère d'Againe quoique réformé n'avait pas encor réparé ses pertes. Le Pape *Leon IX* fut touché de leur situation lors de son passage du Mont-Joux à St. Maurice en 1049, il y demeura trois jours pour célébrer la mémoire des Martyrs Thebéens, & consola les chanoines le mieux qu'il put; *meliori modo, sicut potuimus, consolavimus.*

Il n'y a donc aucune apparence qu'il ait pû être utile au nouvel établissement de *Bernard de Menthon*, ni que ce fondateur ait appelé avant la réforme d'Againe des chanoines féculiers. Dans la supposition donc, que *St. Bernard* ait voulu établir une congrégation véritablement régulière du nom & d'effet, comme il est à préfumer, c'est du monastère de *St. Laurent* & de l'église de *Vercel*, où florissait la règle de *St. Eusebe* & de *St. Gaudance*, qu'il a tiré ses Religieux plutôt que du monastère d'Againe. (a)

La règle de *St. Augustin* leur fut prescrite au concile de Latran en 1215 & dès-lors elle a été observée jusqu'à nos jours, elle n'était cependant pas inconnue auparavant parmi les chanoines réguliers, comme on le voit dans le règlement de *Pierre d'Aran-*

(a) Elle y fut rétablié par *Jean Albin* Evêque de cette ville contemporain de *Charles-Magne* & elle s'y conserva jusqu'au quinzième siècle.

de Archevêque de Tarentaise , où le dernier chapitre de cette regle est cité.

Quoiqu'il en soit nous savons par *Herman* contract, que *Léon IX* passant à *Mont-Joux* y trouva des chanoines vivants en corps , *canonicos fratres* , étaient-ils religieux par vœux & profession expresse, ou seulement réunis sans aucune renonciation à la propriété? cet historien ne nous en dit rien. Mais nous pouvons conjecturer, qu'ils étaient au nombre de ces derniers , les vœux parmi les chanoines n'ayant été en usage qu'après le XI siecle.



§ 8.

PROGRES ET
RELACHEMENT
GRADUEL DE LA
CONGREGATION.

Les Empereurs d'Allemagne, les souverains Pontifes, les Rois d'Angleterre, ainsi que les Comtes de Maurienne & de Savoie favorisèrent à l'envie les établissemens de *Bernard de Menthon* : on se disputa la gloire de faire prospérer une fondation aussi utile à l'humanité. Les Evêques & les Prélats voisins y contribuèrent de leur côté en réunissant au monastère les meilleurs bénéfices des Vallées Pœnines. (a) Il est vrai que ce zèle ne fut pas toujours constant, & la charité en souffrit : il

(a) Pierre I archevêque de Tarantaise unit au monastère Mont-Joux celui de Chatel-argent & de St. Jaquemoz dans le duché d'Aoste.

n'était pas rare de voir des Evêques reprendre d'une main sans scrupule , ce qu'ils avaient donné de l'autre sans ménagement. (a)

Lorsque *Frideric Barberouffe* animé contre le Pape *Alexander III & Humbert* Comte de Maurienne ravageait la Val d'Aoste & la Savoie , il accorda le diplôme de sauvegarde au monastère. *Henry VI* déclara coupable de lèse majesté , quiconque toucherait aux personnes & aux choses sacrées de cénobites de Mont-Joux : il ne fut pas aussi humain envers le fils du Roi *Tancrede* , lorsqu'il lui fit

(a) Tel était le pieux *Amedée* de Savoie Evêque de Sion , qui après avoir long tems inquiété la maison de Mont-Joux , la laissa enfin tranquille & lui céda à perpetuité en 1168 toute l'investiture, dont elle avait joui jusqu'à cette époque. Au commencement du XV siècle , cette investiture était illimitée. Le Pape *Nicolas V* la confirma malgré les cris des Prélats voisins. Finalement cette investiture se réduisit au seul droit de Patronage.

faire une exérese abominable. *Thomas I* Comte de Savoie ceda au monastère les bois de Ferrex dans la Vallée d'Orfieres. *Frideric de Ferrete* lui donna la Prévôté & les chapelles de l'église de Ferrette. Un seigneur puissant d'Angleterre revenant de Rome lui donna son château *Cornu* avec toutes ses nombreuses dependances.

On verra dans la succession chronologique des Prévôts les progrès rapides, que fit la congrégation dans ces deux premiers siècles : il conste par la bulle d'*Alexandre III*, donnée le 12 des kalendes de Juillet 1177, que le monastère possédait déjà plus de 88 bénéfices dans les Diocèses d'Aoste, de Tarentaise, de Maurienne, Ivrée, Turin, Messine, Sion, Geneve, Constance, Bâle, Besaçon, Troie, Yverdun, Toul &c.

Cette multitude de Bénéfices & de propriétés occasiona insensiblement le relâchement de la discipline par l'éloignement des religieux de

leur chef, qui souvent ne les voyait jamais, & par les habitudes, qu'ils contractaient avec les seculiers dont ils empruntaient les mœurs. Ce relâchement devint bientôt une coutume, & cette coutume une loi sacrée & consignée dans les fastes capitulaires, comme on peut le voir par un décret du chapitre général tenu à Mellieret l'an 1333. Il a été reconnu, y est-il dit, que suivant

„ la coutume immémoriale & la très-
 „ antique constitution, les religieux
 „ de Mont-Joux ont toujours été &
 „ toujours seront en droit de dispo-
 „ ser de leurs acquits, selon leur
 „ bon plaisir & pleine volonté.

D'après ce principe on ne voulut plus admettre à la profession de pauvreté que des religieux pourvus d'excellens patrimoines, dont ils pouvaient disposer à leur gré, achetant en faveur de leur église, ou de leurs parents, fondant des Messes dans le monastère ou dehors, le-
 ftant

§. 9.

NOUVELLE
CONSTITUTION
DU
MONASTERE.

O'utre la regle de *St. Augustin* on a toujours suivi à Mont-Joux certains statuts capitulaires que les Prévôts juraient d'observer à leur installation. Mais depuis les incendies, qui ont détruit les beaux monuments de la Prévôté, on n'a plus aucun renseignement sur ce qu'ils contenaient. Le Prévôt *Jean d'Arfi*, voyant augmenter les abus, & voulant y opposer des barrières, forma un plan nouveau de réformé, & composa une espece de code *Pœnin*, qu'il fit approuver dans deux chapitres convoqués en 1437, & auquel il se proposait de faire donner la sanction par le St. Siege. Ces réglémens qui ont servi de base au réformateur Apostolique, sont divisés en deux parties.

La premiere reforme les rubriques de l'économie religieuse & hospitaliere. La seconde contient tout le détail des abus & des transgressions, qu'on espérait pouvoir corriger. On ne sera peut-être pas fâché de connaître l'histoire des désordres de ce siecle.

PRECEPTES PROHIBITIFS.

„ On ne recevra plus aucun pré-
 „ sent pour admettre au noviciat , à
 „ la profession , ni pour sceau du
 „ Chapitre & du Prévôt. On enver-
 „ ra personnes aux ordres, à la ju-
 „ risdiction , sans les lettres du Pré-
 „ vôt. On n'admettra plus novice,
 „ religieux , convers sans le consen-
 „ tement du Prévôt. Le Prévôt ne
 „ nommera à aucun bénéfice sans
 „ le consentement de quatre béné-
 „ ficiers les plus proches , & aux
 „ offices claustraux sans l'avis de
 „ quatre claustraux. Aucun ne pourra
 „ permuter , résigner , unir des bé-
 „ néfices à des religieux étrangers,
 „ ni tenir dans sa maison des ser-

„ vantes & perfonnes du fexe, fi
„ elles n'ont pas l'âge prefcrit par
„ les Canons ; ni s'adonner à la
„ chaffe, ni danfer, ni rire haut,
„ ni jouer, ni frequenter les taver-
„ nes, ni chanter ce qui eft con-
„ tre la regle, ni révéler les fecrets
„ de l'ordre ou du tribunal de la
„ pénitence ; ni porter habits, houp-
„ pes de vives couleurs, ni robes
„ à boutons, crochets, larges man-
„ ches, ou chauffes fi étroites & fi
„ bigarées, que ceux qui les por-
„ taient, n'étaient pas mieux couverts
„ qu'Adam & Eve fous les^e feuilles
„ de figuier. Défense d'avoir du
„ linge fin, & de faire faillir le col-
„ let de la chemife fur l'ourlet de la
„ tunique, d'être témoin, caution,
„ avocat, parrain. De porter des
„ armes à feu, des couteaux de
„ chaffe, tabatieres d'argent, d'ab-
„ foudre des cas réservés ; d'aller
„ aux lieux fains fans permiffion,
„ d'exiger des amandes pecuniaires
„ pour les délits, d'emprifonner
„ fans connoiffance de caufe. &c.

PRECEPTES AFFIRMATIFS.

„ On portera la tonsure selon les
 „ Ordres reçus ; le surplis tant à l'é-
 „ glise qu'au dehors ; on imitera
 „ plus les Grecs , on coupera donc
 „ les cheveux tous courts ; on évi-
 „ tera les rapines , les vols , les
 „ brigandages , la simonie , le fa-
 „ crileges, l'usure &c. On fera hon-
 „ neur aux obseques des Prévôts &
 „ bénéficiers selon leur qualité & la
 „ quantité de leurs avoirs : on par-
 „ tagera leur dépouille , moitié au
 „ monastère , moitié aux successeurs
 „ & la juste part au Prévôt. On
 „ conservera les fondations , legats
 „ & achats , que les bénéficiers au-
 „ raient faites en faveur de leurs
 „ résidences. On établira dans les
 „ quatre langues ou départements
 „ de l'ordre des examinateurs , di-
 „ recteurs , pour réformer , corriger,
 „ punir & instruire les religieux,
 „ qui ne savaient ni chanter , ni
 „ lire , ni administrer les Sacremens,
 „ pas même prononcer les paroles
 „ de la consécration. On se confes-

„ fera deux fois la semaine. Les bé-
 „ néficiers recevront au moins une
 „ fois l'an leur confreres , qui fe-
 „ ront en voyage ; s'ils demeurent
 „ ches eux plus d'un jour , ce sera
 „ aux depends des voyageurs & à
 „ la recommandation cependant &
 „ à la charité de leurs hôtes. Enfin
 „ il est arrêté que le Prévôt don-
 „ nera annuellement un grand flam-
 „ beau à l'église & un ornement
 „ complet avant sa mort, & qu'il ne
 „ transportera pas dehors de la mai-
 „ tresse maison le précieux anneaux
 „ de *St- Bernard*, &c. &c.

Avant d'établir ces préliminaires
 pour le bien intérieur de la congré-
 gation , *Jean d'Arfi* avait écrit au
 Pape pour lui demander les forces
 Apostoliques contre des Evêques &
 & des Seigneurs qui l'opprimaient
 au dehors. Le Pape lui repondit la
 même année le 5 de nones de Juillet
 1436, & donna ensuite sa bulle pour
 reformer le monastère ; & surtout la
 congrégation qui en avait le plus
 besoin.

L'année suivante *Jean de Solace* Prieur du Bourg de St. Pierre & de Mont-Joux fut député vers le Cardinal *Jean* titre de St. Pierre ès liens qui alors était à Bâle. Ce procureur lui remit une lettre de la part du Chapitre & du Prévôt datée du 19 Decembre 1437. Aussi-tôt le Cardinal annonce sa visite & députe à sa place Robert du *Moulin*, qui se rendit au Mont-Joux le 23 Janvier, & finit sa visite le 7 Février 1438. Ce commissaire parcourut comme un éclair en dix sept jours les bénéfices de Lombardie, d'Aoste, de Sion de Geneve, & s'en tint là. On est surpris qu'il ait arrêté son cours si vite, & qu'il ait perdu toute activité pour visiter les bénéfices de tous les autres diocèses. Mais deux mots suffisaient à *Du Moulin* Vous comparaites tel jour devant son Eminence le Cardinal.

Ce jour fatal était le vingt sept Février, qui fut cependant différé

au quinze May, parceque *d'Arfi* auteur des nouvelles constitutions allait abandonner son ouvrage ayant été promu à l'Archevêché de Tarentaise le 28 de Février de la même année; & qu'en même tems le Pape Eugene IV transféra le concile de Bâle à Ferrare, où il n'est pas probable, que le Cardinal se soit rendu; parcequ'il se trouvoit encor à Maristelle Vertiguen le 15 de May, & que son commissaire *Du Moulin* ne rendit sur sa route aucune visite aux Evêques qui tenaient le parti du Pape; de ce nombre étoit l'Evêque de Sion, parcequ'il n'avoit point encor été confirmé par le Concile de Bâle. Une autre raison de ce renvoi c'est, que les nouvelles constitutions confirmant au chapitre le droit d'élire le Prévôt, il falloit y déroger par la commande, afin de ne leur laisser à l'avenir que la force qu'on trouveroit à propos sans préjudicier aux droits du St. Siege. Il est donc clair que la constitution malgré son titre imposant n'est point d'Eugene IV

quant à son approbation , mais plutôt du Concile de Bâle. C'est Pie II qui le premier l'approuva vingt-un ans après qu'elle fut jurée à Vertiguen.

D'Arfi ce zélé constitutionnaire n'e hésita pas de préférer le *pallium* : on peut sans risque de se tromper deviner le sort de la constitution sous le gouvernement de ses successeurs commendataires , elle ne fut plus regardée en effet que comme une loi torfionaire , elle tomba dans un si grand oubli , qu'on ne la vit réparaître que deux siècles après.

Les exemplaires de la bruyante constitution réimprimée souvent à Lucerne ont coûté mille pistoles : les procès pour prouver son authenticité & pour introduire une ombre d'observance quatre mille , enfin le seul article de *Electione Præpositi* a entraîné la perte de tous les biens que le monastère possédait dans les états de sa Majesté Sarde. Avant cet-

te époque où la constitution fit voir sa vertu centrifuge, Clement XI se contentait d'exhorter les religieux à l'observer au moins quant au vœu d'obéissance, l'élection des officiers, & l'administration du temporel. C'est le milieu qu'on parait tenir aujourd'hui, & il serait difficile de l'observer dans toute son étendue, parcequ'elle est disparate au tems & à l'état présent du monastère, & qu'elle porte toute l'empreinte défectueuse du quinzieme siecle. “ Les chanoines, „ dit l'Abbé *Fleuri*, après avoir été „ pendant cent cinquante ans dans „ une grande ferveur se relâcherent, „ & nous voyons qu'ils l'étaient déjà „ au commencement du quatorzieme siecle, par un réglément „ que le Pape Benoît XII fit pour „ eux en 1339, & qui n'eut pas „ grand succès. Tous les Moines „ tomberent dans un grand relâchement, „ même ceux de *Citoux* sur „ la fin du même siecle. Les Abbés „ vivaient en grands Seigneurs comme les autres Prélats, & dissipaient

„ les biens des monastères en sorte
 „ qu'on fut obligé d'attribuer un
 „ certain revenu à chacun des offi-
 „ ces claustraux, afin qu'ils eussent
 „ de quoi s'acquiter de leurs charges.
 „ Et ces offices furent érigés par
 „ les Papes en titre de bénéfices.
 Cette bulle dont parle ici Mr. de
Fleuxi servit de base au code du re-
 formateur de Mont-Joux ; aussi est-
 il arrivé, qu'on toucha à peine à la
 réforme du luxe Prévôtal, que le
 Prieur claustral devint un Bénéficiaire
 inamovible, & les autres officiers
 subalternes des prébendes à charge,
 honneur & propriété. Voila ou con-
 duirait encor aujourd'hui l'infail-
 lible constitution, si on était assez faible
 pour la suivre à la lettre. Depuis
 fort long-tems on a parlé de chan-
 ger la constitution, *sed hoc opus, hic*
labor est, on s'en est donc tenu au
 conseil de *Grotius*, qui dit, qu'il est
 très-dangereux de changer les an-
 ciennes loix sur lesquelles une société
 roule de puis long-tems, il faut se
 défier de l'impression que font quel-

ques abus , & quelques inconveni-
ents , dont les loix les plus sages,
ne peuvent pas être exemptes. Il
faut en effet bien de la prudence &
de la pénétration pour balancer les
avantages & les défauts des anciens
usages. Dans un tems d'ignorance ,
on n'a aucun scrupule lors même
qu'on fait le mal , dans un tems de
lumiere on tremble encor , lors-
qu'on fait le plus grand bien.

Cicéron dit quelque part , que
quand les préjugés sont enracinés ,
les sages même doivent les respec-
ter , crainte de causer du scandale
& du trouble ; on doit donc en pa-
reil cas faire comme *Socrate* , immo-
ler un coq à *Esculape*.



§ 10.

DE LA
 C O M M E N D E ,
 ET DES
 P R E V O T S
 C O M M E N D A T A I R E S .

Eugene IV avait réparé en quelque façon la bevue que ^{1434.} le Prévôt *Jean d'Arfi* avait faite de compromettre les droits de la Prévôté & du St. Siege avec l'Evêque de Sion , à qui il venait d'accorder le droit de visiter le monastère de Mont-Joux; le Pape avait donné des ordres efficaces pour réformer la congrégation en se réservant néanmoins le droit d'élire les Prévôts ; il nomma effectivement le 28 Février 1438 *Jean de Grolée* premier Prévôt Commendataire sans avoir aucune connoissance du statut du réformateur , qui

rendait au monastère le droit d'élection que le Pape avait suspendu ; toujours en contradiction avec lui-même il voulut réformer la congrégation , & il la defigura par ses réserves & ses commandes.

Nicolas V. son successeur mit le comble à la confusion en soumettant la Prévôté à la nomination seculiere des Princes de Savoie , & en exemptant les
 1453. religieux bénéficiers de toute inspections de leur Ordinaire.

Dès que la porte fut ouverte à la Commande des Prévôts les abus s'accumulerent. *François de Savoie* succeda à *Jean de Grolée* à celui-ci *Louis de Savoie* qui foule aux pieds un Prévôt canoniquement élu : à *Louis de Savoie*, *Phillippe de Savoie* , & successivement trois autres favoyards ravageant avec la même voracité le patrimoine des pauvres. *François de Savoie* crut se distin-

guer en accordant aux clauftraux du Mont-Joux une grace particuliere, lorsqu'à leur humiliante fupplique, il leur permit de fe regaler dans certains jours extraordinaires d'un peu de viandes fraiches. *Concedimus, ut non omni tempore vefcerentur groffis, bovinialibus falfisque ferculis, fed mutoninis & recentibus.*

Ce Prévôt fe montra plus généreux envers *Benoit Guillet de Ferraris* religieux de *St. Bernard* & grand befacier qui lui apportait annuellement des quêtes de Lombardie 1200 ducats d'or de plus que fes devanciers: par reconnoiffance il lui fit obtenir le titre de chappellain d'honneur, & de Commensal aulique de *Louis de Savoie* fon père. Ce font cependant ces étranges Prévôts, ces ftatues vivantes, vrais vaux d'or qu'on idolâtrait à Mont-Joux après que le fimulachre du Dieu *Pœnin* y fut détruit. C'eft à eux comme à Dieu qu'on promettait une aveugle obéiffance ainfi que l'attestent le *ex voto* des formules de ce tems.

Je *Pierre de Moinis* promets entre les mains de - - - obéissance & fidélité à Dieu notre Seigneur J. C. à la bienheureuse Vierge sa mère, aux bienheureux *St. Bernard, Augustin* & à l'illustre *François de Savoie* &c. 1482.

Je *Jean Girod* promets la stabilité dans ce lieu, ou dans ses dépendances, l'émendation de ma vie & de mes mœurs. De plus je promets l'obéissance à l'illustre *François de Savoie*, & à ses successeurs régulièrement promûs 1475.

Je *Jean Buffinan* du Bourg de *St. Pierre* promets entre les mains de - - - l'obéissance à Dieu & à Mr. le Prévôt.

Je *Antoine d'Arblay* de *Liddes* confesse de promettre la stabilité dans ce lieu ou dans ses membres & une véritable obéissance au R^{mo} Mgr de la Forêt Commendataire, &

à vous

à vous Prieur claustral & à vos successeurs & à vous autres officiers.
1528.

Rien de plus revoltant, que de voir dans l'histoire de Mont-Joux les revenus d'une charité indispensable & les aumônes des fidèles appliqués à des abus aussi scandaleux. Rien de plus inconséquent à la Bulle de *Nicolas V*, que l'exercice de cette nomination pendant près de 3 siècles, après même que la Prévôté de Mont-Joux fut détachée de la maison de Savoie.

Pour confirmer ce qu'on vient de dire de la tyrannie des Prévôts Commandataires, on rapportera ici les plaintes, que le Cardinal de Sion porta aux pieds du Trône Pontifical. 1. Il se plaint de cette série interminable de Prévôts favoyards, tous créés Commandataires avant que de naître, & tous Commandataires dissipateurs fitôt nés, tous, dit-il,

ennemis de la patrie & fangfuës des biens facrés. 2. Il se plaint, que depuis trente-sept ans, que le bas Valais avait secoué le joug de la domination favoyarde, il en était continuellement inquieté, & que pour sa securité on avait été obligé de tenir à Mont-Joux garnison tant en été qu'en hyver. 3. Que le moderne Prévôt, qu'il traite d'*apostat*, avait époufé un bénéfice vivant, & abandonné l'Evêché de Geneve, qu'il n'avait jamais voulu faire la moindre courbette à l'Evêque de Sion pour la Prévôté, qui était sur ses terres, qu'aucun de ses Prévôts Commandataires qui gouvernaient la maison en tyrans, n'avaient jamais paru au Synode diocefain, que Philippe fans conduite & fans religion avait laiffé le monastère fans regle & fans discipline & presque fans officiers, que les passants à défaut de maroniers, de secours & de subfides périffaient misérablement sur la montagne, ou étaient très-mal traités dans l'hôpital, le-

quel, quoique fort riche, n'avait rien à leur offrir, que saleté, puanteur & scandale. 4. Que depuis trente ans on avait point tenu de chapitre dans la maison principale, mais seulement des conciliabules au dehors, toujours au mépris du Seigneur Evêque, au préjudice des privilèges du monastère & de la liberté de la patrie, que cet hôpital nageait dans les ordures, & tombait en ruine, que les religieux zélés s'y sacrifiaient sans espérance d'être récompensés, puisque les Prévôts ne donnaient les bénéfices qu'à ceux, qui ne les méritaient pas, à des jeunes gens, des ignares, des lâches flatteurs.

On ne trouvera rien d'exagéré dans ce tableau, si l'on fait attention au tems & aux motifs du Cardinal, qui maniait le pinceau. Quoiqu'il en soit de cette affaire longtemps pendante en Cour de Rome, le Cardinal *Schiner* fut obligé de s'arrêter au milieu de sa course; il

prêta le ferment de fidélité pour la Prévôté, mais il ne put jamais l'obtenir, non plus que son neveu, pour qui il travailla ensuite. Le Cardinal irrité de son peu de succès, donna toute son affection aux chanoines d'Agaune, & temoigna son ressentiment à ceux de Mont-Joux, en leur deffendant de quêter partout, où s'étendait son ample juridiction. Il fallut toute l'autorité du Pape, captivé par le Duc de Savoie, pour continuer la quête sans risque d'être battus à coups de verges, comme des rodeurs. Le Concile de Trente tenta de corriger la forme de ce triste gouvernement; mais les Ducs de Savoie, qui avaient perdu la nomination Prévôtale, s'en reserverent plus que l'équivalent. De concert avec quelques Prévôts ils s'aviserent de créer une nouvelle dignité, en donnant par nomination un coadjuteur au Prévôt; par ce moyen le coadjuteur & le coadjuté devenaient nécessairement leurs créatures. La Cour de Turin pour ne pas man-

quer son coup, fit un dernier effort en faisant reconnaître *Jorioz* en qualité de Coadjuteur & de Prévôt au même instant, où son predecesseur expirait.

Lorsque les souverains Pontifes voulaient s'occuper à reparer les maux que leurs predecesseurs ou eux mêmes avaient faits, le Parlement de Chambery sequestrait aussitôt les biens du monastère existans sur les terres de sa Majesté, & défendait sous de grandes peines de contribuer à l'entretien de l'hôpitalité, en interdisait toute administration au Prévôt & à ses officiers au dela des Monts. Souvent les Ducs de Savoie ont insinué le *mezzo terminio* de l'alternative du Prévôt: mais cette alternative n'arrivait jamais pour les Coadjuteurs, jamais elle ne pouvait arriver pour les Prévôts. Les religieux suisses surpris ou menacés étaient toujours de l'avis des favoyards, l'Etat de Valais envoyait des députés

pour assister au chapitre & à l'installation des Prévôts, afin de veiller aux droits du monastère & de la République, mais ou tout était déjà fait sans bruit, ou tout se terminait par l'astuce, la politique & l'intrigue.

Ce ne fut qu'en 1750, que la République ennuyée de toutes ces discussions & soutenue par les Cantons ses alliés, se détermina enfin à déclarer aux religieux, qu'elle ne reconnaîtrait jamais le dernier Prévôt, que sa Majesté Sarde venait de nommer.



§ II.

PRELIMINAIRES
DE LA
SEPARATION
DU
MONASTERE.

LE droit de patronage paraissait être à l'abri de toute atteinte, lorsque peut-être sans y songer, *Boniface* l'avant dernier coadjuteur l'attaqua indirectement. *Boniface* était religieux de pratique ; mais intolérant, savant ; mais rigoriste & misantrope ; né avec des grands talents & un esprit de réforme, il chercha dans le moyen âge de la congrégation les fonds de son nouveau système ; à force de recherches il déterra le grand *in quarto* en parchemin de la constitution de l'an 1438. Aussi-tôt il crie à la réforme, mais le nombre de ses sectateurs était pro-

portionné à celui des élus. L'ardeur au contraire de ses adverfaires fe fortifiait de plus en plus par les obstacles continuels, que la reforme trouvoit fur fes pas. Le corps fe divife, & les deux partis envoient leurs députés à Rome. Ceux de la nouvelle fecte, c'est-à-dire les Puriftes, y meurent les uns après les autres, & font d'abord remplacés fucceffivement. Le monaftère canonife ces athletes comme des martyrs de la bonne caufe, tandis qu'il anathématife leurs émules vivans comme des apoftats de la regle, des mutins incorrigibles, des efprits perdus, toujours rétifs & refractaires aux maximes divines de *Bernard* & d'*Augustin*. On s'échauffe à Mont-Joux, on s'anime pour & contre le testament retrouvé : la guerre du capuchon entre les enfans de *St. François* ne fut qu'une efcarmouche en comparifon des affauts, qu'on s'y livra de part & d'autre.

Rome & tous les tribunaux re-
tentiffent de l'authenticité de la con-

stitution. La reforme gagne quelques pouces de terrain, mais sans opérer un changement sensible. On vit des Nonces Apostoliques, l'Evêque de Sion délégué, visiter le monastère, présider aux chapîtres, & tenir bonne contenance, mais sans rien avancer.

Le gouvernement du Prévôt *Jorioz* s'annonça d'abord par un despotisme, qui n'aurait point eû de bornes, si la politique n'eût été flatée par l'espérance d'un meilleur avenir. Mais voyant enfin les choses entièrement désespérées, il ne travailla plus qu'à se venger sur les pauvres, en s'appropriant tous les revenus qui appartenaient au monastère dans les états de S. M. S. Ce fut l'époque qui enleva à jamais les biens de l'hôpital sans espérance de retour. Le monastère allait sentir d'autres effets de sa colere, si le Nonce n'eût interdit l'assemblée du chapître, où *Jorioz* secondé de ses partisans se

propofait de faire jouer les derniers refforts de fon adrefse pour fe donner illégalement un coadjuteur, qui marchât fur fes traces. Dans ces entrefaites *Michelod* fon Lieutenant claustral fongeoit à élever fur les ruines de l'autorité Prévôtale un empire d'indépendance, que la néceffité fembloit autorifer. Après la mort de *Jorioz*, *Michelod* eft fait adminiftrateur général de la Prévôté, établi provifionement par le St. Siege, d'après les témoignages, qu'on fit parvenir au Pape *Clement XII*, de fa capacité & de fon intelligence dans les deux branches de l'économie fpirituelle & temporelle. Il étoit à la vérité auffi religieux que zélé & d'une conduite exemplaire, mais quant au temporel on ne peut lui accorder la même approbation.

C'eft fous ce digne religieux, mais mauvais Général, qu'on ralluma la guerre des constitutions avec plus de vigueur, que jamais; on traça le plan de la féparation abfolue &

de la perte entière des biens de l'hôpital. L'écrivain de toutes ces misères était ce même religieux au sujet duquel le chanoine *Briguet* écrivit à son ami *Michelod*. " Tout ce que vous
 „ avez fait pour la séparation,
 „ ne contient que des alléga-
 „ tions dans les quelles Mr.
 „ votre secrétaire fit paraître
 „ beaucoup d'animosité & trop
 „ de vivacité dans ses expres- 1745.
 „ sions . . . Pour ce qui regar-
 „ de vos constitutions, plusieurs
 „ font d'opinion , qu'après
 „ vous nos patriotes mêmes
 „ ne les observeront pas.

Les choses étant ainsi, on peut conclure sans peine , que le monastère ne subsistait plus que par une espece de miracle , & que le gouvernement prévôtal, enté sur les nouvelles constitutions, ne différait gueres de l'anarchie. Les membres les plus zélés , fatigués enfin d'attendre

plus long-tems une division, que des difficultés toujours renaissantes faisaient envisager comme impossible, s'offraient tour-à-tour de s'unir tantôt à leurs confreres d'Aoste; tantôt aux chanoines d'Againe. Ce fut à cette époque, qu'un frere convers médita une nouvelle reforme, dont il envoya le plan au Pape. Son but était d'assujétir les prêtres aux frères laïcs en ne leur laissant d'autorité que dans le spirituel, d'occupation qu'à reciter le bréviaire, & de prééminence & de juridiction qu'au chœur & à l'autel. On vit donc sous la nouvelle constitution plus de désordres que jamais. Les religieux désertaient le monastère, d'autres exilés des états de Valais, persecutés par les constitutionnaires; ceux-ci bientôt arrêtés & enfermés par leurs antagonistes: tous ces prétendus frères, armés de poignards & de pistolets, étaient prêts à s'égorger fraternellement: on vit des effains de libelles diffamatoires, des suppliques présentées de toutes

parts aux L.L. Cantons helvetiques, des procureurs envoyés à Rome, à Turin & ailleurs. Enfin la Cour de Turin fait une dernière tentative: Mr. *Avoier* chanoine régulier & Prieur de *Chatel argent* est nommé Prévôt sur le témoignage qu'en donna le gros *Bizel*, qui écrivit son nom sur les tablettes du Comte de St. Laurent. Ses bulles furent expédiées en cour de Rome, mais il ne les vit jamais. Le Nonce de Lucerne chargé de le préconiser, l'annonça à la République de Valais & aux religieux du St. Bernard, avec ordre à ceux-ci de le reconnaître & de le recevoir gracieusement sous peines d'encourir toutes les censures.

Il est à remarquer, que la lettre du Nonce déplût très fort aux Chefs de la République, qui chargerent un Magistrat de la ville de Sion, solide écrivain, d'y répondre cathégoriquement. Elle ne pouvait aussi que déplaire aux religieux du monastère réformé, puisqu'elle disait, que la

nouvelle constitution contraire au droit de patronage royal , n'avait jamais été autorisée , ni mise en pratique. Cette nomination inopinée, prononcée avant le jugement de la cause, surprit & allarma les cenobites. Les Cantons Helvetiques prirent leur intérêt à cœur.

Voici une lettre écrite à ce sujet par l'Avoyer de Fribourg.

“ J'ay fait lire votre lettre du 11
„ du courant en conseil privé : on
„ a été surpris , que votre Republi-
„ que reste dans l'inaction en cette
„ rencontre , je fus envoyé en Diet-
„ te au sujet de cette affaire , je
„ me rappelle que les Cantons écri-
„ virent au Pape , qui , à ce que je
„ crois , n'a encor fait aucune ré-
„ ponse , que par l'acte d'approba-
„ tion , qu'il vient de donner à la
„ nomination à la Prévôté de St.
„ Bernard par le Roi de Sardaigne.
„ Je vous avoue , Monsieur , que
„ cette façon d'agir ne me donne
„ pas une grande idée de la justice

„ de la Cour de Rome. Mais que
 „ faire pendant que vos souverains
 „ Seigneurs demeurent dans le pro-
 „ fond silence. Il n'y a selon me
 „ qu'à attendre, qu'ils le rompent, &
 „ alors on prendra les mesures con-
 „ venables. De mon coté je m'y pré-
 „ terai avec zèle, parceque je con-
 „ nais l'équité de votre cause, fo-
 „ yés en persuadés comme de la
 „ considération très-distinguée &c.

30 Octobre.
 1749.

*Le Baron d'Alt
 de Fieffenthal,
 Avoyer regnant.*

*Lettre de Mr. Burguener, grand Baillif
 du Valais.*

“ Quoique le bruit répandu dans
 „ l'Entremont par des Vale-
 „ siens venus d'Aoste, que le Com-
 „ mandant avait ordre de sa Cour
 „ de venir au St. Bernard accom-
 „ pagné de deux chanoines pour
 „ instaler le Prévôt nommé du Roi..

, semble mériter quelque confirma-
 , tion, j'ai cependant, pour ne rien
 , négliger, communiqué par un ex-
 , près cette nouvelle à mes Seig-
 , neurs, qui en conséquence m'ont
 , chargé de vous dire, Monsieur,
 , que vous ayés incessamment à or-
 , donner à vos religieux, que dans
 , ce cas, ils ayent à protester con-
 , tre cette procédure, en déclarant
 , que cette République ne recon-
 , naîtra jamais un Prévôt nommé
 , du Roi, & si l'on demande quel-
 , que soumission de vos religieux,
 „ ils ayent à s'en excuser dans les
 „ termes les plus polis & les plus
 „ convenables sans le consentement
 „ du souverain territorial.

Viege 19 Avril

1750.

Burguener.



Lettre du Pape aux Cantons Catholiques.

„ Riceviamo una loro lettera del 12
 „ d'Agosto appartenente al grave
 „ affare della prepositura del grand
 „ Santo Bernardo. Noi siamo piena-
 „ mente informati, essendo passato
 „ per le nostri mani, quando eramo
 „ in minoribus Secretario della
 „ congregazione del concilio nel tem-
 „ po del Pontefice della felice memo-
 „ ria di *Benedetto XIII.* Non cre-
 „ diamo espediente l'intrare nel me-
 „ rito, ma bensì di far loro sapere,
 „ che altramente si fa pensando
 „ ad un *Mezzo termine*, che salvi
 „ la prerogativa del monasterio del
 „ St. Bernardo, non intachi la jurif-
 „ ditione territoriale, mentenga la
 „ pace della Vallezia. Noi protestia-
 „ mo pieni dalfato verso, gli testi
 „ Cantoni Catholici della Helvetia:
 „ pregiamo Dio che secundi le no-
 „ stre intenzione, restando el dare
 „ a loro compienezza di cuore l'apo-
 „ stolica Beneditione. Romæ, apud
 „ Sanctam Mariam Majorem.

5. Septembr. 1750. *En Cour de Rome.*

L'avocat se plaint de ce qu'on ne lui a fourni aucun renseignement pour prouver, que la plûpart des biens, que le monastère possédait en Savoie & en Val d'Aoste, avaient été acquis par le produit des quêtes, & qu'à défaut de ces documents l'avocat de la partie adverse venait de former la même prétention sur les biens, qui sont en Valais. Le souverain Pontife avait terminé la difficulté en laissant au monastère son droit d'élection & au Roi de Sardaigne en dédomagement tous les biens, que le monastère possédait dans ses états.

Après tant de préambules & de contradictions, la bulle de séparation, à la quelle allait aboutir tout ce qui s'était fait & écrit depuis vingt ans, arriva enfin à
 1752. la Cité d'Aoste & en Savoie comme un coup de foudre. *Bizel* prêtre par état, tracassier de

profession, chicaneur ruiné, eut la commission d'exécuter la bulle d'extinction; ce qu'il fit dans toutes les formalités d'usage parmi les archers, & avec toute la violence d'un argoufin royal & apostolique: voici comme il y procéda.

Quelques moments avant le diner, ce parasite paraît à la tête d'une bande de soldats, postés en triomphe aux portes du Prieuré de St. Jacques. (a) Là il presse, & brusque l'entrée, il y jette aussi-tôt l'effroy & l'épouvante. La phalange canonique amentée par cet assaut, comme des agneaux par les hurlemens du loup, le voit barrée dans toutes les avenues du cloître par des fentinelles à bayonnettes. *Bizel* demande les clefs & les comptes, arrache aux religieux l'habit de l'ordre, les force à délo-

(a) Le Prieuré faisait alors partie du St. Bernard.

ger pour leur faire respirer, comme lui, l'air du siècle. Enfin il s'y intronisa jusqu'en 1772, & après avoir disposé de toute la sainte dépouille, il alla porter sa pesante besace dans l'éternité, où le Juge suprême ne se fera sans doute pas contenté de ses comptes en gros.

On vit à ce coup de foudre du Vatican des religieux tomber en défaillance, d'autres pleurer comme des enfants; on en vit de mieux resignés s'efforcer de concentrer leur douleur, sans lui permettre de s'échapper en plaintes & en murmures. Ceux qui ont survécu à ce désastre sont presque tous morts de froid, dépouillés en vie par leurs parents afin de ne rien laisser à des héritiers étrangers.

Le Roi très-Chrétien, sensible aux malheurs du monastère, lui accorda aussi-tôt un subside annuel, & les chanoines hospitaliers, bien loin de diminuer la charité envers les sujets

de sa Majesté Sarde , l'ont au contraire augmentée: cette conduite leur a mérité la bienveillance du Monarque régnant & l'estime de ses Ministres.

§ 12.

ETAT PRÉSENT
DU
MONASTÈRE.

LA congrégation du St. Bernard est composée d'un Prévôt, d'un Prieur claustral, d'un Chantre, d'un Sacristain , Procureur , Clavandier , Infirmier , Vestiaire, Bibliothécaire , Sous-clavandier & autres Chanoines de chœur, Frères Laïcs, Novices , Bénéficiers &c. &c.

De 98 Cures qu'ils possédaient autrefois , il ne leur en est resté

que 10. Ces bénéfiques font les Prieurés de Lens , de Martigny , du Bourg de St. Rierre ; les Cures d'Orfieres , de Lyddes , Sembrancher , Bouvergny & Vouvri , avec deux autres cures qui font dans le diocèse de Laufanne.

Le Prévôt est élu canoniquement par ses confrères suivant la réhabilitation des statuts ; il est à vie , & dépend de la Nonciature de Lucerne , il porte la crosse , la mitre , la croix pectorale , l'anneau , la ceinture & la houppes violettes , le rochet , le camail ou l'aumusse , tel qu'étoit l'ancien habit de chœur des chanoines de la Cathédrale de Ste Marie d'Aoste.

Il n'a qu'une voix en chapitre , & nomme lui seul aux cures , ce qui est un vice de l'ancienne constitution , il doit résider au monastère. Il n'a point de mensé particulière , & vit *in communi* avec ses religieux , suivant la réforme du Concile de Trente.

Le *Prieur Clausral*, Conventuel dans l'absence du Prévôt, était auparavant un bénéficié *ad nutum* inamovible. Il a le premier pas après le Prévôt & juridiction ordinaire tant extérieure qu'intérieure sur les religieux claustraux, son *Stallum* au chœur, jadis envahi par les coadjuteurs est le bâton archidiaconal, que le Prévôt lui a remis depuis qu'il porte la crosse. Son office est triennal électif; il ne peut être déplacé par le Prévôt seul, & devient Vicaire capitulaire à la mort du Prévôt avec pouvoir dans la vacance de recevoir des Novices & des Profés.

L'*Infirmier* a soin du linge, de la pharmacie, des malades, des gélés, des femmes en couches, des moribonds jusqu'à leur dernier soupir. C'est lui qui doit faire revêtir décemment leurs cadavres, les ensevelir sur la montagne ou tout près du monastère sous une voute à deux cavaux, faire prier & offrir le sacri-

ficé pour le repos de leur amé ; il ne doit ni solliciter, ni recevoir des profélites & nouveaux convertis, ni encor moins gêner les consciences à l'heure de la mort. C'est à lui à parfumer, aérer les chambres des passants, à maintenir la propreté & à bannir l'infection.

Le *Massier* reçoit les hôtes, leurs offrandes, leurs messes ; les loge, & les traite selon leur état & condition.

Le *Clavandier* est aujourd'hui le Procureur Claustral, depuis que les celleriers ont abandonné la résidence, & que plusieurs officiers claustraux sont employés aux quêtes. Un devoir essentiel du Massier est de dépecher à propos les maroniers, qui vont tous les jours en hyver au devant des passants jusqu'à une lieue de distance du monastère, & d'entreténir la meute des chiens, qui fouillent les neiges, & remettent sur la voie, quand on s'en est égaré, il doit envoyer domestiques & religieux,

autant qu'il en faut, pour tirer des avalanches ceux qui y sont engloutis, porter jusqu'au monastère ceux qui sont surpris de froid sur la montagne, & les morts, qu'on trouve sur la route.

Le *Procureur* est chargé de l'administration temporelle de tous les biens du monastère, de fournir toutes les grandes provisions en bléd, vin, viande, bois &c. &c. Toutes ces dépenses sont exorbitantes, la plus dispendieuse de toutes est la provision du bois de chauffage & de charpente qu'il faut voiturer de quatre lieues au travers des plus affreux précipices. Les cheveaux arrivés avec leur énorme fardeau sur le haut de la montagne, ne paraissent à l'observateur éloigné qu'une troupe de mouches suspendues en l'air.

L'habit ordinaire des Chanoines est semblable à celui de tous les prêtres seculiers, à l'exception d'une

écharpe de toile blanche , qu'ils portent sur leur robe traînante , c'est cette bandelette, qui a exposé le Docteur *Erasme* à Boulogne à une grêle de pierres , ayant été pris pour chirurgien des pestiférés. Il en écrivit à *Lambert Brunnus* Secrétaire du Pape *Jule II*, qui le dispensa de sa bande & de ses vœux. *Innocent VIII* est le premier , qui ait permis aux Chanoines Réguliers de St. Bernard de Troie en Champagne, pour la commodité du voyage, de porter le Scapulaire à la place du rochet journalier. C'est d'eux qu'il a passé en usage dans la plûpart des congrégations du même Ordre. L'indult de 1484 prescrit quatre doigts de largeur à la bande. Mais comme tout change avec le tems, l'aube devint surplis , le surplis rochet, le rochet une écharpe, & cette écharpe une bandelette d'un pouce.

Pennot dit , que la couleur des étoffes du monastère était de son tems grisâtre, & les estempes représentent

leurs *toges* à la façon des robes jésuitiques. Ce n'est pas en signe de la régularité, qu'ils portent ce zodiaque de toile, mais comme une marque de leur cléricature régulière.

Lorsque le froid est extrême, il est permis aux Chanoines de réciter l'office dans un oratoire particulier; le devoir tout sacré qu'il est, n'est pas à comparer à leur étroite obligation d'exercer toutes les œuvres de miséricorde spirituelle & corporelle dans l'hôpital & sur la montagne au péril même de leur vie tant de jour que de nuit: c'est à ce caractère de charité, qu'ils sont partout reconnus & accueillis dans tous les Cantons de la Suisse. Mr. *Besson* & tant d'autres ont cru, que le monastère depouillé de ses revenus tomberait nécessairement en ruine, cela seroit vray, si la charité venait à cesser.

La nouvelle construction que le moderne Prévôt vient de faire près du monastère pour servir de refuge

en cas d'incendie & de supplément dans les grands concours, (a) porte le nom *d'hôtel de St. Louis*, en mémoire de la protection & des bienfaits que les Rois de France lui accordent.

Tout ce que le monastère possède aujourd'hui en fonds, & qui est d'un peu de rapport, sont la vigne de Clarens & la ferme de Roche dans le Pais de Vaud. Les Seigneurs de Berne & leurs députés se sont toujours montré les protecteurs & les conservateurs de ces biens. La réforme introduite dans le Canton n'a fait qu'augmenter leur zèle & leurs bienfaits.

Le monastère possède encor la *Maladrerie* de Martigny, le *Lazareth* d'Ecannaz avec certains biens ruraux, une belle maison qui a eu le bonheur d'échapper aux flammes de l'infortunée capitale du Valais.

(a) Il s'en trouve jusqu'à 500 à la fois.

§. 13.

PRECAUTIONS

A

OBSERVER AU PASSAGE
DU GRAND

St. BERNARD.

Quant aux précautions que doivent prendre ceux qui veulent passer cette montagne en hyver, on les prie d'être attentifs aux avis suivants.

1. Si le tems est équivoque, & la route non tracée, on ne doit point se hasarder à franchir ce pas sans conducteurs, & sans avoir consulté des experts montagnards qu'on trouve dans l'un & l'autre bourg aux pieds de la montagne. C'est le meilleur baromètre qu'on puisse consulter. La grande expérience qu'ils ont acquise à leurs dépens, leur fait deviner au cours des vents & des nua-

ges toute la température de la journée.

2. Il faut se pourvoir d'habits conformes à la saison & à la rigueur du lieu, de rodingote, domino, passe-montagne, guêtres de drap, mitaines, fouliers amples où les pieds ne soient pas gênés. Point de gands où les doigts soient séparés, point de cannes, mais un grand bâton de sapin, point de bonnet de toile. On doit marcher d'un pas égal sur les traces des conducteurs & sans précipitation, ne s'arrêter que dans les réposoirs indiqués par les maçoniers appuyés sur leurs bâtons, mais jamais se coucher sur les neiges. Il faut avoir soin sur-tout de battre des pieds de tems en tems, si l'on s'aperçoit, qu'ils s'engourdissent, & qu'ils deviennent plombés, les frotter, de même le bout des doigts, & les replier souvent dans le creux de la main.

3. Les voyageurs prendront un léger déjeûner avant leur départ, soupe, chocolat, pain, fromage, quel-

ques verres de bon vin , & une bouteille avec eux pour viatique , dont ils boiront le long de la montagne , prenant par intervalle un peu de nourriture qui empêchera l'effet du vin , qui est extrêmement actif sur les montagnes. L'usage de l'eau de vie est très-pernicieux. Par cette raison il est encor un autre avis que nous devons donner aux hommes dans le terme de l'art: *Sudario quodam mentulam fove.*

4. Dès le commencement d'Avril on aura soin de prendre la montagne de très-grand matin à cause de la réverbération du soleil sur la neige ; qui défigure la physionomie , laisse des petechies , des pustules très-opiniâtres , souvent plus dangereuses à la vue que celles de la petite vérole , surtout si l'on oublie de porter un crêpe sur le visage : il est à remarquer que plus la peau du visage paraît fine & délicate , moins elle est susceptible de recevoir la réverbération brûlante de la neige , & qu'au

contraire plus elle est grossiere & poreuse, plus elle est dangereuse.

Quant aux avalanches ou chutes des neiges le seul moyen de s'en préserver, est de ne pas s'exposer avant qu'on ait vu le ferein, ou si la neige tombe en gros flocons pendant qu'on est en route, c'est de fuivre les detours & les montées pénibles que les guides indiquent pour les éviter. On a vu souvent comme par une espèce de miracle, des malheureux engloutis dans les neiges, y rester vingt-huit heures, parfaitement revenus par les soins qu'on leur a administrés. Il se trouve encor au Bourg de St. Pierre un de ces infortunés, qui après avoir été entraîné par une avalanche depuis le sommet d'une montagne jusqu'à une lieue de distance dans la Vallée, fut jetté sur les bords d'un torrent.

5. Lorsqu'on sera arrivé à l'hôpital on ne s'approchera pas d'abord du feu,

feu , si l'on a souffert du froid : mais il faut faire visiter les pieds & les mains & les frotter avec de la neige , s'ils sont affectés. On ne doit pas s'allarmer de certaine défaillance qui surprend ici les voyageurs lorsqu'ils cessent d'avoir du mouvement.

On voit des enfants , à peine entortillés de mauvais chiffons , supporter facilement le froid , tandis que les mères qui les portent sur le dos , ont les pieds & les mains à moitié gelés. Quant à la guérison ou à l'amputation des parties gangrenées par le gel , c'est un traité qui regarde l'aumonier *Samaritain* de Mont-Joux.

I



§ 14.

HISTOIRE
DU GEANT
PROCUS OU DIABLE
D U
MONT - JOUX.

D'Après ce qu'on a dit des rançonneurs , qui infesterent si long-tems les routes des alpes , il ne sera pas difficile de rendre raison des motifs , qui ont donné lieu à la fable du démon de Mont-Joux. Le nom de *Jou* paraît en avoir fourni tout le sujet : car les habitants des alpes entendent par *Jupiter* le diable même. Les peintres , à qui tout est permis comme aux poètes , ont mis le diable aux pieds de *St. Bernard*. Cette fiction , symbole de la victoire de *St. Bernard* sur le démon de superstition & de l'idolâtrie, a fortifié les idées creuses du vulgaire. Le diable figuré dans tous

les tableaux de ce genre, défigura tous le vrai de l'histoire. L'ancien bréviaire, qui rapporte les deux expéditions de *St. Bernard* sur les alpes, ne fait aucune mention de ce monstre, quoiqu'il soit peint à l'ordinaire au bas de l'image du Saint, preuve que l'imagination était pour lors plus savante que la légende; l'invention de cette fable ridicule se développe encor par le gout décidé des habitants des alpes pour la superstition, & par leur manie d'adopter tout ce qui présente du merveilleux. En effet; malgré les travaux & les succès du *Saint Fondateur* rien ne fut achevé; un siecle après il fallut recommencer; les mêmes superstitions renaquirent. *St. Pierre* de Tarentaise se vit obligé de revenir sur ses pas comme l'Archidiacre d'Aoste, pour faire une seconde guerre, non au démon de Mont-Joux, comme s'il avait été tapi dans cet endroit, mais aux *Centrons* (a) éper-

(a) Anciens habitants de la Tarantaise.

dument entichés des folies de leurs ayeux. Tout fourmille de fictions en ce genre. Le vulgaire croit , que *St. Théodile* Evêque d'*Oftodurum* monta une rossinante infernale, & la força de la voiturier, avec son porte-manteau & sa cloche, de Rome en Valais; que *Phocéan* Evêque d'Aoste fut étranglé par le diable, parcequ'il était Arrien, & que le démon ne pouvait pas l'être. *Ciceron* a eu raison de dire : *Opinionibus vulgi rapimur in errorem, nec vera cernimus.* Le peuple croit qu'on ne saurait battre les eaux du lac de Jupiter sans exciter des tempêtes, & que l'esprit du Géant *Procus* a été relégué par *St. Bernard* dans les abymes du *Mont-Maillet*, dont le sommet doit toujours être couvert d'un nuage obscure, & que là il peut exercer encôr sa tyranie non sur les passans, comme dans le dixieme siècle, mais sur les animaux qui auraient le malheur de fronder sa demeure.

On ne s'est point tenu à ces grotesques inventions sans en ajouter

bien d'autres enfantées par la même ignorance. On a cru généralement & quelques uns soutiennent encor, que lorsqu'on creusa les fondemens de la nouvelle église de *St. Bernard* vers l'an 1678, on trouva le squelette du diable incarné, la teinte de noir enfumé, dont les ossemens étaient encor imbus, paraissait aux héros de cette fable un signe certain de la malédiction du monstre; mais pourquoi *Bernard de Menthon* n'a-t-il pas imité la charité de *Tecla Aimanat* * ?

Pour appuyer le colosse de ces mensonges qui allait tomber en ruine, on supposa qu'on avait trouvé sur la pierre sépulchrale du Géant cette inscription:

HIC JACET MAGUS
NOMINE PROCUS
MINISTER DIABOLI.

Pour se tirer de cet embarras l'Auteur de la dernière vie de *St. Ber-*

* *Dictionnaire des hérésies* l. 1. p. 158. n. 1.

nard dit, que l'incendie de la maison de St. Bernard arrivé la même année, que *Servet* fut brûlé à Geneve, avait consumé tous ces précieux restes. Mais on a oublié, que l'incendie avait précédé de 113 ans la prétendue decouverte des ossements & de l'inscription du forcier *Procius*. Il est aisé de deviner à quelle époque on doit rapporter cette prétendue inscription, elle a été enfantée au milieu des opinions de magie & de forcellerie. (a)

Le Poëte *Saxon*, qui a écrit sur Charles-Magne, semble avoir voulu dire que l'erreur (b) avait non seulement introduit le culte

(a) Le nom de *Procius* signifie galant, cajoleur de filles : il indiquerait d'autres captures, que celles des pèlerins, mais heureusement le désert isolé du Mont-Joux le met à l'abri de cette accusation.

(b) Per montem Jovis, id nomen vetus indidit error.

de *Jou*, & donné ce nom à la montagne, mais encor que cette erreur avait profondément imprimé dans l'esprit des *Vérages* les idées d'une mortelle superstition, dont on pourrait encor trouver une autre origine, en supposant ces songes éclos du cerveau échauffé de *Caligula*, lorsqu'il se fit suivre au travers des alpes par tous les ânes des meüniers. Quoiqu'il en soit de l'époque de cette forcellerie, les idées n'en sont point encor toutes effacées.

On fait que le cruel *Arnaud* <sup>Regi-
nard</sup> mit à feu & à sang tout ce qui ^{Staffer.} se trouvait entre le Mont-Joux & le *Jura*: la famine qui succéda à cette dévastation, fut si affreuse qu'on s'y devorait réciproquement: il persécuta sur le Mont-Joux *Rodolphe* dit le pieux, ravagea le monastère, & contraignit ce Roi de Bourgogne <sup>Her-
man
Con-
tract
ad an.
896.</sup>

de s'aller réfugier dans les tourelles dont on voit encor les vestiges fur les sommets de cette montagne : en fallait-il davantage pour le faire envisager à un peuple porté à la superstition , comme un Géant mal-faisant ?

§. 15.

LIEUX A OBSERVER

SUR LA

ROUTE DE St. MAURICE

A U

St. BERNARD.

St. MAURICE.

SAINTE MAURICE était, du tems de *César*, la Capitale (a) des *Nantuales*, & on l'appellait alors *Tar-*

(a) Différents monumens & plusieurs inscriptions le prouvent.

nate, ce qui en langue Celtique signifie un Château, on le nomma ensuite Agaune, soit à cause de son rocher voisin, ou du Martyre de la Légion Thébéenne. St. Maurice est une petite ville assez jolie pour mériter la préférence sur toutes les autres petites villes du Valais. Elle est adossée au couchant à une haute montagne ; & resserrée au levant par le Rhône. Elle renferme quantité de familles nobles très-anciennes, dont une grande partie s'est éteinte, ou à changé de demeure. La maison de la Tour y a joui de grands droits, & possédait des biens considérables. Le Château de St. Maurice est le siége du Gouverneur que LL. EE. du Valais envoient de deux en deux ans pour régir cette Dynastie.

Monfieur le Résident de France y à choisi son séjour à cause de l'incendie de Sion.

Au dessus du Château on parcourt un grand enfoncement dans le rocher appelé le *Trou des Fées*.

Agaune devint très-célèbre après le martyr de la Légion Thébéenne arrivé sous *Diocletien* & *Maximien* en 303, ou 304 à l'époque des vicinales de *Diocletien*, dont on a trouvé plusieurs médailles qui se conservent au St. Bernard, & qui semblent avoir été fémées là à dessein pour y marquer le passage des Romains; ces médailles portent à l'ordinaire **XX. & VOT.**

Après la destruction de la Légion Thébéenne on avait établi à St. Maurice une espèce d'Hôpital, desservi par des personnes des deux sexes pour y recevoir les pèlerins qui arrivaient de toutes parts pour vénérer les tombeaux de ces martyrs. *Sigismond* Roi de Bourgogne, pour rendre leur culte plus célèbre, y fonda un monastère où il mit 500 Religieux pour y entretenir le chant perpétuel. *St. Avite* Archevêque de Vienne de retour du Concile d'*Epaune*, qui était près d'*Evionax* à demi lieue de St. Maurice, fit la dédicace solennelle

de cette église en 517 assisté par les Prélats ses Suffragans. *Rodolphe I* Roi de Bourgogne s'y fit couronner, ses descendants & sur-tout *Rodolphe III* y ont fait plusieurs séjours, & se sont divertis royalement des revenus, que *Sigismond* y avait appliqués. Les Princes de la maison de Savoie en ont aussi tiré un grand parti jusqu'à *Amedée III* qui a restitué tous les biens & la Prévôté, dont son père *Humbert* s'était emparé, en recommandant aux chanoines d'inscrire dans leurs Diptiquer le nom du ravisseur & de s'en souvenir dans leur *memento*, afin que Dieu daignat lui pardonner ses injustices, & que lui ni les siens ne brûlassent pour cela dans les flammes du purgatoire: *ut ipsi a peccatis, quæ super hac re contraxerant, absolverentur.* Donné à St. Maurice au lieu dit St. Jule, l'an 1143.

voyez
de Ri-
vaz.

888.

Le monastère d'Agaune , un de plus anciens & des plus opulents des Gaules , ne possède plus aujourd'hui que huit bénéfices , & quelques juridictions temporelles , certains biens fonds assez considérables , qu'on trouve tout près sans être obligé , comme autrefois , d'en aller reconnaître d'autres plus éloignés à *Duciac , Asian , Paterne , Senlis &c.*

On peut donc dire de cette Abbaye , ce que le Cardinal de *Richelieu* disait de l'Espagne , qu'elle n'est plus que le cadavre de ce qu'elle était.

Pour l'instruction des voyageurs nous infererons ici quelques inscriptions que nous n'avons pas encore rapportées , & qu'on pourra confronter sur les lieux avec les monumens mêmes.

On trouve à l'église paroissiale de *St. Maurice* indépendamment de l'inscription de *Drusus* celle qui suit :

UNI MARINI.
 V. E. EX DECENA,
 RIO -- HUC AB
 HOSTIBUS - PULSUS.

Autre inscription dont Mr. de Rivaz fait mention.

D. M.
 ANTONII SEVERI NARBONÆ DE
 FUNCTI, QUI VIXIT ANNOS XXV
 MENSES III DIEBUS XXIV ANTONIUS
 SEVERUS PATER INFELIX CORPUS
 DEPORTATUM HIC CONDIDIT.

C'est, dit Mr. de Rivaz, parceque *Tarnate* était un lieu bien fermé par sa nature, & un azile sûr, que les Romains si jaloux des honneurs de la sépulture, en avaient fait le cimetière des illustres personnages qui mouraient dans les Gaules, persuadés, que leurs cendres étaient ici hors de toute insulte. On voit donc par cette inscription, qu'*Antoine Severe*

avait transporté de Narbonne à Tarnate le corps de son fils. Si on fait attention aux deux autres inscriptions, qui sont au clocher de l'Abbaye, & qui font mention des prêtres & prêtresses qui faisaient les obsèques des defuncts à la maniere des Romains sur la fin de Février ; célébrant un anniversaire général , outre d'autres offices particuliers, pour les personnes de considération , on attachera à cette idée de Mr. de Rivaꝝ plus de probabilité.

Si d'un autre côté on remarque que toutes ces inscriptions ne sont propres qu'à la famille *de Severes* ; Il semble, qu'on peut croire , qu'elle avait pris pour azile St. Maurice , & qu'elle avait une vénération particulière pour ce lieu.

Voici les deux autres inscriptions, qui appuyent cette opinion.

M. P A N S I O C O R .

M. F I L I O S E V E R O .

II. VIR. FLAMINI.
IULIA DECUMINA
MARITO.

D. PANSIO. M. FI.
SEVERO ANNO XXXVI.
IU. DECUMINA MATER.
FIL: PIENTISSIMO.

On voit une grosse pierre au clocher de l'Abbaye, qui tombe en écailles, & parait plus ancienne que le roc de *Verossa*, & par là a fait éclipser une inscription, qui doit être regretée par les curieux. On y voit que ces caractères.

II.

I.

O.

On en voit une autre dans le même clocher portant ces caractères :

D. M.

IIINC IVI. RI.
 CVNDIOMN
 BVS IIIONORII S
 VNCTO
 XASSONIA, MB
 IVBO ICO IC
 VONI IARI S.

Les sentimens sur cette inscription sont partagés, je la donne telle qu'on la voit aujourd'hui.

Voici encor une inscription qui se trouve dans les murs d'un jardin.

A P. CÆSA
 CIVI F. AUGUSTE

O. S. XI TRIBUN P O T E S T
 O N T I F M A X
 N A N T U . . . S P A T R O N .

Elle prouve que le Valais était dans ce tems sous la domination Romaine.

On trouve dans la bibliothèque de l'Abbaye de St. Maurice la colonne milliaire , érigée du tems de *Constantin* le jeune , où tous les caractères font effacés.

S. E. V A L.
 I O N O
 A U G
 N T I N I.
 F. C. V A L.
 U B L I C E.

On doit la rétablir d'après celle de Martigny & du Bourg de St. Pierre, il paraît, qu'elle fut transportée de Martigny à St. Maurice.

Avant de terminer cet article, nous parlerons de la devise de la maison de ville de St. Maurice:

S U M
CHRISTIANA AB ANNO 58.

Cette devise paraît d'après l'opinion de la ville fixer l'époque, où l'Évangile a été reçu en Valais. L'église de St. Laurent prouve évidemment par sa construction, qu'elle existe dès le premier siècle.

Le Pont de St. Maurice est remarquable, parcequ'il réunit les deux montagnes, & fait la séparation entre le Valais & le Canton de Berne. Il fut construit par un Evêque de Sion & non par les Romains, comme quelques écrivains l'ont supposé.

En sortant de St. Maurice, on voit au couchant un petit hermitage sur un roc appelé N. D. Dufex. Plus loin la dent du midi, où suivant Mr. Clement le baromètre est à 19 degrés & un quart. Vrolliat, lieu gardé par une Chapelle pour conserver la mémoire du martyre de la Légion Thébéenne. *Epaune* autrefois célèbre par deux Conciles, était situé un peu en deça d'Evionaz vers le couchant, & non à Epinassley qui est un petit hameau écarté de la grande route. *Epaune* était à deux mille pas de Tarnate. Il fut enseveli au VI^e siècle par l'écoulement du mont *Taurus*.

A six mille pas de St. Maurice on trouve la fameuse Pisse-Vache (a) cascade haute de cent pieds. Les voyageurs s'empressent de voir cette chute sur-tout au lever du soleil, parcequ'elle offre alors un double rayon d'Iris.

K 2

(a) Elle découle d'une des plus belles montagnes de l'Helvétie nommée *Salmsi*.

Parvenu au *Trient* on observera un enfoncement considerable dans le rocher : on voit à quelques toises de hauteur le roc rongé par les eaux, & à quelques toises d'élévation de plus un beau bassin formé par la chute des eaux. Ce qui fait présumer, que le *Trient* avait formé autrefois une cascade des plus considerables ; ce qui fonde surtout cette opinion, ce sont les vestiges d'un lac dans la Vallée de *Salvan* & son referrement à son issue.

Ce spectacle frappe d'étonnement, quand on songe, combien il a fallu de siècles pour operer un pareil prodige. Les eaux ont creusé jusqu'au niveau de la Terre cette partie de la montagne, qui a plus de 200 pieds d'élévation.

Salvan, *Salvatum*, désigne avoir été un lieu de fureté ; il est environné de précipices de toutes parts.



MARTIGNY.

Martigny l'*Octodurum* des Celtes. Ce lieu a conservé dans tous les Dialectes son étimologie Gauloise.

Martigny est le centre, où aboutissent toutes les routes qui conduisent en Valais, & se trouve dans le site le plus riant ; il a été regardé par les Romains comme le lieu principal de cette Vallée, & ils y posèrent le premier milliaire ; dont tous les autres dépendaient. (a)

Une position si agréable engagea sans doute les premiers Evêques du Valais à y fixer leur demeure ; & lorsqu'ils en changeaient, ils conservaient toujours la dénomination d'Evêques d'*Octodurum*.

K 3

(a) On y a trouvé différents monuments Romains même des medailles d'or.

Petronius, Préfet du Prétoire, chargé de diviser les Gaules en dix-sept Provinces, separa le Valais de l'Italie, du tems de *Maurice* Evêque de Martigny en 419; il fixa cette ville pour Capitale des alpes Pœnines, pour faire avec la Tarentaise la VII Province Viennoise. A cette époque les Evêques de *Sion* s'arrogèrent quelques droits sur le Valais. Lors que *Gondebaud III* se fut emparé du Valais, de la Maurienne & de la Vallée d'Aoste, le Valais était sous la métropole de Vienne. Cinquante-huit ans après, les Lombards pénétrèrent à Martigny par l'*Ostiolum Montis-Jovis*. Ils portèrent la dévotion en deça des monts. Les Evêques de Martigny contraints d'abandonner une Capitale exposée à tant de brigandages, cherchèrent leur salut dans des lieux plus éloignés. Un Prieur, un Vicaire composent aujourd'hui le chœur de cet ancien Chapitre Episcopal.

La *Batia* par où l'on entre de St. Maurice à Martigny, & qui n'est plus

maintenant qu'un hameau , servait autrefois de rempart pour fermer l'entrée du Château , qui commande avec tant de majesté sur toute la campagne de Martigny , & d'où l'on peut découvrir une grande partie des anciens Châteaux du Valais. *Jules César* trouva grand nombre de ces Châteaux forts sur sa route dans le pais des *Nantuales*.

Pierre de Savoie surnommé le grand , fit élever la tour de ce Château *Bastida* , par vengeance contre les Vallesans , qu'il persécuta dix ans consécutifs. *Landri* Evêque de Sion avait acquis toute la juridiction temporelle de Martigny avec ce Château qui était son accessoire, à savoir du *Seigneur Corbeize des Alinges*, pour le prix de 6000 sols; présent *Berthold* Evêque de Lausanne & Noble *Jacynthe* de Monthey 1313. *Edouard* de Savoie chassé par les Vallesans neut pas de peine à donner les mains à un traité que le Chapitre de Sion & les Magistrats du Va-

lais furent obligés de conclure sur un roc avec le Comte *Vert*. Par ce traité on lui relâcha le Château fort de la *Batia*, la ville, le mandement, le territoire de Martigny, Ardon, Chamofon, & tout ce que l'Eglise de Sion possédait depuis la Morgue jusqu'au Lac: mais comme ce qui est trop violent, n'a pas de durée, les Valléfiens après avoir tué 4000 hommes au Comte *Vert*, reprirent en 1384 par la force ce qu'ils avaient perdu par foiblesse.

1510. *George de Supersaxo*, ennemi du Cardinal Schiner se cantonna dans ce Château pendant six mois, & n'en sortit qu'après y avoir mis le feu. Les curieux qui veulent jouir d'une charmante perspective, ne doivent rien épargner pour gagner cette petite élévation; il n'est rien en effet de plus ravissant, que ce coup d'œil: on voit encor sur

cette côte occidentale deux autres Châteaux, dont il ne reste plus que les ruines. Celui de *St. Jean* situé à l'entrée de la Vallée de la *Comba* & de l'Entremont, était un Fort, dont s'emparaient aussi-tôt & sans peine les Comtes de Savoie, au premier mouvement de guerre. Sa situation pittoresque & les monuments des ravages, dont le Valais a été le théâtre, inspirent une certaine frayeur, & font voir l'ombre de la tyrannie féodale. Les vestiges de l'autre Château sont à demi lieue d'*Octodurum* sur la route d'Entremont, au dessus d'une élévation en forme de pain de sucre, qui commande au Bourg-cart, nommé *Celtique* qui signifie Bourg de la forteresse. Les Seigneurs de la Cour de Chatillon ont possédé long-tems ce poste important, il était regardé comme la barrière de la Vallée Pœnine.

Les Coteaux de Martigny produisent d'excellens vins, celui de la

marque, ainsi appelé, parcequ'il est le nectar du Canton, sent la pierre à fusil.

Il paraît indubitable, que les *Véragres* ne s'étaient pas joints aux Helvétiens dans leur seconde émigration; & qu'ils n'avaient point brûlé leurs villes, puisqu'*Octodurum* Capitale des Véragres était en bon état & bien bâtie l'année après la sortie des Suisses. On peut cependant croire suivant la description que nous en donne *Simler*, qu'ils se laisserent tenter par les charmes de l'Italie.

Galba Lieutenant & parent de *César*, après avoir perdu la bataille d'*Octodurum*, fit parade de 30 mille hommes qui lui restaient, mais il ne tarda pas à s'en repentir ayant été détruit par les Nantuales qu'il venait d'attaquer: on lisait en effet au siècle dernier son nom à *Tarnate* sur un reste de sa pierre sepulchrale.

Inscriptions de Martigny.

IMP. CÆS. FL: VAL. CONSTANTINO. N. 1.
 PIO FEL INVICTO DIVI CONSTANTII,
 PII AUG. FILIO, FOR. CL VAL. BONO.
 REIPUBLICÆ NATO.

N. 2.

IMP. CÆS. VAL. CONSTANTINO.
 P. F. INVICTO AUG. DIVI
 CONSTANTINI. P. AUG.
 FILIO. F. CL VAL. BONO.
 REIPUBLICÆ NATO.

N. 3.

V. M. O P T.
 I C I A U G G.
 F. M A X I M I A.
 I X N A T A.

Cette troisieme inscription
 avant Mr. le Chanoine Murith
 qui l'a copié avec la plus scru-

puleuse exactitude, avait toujours été rapportée ainsi.

V. M. O P.

I C. P. I N V.

F. M A X I M I.

N. 4.

D. D. N. N.

M A X I M I E T C O N S T.

N O B I L. C C.

E. T. M U E T X.

F. C L. V.

N. I I.

La première inscription à l'honneur de *Flavus Valerius ou Constantin* le Grand, peut dater de 308 à 337 de notre ère : c'est sous ce Prince que le christianisme osa se montrer à de-

couvert dans le Valais. Mr. *Besson* nous a donné un *Donatien* ou *Domitien* Evêque à *Foro Caludii*, qui soucrivit au Concile de Rome sous le Pape *Melchades* contre les *Donatistes* au mois d'Octobre 313, ne ferait-ce point l'Evêque à *Foro Claudii* chés les *Centrons*. Je n'ose l'affirmer, dit *Besson*; reserve fort à sa place: car si de ce nom équivoque, on peut inferer, que c'est un Evêque d'un Fore Claudien dans les Vallées Pœnines; le Fore Claude dans le Valais comme le plus connu & le plus fréquenté a droit de le revendiquer sur le Fore des Centrons, dont on ignorait la situation. Les témoignages des colônes érigées à *Constantin*, contemporain de l'Evêque *Domitien*, à *Constantin II* & à *Licinius* semblent fixer le siege de cet Evêque au Fore de Claude, où ces monuments ont été placés.

D'ailleurs le catalogue de l'Abbaye de St. Maurice, qui remplit les lacunes dans la chronologie ordinaire

des Evêques de Valais, nous donne un Evêque d'*Ostodurum* sur la fin du III siecle, cinquante ans avant St. Theodule, qu'on regarde comme le premier. Tandis que *St. Jaques I* passa pour l'Apôtre & le premier Evêque de Centrons vers l'an 490.

La seconde érigée par ordre du Magistrat de Martigny, au même tems, que celle du Bourg de St. Pierre, à l'honneur de Constantin II, doit dater depuis le mois de Juillet 338, époque à la quelle les enfants de Constantin partagerent l'Empire entre eux jusque sur la fin de Mars 341 où Constantin fut tué.

Quoiqu'il soit difficile de rétablir la troisieme inscription, cependant on pourrait la rendre de la maniere suivante d'après celle qu'on a trouvée à Ollon :

IMPERATORI CÆSARI, CAIO,
FLAV. VAL. MAXIMO OPTIMO.

LICINIO LICIANNO PIO
 FELICI INVICTO , FILIA MAXI-
 MIA ANNOS IX. NATA.

L'époque de ce monument aurait été dans ce cas l'avantcoureur de sa mort arrivée en même tems 323.

La quatrieme à l'honneur de *Maximin* & de *Constantin* , qui n'y sont nommés que Nobles Césars, demonstre , qu'elle est antérieure à l'année 308 , où *Galere* fut obligé de les reconnaître tous deux pour Augustes. *Constantin* , qui est ici après *Maximin*, avait cependant été créé Auguste , lorsque *Maximin* n'était encor que César 305. Mais *Galere* tout dévoué à sa créature *Licinius*, ne cherchait qu'à humilier l'un & l'autre , & surtout *Constantin*, à cause des droits, qu'il avait sur la succession de *Maximinien*.

On trouve encor au Bourg de Martigny un pilastre , sur lequel on

voit en bosse les têtes de *Constantin* & de ses enfants.

On ne doit pas passer ici sous silence l'inscription nouvellement trouvée à Martigny dans les ruines de l'ancien *Oedocorum* quelque singulière qu'elle paraisse.

N. 5.

T. CLUD (a) COESAR
AUGUSTE 104.

Le chiffre arabe 104 ne peut se rapporter à aucun tems de Claude.

On a trouvé avec cette inscription qui est sur un grand caveau de thuille, une pièce d'or du même Empereur. Les titres de Claude sont forts courts dans les inscriptions & les médailles.

(a) Les *U* voyelles se trouvent fort souvent dans les inscriptions de ce tems : c'est ainsi en effet, que les *U* sont formés dans l'inscription de Sion à l'honneur d'Auguste & dans plusieurs autres.

On trouve encor des thuilles avec l'inscription SEPLI.

A une lieue à peu-près de Martigny on passe le pont du Dournant, autrement dit de *Brest*, l'un & l'autre de ces noms montrent l'énergie & le laconisme de la langue celtique. Ce pont est la limite du territoire de Martigny & le commencement d'une autre juridiction. Les Princes de Savoie ayant cédé aux Abbés d'Againe la juridiction de Bagnes pour une table d'or de soixante six marcs, s'en reserverent le haut domaine les jours seulement qu'ils feraient en route ou à demeure entre ce pont de Brest, & le Mont-Joux.

Bouvergner n'est qu'un chetif village, devenu depuis quarante ans une annexe paroissiale, les Seigneurs Grossi du Châtelard en Valdigne diocèse d'Aoste possédaient cette juridiction jusqu'en 1582.

A mille pas de là on entre dans une gorge, presqu'entièrement occupée par la Drance, où les rochers font si resserrés & si élevés, qu'on y découvre à peine le ciel. Cette gorge appelée la *Moneia* a des dangers imminents ; on ne tarde pas à s'en convaincre : lorsque les hauteurs sont chargées de neiges, les *avalanches* sont à craindre, le danger n'est pas moins certain, lorsqu'il y a abondance de pluye, ce trajet n'est pas long heureusement.

On arrive ensuite près d'une mine de plomb & d'argent découverte depuis quelques années, & qu'on exploite, dit-on, avec grand succès.

On passe de là à la petite plaine des *Parties* ; on ne peut s'empêcher de gémir, en songeant, qu'on foule aux pieds les cendres de tant de malheureux, qui victimes de leur noire manie, & des opinions absurdes de leurs Juges, y ont subi scandaleusement la peine du feu.

Bagnes, cette paroisse voisine, en tout tems superstitieuse à l'excès, avait donné depuis long-tems l'exemple tragique de cette boucherie.

Salvan avait donné naissance au commencement du XV^e siecle à un particulier fort riche & très-rusé. En fallait-il davantage pour être digne du feu? mais hélas la même chose s'est pratiquée encor en 1730.

Si quelque philosophe avait le courage de donner au public l'histoire de tous ces sortilèges, on verrait les écarts de l'esprit humain; & l'empire de la terreur panique sur la raison. En quittant ce triste théâtre on entre à St. Brancher où l'on voit les débris de l'ancien Château fort des Princes de Savoie, autrefois résidence ordinaire de leurs Châtelains.

Tille-
mond

Le nom de ce Bourg, chef-lieu de l'Entremont vient incontestablement de son premier Patron *St. Pancrace* ou *St. Brancas*, changé ensuite en *St. Brancher*. Tous les lieux qui ont pris leur nom de quelque Patron sans addition, ont perdu celui de leur origine. Ce qui ne peut être arrivé à l'occasion de *St. Brancher* qu'après l'année 304, où ce Patron fut martyrisé à Rome.

St. Brancher était du tems des Comtes de Savoie, le *rendés-vous* de la noblesse. La famille de la *Tour*, branche cadette de celle de *Châtillon* possédait des fiefs considérables dans toutes les Vallées d'Entremont. Son nom subsisté encor au lieu dit la *Tour*, sur le pré de la Foire. Les *De Fabri*, les *Servens*, les *Castellards*, *Du Four*, les *Veteris*, de *Loës*, *Novacella*, *Merostella*, &c. furent longtems à *St. Brancher*.

Le *Fort St. Jean*, n'est qu'une chappelle abandonnée. Le Château fort de *St. Brancher* était autrefois très-considerable : l'Empereur Sigismond y logea avec 800 Cavaliers; & Amedée avec 600 pour aller au Concile de Constance.

Près *St. Brancher* on voit *Etoi* lieu agreable , mais profané par des scenes bisarres , un Evêque y fut détenu captif & criminel : c'était ici le receptacle de tous les forciers de l'Entremont.

ORSIERE.

L'Etimologie *Orsu*, *Orsau*, *Or-ruff* est justifié par l'emplacement de ce Bourg, situé sur la rive des deux *Drances* réunies. *St. Pantaleon* martyrisé en Nicomedie en 303, fut son premier Patron. *St. Ni-*



colas de Myre l'est aujourd'hui. Depuis plusieurs siècles, le nom de ces deux Patrons n'a point changé sa dénomination Gauloise. Les Seigneurs d'*Alinge* autrement dits encore de *Condrey* & du *Châtellards* ont pris nom de cette juridiction. Leur demeure était au *Châtellard*, Château dont il ne reste plus que le nom & les débris. Leur nom tiré de cette Seigneurie a souvent prévalu sur tous ceux de leurs autres juridictions. *Vuillaume* d'*Orsiere*, Chanoine régulier de *St. Bernard* était Chancelier de l'Evêque de *Sion* en 1294. & *Raimond* d'*Orsiere* Chanoine de *Geneve* en 1420.

Les habitants d'*Orsiere* frappés de l'analogie entre *Ours* & *Orsiere*, ont crû avoir le même droit que le Canton de *Berne* de prendre la femelle de cet animal pour enseigne militaire. Ce qui mérite ici l'attention des voyageurs est le cabinet de *Mr. le Curé d'Arblay*, & le spectacle frappant de la Vallée de *Ferréx*

qu'on peut franchir fans peine , on est faifi comme d'une efpece de charme magique de fe trouver fans s'en appercevoir aux pieds des glaciers , & au centre des contrastes les plus étonnans. C'est le chemin le plus court pour aller aux eaux de *Courmayeur* , dont on peut prendre un avant-gout dans une fontaine nouvellement découverte au fommet de cette Vallée.

LYDDES.

LYddes veut dire *milieu* , il est en effet à moitié chemin entre *Ostodurum* & le Mont-Joux. C'est la plus belle & la plus fertile paroisse de l'Entremont.

Ses premiers habitants s'étant défait de leur ancien Patron *St. Etienne* , prirent à sa place *St. George* , à

cause qu'il souffrit le martyr dans une ville du même nom, & dressèrent un autel à son honneur avec cette devise :

DECOLANT LYDIS, QUEM PIA
LYDDA COLIT.

Le cabinet d'histoire naturelle & de médailles de Mr. Murith Curé de Lyddes mérite l'attention des curieux.

BOURG St. PIERRE.

Cet endroit est au 24^{me} milliaire à commencer par le N° 1 du *Forum Claudii Vallensium*. Les Romains qui comptaient douze mille pas d'*Octodurum* à *Tarnate*, devaient en compter 24 mille d'*Octodurum* au Bourg de *Mont-Joux* ; c'est tout ce que pouvait faire, dit *Vegele*, en

5 lieuës l'armée par une marche forcée. (a) La même distance se trouve aussi entre les deux Bourgs de Mont-Joux. Il fallait, ou que les Romains eussent fait halte au St. Bernard, comme les Carthaginois, ou que ces deux Bourgs aient servi de séjour & non de simples stations romaines.

Le numero *in summo Pœnino* est mal copié des cartes d'*Antonin* & de *Peutinger*, ce doit être N° 35, ou 36.

Le pont *St. Charles* a toujours porté le nom de l'Empereur *Charles-Magne* qui le fit vouter en arcade, on en voit encor les fondemens sur le roc.

On voit une maison bâtie en 1450 avec le blason de l'Evêque du tems, & les principaux seigneurs

L 5°

(a) Joseph de bello Judaico, & Ciceron font mention de l'embarras d'une armée romaine.

du Val-d'Aoste ; les 12 mois avec leurs attributs ; la moleffe couchée sur un lit de plume ; les armes de Savoie & la devise *Fert.*

A peu de distance de ce pont on trouve une cataracte qui étourdit par le fracas de sa chute ; & un peu plus loin une autre nommée *Challet*, dont les eaux sont tellement battues entre les rocs, qu'elles ne paraissent qu'un brouillard épais.

Vélan, Mont du soleil, est un des monts le plus élevés du Valais ; Mr. le *Chanoine Murith* est le premier téméraire qui osa franchir cette pointe, aussi parvenu à son extrémité fit-il vœu de ne jamais tenter pareille entreprise.

Les montagnards appellent généralement tous les glaciers *Truinos*. On doit être surpris, que les savans voyageurs dans nos montagnes ne se soient jamais informés, comment nos Gaulois modernes appelaient

les glaciers en Valais. Sur les bords de ce *Truinos*, où le soleil ne se montre qu'un instant en profil, on trouve cependant la *Stœbelina Bartisia Lanterinum alpinum*, *viola Calcarrata* &c.

On a trouvé aussi au torrent de la Truie dans un lieu qui est au niveau de la montagne de *Vassorey*, & où il ne vient pas même aujourd'hui le moindre arbrisseau, un tronc de sapin avec toutes ses racines, il a sans doute été entraîné par les eaux, on laisse aux philosophes le soin d'expliquer une aussi grande décadence de la Nature.

A côté du pont *St-Charles* s'éleve un mont cubique, sur lequel était placé le fameux château dont parle *Simler*. C'était une forteresse des plus imposantes des Princes de Savoie, & probablement la résidence des Seigneurs de *Quart*; qui à leurs nombreuses juridictions joignaient encor celle du Bourg *St Pierre* & de la Châtellerie de l'Entremont.

Ils y tenaient leurs plaids, & ceux qui y étaient cités, étaient obligés de s'y rendre en épée, ce château a donné son nom à la Drance de la *Vassorey*. On dirait que la nature a posé ce mont au milieu de la vallée pour être le boulevard des habitants de St. Pierre contre les foudres de Jupiter & les ouragans de Mont-Joux.

L'eau du Bourg passait autrefois par la *Condemine*, on en voit encor des marques frappantes; elle longeait ensuite le Prieuré, comme on peut le voir sur le roc, & allait finalement creuser l'abîme qu'elle occupe aujourd'hui. Un particulier vient d'y construire un moulin. Le fond de cet abîme a plus de 200 pieds de profondeur: Les canaux pratiqués dans le roc offrent un passage qui présente à la vue des horreurs, qui ont été cachées jusqu'ici: cette situation est des plus pytoresques: on voit toutes les ondulations & les progrès graduels, que ce torrent a fait dans tous les siècles.

Sarraire, *Sarrat*, à quelques pas de ce château, est un défilé étroit & ferré, tel que son étimologie l'annonce; c'était un fort, comme le marque la carte du Valais tracée par Mr. *Lambien*, fermé par une porte & des murs. Avant que ce roc fut ouvert, on passait la Drance au bas du château de Quart, où l'on remarque encor aujourd'hui les vestiges d'un chemin romain.

En quittant *St. Pierre* on arrive après un trajet de deux heures & un quart, au petit hôpital, qui n'est qu'une voute souterraine, où se retirent les passants en hyver pour se mettre un instant à l'abri du froid, & de la tempête, à côté se trouve le caveau dans lequel on jette les cadavres qu'on trouve sur la montagne. Ce cimétiere à découvert ne paraît être établi là, que depuis qu'on a négligé celui qui était au bas de *Baraffon*.

Ceux qui entendent siffler la marmote, répètent ce que Mr. de

Buffon nous en a dit , il est vrai , que les vieilles marmotes ont toujours le croupion pellié ; ce n'est pas pour avoir servi de charrette aux plus jeunes , mais pour avoir frotté plus souvent le croupion contre les parois de leurs tanières ; celui, qui a enseigné à l'oiseau à faire son nid, a aussi appris à la marmote à corder son fagot, & à le porter par bouchées artistement liées jusque dans son retranchement.

Au bas du passage appelé la *Combe* , on voit le reste d'un logement assez ample, ouvrage des Romains. Le vestibule de ce bâtiment est taillé dans le roc , & les marches en sont encor plus que saillantes. Les fondements & le rez de chaussée sont jonchés de briques & de carreaux , on y a trouvé un petit four domestique à cuire du pain , des médailles romaines & quantité d'ustenciles de ménage. Au bas de ce monument rasé on voit un fond de cimetière avec un reste de mu-

railles qui renfermaient des ossements, dont les corps paraissent avoir tous été enterrés la tête tournée vers l'occident, au dessus de cette place, à quelques distance du torrent, qui descend du Mont-mor, là précisément où les degrés sont taillés dans la pierre, & à gauche de la route actuelle, on remarque un petit canal pratiqué dans le roc, & qui servait de vehicule à l'eau destinée à l'usage de cet établissement. (a)

Le baromètre est au Bourg St. Pierre à 23 pouces.

La taxe pour se faire conduire à cheval du Bourg St. Pierre au grand St. Bernard est de 155 batz ou 370 sols de Savoie.

(a) A égale distance du plan de Jupiter on trouve sur les terres d'Aoste un pareil établissement appelé aujourd'hui *l'hôpital*.

Inscriptions du Bourg St. Pierre.

IMP: C. A. E. VAL. CONSTANTINO.
 P. F. INVICTO AUG DIVI.
 CONSTANTINI AUG, FILIO BONO.
 REIPUBLICÆ NATO.

F. CL. VAL,

XXIII.

Mr. Briguet a rapporté l'inscription suivante :

Ismaëlitæ cohors, Rhodani cum
 sparsa per Agros,

Igne, fame & ferro sæviret
 tempore longo,

Vertit in hanc vallem Pœni-
 nam Messio falcem.

Hugo Præsul Genevæ Xpti.
 post ductus amore,

Stru-

Struxerat hoc Templum
 Petri sub honore sa-
 cratum :

Omnipotens illi reddat
 mercede perenni.

In VI decima Domus
 hæc dicata Calenda

Solis in octobrem C. V. F.
 iter Ascensio Mensem.

Elle est une preuve surabon-
 dante de l'étimologie de *Pænit.*

On voit à la porte de l'église
 du Bourg de St. Pierre les restes
 d'une vieille inscription sur une
 pierre.




 S U C C E S S I O N
 C H R O N O L O G I Q U E
 D E S
 P R E V O T S
 D E
 S t . B E R N A R D .


Nous n'avons aucun renseignement positif sur l'origine de cette maison ; on fait seulement , que *Herman* ou *Harman* en 851. Aumônier de Mont-Joux fut, selon le cartulaire de l'église de Lausanne , créé Evêque de ce diocèse le 6 Mars 851. Si le monastère a été fondé sous le regne de *Charles-Magne* , on ne peut douter , qu'*Herman* ne fut Régulier , & qu'il ne résida à *Etoi* ou à *Roche* , qui sont des très - anciennes propriétés du monastère. Vers 890 l'hôpital fut dévasté par *Arnaud* compé-

titeur de *Rodolphe*, qui en détruisit tous les monuments, & n'y laissa que la facilité aux brigands de rançonner les voyageurs. En effet l'histoire ne nous apprend plus rien de certain sur cet objet, jusqu'à *Bernard de Menthon*, qui fut le premier Prévôt du nouveau monastère vers l'an 1040.

II.

Richard de la Valdifiere. 1090.

III.

Uldric, Uldrin, Vadelric, reçut au St. Bernard le Pape Eugène III, qui lui accorda une bulle de protection en 1146, & confirma les donations faites au dit Prévôt par la maison de *Carinthie* (a). *Amedée de Mau-*

M 2

(a) Ces donations sont la maison de Dieu, la maison de St. Nicolas & de St. Bernard, l'hôpital de Quercu.

rienne lui confirma le droit d'échâte.

IV.

1171. *Guige*, il en est fait mention dans un acte, qui se trouve aux archives de la Cathédrale d'Aoste, c'est peut-être le furnom du suivant :

V.

1177. *Vuillaume* ou *Guillaume*.

VI.

1183. *Pierre de Lesel, Lausel*, obtint en 1189 la donation des bois & des pacquiers de Feréx
 1186. par *Thomas I*, qui la lui confirma en 1191 & 1193 & 1206, il obtint de *Henri VI* le diplôme de protection, & d'*Innocent III* les
 1198. indulgences à perpétuité pour les bienfacteurs de l'hôpital. La même année *Gunterus* Abbé de St. Maurice fut établi, par le Pape, conservateur des droits du Mont-Joux,

VII.

Valcher foutint l'investiture ^{1206.}
des bénéfices contre les Evêques
d'Aoste & Tarentaise.

VIII.

Guide, ou Vide de Allion, ob- ^{1219.}
tint du Chancelier *Covedo* de Sa-
voie l'exemption de tout droit ^{221.}
de scau, il acquit plusieurs ru-
raux avec la chapelle de St.
Michel du château de Sion.

IX.

Pierre II, dit du Pertuis, ^{1225.}
après avoir obligé les religieux
bénéficiers de la Lombardie à
paier des pensions annuelles à
l'hôpital, acquit de *Henri d'A-*
linge la dîme de St. Brancher,
Fornex, Bronel & Champ-
boudin, il acheta du Chantre ^{1236.}
de la Cathédrale de Sion la
maison de St. Théodore jus- ^{1234.}

qu'aux ramparts pour 24 livres. Il obtint la confirmation du droit d'échôte, droit souvent approuvé & reconnu par le souverain Etat de Valais, que le Comiffaire *Beroldi* restrint, (excepto auro,) sans avoir appelé les Chanoines de Mont-Joux, & sans connoître leurs titres, *Gregoire IX* confirma tous les privileges, & mit sous la protection tous les biens du monastère 1231.

X.

1237. *Arnould*, on ne trouve que la lettre initiale de ce nom, A. très-humble serviteur des pauvres de *Mont-Joux*.

XI.

1241. *Falco*, *Faucon*, *Falc*, transigea avec l'Evêque de Sion au sujet des bénéfices & la correction des bénéficiers. En effet il porta une sentence juri-

dique contre *Burvie* font religieux, Prieur de Beria, qui distrait par différentes passions, n'avait ni le tems de dire son office, ni une véritable volonté de s'avancer aux Ordres sacrés. *Amedée IV* confirma toutes les donations faites par ses prédécesseurs, il passa le St. Bernard avec *Pierre* son frère, qui laissa l'aumusse de Prévôt d'Aoste pour prendre les armes contre le Comte & le Duc *Allemande Cophinguen*, qu'il vainquit à Chillon, & contre les Vallefiens qu'il harcela pendant 10 années.

XII.

Girolde de la Sale fit une convention pour une dîme à Courmayeur. ^{1253.}

XIII.

Martin, dit l'œconome, ^{1280.} accrût considérablement les fonds

du monastère : rien de plus juste ; il s'attachait à différentes branches d'économie ; jusqu'à recevoir la donation de corps & de biens de deux personnes mariées ; transigea avec l'Evêque de Lausanne au sujet de la Cure de Joigny , qui fut jugée à perpétuité régulière. Le Pape lui accorda la fameuse Bulle, où sont marqués tous les biens & bénéfices, que possédait alors l'hôpital de Mont-Joux.

En voici le Catalogue.

DANS LE
DIOCESE DE SION.



1. **L**E monastère , & le lieu , où est situé le monastère avec ses dépendances & sa juridiction temporelle.
2. L'église de St. Pierre Mont-Joux avec ses dépendances.

3. L'église de St. George de Lydde avec &c. &c.
4. L'église de St. Nicolas d'Orfierre avec &c. &c.
5. L'église de St. Etienne de St. Brancher avec &c. &c.
6. L'église de Ste Marie Martigny.
7. La maison de Sion avec &c. &c.
8. La chapelle de St. Michel de la Tour de Sion avec &c. &c.
9. L'église de St. Pierre de Lens &c.
10. L'église d'Ailloz avec &c. &c.
11. La chapelle & la grange de Roche &c. &c.
12. L'église de Noville avec &c.
13. L'église de St. Hypolite de Vouvri &c.
14. L'église de Ste Marie de Beaumont &c.

**DANS LE DIOCESE DE
LAUSANNE.**

15. L'hôpital de Vevey avec &c.
16. L'église de Sept Sales avec &c.

-
17. L'église, la chapelle & la ferme de Mont-Prévère avec sa juridiction temporelle.
 18. Les hôpitaux de Medun & de Fribourg avec leurs terres & possessions.
 19. L'église de Favergni &c.
 20. L'église d'Avril &c.
 21. L'hospice de Dettens &c.
 22. L'hospice de la foret &c.
 23. L'hôpital & la chapelle de St. Jean de Laufanne.
 24. La maison de campagne d'Etoi, l'église de St. Nicolas du dit lieu avec ses chapelles & ses juridictions &c.
 25. L'église de Beria &c.
 26. L'église de la Sara &c.
 27. L'hôpital de Lator près de Cogni & sa juridiction temporelle.

DANS LE DIOCESE DE
BALE.

28. L'église de Ferrette avec ses chapelles dépendantes.

**DANS LE DIOCESE DE
GENEVE.**

- 29. L'église de St. M. de Meillerée & ses juridictions &c.
- 30. L'église de Marins &c.
- 31. La grange de Vigni &c.
- 32. L'église de St. Michel de Tholens & sa juridiction.
- 33. L'église de St. Germain avec sa juridiction.
- 34. L'église de Nove avec sa juridiction.
- 35. La juridiction de Concise.
- 36. La loge de Rumili &c.
- 37. L'église de St. Loup de Verfoie &c.

**DANS LE DIOCESE
D'AOSTE.**

- 38. La prébende Canoniale & Cathédrale.
- 39. Le Prieuré de St. Benni &c.
- 40. Le Prieuré de St. Jaquême &c.
- 41. La vigne de Bibian &c.
- 42. La vigne de Reppoz &c.

-
43. La grange & la juridiction de
St. Oïen &c.
44. L'église de St. George de Polen &c.
45. L'hôpital de Châtillon &c,
46. L'église de St. Remi &c.
47. L'église de St. Oïen.
48. L'église d'Etrouble &c.

DANS LE DIOCESE
D'YVREE.

49. L'église de St. Michel de Cor-
feria &c.
50. L'église de St. Martin de Peruse.
51. L'église de St. Etienne du mont
de Grimoldens &c.
52. L'église du St. Sauveur du bourg
Mafin &c.

DANS LE DIOCESE DE
TURIN.

53. L'église de St. Bernard *extra mu-
ros* &c.
54. L'église de St. Martin de Ciriaco.

55. Les cens annuels , que doivent
les frères humiliés de Chivaz.
56. L'église de Chivaz.

DANS LE DIOCESE DE
VERCEIL.

57. L'église de St. Second &c.
58. Les cens annuels , que doit l'Ab-
bé & le Couvent de St. André
de Verceil.
59. La chapelle de St. Germain.

DANS LE DIOCESE DE
NOVARE.

60. L'église de SS. Jacques & Phi-
lippe.

DANS LE DIOCESE DE
MESSINE.

61. L'église de St. Pierre , ses cha-
pelles &c. &c.

DANS LE DIOCESE DE
BESANCON.

- 62. La loge de Befançon &c.
- 63. La loge d'Arelens &c.
- 64. La ferme de St. Pharel &c.
- 65. L'hôpital de Salin &c.

DANS LE DIOCESE DE
LANGRE.

- 66. L'hôpital de la Vallée de Sen-
fon &c.
- 67. La grange & la vigne de Pratet &c.
- 68. L'hôpital de Vori &c.
- 69. La loge près de Baz sur Sone &c.

DANS LE DIOCESE
D'AUTUN.

- 70. La loge de St. Bernard sur le
Mont-Real &c.
- 71. La prébende dans l'église des
Ospeffes.

DANS LE DIOCESE DE
TROIE.

72. L'hôpital & Prieuré de St. Bernard avec ses granges &c.
73. L'hôpital Domus Dei de Lezonia &c. près de Reines.
74. L'hôpital *Demeritum* &c.
75. La grange de la Folia dans le diocèse de Rheims.
76. L'hôpital de St. B. d'Apogniac diocèse d'Anvers.
77. L'église & la ferme de Branches, sa juridiction en Angleterre.
78. Le château Cornu avec les chapelles, juridictions & dîmes &c.
79. L'hospice de Sotana &c.
Les bénéfices de Tarantaise & de Lombardie ne sont point mentionnés.

XIV.

Jean Guillaume de Duin, Dug- 1310.
ni, Prieur d'Etoi, Prévôt capi-

tulairement élu achetta la maison de campagne d'*Ecannar* avec ses dépendances de *Pierre de la Tour* de Contai : il acquit plusieurs fiefs & censés pour 1040 livres. Il fut conclu dans le chapitre, qu'il assembla à Roche l'année de son élection, qu'aucun bénéficiaire ne pourrait hypothéquer les biens de son administration au de là de 2 marcs d'argent sous peine de privation du bénéfice.

XV.

1321. *Guillaume Perleti, Perreti, de Thaura ou Thora* (a) reçut d'*Edouard* de Savoie la juridiction
 1324. sur *Lugrin, Montagni & Tolon*.

Edouard, après avoir donné des ordres pour maintenir les

(a) Ainsi appelé d'un bourg au dessus de Sarro, qui fut comblé dans le 16 siècle. La maison de *Duin* & celle de *Thora* étaient des plus illustres.

chanoines de Mont-Joux dans leurs droits, fonda 2 anniversaires sous le cens de 10 florins annuels, que les Gouverneurs de St. Maurice paient aujourd'hui au Procureur du St. Bernard.

XVI.

Guillaume Rodolphe de Pis, ou ^{1333.}
de Billens (a), fut élu capitulairement aussitôt après la mort de son prédécesseur. Il assembla ¹³⁶⁰
un chapitre à Meillerée, où il fut décrété, que ce Prieuré ferait à perpétuité le lieu des sessions capitulaires, aux quelles se rendraient tous les chanoines bénéficiers & non bénéficiers, qui se trouveraient intéressés à s'y rencontrer. Il s'obligea de soutenir à ses frais toutes les

N

(a) A cause qu'il portait deux noms, on a eu tort d'en faire deux personnes. il était de l'illustre famille d'Humbert Evêque de Sion.

dépences pour les tenues capitulaires, à condition cependant, qu'on lui paierait annuellement 36 livres, dont répondraient le Chapitre & les Prieurs de sept Sales & de Salins, & sous la réserve encore de son droit de spoliation à la mort des bénéficiers. Il fut choisi par Amadée V pour arbitre dans la difficulté qu'il avait avec *Tavel* Evêque de Sion. Il est étonnant, que les Prévôts du St. Bernard, qui avoient tous prêté serment à l'Evêque de Sion, ne se soient jamais rencontrés, que dans les assemblés, où l'on ne s'occupait qu'à leur donner les plus vives atteintes.

Le Jubilé de 1343, qui entraîna plus de cent mille pèlerins à Rome, fit gagner aux hospitaliers de Mont-Joux les principaux fruits de l'indulgence pontificale, en exerçant l'hospitalité la plus dispendieuse.

XVII.

Aimon de Séchal, Secalci, Si- 1374.
calci (a), Prieur du St. Bernard,
 fut capitulairement élu le 10 du
 mois d'Août à Meillerée par 43
 chanoines. Ce Prévôt portait le
 titre de Patriarche de Jérusa-
 lem, titre, qu'il mérita dans sa
 croisade contre les Turcs pour
 la défense des Armeniens 1371;
 il laissa en mémoire une croix
 de Patriarche & plusieurs reli-
 ques au trésor de Mont-Joux.
 Il fut fait Archevêque de Ta-
 rantaise en 1397, † 1404. Dans
 ce tems les Cénobites du Mont-
 Joux avaient la protection des
 Papes : Clement VII leur ac-
 corda l'union & l'incorporation
 de l'église des Alinges & de
 tous ses revenus avec le Prieuré

N 2

(a) Fils de Jean de Sechal Seigneur de Buis.

de *Miseriac* dans le diocèse de Grenoble , il donna une Bulle dattée de *Biterle*, diocèse d'*Avignon* pour affurer la tranquillité aux quêteurs du Mont-Joux. & ordonna, que tous legs & autres donations faites en faveur de l'hôpitalité seraient fidèlement exécutées. A la vérité ce Pape avait de pressents motifs pour recommander la charité, mais enfin *Urbin V* son compétiteur, qui s'amufait à donner la question à Rome aux Cardinaux, fut encore très-porté pour les religieux de Mont-Joux.

XVIII

1393. *Hugue d'Arfi*, des *Arces*, de l'*Arc*, de *Arceis*, fit plusieurs acquis en faveur du monastère, il assambla un chapitre à *Evian* en 1402; & un autre à *Meillerée* 1413. Il accrut beaucoup les revenus de sa menſe, en se réservant la plus-part des produits

des quêtes. Il obtint du Pape *Jean XXIII* la bulle d'exemption des Evêques diocésains, elle fut en vigueur pendant 5 ans, mais elle occasionna tant de troubles & de désordres, que *Hugue d'Arfi*, hors d'état d'y porter remède, abandonna la prévôté en faveur de *Jean d'Arfi* son parent.

XIX.

Jean d'Arfi, confirmé par *Mar-* 1417.
tin V, reçut du Cardinal *Ala-*
mand (a), délégué dans les Gau-
les, la chapelle de SS. Pierre
& Paul de Tonon.

André, Archevêque de Callocen-
se en Hongrie, administrateur
de l'église de Sion, Oggier d'Ao-

N 3

(a) Cardinal fils du Seigneur de Montgeffon
était Chanoine, Comte de Lion, Evêque de Magde-
lone, puis Archevêque d'Arles.

ste , Théobald de Befançon , Guillaume de Laufanne , Almon de Grenoble , Amedée de Maurienne s'élevèrent contre la bulle d'exemption. *Martin V* cassa enfin cette bulle , & l'Etat du Valais regla le formulaire du ferment , que les Prévôts étrangers prêtaient à l'Evêque de Sion , pour que tous fussent dans une juste subordination. Ce Prévôt assista aux conférences, qu'*Amedée VIII* eut avec le Prince d'Orange & l'Evêque de Sion , termina les differents , que ce Duc avait avec les Vallésiens & Bernois : en reconnaissance Amedée le fit Archevêque de Tarentaise en 1438, Cardinal 1444 † 1454.

XX.

1438. *Jean de Grolée* était Chantre & Comte de Lion , & le premier Prévôt Commandataire par provision du St. Siege. Il

administra l'église de Geneve pour Felix V. Il fut député de ^{1444.} part le Concile de Bâle & de Louis de Savoie à l'assemblée de Lion ; c'est là, où il trouva son tombeau.

XXI.

Jean Solacii, Prieur claustral ^{1459.} & du Bourg de St. Pierre, élu Prévôt par 20 Capitulants, suivant la nouvelle reforme. Il fut en litige pour la Prévôté avec *François* de Savoie, nommé Prévôt Commandataire fitôt né. *Jean* ceda la Prévôté entre les mains du Pape, qui lui adjugea *ob excellens illius meritum* 300 florins pour sa cession spontanée, & 89 de pension annuelle, que lui donnait par quartiers son successeur sous peine d'excommunication & de privation du bénéfice.

XXII.

1465. *François Philibert* de Savoie
 fils de Louis Duc de Savoie ,
 Abbé de St. Afarde , d'Abon-
 dance , de St. André de Ver-
 ceil, Protonotaire Apostolique ,
 Administrateur de l'église de
 Geneve , Archevêque d'Auch
 second Prévôt Commandataire.

François était trop occupé à
 retirer le revenus de ses béné-
 fices , pour qu'il ait eut le tems
 de penler à leur gouvernement.
 Les plaintes des Chanoines Clau-
 straux engagerent le Pape à lui
 donner un inspecteur en la per-
 sonne d'un Abbé d'Agaune. Il
 mourut le 6. Octobre, 1490.

XXIII.

1490. *Philibert de Schaffordone* , no-
 ble Savoiard , Prieur de Ver-
 ceil & de Martigny, Docteur en
 droit fut élu trois jours après la

mort du précédant : il n'eut ni la force de se défendre avec de l'argent, ni le bonheur de *Solace* d'obtenir des bulles & une pension, il fut obligé de céder la Prévôté au suivant.

XXIV.

Louis de Savoie Prévôt Com-¹⁴⁹⁰
mandataire (a)

*Dictio-
naire
porta-
tif.*

XXV.

Philippe de Savoie, frère du ¹⁴⁹⁴
précédent, Evêque de Geneve,
fit administrer la Prévôté par
Jean Oriolus de la Foret, il fut

(a) Il ne doit pas être confondu avec le fameux *Louis* Evêque de Geneve, qui fut battu par les Vallesiens en 1475. Celui-ci mourut à Turin en 1482. 7 ans avant la mort de François, à qui conséquemment il ne pouvait succéder, notre Prévôt était fils de *Philippe sans terre*, Seigneur de Bresse, ensuite Duc de Savoie sous le nom de *Philippe II* & de *Claudine* de Bretagne. Il mourut Religieux à Haute combe en 1502.

fait Prévôt à l'âge de 7 ans ; ennuyé de son état il quitta ses bénéfices pour épouser Charlotte de Longueville en 1528.

XXVI.

1512. *Jean Oriolus de Foresta*, Prieur de Nantua, Abbé de Paierne, Doyen de la chapelle de Chamberi, Conseiller du Duc de Savoie, Protonotaire Apostolique, Chanoine & Chantre de Vienne, Evêque de Nice &c. fut confirmé par Jule II Prévôt du Mont-Joux.
1535. *Adrien*, Evêque de Sion, étant venu au St. Bernard par dévotion, les chanoines s'en faisaient ombrage par rapport à leur exemption, il déclara par écrit, qu'il ne voulait, ni qu'il pût y préjudicier. *Jordan* en fit de même.
- 1551.

XXVII.

Benoit Orioli de la Foret 7^{me} 1552^e
 Commandataire. A cette époque *Calvin* fait quelques tentatives en Aoste, & le quartier qui adopta ses leçons, porte encore aujourd'hui le nom de *Rue de Mal-Conseil*.

XXVIII.

René Tollen, noble Valdotin, 1563.
 clair séculier, dernier Prévôt Commandataire, fit crier le Ciel & la terre contre son despotisme, toute l'autorité des Ducs de Savoie, la sagesse du St. Père, les peines des Nonces & de l'Evêque de Sion ne purent mettre fin à des maux, qui ne faisaient que se multiplier. On ne put rien obtenir de lui, & il obtenait tout ce qu'il voulait, des Ducs de Savoie & du Pape; d'où est venu le proverbe *Tollentus omnia tollens*. Il

conserva le droit de quêter au Concile de Trente, mais tout est dévoré par ce Prévôt, le Chapitre est obligé de le forcer à rendre les calices & toute l'argenterie qu'il avait caché à Bibian. Le Duc de Savoie se vit obligé de faire retirer les revenus de la Prévôté par le Cellerier : " l'état de la maison
 „ est si déplorable, dit ce Prin-
 „ ce, qu'il est en danger de
 „ sa totale ruine au très-grand
 „ préjudice de notre service par
 „ rapport au passage, qui est
 „ maintenu par le moyen de
 „ l'hôpital 1584.

XXIX.

1587. *André Tillier*, noble Valdô-
 tin, Chanoine de St. Ours, &
 premier Prévôt nommé par la
 voie de la coadjutorie, fut con-
 firmé par Sixte V. On le blamait
 en particulier d'avoir aliéné
 des bénéfices, des dîmes, des

biens considérables, & de s'être approprié une majeure partie de ces rentes, il fut poursuivi par le Procureur Fiscal de Savoie & l'Evêque de Sion, & condamné tour-à-tour & par le Nonce de Lucerne & celui de Turin. Enfin le Parlement de Chamberi lui fit prendre les arrêts, & celui de Turin le mit en prison. Cependant Tillier malgré les fautes, auxquelles il était sujet plutôt par la nécessité des tems critiques, que par un vice de son cœur, passera toujours pour un grand homme, qui a su adroitement se prêter aux circonstances épineuses, où se trouvaient les affaires de la misérable Prévôté, il a soutenu & rétabli les droits ruinés ou perdus. Il soutint contre l'Evêque de Sion l'exemption des annates, & fut si affairé, qu'il ne fit vœu qu'à l'onzième année de sa Prévôté. Il se donna un successeur selon les

vuës de la Cour de Turin, & mourut le 10 Septembre 1611.

Outre les raisons de politique les Seigneurs de Fribourg avaiẽt des grands ſujets de ſe plaindre, & ne voulurent plus reconnoître dans leurs bénéfices des chanoines Savoiards, qui avoient abandonné leurs cures en tems de peſte. L'infcription de Favergni ſemble autorifer cette aſſertion.

Hoc opus fieri fecit V. Fr. Frat. Monot. Auguſtinianus in defunctorum memoriam 1567.

XXX.

1611. *Roland Viot*, Valdotin, confirmé Coadjuteur par Jule IV, promettoit à la Congrégation des jours heureux dans ſes commencemens. Lorſque tout à coup, emporté par l'amour des richelles, préférant ſa menſe pri-

vée au bonheur de la Congrégation, il devint l'anathème de tout le monde, les foudres du Vatican frapperent sans cesse sur lui, *Viot* en fut étourdi à la vérité, mais il n'en devint pas plus raisonnable. Le triste sort du monastère sous ce Pré-vôt obligea Farnese Nonce Apostolique auprès des Suisses à s'y rendre, où il fut convaincu, que les maux qu'on lui avait dépeints de loin, n'étaient rien en comparaison de ce qu'il voyait sous ses yeux, il avait aliéné pour 18 mille écus des biens. Enfin il alla rendre ses comptes dans l'éternité en 1644 le 6 Aoust.

Il fut auteur d'une vie de St. Bernard remplie des faits apocriphes. Quelquesuns! pour son *Miroir de toute sainteté*, & ses maximes de la vie devôte l'ont appelé le devôt *Viot*.

Jost Evêque de Sion en 1630 resta 4 mois en solitude au St. Bernard, & dans l'absence du Prévôt il reçut les vœux de plusieurs Novices, qui instruits ensuite de leur nullité, accrocherent leurs habits, & rentrent dans le siecle.

XXXI.

1644. *Michel Perinod*, prêtre séculier de la paroisse d'Entroz reconnu Coadjuteur dans le chapitre tenu à Bibian, jeune homme d'un très-rare mérite, qui fut se reconcilier l'amour de tous ses religieux, mériter l'estime de tous ses Souverains : il était bien vû du Nonce & chéri de l'Evêque de Sion. Après la mort l'Evêque de Sion donne ses ordres pour élire un Prévôt selon les statuts & les privilèges de la maison, mais ses précautions furent inutiles.

XXXII.

Ours Arnold Ch. de St. Bernard, Prieur de tous les Prieurés de cette maison, Vicaire général de la part du Nonce, fut élu Prévôt Ephémère dans le Chapitre ¹⁶⁴⁶ qu'il assembla le 6 Juin 1646, où s'y trouva de la part de la République de Valais, Gaspar Stockalper Gouverneur de St. Maurice, & Nicolas de Quartery, expressement députés avec ordre de veiller à la liberté de l'élection, d'en écarter les obstacles, & de résister à toutes forces, en cas qu'on voulut donner la moindre atteinte aux droits du monastère: mais les Vallesiens s'apperçurent d'abord, que l'élection avait été long-tems tramée avant le chapitre, & ne remarquerent dans celui-ci que cabale. *Ours* y fut donc élu; mais son élection ne fut pas agréable à la Cour de

Turin, dès qu'elle eut appris, que d'autres qu'elle s'en étaient mêlés. Le sujet de ce mécontentement éclata par la lettre de la Duchesse Christine, adressée au Chapitre, par laquelle elle se plaint de ce qu'on a empêché à Rome l'exécution des bulles d'Arnold, & déclare : “ qu'elle
” ne peut & ne veut, qu'il soit
” Prévôt, si non à la seule nomination de S. A. R. autrement elle n'en pourrait du moins, que de faire réduire sous sequestre les revenus de la maison qui sont rière ses états, & nommer un autre Prévôt --- & qu'elle continuerait à la dite nomination déjà faite, pourvû que le V. Chapitre écrivit deux lettres, une à Madame Royale, & l'autre au Nonce de Turin, par laquelle il déclara, que le dit Arnold soit fait & constitué Prévôt ensuite de la seule nomination de Madame Royale.

La réponse du Chapitre ne pouvait être disparate aux intentions de Madame Royale, puisque tous les membres, qui le composaient, étaient ou des sujets déterminés à tout sacrifier pour leur Prince, ou des misérables Suisses hors de chez eux, sans liberté & sans force, saisis par la crainte du sequestre, & plus encor par l'indignation de S. A. R.

Enfin cet *Ours* est décrié par son ambition & sa simonie, on l'accuse d'augmenter sa mensure: dans le monastère ne se trouvait plus que deux Claustraux pour 10 déserteurs, que son avarice avait fait apostasier, il prenait tout à lui comme le lion de la fable même la portion des pauvres en s'appropriant toutes les quêtes d'Allemagne: il déchirait les pauvres qui se présentaient: on lui dit à lui-même, que lui seul avait

plus fait de mal en 3 ans, que ses prédécesseurs en 200. Le Chapitre commence par précaution à lui enlever les sceaux, les originaux & tous les titres. *Arnold* sans espoir de pouvoir réaliser son élection, se voit contraint d'assembler un autre Chapitre pour remplir la Prévôté vacante. A cette époque on observa un relachement extrême parmi les Chan. réguliers. Urbain VIII qui ne s'était point fait de peine de faire trancher la tête à *Ferrante Pallavicini* Chanoine reg. de Latran, qui critiqua la guerre de ce Pape contre *Odoart Farnesse*, ne s'en fera point fait sans doute pour couper cette bande des Chan. réguliers,

XXXIII.

1649. *Antoine Butod*, prêtre séculier, Protonotaire Apostolique & Prieur Claustral, fut fait Prévôt le 4 Septembre 1649, & fit sa profession religieuse l'année sui-

vante. Mais avant que de faire profession, il a voulu être assuré, qu'il serait inamovible *ad vitam*. Innocent XI ne voulut le confirmer qu'après les instances du Duc de Savoie. Butod d'après l'auguste recommandation choisit pour Coadjuteur le Sieur Perron, prêtre séculier, qui pour narguer mieux le Chapitre à qui il ne devait rien de son élévation, alla faire sa profession entre les mains d'un Evêque voisin. Mais les *Parques* l'empêcherent de sauter à la Prévôté. Il fallut toute l'autorité du Nonce & les bruits du Vatican pour empêcher *Butod* de se choisir un autre collègue à sa façon. Pour ce sujet deux députés du Chapitre courent les tribuneaux ecclésiastiques & séculiers. *Charles Emmanuel*, Duc de Savoie, sensible aux malheurs de l'hôpital, donna son agrément pour le choix d'un nouveau

Coadjuteur en la personne d'*Antoine Norat* Chanoine de S. B. cette nomination ne fut pas connue à tout le monde, défense ayant été faite au Secrétaire du monastère de donner copie de l'acte d'élection & nomination sous peine de 100 écus d'or & de l'indignation Royale. On commençait à dire, que la constitution était défavorable au droit du Patronage. *Butod* ne voulut point être limité dans ses pouvoirs, ni gêné dans sa conduite : il en composa une nouvelle, mais elle n'eut
 1670. d'autre approbation que celle de son imprimeur. *Butod* ramassa beaucoup d'argent pour son successeur, qui en fit bon usage. Après sa mort se réalisa
 1671. sur le Mont-Joux l'ancienne devise de Geneve : *Post tenebras Lux.*

XXXIV.

Antoine Narat, Docteur en
 1671. Droit, Protonotaire Apostolique, ensuite Aumônier & Conseiller

du Roi, était non seulement un homme de Cour, mais un parfait homme de Cloître, privilégié de la meilleure ame du monde, bien fait de corps & d'esprit, noble dans ses sentimens, élevé & juste dans ses projets, actif & vigilant, aimant le bon ordre, & n'eut à soutenir d'autres assauts, que ceux qui lui livra de bonne heure une impitoyable goutte. Il semble, qu'il a été réservé à ce Supérieur pacifique, comme à un autre Salamon, de bâtir la magnifique Eglise du monastère 136 ans après l'incendie, & de rétablir cet hôpital sans épargner ni peine, ni dépenses. *Norat* reconnut lui-même la liberté de l'élection dans l'assemblée générale de Souverains Etats de Valais en 1677.

XXXV.

Jean Pierre Persod, Doc-¹⁶⁹³teur en droit, prit son possessoire à la Prévôté avec faste,

il fit construire la riante maison de campagne de Châtel-argent, & par l'inscription qu'il mit à l'église de St. Pierre Châtel-argent, *fundamenta ejus in montibus sanctis*, il en rendit, sans y penser, hommage à la bourse des pauvres de Mont-Joux, qui en avaient fourni les frais. Sa bone homie, dit-on, son air vénérable & majestueux, joint à son éloquence pathétique adoucirent la fureur des Français, & sauva la ville & le pais d'Aoste des maux, dont ils les menaçaient. Cependant on reprochera à *Perfod* d'avoir contrefait la signature des religieux pour trahir le droit de la libre élection. La fausseté de ces souscriptions fut clairement démontrée à la diète de Sion 1737.

1724. Le Commandant d'Aoste trouva après la mort des sommes immenses; il n'est point mort en pauvre religieux, mais en riche Seigneur de Cour-majeur dont il avait acheté une partie de la juridiction.

XXXVI.

Louis Boniface, Professeur de ¹⁷²⁴ St. Bernard, était le Prévôt le plus infatigable, le plus savant & le plus homme de bien, que la Congrégation ait eu après St. Bernard. On a de lui des traités immenses en manuscrits latins fort corrects, & bien arrangés, où l'on trouve beaucoup de solidité & d'érudition. Il gagna plusieurs procès de conséquence, & n'eut d'autres défauts que de n'être pas censé pour le tems & le lieu. † 1728,

XXXVII.

Leonard Jorioz, Chantre de ¹⁷¹⁸ St. Bernard & Antagoniste de Boniface, ne fut point reconnu par l'Etat de Valais, qu'il ne cessait d'offenser en plusieurs manières; s'étant procuré une nomination clandestine & de bulles obreptices, qui furent fabriquées par un Prélat étranger sous le faux allégué, que le monastère se trouvait sur les terres

du Duc de Savoie. Il n'avait aucun expédient pour remédier aux maux, dont il était le principal auteur; après s'être fait livrer certaines sommes pour des besoins spécieux, il délogea aussi-tôt, & s'arreta à quelques pas du monastère, où il se baissa, & tourna le dos vers le Valais au même endroit, où l'Evêque

né en
1427. *Campanus* fit la même cérémonie en disant:

Aspice nudatas barbara terra nates.

XXXVIII.

François Michelod, Vallaisan, pendant 20 ans administrateur de la Prévôté, mourut à Martigny canonisé par le peuple 1758.

XXXIX.

1749. *Leonard Avoier* Valdotaïn, nommé par S. M. refusé par les Suisses. C'était un excellent homme, qui a eu le bonheur de mourir expectant, avant que le coup de la séparation se donna.

XL.

1753. *François Joseph Bodmer*, premier

Prévôt Vallésien, élu suivant la constitution de 1438 & la Bulle de Benoit XIV. Il était doux, pieux, père tendre & amis sincère de ses confrères. Il avait la bone homie d'un Seigneur campagnard, qui a le secrêt de tirer de son indigence son embonpoint.

XXI.

Blaude Philippe Thévenot, Français, premier Prévôt croisé & maître, & pensionné de la France, élu capitulairement le 26 Septembre 1758, & mort le 30 Août 1775. On peut lui appliquer ce que St. Antoine disait de Clement VII: *Statura mediocri, eloquens & liberalis, nobiles & principes viros se adeuntes hospitio & mensa sua humanissime recreabat.*

XXII

Louis Antoine Luder de St. Brancher, capitulairement élu en 1775. Tous les auteurs qui ont écrit sur le Valais, & surtout Mr. de Sauffure, en ont fait l'éloge.

F I N.

ERRATA.

Page.	Ligne.	
35.	12.	difficulttés , lisez difficultés.
44.	12.	inipensis lisez impensis.
46.		inscr. VIII lisez numinibz.
52.	9.	Macomans lisez Marcomans.
57.		note (b) lisez annal Bert.
57.	18.	Dascàpe lisez Bascape.
58.	2.	note (b) lisez alpes Pœnines.
61.	6.	note (a) lisez exorcismes.
72.		lisez Bascapé.
72.	23.	Pastorale lisez pectorale.
80.	26.	lestant lisez testant.
89.	7.	lisez n'hesita pas.
101.	14.	lisez l'hôspitalité.
101.	14.	en interdifait lisez: & interdifait.
105.	10.	lisez despotisme.
121.	20.	troupez lisez effeim.
123.	9.	le devoir lisez ce devoir:
124.	19.	d'écannaz lisez d'écaunar.
127.	12.	mentutam lisez mentulam.
132.	6.	de la voiturer lisez de le voiturer.
136.	15.	nantuales lisez nantuates.
139.	16.	diphthiquez lisez diphthiques.
144.	17.	lisez Augustod.
161.	24.	neut lisez n'eut.
163.	20.	lisez Tour de Chattillon.
163.	18.	lisez nom celtique.
170.	16.	caveau lisez carrau.
178.	21.	Vegele lisez Vegete.
192.	15.	Armoūd lisez Armand.
202.	2.	lisez d'écaunaz.
203.	8.	de pis lisez de Pisi.
206.	3.	biterle lisez biberte.
207.		note (a) cardinal lisez ce Cardinal.
210.	7.	D'aueh lisez D'auch.
215.	21.	il a soutenu lisez dont il a soutenu.

VOYAGE
D'UN
CONVALESCENT

DANS LE
DÉPARTEMENT DU SIMPLON.

par Chr. DES-LOGES, Docteur de la faculté
de Montpellier.

Les phénomènes les plus rares sont des miracles dont
la nature se sert pour frapper les sens les plus incré-
dules : en suivant son impulsion ils mettent à décou-
vert les opérations les plus secrètes.



1813.

7A 250/1



VOYAGE D'UN CONVALESCENT,
 SUR ^{les} ALPES DU
 DÉPARTEMENT DU SIMPLON.

§ 1.

TRAVAILLÉ par des accès de mélancolie, balotté entre l'ennui et le dégoût de la vie, je trainais l'existence la plus malheureuse ; mais, comment enter une bonne santé sur les débris d'une mauvaise constitution ?

Le désir de me livrer à la nature isolée me porta d'un mont sur un autre et dès leurs cimes je devais compter les échellons qui séparent les hommes des brutes.

Démorrhées, par des courses pénibles, reforma ses indispositions physiques et les vallons de ce Département absorbèrent enfin ma mélancolie.

Je manquerais donc à l'humanité, si je ne révélais le plus puissant secours, qui remédie avantageusement aux langueurs et aux faiblesses constitutionnelles.

La nature tend ici à son avorton une main maternelle ; elle le restaure d'un air balsamique, et elle lui procure des crises très salutaires.

Malheureux cacochymes ! suivez ce convalescent à pied, augmentez les fatigues par gradation, et soumettez-vous aux durs inconvéniens que les localités vous présentent ! courez d'un hameau à l'autre : habituez-vous de concher, si le besoin y est, sur du foin, ou à côté d'un feu ; ou sur une planche, et l'avantage que vous en retirerez, sera réel.

Soyez observateurs , et vous y rencontrerez des agrémens inappréciables,

Vous tomberez d'un vallon dans un autre ; des sites rians , une végétation aromatique , des charmes pittoresques changent à chaque moment la scène , et dans une journée vous aurez parcouru plusieurs pays.

La nature féconde en opérations , semble les avoir , de préférence , placées dans des abymes ! voulait-elle les soustraire à la connaissance des mortels ?

Je développerais encore les préjugés , les erreurs populaires , les jeux de l'imagination et les nuances naturelles des peuples.

Chaque nation pourra voir , comme dans un miroir , ses propres ridicules : le moule est partout le même ; l'objet sur lequel il roule en établit la seule différence.

Mais avant de commencer ce voyage , je vais tracer l'histoire succincte du ci-devant Vallais. Je la borne aux preuves authentiques que je possède , et lorsque je serai en contradiction avec les auteurs qui en ont traité , j'exhiberai mon garant.

Sa constitution physique est très bizarre , et elle offre toutes les révolutions des tems.

Les conches de la *dent du Midi* près de St. Maurice , celles de la *dent de Morcle* ; leur nature , leur direction , décèlent , qu'elles furent contiguës : et en pénétrant du côté de *Salanfi* on apperçoit encore mieux cette vérité.

Avant cette séparation , et avant que le Rhône eût rongé l'issue actuelle , à Agaunc , la plaine du Vallais formait un lac.

A *Nax* , sur Sion , à *Beauregard* , sur *Chippis* , dans le dizain de Sierre , et à *St. Maurice du lac* , on y indique des anneaux , monumens de cette tradition. Les

banes de sable qu'on découvre sur les hauteurs, surtout du côté de *Ferbier*, vallée de Bagnes; les boucles plantées dans le roc de *St Christophe*, et les traces non équivoques d'une ancienne route et d'un ancien temple, rendent cette tradition très-vraisemblable.

Quel est donc l'âge du monde et celui du Vallais ?

Ce Département étant l'un des points les plus élevés du globe, il a dû sortir des ondes presque le premier.

Sans comparer la chronologie vallaisanne à la chinoise, lisez ce que je dis de *Cordèle*: et si le temple sur le Montjou fut bâti du tems de *Saturne*, il n'est pas douteux que ce pays fut habité, presque en naissant, par des indigènes.

Cet avantage lui était commun avec le reste de la Suisse, et les Celtes, en y arrivant, nommèrent ses habitans *Helvi*, chasseurs; *intonsi*, (tel était leur costume.)

Les animaux abondans qu'on rencontrait dans ces forêts ténébreuses pouvaient suffire à ces hordes; mais, à mesure qu'elles se multiplièrent, ces animaux disparurent, et aujourd'hui on ne rencontre plus les espèces qui avaient piqué la curiosité de *Jules César*.

Si les premiers habitans du Vallais eussent été des *Celtes* émigrés, ils n'auraient pas abandonné un pays cultivé pour ne vivre que de chasse dans des forêts, et pourquoi faire descendre les peuples les uns des autres?

La nature a produit des goîtres en Vallais; pourquoi n'aurait-elle pas fait sortir la tige de ces champignons? d'où sont venus les loups, les insectes et les mouches des alpes? Le renoncule glaciale de la Sibérie ne dépend donc pas du renoncule glaciale du Vallais, et *vice versa*?

Les nations diffèrent entr'elles comme les plantes , chaque espèce a son parfum et chaque nation a sa métaphysique ou son opinion.

La manie de dériver les nations les unes des autres , a fait descendre les Samojedes de la Finlande : mais suivant le rapport d'Hipocrates , les Samojedes sont plus anciens que les Finlandois.

Cet auteur nous assure encore , que les *asiatiques* ne peuplèrent pas l'Europe , et lorsque la belle Europe arriva sur notre partie du globe, n'y trouva-t'elle aucun courtisan ? son instinct l'aurait bien mal servie.

Les orientaux poussés par la faim et la cupidité , passèrent sur notre continent , et pénétrèrent en Italie et dans les Gaules.

Les tartares y portèrent à différentes reprises la désolation et chacun se fixait dans la portion de terrain qu'il avait arrachée aux naturels du pays.

Toutes ces nations apportèrent avec elles leur culte : mais les *Helvi* troublés parmi leurs idées religieuses, confondaient l'être suprême avec les revers du sort, ou la décadence de la nature : tout leur paraissait être l'ouvrage d'un esprit malin: et lorsque la religion catholique y fut introduite , elle plia sous le joug de l'ancienne superstition , et on n'y invoquait pas un saint , s'il n'eut le Diable comme son estaphier à ses pieds.

Les *Helvi* ont non seulement reçu des grecs le jeu du pugilal , mais ils conservent encore aujourd'hui des préjugés apportés par les tartares , oomme on le verra par la suite.

S'il faut ajouter foi à Mr. Bertrand , les successeurs d'*Hercule* régnèrent en Suisse et en Vallais pendant 739 ans ; mais nous n'avons d'autres documens de lui que ceux qu'il épluche parmi le patois de la Suisse.

Les *Lépointiens* divisèrent le Vallais, et ils appelèrent les habitans de Conches et ceux du district de la Fourche *Ardeens*, et *Vibériens* ceux qui habitaient les environs de Brigue : les uns et les autres avaient un temple principal à *Binen*, dédié au *Soleil*, sous le nom de *Mithra* et leur territoire était borné par un mur dont on voit encore aujourd'hui les restes.

Les *Téminengiens* occupaient Viège, Rorogne, et avaient à Grechen, plus haut que la forêt, un temple dédié à Mars : on y découvre encore les marques d'un chemin et d'un hospice. Loësche et Sierre adoraient Mercure.

Les *Sédunois* avaient à Sion un temple dédié à Isis ; Les *Vérages* adoraient Jupiter sur le Montjou, et les *Nantuates* encore Isis à St. Maurice.

Les *Ruminingiens* occupaient Bex et Aigle, et les habitans de Monthey et du Vald'Iliez adoraient la lune. Voilà une *différence* marquante.

La superstition y fortifia l'amour de payens vers les hautes montagnes, et pour faire fortune dans l'opinion publique, les moines choisirent des demeures isolées, escarpées et pittoresques, et vers elles les pèlerinages, les processions, les dévotions se dirigent encore aujourd'hui.

Le féodalisme lui même, en construisant, sur des éminences, des châteaux forts, a aussi consulté l'opinion : elle considère tout ce qui s'élève au-dessus de la sphère commune, mais les forces réelles y manquaient souvent.

Je le répète, les Suisses et les Vallaisans tiennent à leurs montagnes ; l'imagination se repose sur le limon où la nature les forma, d'où Prométhée arracha du soleil une étincelle pour les animer.

Enfin , le Vallais saccagé par les grecs , 164 ans
 916 avant la fondation de Rome , ou 916 ans avant la
 639 naissance de Jésus , se ressentit 639 ans avant l'ère
 556 chrétienne du passage d'Élico , et en 556 de celui
 de *Belevose* : l'un et l'autre bouleversèrent tout.

Ce pays n'avait pas encore réparé les dégâts que
 500 les Phéniciens en 500, et ceux que les Tartares
 commirent quelque tems après ; lorsque les *Celtes*
 224 encore et les *Allobroges* , sous la conduite de *Con-*
gloterus et d'*Anarestus* y commirent tout genre
 de brigandage.

219 Le passage d'*Annibal* ou d'*Astrabal* son frère
 192 et celui de *Brémus* rendirent encore ce peuple plus
 féroce.

Enfin , vaincu par César , il fut traité en escla-
 ve : comme confédéré de Vercingetorix , il avait
 chassé *Galba* , son lieutenant , de Martigny , et ce
 souvenir s'est conservé très longtems à Rome. *Au-*
guste fixa donc le tribu que les peuples du Vallais
 devaient payer , et ils furent inscrits sur l'arc de
 triomphe rapporté par Pline.

Mais ne s'étant pas ligué avec les *Tyrolois* et les
Grisons , sous *Cevina* ; *Clude* leur en rendit un
 témoignage flatteur , et il se déclara le patron du
 peuple Vallaisan ; comme on le démontre par l'ins-
 cription de St. Maurice. *Voyez mes essais sur le*
St. Bernard.

Le christianisme prit racine en Vallais en mê-
 me tems qu'à Rome.

Les Apôtres connaissaient l'importance topo-
 graphique du Vallais ; c'était le bouclier des Gau-
 les , d'où les rayons de l'évangile devaient se ré-

pandre sur une grande partie de l'Europe, et St. Pierre en y passant anima ce peuple, fit bâtir une église au bourg Mont-jou.

Il y a encore deux autres églises en Vallais qui sont à peu près de cette époque.

En changeant leur construction primitive, l'une fut dédiée à Sion à tous les saints et l'autre à St. Laurent près d'Agaune.

7 8 L'an 7 et 8 de Jesus-Christ, le Vallais était tranquille sous la domination Romaine : mais cette
15 douceur fut troublée en 15 , par l'entrée des *Grisons* qui y apportèrent la désolation.

16 *Auguste* en y passant en 16 avec la belle *Tarance* ne songea pas de les réparer.

58 La ville d'Agaune en 58 avait déjà abattu les monumens du paganisme , et il paraît que sous *Cletus*

78 1^{er}. le Vallais était en grande relation avec la cour apostolique.

150 En 150 il était de la province Séquanoise, en 158.

158 *Theodul* fut son premier évêque ou archiprêtre. Il n'a donc pas vécu sous Charlemagne et tout ce que la légende dit à cet égard est fabuleux. La chronique de France attribue le pardon du péché de cet Empereur à un évêque français, on en fait encore honneur à St. Gille , abbé de St. Gall.

170 En 170 les *Maromons* firent une irruption en Vallais.

200 Le Diocèse du Vallais florissait en 200 , et sur les débris des temples on avait établi des églises.

299 Agaune en avait une célèbre , desservie par le prêtre *Ambroise* ; ce concours des peuples fut en-

300 core animé en 300 par l'évêque *Oggerius* , en 313

313 par *Donatien*, évêque de Martigny, signé au concile de Rome, (*voyez mes essais sur le St. Bernard*)
 390 et ensuite il fut alimenté en 390 par *Severinus*. On ne doit pas confondre celui-ci avec un autre *Severin*, abbé de St. Maurice, en 478.

302 Près de cette ville la légion thébéene fut taillée
 330 en pièces; Gratien en 330 fit construire quantité d'églises détruites peu de tems après par les Suèves
 377 et les Vandales; mais relevées par Asclepiadote autre Prêtre romain.

380 Enfin, en 380, les romains se fortifièrent en Vallais, le divisèrent en deux parties, et ils y éta-
 387 blirent deux évêchés, celui de Martigny, dont Théodore 1^{er} fut évêque, resta attaché à la province Séquanoise, et ces prélats allaient au sinode
 390 de Lyon, celui de Sion se rendait à celui de Milan,
 411 et cela encore en 411, 419, 477 et 548.

L'établissement de ces deux évêchés rend très confuse la chronologie des évêques de Sion.
 498 Cependant il est certain qu'en 490, lorsque Gondebald s'empara du Bas-Vallais, mit l'évêque de Martigny de la métropole de Vienne, ce Prélat se retira à Agaune et celui de Sion à Sierre, précaution suivie en tems d'orage par leurs successeurs.

505 Leudemundus créé évêque de Sion en 505, ne
 516 fut pas admis au Concile d'Epanne, mais ce puissant scélérat fut chassé quelques tems après de son évêché: Théodore de Martigny y assista, et Sigismond restaura l'église et le couvent d'Agaune.

524 Laissons le merveilleux de sa mort rapporté par Mr. De Rivaz, dans le puis d'Orléans.

Il l'aura probablement tiré de l'ouvrage du ca-

pucin Sigismond , qui atteste comme un fait miraculeux , que le corps de St. Sigismond est à St. Maurice et en même tems à Milan et à Imola. Le corps de St. Jean Baptiste doit aussi se trouver en trois endroits tout à la fois : comme notre Seigneur se trouve au ciel et dans toutes les saintes hosties.

550 Enfin en 550 les Bourguignons, aidés par les habitans du pays et leurs voisins, chassèrent les *Romains* du Haut-Vallais et en prirent possession.

Le Pape n'accorda au roi de Bourgogne la réunion du Diocèse de Martigny à celui de Sion qu'après la mort de Ruffus , et depuis cette époque on donnait , aux évêques de Sion , indistinctement aussi le titre d'évêque d'octodure.

562 L'éroulement du mont Taurus sur la ville
d'Epaune fut moins désastreux que l'entrée des
575 Lombards par le Simplon, pour en chasser les Bour-
579 guignons , mais après leur défaite, ils rentrèrent
par le St. Bernard, d'où ils chassèrent les religieux
et y firent séjour ! Enfin détruits à Bex , ils y laissèrent , suivant Mr. Muller, la petite vérole.

584 Forcés de seconder l'ambition de *Gontran* , ve-
593 xés par la tyrannie d'*Alboin* , les Vallaisans ne fu-
604 rent pas plus heureux au commencement du septième siècle.

Archisedec, roi de Bourgogne, les harcela pendant cinq ans , pour avoir donné des secours aux Suisses ; ses successeurs suivirent son exemple et le siècle fut une suite d'action et de réaction. La
724 corruption était générale ~~entre~~ parmi le clergé : St. Amat ne pouvant contenir les moines d'Agaune se retira à son hermitage du *Cé* , d'où il fut appelé à

727 l'évêché de Sion ; mais accusé de divers crimes il fut exilé innocemment.

768 Sous l'égide de Charlemagne, vers la fin du huitième siècle , une lueur de bonheur parut sous l'horizon.

La sage politique de *Villicaire* , évêque de Sion, son empressement de reconnaître ce prince comme son souverain , et de chasser de son diocèse les prêtres et les moines ennemis de cet empereur : apportèrent à l'église différentes donations, à l'abbaye de St. Maurice une table en or de 66 marcs , et *Villicaire* fut nommé abbé de cette maison.

771 Après avoir vaincu *Didier* , roi des Lombards , Charlemagne partagea l'Helvétie et le Vallais avec son oncle *Bernard*.

804 Le neuvième siècle fut un siècle de malheurs et d'événemens ; *Didier* et *Bernard* luttèrent jusqu'en 814 , enfin Louis , fils de Charlemagne, fit crever les yeux à *Bernard* , prit le Vallais , et le remit avec l'abbaye de St. Maurice, à *Arnaud* , son fils naturel.

824 Celui-ci s'empare encore du Mont-jou , en chasse les religieux , remplit ces couvens de chiens et de femmes , et ravage tous les bénéfices. Le comte de Barge était son client,

836 Les plaintes du Pape firent réformer ce gouvernement ; on sépara le Vallais de la Novalaise et on le céda à *Lothaire* premier. Celui-ci le remit à Louis second , son neveu ; Louis second le donna à *Lothaire* second , et ce dernier à *Huegbert* , son beau frère , qui chassa l'évêque de Sion après l'avoir forcé de lui prêter hommage.

860 Mais , Lothaire ; après avoir répudié sa femme, voulut dépouiller *Huegbert* du gouvernement qu'il lui avait cédé, après la défaite des trois armées *Huegbert* prend encore la Lorraine.

Lothaire ne pouvant se défaire d'un ennemi
864 puissant, céda ses prétentions sur le Vallais et l'Helvétie à l'empereur Louis.

881 *Huegbert* ne fut pas tué près d'Orbe , mais battu et par accommodement réintégré dans ses états, et il en fut dépouillé pour la seconde fois , lorsque

887 Rodolphe premier en prit possession.

888 Celui-ci y ayant été troublé par *Arnaud*, après la mort de Charles le gros , il s'installa dans le Vallais et la Bourgogne et se fit couronner à Agaune par des évêques ses amis et ses créatures.

889 Enfin, *Arnaud* sortit une seconde fois de la Novalaise et chercha à s'emparer du Vallais , en ce tems de calamité, les princes se rançonnaient tour à
895 tour, et ces montagnards étaient devenus de vrais anthropophages.

Arnaud ne pouvant atteindre Rodolphe , tantôt couvert dans des défilés de montagnes , tantôt retranché entre Turbillon et Valère ; mit le feu à Sion et un soulèvement le chassa du Vallais.

Depuis la mort de Charlemagne jusqu'en 881 , le Vallais changea huit fois de maitres : jugez son bonheur ; et la ville de Sion depuis l'an 330 jusqu'en 1800 a été 300 fois malheureuse.

900 Les pillages, les incendies, opérés , par le retour
906 de Sarrasins , les horreurs qu'ils commirent dans l'Entremont et sur le Mont-jou rendirent le commencement du 10^e siècle très malheureux. Ro-

911 dolphe secondue pouvant pas résister à ces essais
se retrancha sur le Simplon.

913 Le peuple vallaisan profita de la faiblesse de ce
prince , il fit un effort vers sa liberté , refusa mê-
922 me de marcher contre Béranger que Rodolphe
929 avait attaqué.

Ce pays livré à l'anarchie la plus complète , es-
940 suya , à différentes reprises, la visite des Sarrasins.
954 Les Normands forcèrent le St. Bernard.

972 Après la mort de *Conrad* le pacifique, enterré à
993 St. Maurice ; Rodolphe troisième, plus faible que
ses prédécesseurs ne put contenir ses états. Le peu-
ple vallaisan lui enleva la nomination des évêques
et ce prince par faiblesse ou par besoin , vendit à
l'évêque de Sion les droits régaliens et une espèce
de souveraineté , qu'on fit grossir peu à peu.

On sait que le cruel Salomon , évêque de Cons-
tance en 912, jouait le seigneur temporel ; que,
Brunon de Toul, en 940, et l'évêque de Verceuil
furent les premiers prélats qui scandalisèrent
l'église en amalgamant la dignité ecclésiastique
avec les honneurs de la magistrature. L'évêque de
Sion voulut bien suivre cet exemple, et pour rendre
les dispenses plus lucratives il défendit le mariage
jusqu'au 7^e degré.

Il paraît que les papes anticipèrent de bonne
heure sur le civil : il existe des monnoies des pre-
miers papes. — Voilà une grande erreur dans l'his-
toire.

Enfin, Rodolphe nourri par les prêtres et vain-
cu de toute part , eut de la peine à recevoir Ber-
the, qui se rendit à St. Maurice pour visiter les
cendres de son frère *Conrad*.

Elle fut moins heureuse que la princesse Adelhait (en 970), dont l'aventure amoureuse, avec un moine, valut de grandes richesses au couvent d'Agaune : Adilon dit qu'elles tenaient du miracle ; elle y était venue pour baiser les reliques de St. Victor , souvent perdues et retrouvées.

Ce qui vient par la flutte , s'en va au son du tambour.

- 1004 Depuis 1004 jusqu'en 1010 , la peste , la faim et
 1010 les incendies succédèrent en Vallais tour à tour.
 1014 L'impuissant Rodolphe ne pouvant faire restituer , à Burkard de Lyon , les vols qu'il avait
 1016 fait à l'église , fut chassé de ses états , et se trouvant dans l'impossibilité de les reprendre , il
 1017 les vendit à l'empereur *Henri*. Les Vallaisans
 1018 après une longue résistance lui payèrent une forte rançon.

- 1024 Mais la somme n'ayant pas été livrée après la mort d'*Henri*, Rodolphe vendit encore ses états à l'empereur *Conrad* , dit le Salique.

- Pendant ce schisme , les Vallaisans s'immiscèrent encore dans des querelles étrangères , taillèrent en pièces les Normands , sur le Mont-jou , et
 1026 ils eurent plusieurs affaires avec Mainfroi , souverain de la Savoie.
 1029

Ce Mainfroi avait mis des os profanes en chasse, fit préconiser leurs miracles et les vendit. Les évêques d'Uzez , de Valence et de Maurienne secondèrent ce trafic.

- 1032 Victimes des incursions de Conrad et de celles d'Odon , les Vallaisans firent essuyer leur animosité à Humbert d'Arles , qui marchait contre
 1033 les Bourguignons,

- 1034 Bérold de Savoye prit la vallée d'Aoste , et il
 1035 mesura ses forces avec *Conrad*, à Genève, et il obtint le Bas-Vallais et une juridiction mixte dans
 1038 le haut; cet accomodement procura à Amé de Savoye l'évêché de Sion , et l'empereur céda le Haut-Vallais au duc de Zæringen , qui eut aussi quelques droits mixtes dans le Bas-Vallais et le fief de Chillon. Ce mélange de juridiction a été une source féconde d'altercations.
- 1049 Les violences des évêques de Lausanne exercées sur le clergé du Vallais, *Lidz*
- 1054 Les usurpations d'Amé de Savoye , évêque de Sion , sur les droits des Haut-Vallaisans obligèrent l'empereur de conférer, au duc de Zæringen, une nouvelle investiture ; mais malgré la protection impériale , ce duc fut dépouillé par la
 1074 maison de Savoye d'une partie des droits mixtes qu'il avait dans le Bas-Vallais.
- 1078 On n'ose tracer ici les malheurs que la corruption du clergé occasionna ; plus terribles que la
 1086 fonte de neige , qui inonda toute la plaine du Vallais.
- 1087 En 1087 on limita le Chablay, depuis le Montjou jusqu'à la Drance près de Thonon.
- 1100 En 1100 on vit disparaître pour la seconde fois la table d'or cédée par Charlemagne, enlevée par Louis son fils et restituée par sollicitation apostolique. Renaud , abbé d' Agaune , la céda à Amé troisième, son frère, et obtint en échange la préfecture de Bagnes.
- 1125 Les violences exercées en Vallais par les princes savoyards, révoltèrent tellement Frédéric

- 1149 Barberousse, qu'il prit le Mont-jou et le duc de Zæringen sous sa protection, il refusa à Thomas
- 1150 de Savoye le patronat sur l'évêché de Sion et délivra la ville des prétentions que la maison de Savoye formait sur elle.
- 1186 Thomas retira les fonds qu'Humbert de Savoye avait légués aux Augustines de Loësché, et il en fit une seconde fondation à *Porte-pertuis* en Aoste.
- 1188 Enfin, l'empereur Henri VI. fit rendre à l'évêque de Sion la préfecture qu'Humbert lui avait enlevée et il se fit prêter hommage le 11 Mai.
- 1208 En 1208 le Mont-jou fut déclaré être du diocèse de Sion.
- 1210 Les dissensions d'intérêt de Vernius, évêque de Sion, avec Berthoud de Zæringen. — Le passage de ce dernier par le Grimsel, et sa défaite à Ulrichen. — Les difficultés qu'eût encore le pré-
- 1219 lat de Sion avec le comte de Savoye, touchant les églises de Choëx, de St. Maurice et de Salvan.
- 1221 Les discussions que le Vallais eut avec Thomas de Savoye et leur résultat. — La donation de la vallée de Letschen faite par *Girod de la Tour* au
- 1233 monastère de St. Martin d'Abondance, afin de seconder les vues du comte de Savoye et donner par-là lieu à des altercations interminables. — Tous ces détails, dis-je, exigeraient une vaste explication.
- A peine rappellerais-je encore ici les difficultés qu'eût l'évêque de Sion, Landry, avec *Amé 4^o*, comte de Savoye. — Les soumissions que ce prince fit relativement à Montorge, indivis entre lui et l'évêque de Sion. — La cession qu'il fit à

- 1237 l'évêque de Chamoson et d'Ardon et la rançon
 1240 qu'il paya aux Vallaisans. — La défaite de ces
 derniers près de Chillon. — Les guerres qu'ils
 eurent pendant dix ans avec la maison de Savoye,
 1250 et terminées par l'alliance de dix ans, que le Val-
 lais fit avec Berne. — Enfin, je ne dois pas oublier
 la renonciation du duc de Zæringen sur le Haut-
 Vallais. La liberté que l'empereur Guillaume lui
 assura en se réservant la nomination du grand
 1258 Baillif et la juridiction de Mœrel, qu'il conféra à
 l'évêque de Sion.
- 1260 Les troubles suscités en Vallais par Boniface de
 Savoye, furent occasionnés en partie parce que
 l'évêque *Henri* se refusa de lui prêter hommage
 pour les fiefs d'Hermance et d'Herens, que ce
 prélat tenait de son frère, Amé de Raronia, vas-
 sal du comte de Savoye et dont ce prince s'en é-
 tait aussi emparé par donation. — Les vexations
 qu'on exerçait sur les sujets respectifs. — Les
 nouvelles prétentions, que Boniface de Savoye
 motivait sur Mœrel, et le château de la Soye.
 Le mauvais traitement que les Haut-Vallaisans
 firent essuyer à *Girod de la Tour*, à l'occasion de
 la donation faite en 1233 — Toutes ces circons-
 tances, dis-je, donnèrent à chaque moment lieu
 1268 à des prises d'armes, et le jour de la St. Martin
 semblait les avoir terminées amicalement.

La jalousie et la méfiance du peuple du Haut
 Vallais obligeait ses nobles de se procurer comme
 Homoliges la protection des comtes de Savoye,
 et la politique de celui-ci était de les accueillir.
 Ce fut encore par un motif d'humeur, que Pierre

- 1270 de Savoye prit parti contre les Haut-Vallaisans;
 1277 mais cette fumée se dissipade même que la ligue de Pierre d'Herens , évêque de Sion , avec le comte Frédéric de Montfort , évêque de Coire , ligue non dirigée contre les Sectaires dont fourmillait le Vallais , mais contre l'empereur Rodolphe , qui avait sur le Vallais une influence politique. — Ce
 1282 prélat en sautant de sa prison se cassa le cou.
 1284 A cette époque , l'empereur mécontent de l'évêque , conféra la souveraineté au chapitre de Sion et Philippe de Savoye fut obligé de lui faire approuver la monnoie qu'il avait frappée à St. Maurice , et le droit de battre monnoie appartenait encore en 1500 à ce corps : qui avait aussi celui du tabelion dans le Haut-Vallais , et le tabelion du Bas-Vallais appartenait à l'abbaye de St. Maurice.

Mais pour suivre la fatuité du Pape Boniface VIII. les évêques de Sion usurpèrent peu à peu ces droits , et pour mieux mater les peuples on installa le Jubilé.

- 1300
 1301 La paix faite entre Boniface , évêque de Sion et Amé cinq , duc de Savoye , devait arrêter les incendies et les massacres ordonnés par ces deux chefs d'état ; cet acte n'était que la confirmation du traité fait sous l'évêque Landry , et l'évêque de Sion obtint les droits régaliens et de chancellerie depuis Mont-jou jusqu'à Villeneuve et la cession définitive du fief de Mœrel , et il lui donna en échange celui de Chillon , cédé à l'évêché par le duc de Zæringen. Cet échange fit soulever les seigneurs de Raren , de Viège et de Mœrel.

Le comte de Savoye vint au secours de l'évêque son cousin ; celui-ci , après une paix simulée avec ces dizains , fit exécuter secrètement 20 chefs parmi les insurgés , dans la tour , dite du chien , construite à ce dessein.

C'est encore dans cette tour que les évêques faisaient immoler les prêtres dont la conduite ne convenait pas à leurs intérêts.

- 1308 La fondation de la chartreuse de Gironde , précéda la défaite des seigneurs de Frutigen , de
 1318 Veissenbourg , de Veil et du comte de Kybourg , à Loèche , sur la rive du Rhône ; et après cet orage , l'évêque de Sion fit élever à Sierre une maison de plaisance , ob loci *Amonitatem* , et les carmes abandonnèrent Gironde pour faire place aux
 1328 chartreux , qui en avaient été chassés pour in-
 1330 conduite.
- 1338 La guerre de 1318 se renouvela ; 3000 Vallaisans périrent à Laupen ! et les débris de cette armée trouvèrent à leur retour , en Vallais , une inondation générale , et Grange détruit en partie par un volcan.
- 1342 Je passe ici sous silence les inquiétudes qu'Antoine *de la Tour* donnait à l'évêque de Sion et aux Bernois , depuis son château de Frutigen et de Laupen. J'observerai seulement que le Val-
 1348 lais étant devenu un coupe-gorge pour les voyageurs et marchands cisalpins , l'évêque Tavel renouvela , avec le comte de Savoye , la paix de 1301 , et pour l'obtenir , on divisa le Vallais en onze dizains ; le chapitre Chamoson , Martigny et St. Maurice formèrent les quatre nouveaux.

- Mais la faiblesse des Haut-Vallaisans parut encore davantage par le traité fait avec le comte Vert. Après avoir ravagé Sion, ce prince se réserva la police de cette ville et le droit de nommer le grand Baillif du Vallais.
- 1355 Cette humiliation engagea l'empereur Charles, de prendre encore une fois le Haut-Vallais sous sa protection, et l'évêque de Sion ayant refusé de lui prêter hommage, le droit de chancellerie fut conféré à la Diète.
- 1357 Le comte intimidé, conclut avec les *patriotes*, une alliance; mais ceux-ci mécontents des traités
- 1361 de 1352 et 1357, ne remplirent aucune des conditions, et il y eut, devant Sion, un terrible carnage. Le Savoyard fut repoussé depuis Loèche.
- 1363 Cette victoire valut aux Haut-Vallaisans de grandes restitutions et par une nouvelle transaction, on se prêta mutuellement hommage; cependant pour en éviter la démolition, on conféra au comte le Patronat sur Montorge et Turbillon et autres châteaux forts; dont le fonds appartenait aux Messieurs *de la Tour*, ses vassaux. Enfin le
- 1365 comte de Viège engagea le prélat de Sion de prêter hommage à l'Empereur, et celui-ci lui confirma la préfecture encore une fois.
- 1375 La conduite d'Antoine *de la Tour*, base l'histoire générale du 14^e siècle: il jeta son oncle, évêque de Sion, par la fenêtre du château de la *Soye*, fit au comte de Savoie une vente simulée de tous ses biens, châteaux et seigneuries, afin que les Haut-Vallaisans ne puissent pas les confisquer; et aidé par d'autres nobles ses amis, il

fit nommer Eduard de Savoye à l'évêché de Sion. En récompense, son frère *Amé* s'était chargé de sauver douze personnes qui s'étaient aidées à l'assassinat de l'évêque Tavel, détenus depuis la bataille livrée à St. Léonard, à ce sujet. Il est faux qu'Antoine *de la Tour* y ait péri.

1377 Mais Eduard ayant été chassé par le peuple : Amé quatrième en tira vengeance et après avoir inondé Sion de sang humain, il pénétra jusqu'à Granges.

Les Haut-Vallaisans aidés par les Bernois repoussèrent l'ennemi, mais ils furent obligés de reconnaître leur évêque.

3
1378 Eduard en confirmant les ventes simulées que *de la Tour* avait faites au comte de Savoye, engagea les patriotes de les acheter de lui, ceux-ci au lieu de les payer à leur retour d'une incursion faite jusques à Paterno, où ils séjournèrent pendant huit jours, dévastèrent les terres et villages, mirent le feu à tous les châteaux appartenant à Antoine *de la Tour*, et chassèrent l'évêque pour la seconde fois.

1384 Le comte de Savoye mit tout à feu et à sang et après une guerre sérieuse les Haut-Vallaisans lui cédèrent tout ce que l'évêque avait à Chamoson, Martigny, Ardon et tout ce que l'église avait jusqu'au lac; ils devaient encore payer une indemnité aux concierges de Turbillon, restituer Chatillon et payer, enfin, pour avoir incendié Nenda, Hermance etc.

Ce dédommagement sanctionné le 21 Août, par le pape Clément, et toutes les soumissions ne fu-

- 1385 rent point exécutées , il en résulta un nouvelle guerre, et le Comte rouge obtint , par un nouveau traité , Turbillon.
- 1386 Secondé par un meilleur sort , les Vallaisans reprirent les armes , et chassèrent l'évêque pour la 3^e fois.
Renforcés à Viège , les Haut-Vallaisans détruisirent au comte, la fleur de sa noblesse , lui défirent 4000 hommes , et affranchirent l'évêché.
- 1387 Cette paix ne fut que simulée ; Amé demanda
1388 aux Bernois des secours contre les Vallaisans, mais on s'accommoda avant d'en venir aux mains , et le Vallais fit une alliance avec les cantons et le Hasli.
- 1391 Les Bernois et les Fribourgeois appaisèrent encore la fermentation occasionnée pendant deux ans en Vallais par la nomination de l'évêque Humbert , et ils firent contracter une alliance
1392 avec la princesse Bona , mère du comte vert , tué au siège de Sion.
- 1400 Les chartres du 15^e siècle nous parlent 1^o de la guerre de 1400 et de la paix qui la suivit , 2^o des arrangemens que la maison de Chalant prit avec
1402 l'évêque de Sion , 3^o de l'envoi d'un délégué du concile de Constance pour présider l'élection épiscopale. Le peuple le nomma librement pour la première fois , et cette nomination faite en plein air *sub Lobio curico* contrastait avec le titre de comte et préfet , 4^o des secours que Guischard de Rarogne, l'un des quatre barons de l'empire, envoya en Italie à l'empereur Sigismond , et les *Silinens*, les *Deplatea* étant décorés de marques d'honneur

- de ce prince, le comte de Savoye vit disparaître
 1408 son influence sur les nobles du Haut-Vallais.
- 1410 5°. Des avantages que le Vallais retira des inquiétudes que les Bernois et Fribourgeois donnaient au comte de Savoye, et il s'affranchit de tous les droits mixtes que ce prince possédait dans le Haut-Vallais. 6° Du dédommagement que les patriotes cédèrent à l'évêque, pour avoir brûlé Montorge Turbillon, Vercorens, la paroisse de *Loy*, de *Lobio Supra Gronam*. 7° De la remise de sommes promises en 1384 et d'un second traité avec
 1415 la comtesse Bona. 8° D'une prise d'armes en 1415, de la destruction du château de Sierre et d'une partie de celui de Granges. 9° Du tumulte occasionné par la vente de Turbillon que l'évêque fit au comte de Savoye, de la construction de casemates entre Valère et Turbillon et de la permission accordée à ce prince d'y introduire des troupes, cette trahison fit bannir l'évêque, et les secours que les Suisses leur accordèrent, amenèrent la paix et on se prêta mutuellement hommage pour Turbillon, Montorge, qui restèrent jusqu'en 1446 sous la protection de la maison de Savoye. 10° Du renouvellement de l'alliance de 1301 et du partage que les dizains firent des domaines
 1416 d'Antoine *de la Tour*; des vues du comte de Savoye de faire régir, en l'absence de l'évêque, l'église de Sion par un vicaire général, de l'excommunication lancée contre les Savoyards qui parleraient avec des Vallaisans et de la destruction de Montorge dirigée par Guischard de Rarogne.
- 1417 Guischard avait encore détourné Loèche et

- 1418 Rarogne d'entrer dans l'alliance que les autres
dizains faisaient avec Schwytz , Uri et Under-
1419 wald etc. et il éleva *Guillaume* son fils à l'évêché
de Sion.

Le peuple aigri par cette nomination et surtout de ce que ce prélat avait fait un traité avec le comte de Savoie , *traité défavorable au pays et à l'église* , le peuple , dis-je , se souleva et le chassa de son évêché.

- 1420 Pour y porter le calme , le pape y envoya un vicaire général , et *Guischard* de *Rarogne* , en sa qualité de bourgeois de Berne , de Lucerne et de Fribourg réclama de ces villes des secours ; touchées du mauvais traitement que les Vallaisans faisaient à leur grand Baillif , elles lui envoyèrent des forces par le Grimsel , et pour mieux faire diversion , on mit le feu sur les montagnes de Sion et de Sierre.

Cette nouvelle bataille à *Ulrichen* sous la conduite du héros *Thomas Inderbinden* , signala une autre victoire marquée par une seconde croix : Les Suisses repassèrent de nuit la montagne , à la hâte.

- 1421 Les Bernois prétextèrent une prétention sur les biens d'*Antoine de la Tour* et pour se dédommager des tracasseries qu'il leur avait occasionné ; ils demandèrent ses biens du Letschen : Frutigen et le Sibenthal furent caution des promesses des Vallaisans. Mais rien ne fut observé : on fit des nouvelles incursions , et commit des pillages réciproques ; enfin , toutes ces

1425 dissensions furent terminées à Sion entre
 1426 Berne, le comte de Savoye et les Vallaisans. Le pouvoir du grand Baillif était très limité et il devait payer un tribut annuel à l'évêque. On ne devait plus rançonner les sujets Savoyards, ni les Saviésans jouir du parcours jusqu'à la Luzerne et les biens d'*Antoine de la Tour* depuis Loèche en haut devaient appartenir aux Haut-Vallaisans et le reste à l'église de Sion.

1431 Le Vallais se trouvait souvent entre deux feux. Le conflit de papes et antipapes; les traits d'une juridiction diamétralement opposée, tantôt l'ancée du Vatican, tantôt d'Avignon, ou de Basle, ou de Constance.

Clément VII. en dépit du pape Urbin, nomma l'abbé de la *Baume* à l'évêché de Sion; Urbin en dépit de *Clément*, éleva *Humbert de Billens* et ensuite *Henri de Villette*, et les Vallaisans, en dépit de ces deux papes, choisirent *Guillaume III* de Rarogne, neveu du fameux *Guischard*.

La cession d'Annivie faite en 1395 par l'évêque à *Guischard* de Rarogne avait monté les esprits; mais en 1420, *Vuilhelme*, pour appaiser le tumulte qui durait depuis longtems en Vallais, contre son oncle, eut l'air d'improver sa conduite, créé évêque quelques années après, pour le bien de la paix, il proposa une conférence entre les deux parties. Arrivé au lieu indiqué (plata) il fit arrêter et étrangler les ennemis de *Guischard*: l'astrocisme vallaisan se dirigea contre la famille, on brûla leurs châteaux et la *majorie*, et l'oncle et le neveu avisés qu'on allait

Ils assièger au château de la Soye leur azile, ils y mirent le feu et s'échappèrent.

434 *Louis*, fils d'*Amé VIII* de Savoye, et fils par conséquent d'un pape croyait que tous les bénéfices lui appartenaient et il usurpa l'évêché de Sion, mais cette usurpation ne fut pas de durée.

437 Vers cette époque on fabriqua le parchemin du diplôme de *Charlemagne* et l'évêque se mit encore une fois sous la protection impériale. Le baillif lui devait obéissance et lui rendre compte des amendes. (de cette époque date encore le droit de l'éperon ou du cuissage dont l'évêché jouit). Tout ce qui appartenait à J.C. devait un droit à ce prélat: un évêque s'arrogea le droit de juger un procès résulté à l'occasion d'un bœuf mal coupé.

146 Le comte de Savoye conserva sa haine contre le Haut-Vallais et les Bernois jettèrent un coup d'œil sur le pays-de-Vaud.

Ils eurent des entrevues avec les Haut Vallaisans aux bains de Loèche et à Kandersteg et après quelques démêlés on vuida les promesses de 1421: et on cassa la paix défensive et offensive qu'on venait de faire avec la maison de Savoye.

57 Les chartres du 15^e siècle nous parlent encore: 1^o. de difficultés qu'eut l'évêque *Valther Supersaxo* avec *Louis* évêque de Lausanne, on peut les

59 lire dans le tableau dressé par le *Cardinal Schiner*. — 2^o. De deux pestes consécutives, et d'une

61 inondation générale. — De la ligue des *Asper-*

69 *lins* et de *Raronia* en faveur du comte de Savoye *Amé neuf*: des secours que son frère, évêque de

Genève, lui envoya et les cruautés qu'il committ en Vallais. De ses prétentions sur l'évêché de Sion de l'incendie que les Savoyards occasionnèrent à Savièse 4°. Des secours que les Haut-Vallaisans reçurent des Suisses et des Rhêtiens.

- 1475 Et enfin l'histoire du 15^e siècle nous apprend que le Mont-jou fut couvert de cadavres Savoyards: que le comte de Savoye fut complètement battu: qu'on chassa en même tems toute la noblesse du Haut-Vallais; et que les Taliabes du Bas-Vallais, à qui on avait promis la liberté et qui
 1477 s'étaient aidé à secouer le joug Sarde furent
 1478 condamnés par les Cantons d'être sujets du Haut-Vallais, qui demanda encore à l'évêché un dédommagement pour l'avoir affranchi de la tyrannie ducal.

— Le Vallais fut redevable de son indépendance en grande partie à *Walther Supersaxo*, prélat d'un rare mérite et de la plus astucieuse politique, il a battu la première monnoie et l'ingratitude l'accompagna dans le tombeau.

- 1482 L'exploitation des riches mines de Bagnes, la construction des bains de Loèche signalèrent son successeur, *Jost de Silenen*. Ce prélat, pour mieux favoriser l'accommodement subtil de *Gusli* et d'*Ufter-og*, il engagea les Vallaisans en faveur des Zugois contre le duc de Milan, mais les Vallaisans arrêtés à Domodossola par les caresses et promesses des habitans, se livrèrent à la débauche et au pillage et donnèrent le tems au
 1487 duc de se préparer.

Cette perte sapra le crédit de *Silenen*; ceper

1493 dant n'ayant pas été appelé à l'accommodement
 1494 qu'on fit avec le duc de Milan il le fit reviser
 l'année suivante.

Mais *Georges Surpersaxo*, ami du duc de Milan
 et ennemi de la France, anima les Vallaisans
 1496 contre *Silenen*, qui fut chassé de son évêché, et
 obtint du roi de France l'archevêché de Gre-
 noble.

Silenen avait enrichi l'épiscopat de Sion et il
 avait pris en 1490 les hautes et basses juridictions
 sur les deux Vallais, il avait fait établir les gouver-
 neurs du bas par dizains et il avait cédé en 1487
Chamoson, Ardon, Messonger et Martigny sous
 l'obligation de payer les achats que l'évêché de-
 vait aux fribourgeois etc : mais le Haut-Vallais
 ayant forcé le Bas-Vallais de fournir ces som-
 mes, l'évêque reprit l'année suivante ce qu'il a-
 vait cédé aux Haut-Vallaisans.

1496 A ces faits suivent : 1°. la guerre avec *Philippe*
 1498 premier, apaisée par le traité de 1498, entre
 Berne, les petits Cantons, le Pape, le duc de Sa-
 1499 voye et les Vallaisans, qui, l'année suivante, mar-
 chèrent contre les Germains et les Suèves et
 donnèrent à Schaverlach, dans le Canton de
 Zurich, un coup de colier ; mais pour abattre leur
 mutinerie il fallut leur faire faire *un bon repas*.

1500 Arrivés en Vallais ils trouvèrent une nouvelle
 monnaie, frappée par *Nicolas Schiner*, comme
 chef du chapitre : par la grace du Pape et de la
 cabale le Cardinal Schiner, son neveu, lui suc-
 cèda comme par *arrangement de famille*.

Matthieu Schiner, ami du pape et de l'empe-

1501 reur usurpa plusieurs droits sur les dizains, et il
 cimenta la haute et basse juridiction sur tout le
 Vallais. — Il refit et confirma l'alliance de 1498,
 1510 et à la tête des Vallaisans et Rhétiens il marcha
 au nom de l'empereur contre les Français en
 1512 Italie.

Le cardinal, sourd aux représentations des Suisses mécontents de toute ligue contre la France, après avoir aplani la difficulté, qu'il avait avec l'Abbé de St. Maurice, à l'occasion de Salvan et après avoir limité le Vallais, il obtint à l'église de Sion son exemption de la Tarantaise et il fit
 1515 entrer le Vallais dans le concordat germanique.

Enfin chassé de Milan par les Français et de son évêché par les Vallaisans, il se réfugia au château de la Bâtie, d'où il excommunia ses adversaires, mais Georges *Supersaxo* le débusqua encore et après avoir occupé ce fort pendant six
 1516 mois, il y mit le feu.

1518 Retiré à Zurich, *Schiner* voulait encore régner l'église de Sion, rappelé par son parti, il arriva le 5 Septembre en Conche, sa patrie, mais *Supersaxo* l'attendait avec force armée et il le fit retrograder.

Par condescendance envers la France, les Suisses lui refusèrent tout azile et il se réfugia à
 1521 Bienne, où l'empereur lui avait cédé la ville et l'évêché, mais le Cardinal toujours inquiet, fit une seconde expédition en faveur du Pape et abandonné par ses troupes il se rendit à Rome, où il fut, vent-on assurer, assassiné par Bruzulus.

1522 Ce prélat avait coûté 24 mille hommes à ses confédérés.

1527 Pendant ces dissensions le Vallais fit un élan vers la civilisation. Chaque dizain avait acquis peu à peu sa liberté et adapté à son régime des usages particuliers mais contraires aux intérêts des autres districts.

Déchirés par ces dissensions depuis plusieurs siècles, on dressa un mode général de gouvernement et restreignit l'autorité des gouverneurs du Bas-Vallais.

Munster, Grengiols et Mœrel se soulevèrent en 1518 contre les pouvoirs qu'on avait donné au grand Baillif, mais ils furent repoussés depuis Brigue et pour mieux en imposer aux mutins on mit la Caroline en vigueur.

1517 Pendant la disgrâce du Cardinal
1523 *Supersaxo* s'empara avec effusion de sang, de l'église de Sion, en faveur de l'évêque de Platea; 16 personnes perdirent la vie dans la cathédrale; six chanoines et 156 personnes furent excommuniés et un chancelier apostolique y apporta le calme.

En ce tems de désordre *Léon X* épuisa le Vallais et la Suisse par la vente des indulgences; on les payait jusqu'à 500 ducats et on pouvait en acheter pour ses dévanciers et ses successeurs.

1529 Enfin *Georges Supersaxo* tombe en défaveur à son tour. Le peuple récapitule sa conduite depuis 30 ans et se mutine contre cet intrigant. *Supersaxo* s'évade de nuit, passe par *Sennen* et tombe au pouvoir des Fribourgeois.

Ce prisonnier était une brillante capture pour le Cardinal Schiner et la cour de Rome, qui avaient déjà disposé de son sort, mais il trouva

moyen de s'évader; l'avoier de Fribourg accusé d'y avoir connivé, fut décapité. — *Suipersaxo* se réfugia à Vevey et ses cendres reposent dans l'Eglise de St. Martin.

On l'accusait encore d'avoir retenu à son profit, les pensions de la France; le Vallais devait cependant à sa sage politique l'alliance avec les Cantons et celle qu'il fit avec le duc Charles de Savoye.

Deplatea son client abdica, et son successeur obtint les bulles qu'on lui avait refusé.

1531 Suivent encore ici la guerre de religion et l'alliance avec le pape et les Cantons catholiques qui entraîna la perte des biens que le St. Bernard avait en Angleterre.

1533 Le Schisme de Nicolas de Vatteville, qui prétendait à l'évêché de Sion et les craintes religieuses qu'*Amé de Monfaucon*, évêque de Lausanne, Semait, depuis 1522 jettèrent le Vallais dans la désolation.

1541 Pendant que l'évêque Adrien recherchait des sources salées, les Vallaisans continuèrent leurs incursions dans les états du duc de Savoye: l'empereur *Charlequint* écrivit à cette occasion aux dizains et à l'évêque et prit le duc sous sa protection.

Le gouvernement Vallaisan avait en 1485 fait un traité d'alliance avec le roi de France et en 1550 il laissa passer des troupes françaises sur son territoire.

Le peuple cria à la trahison et ce trouble général occasionna l'assassinat de plusieurs magistrats. suivent enfin tertio, Un nouveau traité avec

1569 le duc de Savoye et l'échange de Monthey contre l'Abondance , on borna le Vallais à St. Gingolph et donna quittance à ce Prince des sommes promises par cette maison depuis des siècles.

La peste qui désolait le Vallais depuis 1521 jusqu'en 1523, les inondations, surtout en 1545 dépeuplèrent le pays.

1583 Sixte cinq , déplorant les malheurs de la catholicité envoya aux Suisses un Nonce apostolique ; mais l'état de Vallais s'opposa à la remise de nouveaux pouvoirs que le pape voulait remettre à l'évêque de Sion, sa sureté demandait cette mesure, et le peuple Vallaisan continua de chasser les curés qui lui déplaisaient : on *purgea du*

1603 *Haut-Vallais les hérétiques*. L'astuce et la force décidèrent en plein air que le Vallais resterait catholique. La fin du seizième siècle assura au

1588 Vallais une amitié plus étroite avec la maison de Savoye , elle se fit remettre la moitié des reliques du trésor de St. Maurice , parce que ce

1678 couvent avait été sous sa protection. On fut moins généreux avec l'archevêque de Tarantaise, la cession que lui fit l'abbé de St. Maurice de quelques reliques , occasionna presque une prise d'armes et il a fallu les restituer.

Ce siècle fut troublé par l'ambition du chapitre , qui dans l'élection de l'évêque en 1619 avait voulu s'arroger le droit de patronat. La

1628 réaction eut lieu sous l'évêque *Jost* en 1628; qui fut obligé de s'adresser aux Cantons Suisses pour contenir l'animosité des Vallaisans.

- 1663 Renouveau d'alliance avec Louis XIV et
1681 avec les petits Cantons.

Je termine cet aperçu historique en rappelant
1780 la confirmation de l'alliance avec les Cantons
1790 en 1780, précédée de l'inondation de Sion et suivie de son incendie. L'insurrection du Bas-Vallais.

- 1797 La révolution de 1797 et les guerres meurtrières
1798 qui en furent la suite.

1802 En 1802 Le Vallais forma une nouvelle République, indépendante, après avoir été, depuis 1798 réuni à l'Helvétie, cette indépendance fut signée par le général *Turreau*, plénipotentiaire de France, du conseiller d'état *Lambertigny*, plénipotentiaire du royaume d'Italie, par Mr. *Muller Friedberg* helvétique, et par Mr. le comte *d'Augustini* plénipotentiaire du Vallais nommé deux jours après, grand Baillif de cette république.

- 1810 Enfin, le Vallais fut, en 1810, réuni à l'empire français. Source efficace de sa prospérité.

Climat du Vallais.

Le ci-devant Vallais peut avoir 40 lieues en longueur; mais il est difficile de mesurer son étendue générale; on ne peut lui donner que 150 lieues carrées et beaucoup moins si c'est la surface plane qu'on cherche.

Son climat varie à l'infini: Fully est privilégié. Là il n'y a presque point d'hiver, le printemps y est précoce et on y rencontre les plantes du midi de la France.

Les fruits mûrissent mieux et plus vite à Sion, qu'à St. Maurice, cependant le printemps est plus tardif vers la capitale.

En plaine, le froid est pénétrant jusqu'au mois de Février, à cette époque il se radoucit et il gagne plus vivement les montagnes.

En Vallais on ne connaît que deux vents l'un venant du lac et l'autre d'Italie. On remarque en général que le printemps est la saison des bizes jusqu'en Aoust; cependant dans le district de Monthey on connaît plusieurs espèces de bize venant de différens points, celle du nord n'est connue que sur le lac, les autres n'ont aucun nom, comme celle du Trient, de la Forcle, d'Herens, d'Annivié.

A Martigny, la bize donne plus ou moins tout l'été et les branches des arbres ne croissent que du côté du courant et sur la vue du Fully.

Le vent du Haut-Vallais ne s'aperçoit qu'au printemps et en automne, à la chute des feuilles.

Les brouillards ont aussi leur localité, ils pèsent souvent sur le bourg de Monthey et le soleil est actif à *Troitorrens*, au-dessus d'eux; mais on les observe rarement à Sion et à Martigny.

J'en excepte les bains de Loèche, depuis Martigny en haut les orages sont très rares; mais très fréquens dans le district de Monthey.

Ils arrivent ordinairement du côté d'occident et quelquefois du midi; on en a vu cependant arriver de vers le lac et l'année de la ruine de la Calabre ils venaient raze-terre et la foudre tombait souvent. L'orient fournit les neiges, le nord le beau tems et le midi la pluye.

Les tremblemens de terre en Vallais sont fréquens mais ils ne s'étendent pas bien loin.

La végétation sera développée par la suite.

St. Gingolph.

En pénétrant depuis Meilère, dans le Département du Simplon, des monts entassés par des géants semblent menacer le ciel ou l'onde.

Ce village est le plus peuplé du Département, ses habitans insoucians envers l'agriculture, font un commerce considérable en bois et en pierres calcaires qu'ils vendent à Genève et dans le pays de Vaud. La nature fournit à leur commerce, et grâce à leur misanthropie la charmante vue sur le Pays de Vaud ne les tente pas.

La châtaigne fait la principale nourriture des habitans, et elle engendre le vice écrouëlleux.

St. Gingolph, en jouant comme Moÿse, de sa baguette, fit jaillir une fontaine dont les eaux, dit-on, guérissent les maux de ventre; mais elles ne dissipent pas les goëtres.

Une source, dont les eaux sont légèrement savonneuses et une autre qui contient du foie de soufre, coulent dans la Morges et ont des vertus plus réelles.

Les traces de charbon de terre, au dessus de *Nové* semblent faire partie avec la mine qui est à Berney dans le Canton d'Evian, dont la direction est sur Vouvri et Vionna et va se terminer sur les montagnes de Roche, dans le Canton de Vaud.

Je laisse ici réfléchir l'observateur sur les bouleversemens que la nature et les tems ont opéré.

St. Gingolph forme le premier angle en bec de flutte.

Bourg-Veret.

Il serait facile d'y établir un port conséquent pour le commerce d'Italie, surtout si on bâtissait à l'embouchure du Rhône une ville.

L'évêque *Anselme*, d'Aoste, dota l'abbaye de Lutry des fiefs et des cures de port-Vallais, Vionnaz, et Vald-Iliez.

Depuis 20 à 40 ans le lac a reculé de 30 à 40 toises et dans l'espace de mille ans, de trois quart d'heure.

Porte du Cé.

Ce fort s'étend depuis la montagne jusqu'au Rhône et il ferme la première coulisse du pays; il est commandé par des élévations graduelles, où on a différens points de vue.

Près de ce château j'ai rencontré un serpent blanc, sa longueur était d'un pied et trois pouces et son épaisseur égalait celle du bras d'un homme, sa queue mince et petite paraissait comme un tronçon pointu collé au corps.

Les reptiles exposés aux rayons du soleil conservent plus longtems leur irritabilité; cependant au printemps elle paraît plutôt dépendre du mouvement solaire que de la chaleur.

Vouvry.

L'agriculteur aisé est ordinairement fier. L'habitant de Vouvry pour enorgueillir l'aisance que l'agriculture et le commerce de beurre et de fromage lui procurent, a recherché son étymologie. Vouvry s'appelait, dit-il le village de la *Vuivre* ou de la *Vipère volante*, dont la queue était de feu.

Un fin finet de ce village , un Citoyen , dis-je , fin et adroit enleva le diamant qui ornait la tête de l'animal , et il se cacha dans un tonneau hérissé de cloux.

Pour se venger , *la Vuvre* mit le feu au village , et afin de le faire rouler , elle s'entortilla autour du tonneau ; mais en cherchant la destruction du ravisseur elle perdit tout son sang , et on fut , par ce moyen débarrassé d'un voisin pernicieux. |

Le beau sexe de ce village scut aussi par ruse , accrocher de *Charlemagne* le droit de partager par égale portion avec les héritiers mâles. /

Le poëte *Saxon* , qui a écrit les exploits de ce prince , nous dit qu'il passa de Genève à Mont-jou et la tradition nous apprend qu'il coucha à Vouvry : mais elle nous laisse ignorer comment les filles de ce village captivèrent la bienveillance d'un héros galant , et bon vivant , elle désigne cependant la maison où il logea , et le jour de sa fête on y joue une sérénade et les jeunes mariés sont obligés d'y préparer un prés pour la célébrer : on y danse par religion : Charles y aurait-il aussi dansé ? |

Un autre finet se changeait en loup ! et pourquoi ? pour manger des cochons ! mais le lard cuit n'est-il pas meilleur ?

Si on met donc en parallèle les miracles que Dieu et le Diable opèrent , distinguera-t-on la grandeur de l'un de la puissance de l'autre ? Les gouvernemens adoptèrent ces rêves et ils prononcèrent la peine de mort contre ces sortes de métamorphoses.

Je dis donc que sous *Æsope* , l'animal parlait ; que sous *Ovide* l'animal raisonnait et que sous certaines lois l'homme devenait brute.

A Vouvry il n'y a ni goêtres ni cretins, je rapporte cet avantage à la bonté des eaux et à une source minérale près du Village, plus chargée que celle d'Amphion, et vantée contre les obstructions.

Le treffle marais abonde dans cette commune.

A *Barge*, un cavalier à cheval, pouvait se tourner dans un vieux chêne creux. Le chataignier de Neuvesselle près d'Évian, vanté par les naturalistes ne peut pas rivaliser avec ce chêne.

Le vallon de Vouvry se divise en deux plus petits: passons d'abord par celui de *Tannay*.

On y rencontre la direction de la mine de charbon de pierre, qui s'étend du côté de *Combrettes* et forme un recte angle. On rencontre les mêmes traces sur la montagne de *Foyes*, et il paraît que ces montagnes s'écroulèrent sur leur base, élevées par un puissant levier, elles paraissent s'être tourné le dos.

Le Site de *Tannay* délasse le voyageur au milieu d'un joli bassin garni de sapins; on y rencontre un joli lac alviné depuis 1741. La tête noire forme un écho.

Piney, domine sur le Bourgveret, mais la montagne de *Foyes* est la plus rapide et la plus élevée des environs: tout y inspire un intérêt général; de là on découvre toute la Suisse et les montagnes les plus élevées du Haut-Vallais, comme la dent blanche en Annivié et la dent ronde à Evolena.

Près du feu j'écoutais les contes de vachers et j'y dé mêlais le faible de leur commune

A droite, sur la cime de la montagne de *Lau* on observe de fréquens météores, surtout là où finit la mine en question.

Cette attraction se manifeste quelquefois, disent ces montagnards, sur les animaux.

En 1706 on observa en Allemagne et en Hongrie, une grande quantité de papillons volant constamment du côté de l'occident; *Collomb* voyant un gros poisson s'élever sur la face de l'eau prédit l'orage qui eut lieu; le vol raz-terre de l'hirondelle annonce la pluie.

Si on observait plus soigneusement ces phénomènes on pourrait prévoir certains coups de vent qui paraissent subitement sur le lac du Léman et y occasionnent des malheurs.

Lau fournit la gentiane en abondance et aux *Blanchettes* et à *Zavaline* le napel y domine.

Les *Miettes* et les *Cornettes* sont des élévations remarquables et le vallon de la *Verna* se termine à la montagne de *Reschi*.

Sur ces montagnes j'ai vu deux petits cochons qui n'avaient ni queue ni anus.—2°. Un mouton avec huit cornes. — 3°. Un veau avec cinq jambes: le 5^e pied flottait sur le dos; il était simplement attaché à la peau. On déroba à ma vue un veau monstre: le peuple en augure mal et il assomme ce genre de production; on sait que les tulipes varient à l'infini: pourquoi les animaux n'auraient-ils pas des nuances différentes?

A la *Combe* on trouve un gouffre affreux, l'opinion populaire soutient que les corps qu'on y jette, sortent par la fontaine qui coule à la porte du Cé à trois lieues de distance. Le petit lac de *Recon* doit aussi communiquer avec la fontaine de *Chables-Croix*. Il semble que les peuples ont des connaissances innées; celle de communications souterraines lui paraît aussi confuse par faute d'instruction.

Le roc entre *Champéry* et *Coudray* est taillé à pic de deux côtés, et il forme une espèce de pontre sur laquelle les montagnards passent avec des fardeaux. On appelle ce sentier le passage de l'enfer.

Celui de la *Ferau* est encore plus affreux et il n'y a encore que trois particuliers qui ont osé le franchir.

A *Virsole* on passe au travers d'un roc percé par la nature. Il me représente *Ninetta* dans l'isle de *Sumatra*.

Le lait fournit une branche de commerce très conséquente ; on en retire du beurre, du fromage, du ceré et du sucre de lait.

Vionnaz.

La montagne de *Recon* sur *Vionnaz* est jolie et agréable :

L'intérêt religieux guide ici la croyance populaire ; elle prétend qu'une cavalerie nocturne et infernale tourne sur les cimes de cette montagne et qu'une petite chapelle en est l'épouvantail. Le fait est que le curé en retire une aubaine anuelle.

En passant par la *pointe*, on tombe dans la montagne d'*Inseng*, d'heureuse renommée.

Les habitans de *Vionnaz* se piquent de valeur et il fallait parmi eux un héros, un géant.

Un serpent énorme formant trois cercles autour du roc d'*Inseng* dévorait tous les bestiaux des environs.

Finam Mario, un second héros, terrassa cet animal : par un seul jet de pierre il étonna tellement le Prieur de *Lutry*, seigneur de cette paroisse, qu'il en obtint l'affranchissement.

Enfin *Mario* appelé dans le *Vivarez* pour détruire

un loup , qui désolait cette partie de la France , il apporta les reliques de St. Denis , patron de cette paroisse , leur authenticité est donc bien fabuleuse ; peu importe , la foi fait le bon chrétien. Le feu du temple des Vestales s'éteint : voilà aussi un miracle dit la Pythie en phylipissant.

Il est cependant vrai que dans ces montagnes parmi les fentes de rochers , il s'y trouve des serpens d'une incroyable longueur. J'en ai vu une qui pouvait avoir douze pieds et on en tua une près de St. Maurice qui en avait davantage. 1

La *Creta* est une citadelle affreuse , bâtie sur les débris de la nature.

La *Griffa* torrent dangereux , a comblé ce village à plusieurs reprises : *qui periculum amat perit in illo.*

Pourquoi exposer ses *penates* aux embouchures des rivières : d'époque en époque elles dévastent tout : l'expérience malheureuse n'a pas encore corrigé les Sédunois , les Martignériens etc. etc. etc. cependant l'hirondelle ne reniche jamais là où son nid a été détruit une fois.

Sur la route de Vionnaz à Vouvry on observe un affaissement de la montagne , et entre le torrent de *Mayen* et celui de *Torgon* les couches forment un V et les horizontales sont enfoncées et paraissent s'élever du centre à la circonférence.

Vouvry , Vionnaz , et Mura fournissent un terrain de 200000 toises de houille. Ces exhalaisons s'enflamment facilement.

La mine de charbon dont j'ai parlé forme près de Vionnaz un angle de 30 degrés et un cercle en losange avec sa direction sur Rocher.

L'oiseau moqueur se plaît dans cette commune et à *Massonger*; à *Cornai* on y loge les fées.

Vionnaz n'a ni pauvres, ni cretins, mais les goêtres y paraissent depuis quelques années.

L'une des sources passe depuis quelques tems par des couches tuffeuses; l'autre ne produit ni les mêmes résultats chimiques, ni les mêmes inconvéniens.

Avant d'arriver à *Onna*, on traverse de grandes forêts, patrie de l'aigle royal.

Arrivé aux portes de *Cullé* et en montant le mont *Courbeau* près d'un sapin sec, on trouve un petit plan d'où en vous tournant du côté du midi, vous voyez le mont blanc et la dent de chaland: du côté du levant la *Vassorey* et le mont *Velan*: du côté du couchant, le Jura, le lac de Genève, celui de Neuchâtel et une partie du Dauphiné: et du nord les montagnes du Haut-Vallais: montez ce mont et la vue sera encore plus belle.

Morgens.

En descendant la jolie plaine de *Champsot*, près de la montagne de Mr. Franc, il y a un écho à répétition: c'est-à-dire, huit échos qui se renvoient successivement les sons, même jusqu'à huit syllabes.

Celui de la *Barma*, près de *Mura* répète les mots en on avec plus de précision.

L'écho de *Morgens* répète cinq syllabes, il est formé par un amphithéâtre de sapins.

Le joli séjour de ce bassin est contraire aux affections nerveuses. — Sur la hauteur de *Ziggon* il y a un grosselier sauvage, qu'il faut grimper pour avoir son fruit.

Les eaux gazeuses et ferrugineuses de ce vallon seraient préférables à toutes autres, si on les séparait d'avec l'eau de marais.

En passant y *Zavolaires* et au *Creuset* on arrive à *Ripaille*, où naguère le seigneur gouverneur de *Montthey* y couchait sur du foin près de l'écurie à cochons et botté et éperonné partait le lendemain avec son brillant cortège.

Au bas de la fontaine blanche auprès de *Sissery* on trouve le réservoir de *Néron*.

Il est formé dans un roc creusé par la pluye, il nourrit des Salamandres aquatiques. De cette eau agitée s'élèvent des bules d'air, comme celles qu'on observe dans le sang agité des animaux, tout y paraît veaux.

La superstition a relégué le Diable à *Mont-Maillet* près le *Mont jou*; *Pilate* près de *Lucerne* et *Néron* s'est noyé dans ce réservoir, pourquoi loger ces garnemens en pays Catholique ?

L'esplanade de *Zavolaires* se termine aux *aillaux* et au *col*.

La fontaine intermittante des *Ebauches* présage le beau tems: mais celle de *Rossetan* ne dépend ni du froid, ni de la chaleur, ni de l'humidité de l'atmosphère: une explosion d'air, précède la sortie de l'eau; pour y arriver, on passe sous la voûte d'un rocher, qui laisse transpirer un sel amer. Ce sel combiné avec les aromates, est un puissant remède, et ne peut pas être remplacé. Les chamois le recherchent et les vases de bois ne peuvent pas le contenir s'il est en dissolution.

Lorsqu'il est pur, il est d'une amertume légère et

laisse sur la langue une sensation de fraîcheur. Mélangé avec du sucre de lait, il purge sans colique; purifié par l'évaporation il perd de ses qualités.

Les moutons qu'on fait paître à *Rossetan* passent l'été sans boire, et en automne les bouchers les recherchent de préférence.

En croisant la grosse race des moutons de *Viège* avec celle des grosses chèvres, il en doit résulter un animal propre pour porter des légers fardeaux à travers de mauvais passages.

Antaimo, cette montagne paraît être suspendue en l'air.

La Dent de *Chalant* à 1486 toises d'élévation au dessus du vicariat du Vald-Iliez.

Monsieur *Clément*, vicaire de cette paroisse, est le premier téméraire qui osa la franchir.

Cet homme de mérite a fait plusieurs découvertes en botanique, il me fit voir à Troistorrens un homme moitié brun et moitié blond.

Vald-Iliez

Cette commune se termine du levant au couchant sur *Champéry*.

Le lettre *i* est entremêlée dans tout le dialecte des habitans. La génération *y* est belle, elle doit cet avantage au mode d'élever les enfans: au biberon. Laissons donc tonner la théologie; le lait d'une vache ne se ressent d'aucune passion, ni d'aucun virus secret. ¹

Les météores du Pays de Vaud vont se perdre sur la dent de *Chalent*; c'est l'effet de la puissante attraction de toutes les hautes montagnes aimantées. Une nue sur leur cime en forme de fumée annonce la pluie ou l'orage.

On ne fait rien dans ce vallon, sans consulter la lune et on la regarde comme la 4^e personne de la Ste. Trinité.

Troistorrens

Nourrit une famille d'Albinos : il ne reste que des filles : cette commune soigne supérieurement bien les champs ils rendent le 40 pour un. — Les établissemens publics y annoncent l'aisance. Les terres vitrioliques y abondent. — Il y a des mines d'argent de cuivre et de plomb.

Les coups de vent qui jouent sous *Massilon* dans les gouffres de la Viège, produisent des sons variés, et le peuple croit que les sorciers s'y promènent en caravane.

Sur la route de *Troistorrens* à *Choëx*, après avoir passé le pont du sentier, on y trouve des couches pierreuses dirigées du centre à la circonférence, comme soulevées par un levier.

Sur ce coteau j'ai vu un Chardonneret à crêpe bleu.

Le chardonneret nourrit ses petits au péril de sa vie, et lorsqu'il voit que leur captivité se prolonge ; il les empoisonne ; c'est le sentiment des peuples du Brésil ; c'était celui des romains.

Dans ce vallon on couche une partie de l'hiver dans les écuries ; et la phthisie y est rare.

Choëx.

Le prince *Amé* de Savoye, qui résidait à *Château Levain* donna cette juridiction à l'abbaye de St. Maurice.

Choëx est le jardin du Vallais, ses localités sont riantes. — Certaines plantes n'y paraissent que d'épo-

que en époque comme la petite vérole, dont le retour en Vallais est de sept en sept ans. On y croit au juif errant, et que le geai noir des bois met une pierre dans son nid et le rend par là invisible.

Sur la route de *Monthey* à *Choëx* on découvre le tombeau de *Ste. Gille*, domestique de la comtesse de *Kybourg* où l'on va en procession le 3^e jour des rogations; mais cette tombe est vide d'os et de sens.

Monthey.

Bourg bien placé, et depuis peu très-embelli.

Depuis qu'on a coupé le mont Château neuf résidence de la princesse de *Kybourg*, on a garanti *Monthey* des inondations, mais depuis cette époque on n'y boit que de l'eau tuffeuse et les goëtres et le cretinisme y ont singulièrement gagné: le mouvement de la rivière renouvelait encor l'air. Les cretins de la première classe, dépourvus en partie de sensibilité y sont rares, et ils forment le lien entre le règne végétal et l'animal. Les autres classes ont des nuances très multipliées.

Le crétinisme est plus familier chez les hommes que chez les femmes. La démarche et la voix le décèlent, et s'il tient de famille, il se termine par l'épilepsie.

Charlemagne qui affranchissait tout, a encore, à *Monthey*, affranchi une rue.

Les habitans croient à l'esprit follet, mais il suit l'esprit de l'église, il n'honore jamais de sa visite les incrédules. *L'esprit follet n'est pas fou.*

Au dessus de la maison de *Mr. Devantery*: on observe sur un roc détaché, les impressions naturelles des pieds et des mains humaines; au dessus de *Morce* on

y rencontre les marques de Sabots de vaches et de cochons.

A la chapelle de la *Barme* paraît un petit serpent : des rayes rouges autour du col forment un joli collier, source d'une fable.

La montagne s'avance contre le Pays de Vaud et paraît étrangler ce Département au pont de St. Maurice.

Le gouvernement de Monthey, par libre exemption du Duc de Savoye fut séparé en 1530 du Chablais et il se confia volontairement au Haut-Vallais; il a joui de ses privilèges jusqu'en 1569, époque où il fut définitivement sujet.

La belle *Europe* osa s'asseoir sur le dos d'un taureau; et *Hellé* se confia à la faiblesse d'un bélier.

Le régime Vallaisan fit crier ciel et terre. Le gouverneur W. meurt pendant sa dinastie, et son agonie fut un tableau d'horreur; dépouillé lui même par l'état, pour dédommager les particuliers, il légua à l'un son épée à l'autre son manteau, et encore il ne put pas faire face à ses injustices et le désespoir l'étouffa.

On peut lire page 327 dans l'*Histoire du Pays de Vaud par un Suisse*. La révolution qui en fut le résultat en 1790.

Les châtaigniers dont ce district abonde rendent annuellement commune le 15 pour cent.

Ce Canton fournit encore des sapins de 4 pieds de diamètre. — L'if et le Seringa y sont communs.

Son fromage se vend sous le nom de celui de Gruyères.

Au mois de Septembre on observe en Vallais les quatre saisons. Les cimes neigeuses représentent l'hiver et sous elles le printemps périclète en naissant, plus bas encore on fait les moissons et en plaine on recouvre les productions de l'automne.

Les religieuses de ce couvent se disaient épouses de J: C:... belle illusion ! Voilà donc la vulve censée le sanctuaire de la divinité et son parfum devrait l'encenser.

Ce préjugé sale , date du tems des vestales , et cette prétention me paraît dégrader la grandeur divine.

Ne jugeons pas la toute puissance par nos goûts et nos faiblesses.

La modestie humaine lui a fait l'honneur de lui assigner une figure semblable à la sienne ; Dieu a donc le mépris d'un pécheur ; ou on le compare à une colombe , à un pélican ou à un agneau. Ces animaux ont donc des qualités qui approchent celles de la divinité , puisqu'ils en sont l'emblème ; comme la grenouille , le lézard , le serpent étaient aussi des emblèmes des divinités payennes.

Pendant les offices divins on croit encore honorer la divinité en jouant des airs de chansons mondaines , et bientôt on voudra l'alêcher avec des poisettes et du sel.

Ces dames dans leur prières choisies , nommaient la divinité *aimable Sauveur*. Un sujet de l'église obtiendrait-ils la demande en s'adressant à *l'aimable St. Père*.

Si elles ne pouvaient pas coquetter avec les hommes elles coquettaient avec Dieu.

J'en excepte celui du St. Bernard , à quoi bon tant de couvens ? en 1800 , le 30 Aoust un chapitre décide que dans un cas de nécessité il fallait plutôt uriner au réfectoire qu'au lit.

L'on ne croit pas à Bex que le célibataire soit agréable à Dieu , parce que le ministre est marié.

[A Bex on rèlegue les célibataires avec les avocats en

Ancenda, où ils charient depuis le Rhône, dans des papiers percés, du sable, et à mesure qu'il s'échappe ils le remettent.

Les Isaacs, les Davids, les Salomons et les Abrahams de Bex valent donc les leans, les Claudes du Vallais; les uns et les autres ont leurs préjugés et superstitions.

Le cadavre qui ne se roidit pas pronostique, disent-ils, la mort prochaine d'un parent.

En 1801 on croyait à Bex que l'un de ses habitans crachait des Diabes sous la forme d'hannetons. Un bourreau du Pays de Vaud l'avait prononcé.

Pianki nous démontre, que des hannetons peuvent éclore dans le corps humain et cette génération contre-nature peut troubler l'imagination la plus ferme: le Diable parlait-il grec et hébreu par l'organe de ce prétendu possédé? où est le particulier de ce village qui connaisse ces langues pour en juger?

Massonger.

Ce village nous conserve une inscription romaine que voici:

Sex vareno
F. fil: Serg.
Prisco.
Vivit annos *VII. LVII.*
Varenius patri
Suo optimo

Une médaille d'antiques rend l'histoire et l'instruction topique.

St. Maurice.

On dirait qu'à Agaune les deux montagnes bouchent l'extrémité du monde et que le pays renferme l'arrière ouvrage de la nature et l'arrière pensée des hommes.

Je ne répéterai pas ce que j'ai dit, dans mes *essais sur le St. Bernard*, de cette ancienne ville; j'observerai seulement qu'il y a dans la cave de Mr. Greyloz une source savonneuse et que Virgile semble dire un mot des coups de vent qui travaillent cette commune.

Veni loca acta furentibus austris luctantes venti, tempestatesque sonoræ illi indignantes, magna cum murmure montis circum claustra fremunt.

Les vens locaux sont communs à Agaune ils commencent vers le trient au concours de l'air du Haut-Vallais de celui d'Entremont et de Salvan. L'ouverture de la vallée d'Ormont et celle du Vald-Iliez parait les paralyser. — S'ils dépassent les 24 heures ils durent trois jours

Le premier établissement de la maison religieuse de St. Maurice se perd dans l'obscurité des tems.

24 de ses premiers abbés furent des personnes célèbres et pieuses, et par conséquent des saints, mais depuis que ce couvent eut des titres seigneuriaux etc. ou depuis 799 aucune canonisation eut lieu.

En 1026 tout était à St. Maurice de la juridiction de cette maison à part le péage.

En 1265 les chanoines prirent le rochet et remirent à Pierre de Savoye l'anneau de St. Maurice. L'Abbé, en grand seigneur, reçut les premiers hommages du duc de Bourgogne, du comte de Savoye, du marquis de Chalent et du seigneur de Salins.

Le Pape en 1270 confirma pour la première fois son élection.

En 1292 il y avait dans ce couvent 20 Chanoines gentilhommes, qui portèrent des plaintes au Pape contre l'évêque de Sion; ce prélat refusait les saintes hui-

les pour les cures dépendantes de l'abbaye ; on les faisait payer à un prix exorbitant et enfin la haute et basse juridiction de Salvan furent adjugées à l'abbé contre les prétentions épiscopales.

Cette abbaye confondue parmi les domaines royaux devait très mal s'en tirer. ; Conrad le pacifique , Conrad le salique , les Rodolph de Bourgogne , Arnoux , Renoud , Burkard de Lyon ont tiré un parti avantageux des dons considérables que Gaudebond de Bourgogne lui fit après sa conversion.

Les archives de cette maison renferment des documens précieux ; ses abbés ne furent mitrés que depuis 1411.

L'abbé *Chevalier* à son retour du concile de Constance pour se préserver des chicannes que la ville et les chanoines lui suscitèrent , mit le monastère sous la protection immédiate de l'état de Vallais et de l'évêque de Sion ; enfin en 1812 l'empereur Napoléon le réunit au St. Bernard , et il devint par cette réunion encore plus utile à l'humanité.

L'inscription étant perdue , je ne parlerai pas ici du tombeau de Galba , mais je ferai mention du trou des fées ; c'est le gouffre du tartare.

Par des communications comme à Arcy on va de voûte en voûte et l'allée se partage enfin ; l'une suit la droite et l'autre tire à gauche.

Des réservoirs d'eau serrés entre des fentes de la montagne , laissent échapper dans le bassin du couvent une eau seleniteuse et crue , elle ronge le fer , et les goëtres abondent en ville.

Les habitans de Varossa en fossoyant s'aperçoivent d'un vide dans l'intérieur de cette montagne , elle

s'écroulera donc tôt ou tard sur St. Maurice. En 1714 le diableret sur Vetroz joua une tragédie de ce genre. Les creux souterrains opèrent souvent des éboulemens. En 1755 le tremblement de Lisbonne correspondait à Brigue en Vallais et depuis cette époque le Simplon s'est sensiblement baissé.

Je ne parlerai pas des bœufs de prés ni de la fontaine d'huile : depuis que la truite y est rare, la mort de l'un de ces religieux n'est plus pronostiquée par celle d'un poisson du vivier.

Les fréquens incendies d'Againe ont eu des époques régulières. Sion fut inondé en 1778, incendié en 1788 et pillé en 1798.

Le peuple croit que tout suit le mouvement des planètes. L'éclat du salsifi ne paraît à la vérité qu'au lever du soleil et sa fleur se tourne du côté de l'orient, la primevère est constamment tournée du côté du midi et l'anémone d'hiver du côté du nord.

Les brouillards du printemps, dit-on ici, s'ils placent sur le Rhône et s'ils s'y perdent annoncent l'abondance, et la disette s'ils s'élèvent.

Les pèlerins vers les reliques de la légion thébéenne et à Notre Dame du Cé augmentaient la prospérité de St. Maurice, mais ce précieux dépôt n'ayant pas pu l'exempter de la peste, on y invoque un Saint étranger : St. Sébastien.

Les vivres qu'on distribue le jour de sa fête semblent prouver que la disette en était la cause. Le terrain y est très serré, et il n'y a que quelques années qu'on a commencé à défricher les terres incultes.

Suivant la chronique, les murs de cette ville furent bâtis par Auguste et depuis cette époque il n'y a plus

eu ni éboulement de la montagne ni inondation qui aient nuit à St. Maurice.

Cependant il y a 20 ans qu'on trouva près des Capucins, à 10 pieds de profondeur, une grosse pelotte de beurre. A part la première couche il était d'un goût exquis et il doit dater avant les murs d'Agaunc.

Le peuple attribue la solidité des anciens murs à un mortier fait avec des blancs d'œuf.

Mais comme les anciens mangaient les poules et les œufs aussi avidement que nous, j'attribue cet avantage à la manière de brasser et de préparer le mortier : brassez-le avec violence, n'y ménagez pas la chaux et laissez-le mitonner dans un creux afin qu'un certain gluten puisse mieux se développer, et il formera une roche au grand air; surtout si on lutte chaque pierre avec ce mortier.

Celui qu'on fabrique *ex tempore* reste crud et ne forme qu'un amalgame imparfait.

Tout doit prêter au sens, dans le grand autel de la paroisse de St. Maurice, les lances, les chevaux figurent comme les Saints, aiguillonnent la dévotion des peuples: j'ignore si la fontaine de St. Sigismond en Verossa guérit réellement la fièvre, ou si c'est une fable comme celle du fameux corbeau sorcier du bois noir qui volait le fromage comme celui de la fable.

Les catholiques ont autant de St. Vierges que les Romains avaient de Jupiters, chaque attribut de la mère de Jésus-Christ a ses localités. Là elle y accorde de préférence de certaines grâces.

La Notre Dame *du Cé* est très étendue, mais celle de la *Bâtie* est principalement invoquée contre la fièvre; celle de Chamdolin pour donner la vie aux enfans

morts, venant au monde; celle de *Longe borgne* contre les maladies de langueur; celle du *Cretelut* contre les rhumatismes; celle de *Ronda* contre les maladies cutanées etc. etc. etc.

Les miracles sont donc dûs aux localités.

La Notre Dame de Pallanze de St. Maurice reçoit en cadeau des Dames de cette ville de vieux habits de leurs noces qu'elles ont porté en toute saison, ou habille donc la mère du Sauveur comme dans une friperie, cependant ces dames ne voudraient pas elles mêmes y faire aucun choix.

L'habitant de Verossa croit à la prédestination.

La mort y touche donc rarement le sentiment. Il y a aussi une famille d'Albinos.

Pierre Maurice *Morisot* et sa femme bruns eurent un fils brun; le second enfant fut une fille Albinos. Le troisième fut encore un garçon brun et le quatrième encore une fille Albinos. Leurs yeux bien fendus couleur de feu comme ceux du lapin sont très mobiles tout y est en mouvement. La prunelle ne se dilate pas pendant le jour; et ils voyent mieux à l'obscurité. L'âge y remédie.

A Santanaire la végétation recule, les Sapins y périssent sur plante et ne sont plus remplacés.

Le peuple toujours susperstitieux relègue après leur mort, par haine, à *Plannevet*, tous les notables de St. Maurice. Là ils y expient leurs péchés et en commettent de nouveaux puisqu'ils occasionnent des orages et des inondations et qu'ils perdent les produits de l'Agriculture. |

Salanfî est un joli bassin, où les coups de vent sont marqués dans des creux de rochers.

Au dessus d'Evionna on y rencontre une mine de Cobalt et une autre d'argent.

J'ai vu à Evionna, une chatte de 17 ans épuisée de vieillesse, ne pouvant plus élever des petits, nourrissait pendant certain tems d'autres chats déjà élevés et elle leur prodiguait ses soins.

La nature s'use donc, mais non pas le sentiment: qui a donc tracé ce dernier?

Lorsque le feu de la production s'est allumé, la poule porte le sentiment sur tout ce qui peut être animé, elle couve des œufs étrangers.

L'oiseau construit son nid; il pose, serre les planches, et adapte au local, les parties de son bâtiment, qu'il varie presque à l'infini. Le menuisier en fait-il d'avantage?

Pourquoi accorder à celui-ci une imagination active et qu'une passive à l'autre? Chaque mulet a son tic moral.

Le coq a une prédilection pour certaines poules, et après en avoir joui, il est encore reconnaissant. La dépravation des goûts assaisonnerait-elle les plaisirs des hommes et l'habituerait-elle à l'avilissement moral?

Outre Rhône.

Il y a dans cette commune une mine de charbon et une fontaine intermittente. Le Séné sauvage y abonde. Dans l'une de ces montagnes il y a un roc détaché qui s'éfeuille, et où il y a des plantes imprimées.

La haute police n'a pas encore obligé cette paroisse de construire un pont sur le Rhône. La traversée fait souvent des victimes.

Ces montagnes et celles du Fully abondent en meum et là on y boit le meilleur petit lait. Ces montagnes pa-

raissent comme détachées , et peut-on se coucher tranquille à Fully , menacé de telle façon ? une procession annuelle et une croix bernent la tranquillité de cette commune , erreur heureuse ou dangereuse. Voilà le Dieu *sentinelle* des payens.

Au-dessus du village de la Palme , il y a des petits noyers qui végètent très tard et qui produisent chaque année ! La porte de la Palme servait de Boulevard.

Un particulier a gâté la fameuse *pisse-vache* , c'est une perte ; en delà , du côté du Trient on trouve un roc détaché garni de superbes cristaux.

Salvan.

La paroisse de Salvan est pittoresque , elle est masquée de 2 précipices ! l'œil et la réflexion se perdent dans le Trient.

Le veau d'or de *Maximiggen* caché sous la poya ! La main de fortune , La vergede Jacob étalent la crédulité de ce peuple. Le mouvement de la baguette n'est cependant pas tout à fait une chimère ; elle s'explique par les lois physiques , mais il faut en écarter les idées superstitieuses.

La belle *éclaire* , la minuit de Noël et à celle de la St. Jean doivent ouvrir les trésors enfouis.

Mais tous ces dépôts ont un ange tutélaire ; celui de de Martigny est gardé par un hydre , celui du château de la Soye par une princesse à cheveux rouges , un joli brun devrait se promener sur la place et y jouer du sentiment.

Un serpent à grosses moustaches garde les trois tines de Sierre ; il n'y a encore que quelques années , que des gens de distinction de Sion fouillèrent le prétendu trésor de Turbillon.

L'esprit avide du merveilleux enfenta le bouc au mayen episcopal à Coutay; à Sion le cheval à trois pieds; la truie derrière la maison de ville; la paillasse des portes de Loësche; le bœuf de Zafchet, le diable de la Corbachière et enfin le prophète nocturne, la chouette.

Un chat étrangla à Sion sa maitresse, parce qu'elle avait manqué un Dimanche la messe: ce chat apostolique y avait-il été lui même?

Allez à Rome, en Italie, en Espagne et là où le clergé domine ou a dominé, vous y trouverez la raison dégradée et les préjugés y fourmillent.

Si en approchant du sanctuaire, je ne trouve que ténèbre, que doit-on penser de son essence? Depuis que le concile de Florence en 1438 eut réglé et confirmé le purgatoire, les catholiques virent promener des processions de morts; ou ils entendirent les fracas de revenans qui font des fromages sur les Alpes.

Des voitures roulent dans la Sionne et font écumer des eaux qui portent dans cette capitale la désolation. On porte en avant pour les arrêter le St. Sacrement: et on le prostitue à la crédulité populaire.

Il y a en Vallais des ponts très hazardés et la nation au lieu de s'en faire honneur, elle les rapporte au diable, à ce même diable, qu'on voit au bal, à la synagogue et dans le centre d'un chemin où il y a quatre avenues.

Si on y fait un cercle et *une croix* on peut pactiser avec lui pour de l'argent; Dieu lui aurait donc abandonné les finances et la *sainte croix*.

Le peuple habitué depuis son bas âge à des fables qu'il apprend lorsqu'on lui enseigne le catéchisme et de faire le signe de la croix, il en est tellement pénétré, qu'il se ferait un cas de conscience, s'il n'y croyait pas.

Je suis sûr d'encourir moi-même l'excommunication, parce que je crois, que Dieu récompense la pureté, mais que dans aucun cas une religieuse peut se flatter d'en être son épouse, en le prétendant elle blasphème.

Tous ces détails sont l'essence de la croyance des Romains; et l'ambition du clergé ne l'a pas épuré, mais elle a conservé tout ce qui tenait à l'intérêt.

Une fille séduite par un prêtre sert, dit-on, de mule au diable. Voilà un trait de métempsychose. La femme de Torrent, Montagne d'Anivié, qui coupe en morceaux son enfant doit représenter cette mère infortunée de la fable.

La pierre du bois de Finge se rapporte à Morphé: Pégase et Bellerephont sont reconnus dans l'ane de Bagnes sur *Zermantona*, qui entend peter les anges: les offrandes, les libations et les oremus ont une source commune.

Les druides s'emparèrent de la médecine et tout y était mystique; les raffineries théologiques jettèrent partout du mystère et elles devinrent maîtresses des consciences.

Elles règlent la volonté divine: la religion n'est qu'une foi métaphisique qui prodigue des bénédictions au nom du ciel qui peut-être les maudit.

Mais je reviens au peuple de Salvan, chasseur.

La chasse du Chamois est pénible; mais lucrative: une belle peau se vend jusqu'à 12 francs.—Son sang est sudorifique comme celui du bouquetin et son estomac contient un bezoard estimé par les médecins allemands.

Cet animal participe et de la chèvre et de la brebis, mais son moral est particulier.

Quoique maigre il paraît rond et charnu, son suif

est le plus dâr qu'on connaisse, une pièce peut en fournir jusqu'à 10 livres et il est excellent pour le cirage des peaux ; les gros boucs pèsent jusqu'à 100 livres poids de 18 onces.

La moëlle liquide renfermée dans les os est du genre de celle de la vipère ; on l'employe aux mêmes usages surtout contre les contusions nerveuses et ligamenteuses.

Le chamois est en rut depuis le commencement de Novembre jusques vers la moitié de Décembre. La femelle ne prend qu'à la 3^e année, elle met bas en Mai et Juin, un petit par portée. Quatre mamelons fournissent le lait. Au moment ~~du~~^{du} rut la grosse espèce sort ~~du~~^{du} bois, et l'autre abandonne les montagnes, les boucs poursuivent les chèvres avec tant d'ardeur, qu'ils passent d'une montagne sur une autre sans s'arrêter, et ils se poursuivent entr'eux avec acharnement. |

A cette époque ils maigrissent sous peu de jours, sont tellement étourdis qu'ils n'apperçoivent aucun danger, et ils se laissent facilement prendre dans des lacets. Les femelles sont moins folles et ne commettent jamais de bévues à cet égard.

Exténué à ne pouvoir plus se lever, le chamois prend son quartier d'hiver.

Avide des sels qu'il lèche sur les rocs, ils se purge au printems ; et vers le mois d'Aoust et Septembre il est très gras. La finesse de son odorat le rend inaccessible.

Au printems il prend le poil roux tirant sur le blanc : vers la fin d'Aoust, surtout, les jeunes jusqu'à l'âge de 4 ans sont plus roussâtres.

Enfin, succède la couleur grise tirant sur le noir, et le noir augmente jusques vers le printems. Les vieux chamois muent plus tard et prennent le poil d'hiver déjà au mois de Septembre. |

Les cornes des jeunes sont très peu crochues, et celles des vieux longues de cinq à six pouces le sont davantage, surtout celles des mâles. Plantées droit en avant elle forment avec le museau un carré. Cet animal rumine et a les pieds fendus comme les chèvres, mais plutôt ronds et approchant ceux de cochons : son sabot est très dût.

Sa peau est mince sur le dos, et épaisse sur les côtés on la distingue au tact de toute autre peau, même étant tannée.

Plus ample vers les flancs, on y observe des enfoncements occasionnés par des coups.

Au mois de Décembre le chamois descend dans les bois, et il les quitte au mois de Mai, mais la grosse espèce ne les quitte qu'au mois de Juillet.

L'autre espèce est plus fine, plus sauvage, et en été elle occupe les plus hautes montagnes.

Les uns et les autres font sentinelles et les vieilles chèvres sont surtout chargées de la surveillance, ayant pâturé à leur tour, elles reprennent les premières la montagne, qu'elles ne quittent que vers les 7 heures du soir.

Vivant en troupeau, à la première inquiétude, le sifflement et les battemens de pieds donnent l'alerte, et arrivé en lieu de sûreté en signe d'une heureuse retraite le chamois s'amuse et siffle de tems en tems.

Il abrège sa course le soir, mais à cet égard il est très capricieux.

L'un d'eux séparé du troupeau, s'il s'aperçoit d'un danger, il sait du coup, en serait-il éloigné de plusieurs lieues, où prendre ses camarades, en les abordant il les avertit en faisant des gestes et en sifflant.

Le chamois se mêle facilement avec les vaches , et ne craint pas les vachers.

On prétend qu'il connaît les chasseurs de loin et qu'il sent la poudre .

Il n'est pas douteux que les animaux électrisés par une triste expérience n'ayent gagné en connaissance ; j'ai vu des poissons sauter les pièges qu'on leur tendait et jouer avec le vers et l'ameçon.

Chaque chasseur donne des détails différens du chamois , mais ceux-ci sont précis , cet animal connaît toutes les issues et distingue le coup du fusil avec l'explosion d'une mine.

Il peut servir encore de baromètre ; s'il est en rut à la fin d'Octobre , l'hiver sera de courte durée ; dans des tems pluvieux il s'élève moins , et la sécheresse le fait quitter son gîte ordinaire.

La chasse de la marmotte est moins fatigante.

Elle ne sort de sa tanière qu'à la levée du soleil et vers le soir. Dressée sur les jambes , elle perce d'un coup d'œil les plus petits recoins de ses environs.

Il faut d'avance se retrancher derrière un petit mur , passer par un petit trou le bout du fusil et diriger le coup sur l'éminence qui commande ordinairement sa voûte.

Le plus petit mouvement la fait siffler et la chasse , et elle ne sort plus jusqu'au lendemain.

Ses côtes sont à ressort ; elle peut s'applatir. En automne avant d'entrer dans l'état l'éthargique elle nettoye ses entrailles , sans cette précaution elle ne verrait pas le printems suivant.

S'il est apperçu un fossoyeur ne peut l'atteindre.

Le cours du soleil réveille sa sensibilité et sa graisse disparaît tout à coup.

Celle-ci est très bonne contre les douleurs, elle fortifie les nerfs et son usage interne est très vanté comme spécifique par plusieurs empiriques.

Le *rat musqué des alpes* est familier en Salvan.

Il est de couleur canelle et de la grosseur d'une souris; mais un peu plus ramassé.

Sa tête à ressort s'allonge et facilite les passages les plus serrés.

Son museau est court; ses oreilles sont divisées par une échancrure, et marquées d'une veine rouge.— Ses pattes sont armées de griffes, mais le 5^e doigt n'en a point.

Ses yeux vifs noirs et saillans, sa queue veloutée comme celle de l'écarquail et dont la largeur excède celle de l'animal. Sa docilité et sa douceur rendent cet animal intéressant.

Ses dents jouent pendant la nuit d'un grincement harmonieux, et lorsqu'il grimpe sa queue se roidit, et elle lui sert de point d'appui.

Enchassé dans une espèce de boîte pratiquée dans de vieux bois, il y passe son hiver; ordinairement ils sont à deux, placés l'un à côté de l'autre et leur situation est comme celle du fœtus.

Le retour du printemps l'éveille. Dans son état l'éthargique il respire deux ou trois fois de suite et il reste ensuite plusieurs minutes sans donner signe de vie.

Un gémissement aigu annonce son réveil; ses yeux sont ternes et larmoyans. Son état convulsif fait disparaître son embonpoint. Chaque jour il dort un peu moins et enfin il reste éveillé toute la journée. Sa première nourriture est délayante.

Cet animal hait le vent, la pluye, et la digestion le jette dans l'assoupissement.

En automne, à mesure qu'il prolonge son sommeil, il diminue la nourriture.

Si on le laisse périr par exténuation il sent légèrement le musc.

! Ce rat approche un peu du Lerring dont parle Linnæus; mais le rat musqué du Canada diffère de celui ci qui par sa grosseur, et chez ce premier l'odeur est plus développée. Fait pour un climat chaud, le notre pare les inconvéniens de l'hiver dans sa caverne.

Le *Bouquetin* est encore un objet lucratif pour les habitans de Salvan.

Sa peau est très estimée. Son sang est un sudorifique spécifique. — Il est encore narcotique, et celui de vieux bouc doit avoir la préférence.

Sa grosseur, ses cornes longues de trois pieds, un peu recourbées sur le dos de l'animal, et leurs arêtes longitudinales traversées par des nœuds ou tubercules, indice de l'âge, le distinguent du bouc domestique. J'en ai eu un qui avait 24 ans.

Cet animal vit en troupeau, cependant les mâles sont toujours séparés des femelles.

Un gramen, appelé *Olive* par les montagnards, qui résiste pendant trois hivers au froid forme en hiver sa nourriture.

Pendant la journée le bouquetin n'abandonne jamais son gîte, et il ne quitte les cimes des montagnes que pour pâturer à la brune.

Son odorat est encore plus fin que celui du chamois; sa course est comme celle de l'éclair.

Léger dans ses bonds, il se lance de précipices en précipices.

S'il tombe, ses cornes reçoivent le fardeau et elles garantissent l'animal. Sa suite est un frappant spectacle ; il s'élève perpendiculairement par des bonds consécutifs de cinq pieds chaque, comme une balle élastique il ne paraît s'élancer contre un corps dur que pour suivre sa direction. Mais quand il fait trois sauts de suite ou lorsqu'il est élevé à 15 pieds il fait les autres bonds en triangles.

Le bouquetin craint les glaciers, ses jambes sont charnues : son sabot est une espèce de talon.

Si les petits ne peuvent passivivre leur nourrice, elle les laisse dans des fentes de rochers et elle les reprend quelques jours après et ils ne s'en séparent qu'à la 4^e année.

Vers le 20 Décembre cet animal est en rut et la femelle met bas vers le 25 Juin. Le mâle est plus stupide que la femelle, étant blessé il s'arrête et il se couche ; mais s'il apperçoit de nouveau le chasseur, on le perd.

Pour sa boisson il préfère les eaux martiales, il se bat comme les chèvres, il jette son adversaire et quelquefois le chasseur à une grande distance parmi des précipices.

Il se colle contre les rocs pour éviter les avalanches et les éboulemens.

Le chamois court d'une montagne à l'autre et il suit le levant de préférence. Le bouquetin ne quitte jamais celle qu'il a choisi ; il ne fait que l'arpenter du haut en bas et vice-versa. La femelle est plus commune ; le mâle plus paresseux ; celui-ci est d'un gris de fer, et celle-là est roussâtre. Il se bat contre l'aigle lorsque sa voracité plane sur son petit.

Je me permets ici une légère discussion sur le sang de ces animaux. Je me borne à sa couleur , et je n'entrerais dans aucun autre détail scientifique.

Le sang des animaux en question fournit très-peu d'air en se gelant , et l'animal qui habite la partie supérieure d'un vase contenant du sang et qui serait en même tems hermétiquement fermé , périt plus vite que si on y mettait toute autre liqueur.

2°. Le globule du sang n'est dans son principe qu'un filament gélatineux et élastique , qui , par des circonvolutions et replis sur lui-même forme une petite sphère entrelacée par un millier d'espaces ou de pores qui brisent les rayons de la lumière.

Laissez échapper la plus petite goutte de sang de ces animaux dans un cylindre de verre rempli d'eau pure ; elle se divise en petites globules rouges , chaque globule tient à l'autre par un petit filament , et à mesure que ce fil s'allonge et que le réseau s'étend , le globule forme un trou dans son milieu , disparaît , et fait un dépôt gélatineux au fond du vase , ou à raison de la pesanteur spécifique , il y reste suspendu.

Prenez de l'eau très-légèrement teinte de ce sang , agitez-la , elle paraîtra troublée par de petits filets , passez à travers du papier gris les esquilles y restent attachées , et le globule qui n'est pas décomposé passu avec l'eau , mais en répétant l'agitation et la filtration de cette même eau , la couleur rouge ne paraîtra pas même sur le papier. *Sublata causa sublatur effectus.*

Tous les corps composés reprennent aisément leur état primitif et ils ne perdent que difficilement leur caractère.

Faites encore glacer une eau légèrement teinte de ce

sang, lavez ce glaçon avec de l'eau froide, en le posant dans un plat de fayence, ils représentent des ramifications veineuses : on croit pouvoir discerner le système vasculaire de certains viscères.

Prenez enfin du jus de Salsifi, battez-le au soleil, il s'y formera des filemens et une légère rougeur paraîtra : L'œuf n'a le sang que de lui même, la quantité d'air y est toujours au même degré; mais le mouvement occasionné par la chaleur dans ses molécules le confectionne.

3°. L'eau ou l'*humidum radicale* conserve l'élasticité de ces globules : et plusieurs couches ~~d'eau~~ immédiatement posées les unes sur les autres absorbent la lumière, et le sang paraîtra noirâtre, parce qu'il n'est pas assez délayé, et lorsqu'il est trop noyé sa couleur est aussi altérée, l'un est l'autre sont des puissans diagnostics. Une couche de sang ~~mince~~ paraît également rouge.

De Sang

*Seche m
mince*

Ces expériences sont surtout curieuses, si on les fait dans un vase, qui grossisse un peu les objets.

Le glaçon cité ci-dessus paraîtra blanc ou rouge suivant sa position horizontale ou verticale.

Le sang, *pabulum vitæ*, de Celse n'est que le suc nourricier; le sang des animaux gras se dissout plus difficilement dans l'eau surtout dans l'eau froide.

La chaleur de l'animal et la compression des vaisseaux changent donc ce suc en sang: le rat et l'éléphant ont le sang également rouge.

Le sang n'est pas chauffé par lui même disait Hypocrates *non calidus sed calescit*.

La cachexie, les pâles couleurs n'existent que par un défaut de mécanisme vasculaire. Mais je retourne sur la commune de Salvan.

Cette commune est riche en mines et sources minérales. La montagne *Emanay* cernait autre fois un lac et à son issue il y eut un établissement Romain , où on y a trouvé un grand nombre de médailles Romaines.

Plus loin , du côté de *Sixte* , on trouve des pétrifications. On objectera tout ce qu'on voudra , mais je possède des parties molles du corps humain pétrifiées , on en jugera quand on les aura vu , et notamment une *Mentulam in statu erectionis cum symphomatibus paraphimosis*.

Si c'est un jeu de la nature , le morceau est encore plus précieux.

Je passe depuis *Salvan* à *Fignaux* , au *Trient* et je descends à *Martigny*.

Martigny.

Limite du premier angle du Vallais ; il a huit lieues d'étendue ; il s'étend du nord au midi.

Le second angle va du midi au nord et a 17 lieues et il forme sous *Brigue* un angle de 23 degrés environ. Le 3^e se termine à la *Fourche* , il tire légèrement sur le couchant et il a 10 lieues d'étendue.

Des vallons collatéraux croisent cette division.

Sous ces climats variés on peut le même jour gémir sous les chaleurs les plus excessives , et frissonner parmi les glaces éternelles : tout y est local.

Martigny , souvent inondé , recèle sous ses anciens débris des monumens romains. *Mes essais sur le Saint-Bernard* en font mention.

Le coup-d'œil que le château de la *Batia* présente sur la plaine du Vallais fait frémir. Elle pourrait être le jardin d'abondance ; et ce terrain est abandonné aux ca-

prices du Rhône , et en est encore souillé par le creténisme.

Haller qui appelait le Vallais *beata omni frugum genere* ! distingue deux espèces de goîtres : mais je n'entrerai pas dans ces détails ; je n'exciterai vers cette tumeur qu'une légère attention.

La fonte du goître pendant le cours d'une maladie est d'un mauvais augure.

Si un spasme cruel travaille cette tumeur , on ne peut l'arrêter qu'avec les calmans antiputrides ; je ne crois pas avec le docteur *Scarpa* de Pavie , qu'on doit attribuer ce champignon contre-nature à une compression nerveuse.

MM. de *Sauvages* et *Hales* prétendent que la saleté et la mauvaise nourriture y contribuent. *Morgagni* et *Vansviethen* donnent au cerveau des cretins une fermeté particulière. Veulent-ils y admettre un sixième sens ou dire avec *Hypocrate* : *est animal in alio animale*.

Les émanations des végétaux et des minéraux , l'eau le site en établissant une atmosphère locale , favorisent , je pense , cette excroissance.

L'odeur de l'*aphron* , dit *Plin*e , occasionne la rechute d'une maladie quelconque ; depuis l'extirpation des girofliers , l'isle de *Ternate* est devenue presque inhabitable. Les montagnes du Vallais abondent en aromates , et là il n'y a point de cretins.

L'air du *Pérou* , celui du cap de *Bonne Espérance* est gâté par les mines qui y sont. Suivant *Prieslay* et *Black* , les montagnes calcaires exhalent un gaz pernicieux , de même que les cavernes , les souterrains et les gouffres qui abondent en Vallais.

Les recherches que j'ai fait dans toute la Suisse à

cet égard sont consignées dans le magasin encyclopédique n°. 8 de Mr. *Millin*.

Le goître et le cretinisme ne se manifestent qu'aux pieds des Alpes et surtout à l'embouchure des vallons.

Chippis, dans le dixain de Sierre, commandé par des montagnes de 900 à 1000 toises d'élévation fournit au mois d'août d'une manière très-sensible l'odeur des chalets et de laitage de ces montagnes. L'air continuellement agité laisse cependant tomber ces exhalaisons sur les habitans.

Au bas des cordelières, au bas des montagnes de la Suisse, de la ci-devant *Maurienne* et de la vallée d'Aoste les habitans sont cretins, goitreux et paresseux et comme écrasés par le poids atmosphérique.

L'air chargé de miasme confectionne un chyle visqueux *aer auctor et dominus quæ in corpore humano fiunt*.

Ces humeurs crues, si elles se portent sur le cerveau elles occasionnent le cretinisme; si elles se jettent sur les glandes du cou, le goître en est le résultat et si elles se portent sur le bas ventre, les obstructions remplacent ces premiers défauts et enfin, s'il y a abondance, la difformité est complète et générale.

Les cretins ne deviennent pas vieux. Le cretinisme complet empêche la puberté.

Le cretin de Riddes, long de deux pieds, avait un goître d'un pied de diamètre, et une tête proportionnée à l'excroissance. A l'âge de 30 ans il était tel qu'à l'âge de six ans. Mais les filles ont le privilège de concevoir.

Le remède le plus avéré contre cette indisposition est ~~l'air~~ des hautes montagnes. Là, l'air y est plus pur,

Sjour

plus électrique et l'eau qu'on y boit en est pénétrée et elle devient l'antidote de cette indisposition de même que celle du Rhône, qui est en grande partie fournie par les glaces : il est donc faux que cette eau produise les goîtres.

Les mines de plomb et de cuivre abondent en Aoste, ils rendent cet air métallique. Ses habitans appartiennent plus que les vallaisans au règne végétal.

Cette humeur diffère de l'érouelleuse, l'une et l'autre sont d'un caractère froid, mais l'érouelleuse est plus rongeanse et elle se porte sur différentes parties du corps.

Les *égyptiens* préconisaient comme des bienheureux ceux qui étaient piqués par l'aspic, ou dévorés par le crocodile, et ici *bienheureux les pauvres d'esprit*.

Martigny, l'*octodurum* des Celtes ou le *Forum Claudii* des Romains était du tems de César partagé par la Drance. Un reste de ses murs existe encore à la Bâtie et on en fait honneur à Auguste.

Plantin prétend que Martigny n'a été bâti qu'au 13^e siècle. La bulle d'Alexandre sept en 1175 et tous les monumens de l'histoire déposent contre lui.

Le château de la Bâtie, élevé en 1240 par Pierre de Savoye, fut vendu en 1317 à l'évêque de Sion avec la juridiction de Martigny, et brûlé en 1510 par *Supersaxo*.

La visitation n'est devenue patronne de cette paroisse qu'après 1389, auparavant l'on ne connaissait pas la visitation de la sainte vierge.

Les bleds de Martigny sont recherchés par les vauvois et les localités décident de la préférence.

Le vin de la Marque est un vin par excellence. Les autres sont pernicious au genre nerveux.

Une source minérale contenant du fer et du cuivre, provoque une éruption aux chevaux qui en boivent.

Les femmes de ce bourg et celles de Sembrancher n'ont presque pas de voix. L'organe du bourg St. Pierre est mâle ; celui de *Liddes* et *Orsières* très-dur.

La constitution humaine est plutôt influencée par la terre qu'on foule et par l'air qu'on respire que par les qualités sensibles du soleil. Les habitans de Sierre ont 5 à 6 heures le soleil plus longtems, par jour, que ceux de Martigny et ceux-ci restent encore une partie de l'hyver sans l'appercevoir. Cependant on observe à Sierre les mêmes défauts physiques et moraux qu'à Martigny.

Le district de *Chemin* est une situation très-agréable ; on y rencontre une mine de fer, déjà exploitée par les Romains.

Un particulier de Martigny confectionnait un excellent vin avec des poires sauvages qu'il laissait geler sur plante.

Cet arbre qui croit en mauvais terrain fournirait une forêt très-avantageuse, bois, vin, tout y abonderait, et ces poires séchées et hachées peuvent suppléer à l'avoine. Cette production n'est jamais influencée par l'atmosphère, elle est sûre.

On croit à Martigny que les gros cailloux épars et semés dans la campagne sont tombés du ciel par dérangement d'équilibre d'une autre planète ou faisons les jeter avec la fable par *Jupiter*. Mais l'équilibre manqué pour quelques onces aurait entraîné toute la planète ; et, en cas de dérangement, si une force majeure

jeune a rétabli l'équilibre de la planète , elle aurait aussi ramené quelques cailloux.

Les principes de physique sont faux : ou l'équilibre de l'esprit humain est dérangé ? Nous ne verrons donc bien clair, que quand le soleil, par dérangement d'équilibre , sera tombé sur nous.

On verra à l'article *Annivié*, que les exhalaisons peuvent former *ex tempore* ou élever en l'air des masses énormes et elles s'y brisent ! mais l'équilibre d'un corps manqué, en entraîne la chute.

L'entre-dans l'*Entremont*, détroit serré et affreux , mais dont l'air est favorable aux constitutions nerveuses.

Bourgverny.

Hameau modeste qui , par luxe , laisse crever de faim son curé.

Guischard , évêque de Sion en 1346, termina les dissensions de droit de parcours entre cette paroisse et Sembrancher. A côté de *Bovergny*, sur la grande route, il y a une source d'eau minérale spécifique contre la gale elle se perd dans la Drance. Ces eaux sont encore un excellent vulnéraire contre les contusions , les ulcères les plus rebelles et le rhumatisme. Elles sont encore fébrifuges et purgatives, et l'éruption qu'elles procurent disparaît à la sixième baignée. On a eu tort de les abandonner.

Le vallon de *Champé* est curieux, son lac est poissonneux et il a joué un rôle principal dans l'histoire des sorciers , en battant ses eaux , on provoquait la tempête ; on y trouve des médailles romaines , ce dernier fait est réel.

Avant d'arriver à la *Moneia*, il y a sur le roc l'habitation la plus hasardée.

La mine d'argent de *Sembrancher* aurait eu un meilleur sort si l'intelligence eut présidé les ouvrages. Les Trapistes l'habitèrent ensuite jusqu'à la révolution.

Presque vis-à-vis de cette mine, l'abbé *Cocatrix* de St. Maurice et ses compagnons de voyage chutèrent dans la Drance. Ce parfait honnête homme méritait un meilleur sort.

Sembrancher.

Cet ancien bourg jouit de deux sources ferrugineuses. Ses franchises accordées par les rois de Bourgogne furent en 1323, 1354 et 1376, confirmées par le duc de Savoie.

Moyennant une caution, on ne pouvait pas même pour assassinat, emprisonner un bourgeois qui était encore co-bourgeois d'Aigle, de Villeneuve et de St. Maurice.

Dans l'Entremont, chaque commune a son dialecte particulier. Les Bagniards ont banni *l* de leur grammaire, et les Lidderens le *d*.

Avant de quitter *Sembrancher* je parlerai de ses victimes innocentes : des *Sorciers*.

J'en parle parce que ces idées creuses du fanatisme ignorant planent encore ; en 1786, en 1810, en 1811, on accusait différens individus de sortilège en Vallais.

Genève n'est pas exempt de cette superstition, on y consulte les diseurs de bonne fortune.

Puisque ces éclipses paraissent donc encore, je vais paraphraser quelques passages de 30 procès que j'ai pu me procurer.

Le diable n'était pas de la confrérie du rosaire , Jeanne... battait donc la campagne en avouant qu'elle lui avait donné son chapelet en hommage. Tous ces prétendus sorciers avaient porté la sainte hostie à la synagogue, ils l'avaient foulée aux pieds et en récompense ils recevaient une couronne. Voilà donc Dieu prisonnier de guerre ! Il peut permettre qu'on le profane , suivant la sainte écriture , il a permis au démon de le porter dans le désert sur le pinacle du temple et de la montagne ; mais il ne lui a pas permis de le précipiter ni de le fouler aux pieds : Dieu et la synagogue n'ont jamais habité ensemble , en l'assurant on blasphème.

Le jésuite *Delrio* et le fanatique *Boguet* , en écrivant le code des Sorciers ont , avec nos juges , prostitué la grandeur divine. L'église en admettant les exorcismes , les bénédictions , a sanctionné ces erreurs et professé le matérialisme le moins raffiné. Il résulte encore de ces procès, que l'évêque de Sion se réservait pour sa manse le droit de l'éperon , et qu'il imposait le diable et ses concubines à son profit : mais le diable en obtenait-il aussi l'absolution ?

Ces condamnés pouvaient-ils disposer de leur part du paradis , et le diable en jouir comme acquéreur. ?

J. C. n'avait-il pas le droit de retrait ?

Le démon les voiturait : mais pourquoi n'a-t-on pas brûlé *St. Theodule* voituré avec sa cloche par le diable dans les 24 heures depuis Rome en Vallais ? Il a dû même voiturer *St. Grat* jusqu'à la porte du ciel ! *Tecla emanat* avait mieux fait , il avait circoncis et converti le diable, qui est mort ensuite en odeur de sainteté. (Voyez le *Dict. des hérésies* , T. 1 pag. 258). C'était probablement ce saint diable qui , suivant le témoignage de

cinq témoins , a dû battre en Bague Magdelaine... parce qu'elle n'allait pas à la procession ; il y faisait les fonctions de procureur d'église. Suivant un historien , au *St. Bernard* , on accorda au sorcier *Procus* la sépulture ecclésiastique , il regrette son squelette brûlé dans un incendie de ce couvent. On a donc encore l'espérance qu'il sera canonisé , puisqu'on conserve dans le trésor de cette église précieusement sa chaîne.

Ces sorciers se changeaient en bêtes féroces , mais *Nabuchodonosor* , l'anesse de *Balaam* , *Moïse* et *St. Nicolas* qui enta la tête d'un ane sur le chignon d'un autre étaient-ils sorciers ? Et pourquoi les sorciers ne se changeaient-ils pas en mouches : je préférerais sucer dans un grenier de bons jambons que de faire craquer sous mes dents des os et des viandes sales.

Si les sorciers ont donc opéré des faits surnaturels , ils n'ont pu le faire qu'avec l'aide de Dieu et ils étaient des saints comme ceux que je viens de citer. (Voyez *Nicole* recherches sur la vérité) disons donc avec *St. Augustin* , *ignorentia judicis fit calamitas populi*. On aurait dû ceindre ces accusés , les témoins et les juges de l'étole de *St. Aubert* ou plutôt leur donner de l'élébore.

En 1809 , le diable tenta un rapt à Loèche , mais n'ayant pas pu enlever le particulier , il y laissa des marques de son impuissance ; ce particulier était donc probablement un saint. En 1813 , il a dû enlever à *Riddes* un autre particulier parce qu'il avait refusé de se confesser. Si cet agonisant était un mauvais sujet , le diable était diablement sot de se donner cette peine. Blesser les mœurs de qui que ce soit est un attentat à la sûreté publique : on devrait d'office réprimer pareils bruits , inventés par des esprits plus sales que le particulier qu'on veut souiller.

Quand l'église sera guidée par la sagesse et les lumières de la saine philosophie et par conséquent de la vérité, elle sera alors à l'abri de l'erreur. Souvent un saint en apparence deshonne et la religion et l'humanité. Je reviens à l'observation.

La femme de Pierre Pitiet à Sembrancher accoucha la première fois naturellement : le 2d. et le 3^e enfant sortirent sans aucun secours par le flanc droit ; la peau et les muscles se soudèrent ensuite d'eux même.

Orsières.

Feréz est un joli vallon. Les mines, les cristaux, les chamois, les sels neutres y abondent. Je m'arrête devant deux sources minérales. L'une désignée sous la lettre *a*, et la plus éloignée sous la lettre *b*, on peut les substituer aux eaux de *Courmayeur*.

La *teinture de bois rouge* produit une couleur de chair pâle, tirant sur le laiteux, par le *syrop de violette*, la source *a* acquiert une couleur verdâtre.

La *solution de nitre lunaire* produit sur *a* un roux foncé, sur *b* un bleu tirant sur le vert et foncé; ensuite l'*alkali de phlogistique* produit sur *a* une espèce d'eau de savon, sur *b* idem rougeâtre.

L'*huile de vitriol* l'une et l'autre fermentent avec cet acide et produisent un roux sale.

L'*acide nitreux* n'opère aucun changement, mais le bleu de *tournesol* donne une couleur violette. L'*alkali fixe* produit une nuance bleuâtre, et le *sublimé corrosif* produit la même couleur sur *a* et rien sur *b*.

Après avoir dépassé le *Mont-Maillet* demeure du diable *Procus* on passe au grand St. Bernard. Mes *Essais* sur cette montagne ont déjà détaillé l'histoire de cet établissement.

Les glaces, les neiges, les avalanches, les tempêtes, les ouragans, les froids excessifs y perpétuent les malheurs, et on tombe souvent de Scylla en Carybde. Les premiers passans se réfugièrent contre les rigueurs de ce climat sous quelques rochers, et ils sauvèrent quelques débris.

Son lac semblait être posé à dessein pour servir aux instructions des prêtres et des victimes : on y bâtit, et ce pèlerinage fut déjà en faveur sous le règne de *Saturne*.

Pour échapper à ses poursuites, *Jupiter* s'y réfugia avec *Cordéla*, et après la mort de ce premier, ce temple fut environné de démons (c'était le style du tems). Un *flamen* y servait le crime, et au lieu d'y distribuer indistinctement des plantes salutaires, il en donnait aussi de pernicieuses, et l'établissement fut profané.

A cette époque les plantes n'avaient pas de noms ; on rapportait les vénéneuses à *Saturne*, et à *Jupiter* les salutaires.

La dévotion et enfin l'enthousiasme purgèrent le prétendu azile de *Jupiter*. Le Montjou fut bientôt un second *Ida* : une chèvre broutant sur ses côtes aurait passé pour la divine *Amalthée* ; on y établit un nouveau temple, d'autres augures, et un hospice où l'on distribuait une charité indispensable, qu'on croyait inséparable du génie de *Jupiter*.

De là les libations, les offrandes, les quêtes, les bénédictions, les prières, les anniversaires, les bâtons crochus et les bonnets fendus, ou carrés : suivant le bon plaisir des prêtres, on faisait porter à l'être Suprême une bosse, ou on l'applanissait. *Eléazar* au nom de Dieu conseillait le suicide : et les prêtres souvent prêchent au nom de Dieu la révolte et les malheurs.

Le passage des apôtres et l'introduction de l'évangile

changèrent le caractère de l'hospice *Voyez mes Essais sur le St. Bernard.*

Enfin *Bernard de Menthon*, comme un second *Josias*, ou un autre *Judas Machabée* détruisit ses idées superstitieuses, que le géant *Procus* chef de cet hospice y avait introduit de nouveau. *Procus* rençonnait encor les voyageurs.

Il avait 13 pieds de long (a) ; il pouvait donc en imposer. *Bernard* chassa ce prétendu diable *cum Turba*, et le prit prisonnier ; dota le couvent ; l'anglais *Richelinus* y versa ses trésors, et lui céda ses terres et leurs dépendances en Angleterre. *Bernard* mourut en 1058, et ce couvent est aujourd'hui desservi par des religieux qui font honneur à son restaurateur et à l'humanité.

En 1215 par l'édit d'*Innocent III*, la règle de *St. Augustin*, celle de *Tarnate* et celle de *Chrodegongi* sortirent de la poussière ! Les chanoines réguliers furent obligés pour la première fois d'observer d'autres préceptes que les commandemens de Dieu.

St. Basile en inventant les vœux et les sermens a sapé les mœurs et introduit dans une partie de l'Europe le parjure. On doit être à soi-même avant de faire des vœux contre soi-même ! L'homme honnête a-t'il besoin de serment ? Ce mot enchaine-t-il les cœurs que le remord n'intimide pas ?

(a) Suivant *Plater*, médecin à Basle, on a découvert les os d'un géant de 19 pieds. Le géant *Pallas* à Rome dépassait les murs de la ville. *Christophe Munster* à Hanovre en 1676 avait quatre aunes et six pouces. Un *tirolois* en 1550 avait la taille de *Goliath*.

Les Pantagons étaient deux fois plus grands que les Espagnols. A *Ste. Hélène* il y avait des géants qui mangeaient autant que trente Indiens.

Si les Légendistes se fussent conformés à *Azolin* contemporain de *Bernard de Menthon*, ils n'auraient pas moulé son histoire sur les préjugés du tems.

Son état, sa fuite de la maison paternelle ne sont connus que depuis 1323, et en 1698 il fut inscrit sur le martyrologe. Le seul monument authentique qu'on a de lui est sa bague.

En 1196, ce couvent était de la juridiction d'Aoste, mais le cardinal *Bernardse* plaignit à cet évêque que dans les églises qui en dépendaient on ne mariait qu'avec rapçon et il mit le St. Bernard sous la surveillance séducièr. Enfin, en 1434 et 1476, l'état du Vallais voulait le régir suivant son bon plaisir: Il donna en 1679 une espèce de constitution au clergé vallaisan et fit pendre sans forme de procès le neveu du Pape *parce qu'il avait enclaudé leurs Excellences*.

Ce couvent a fourni plusieurs savans, en général c'est un corps exemplaire et instruit. Je ne mets aucun vivant sur la liste..... On doit à *Isidore Darbellay* une grande partie du recueil d'antiques. Son frère *Jérôme*, à la séparation, fut invité par le Roi de Sardaigne de prendre place dans ses états: le refus de la pension royale rendit toute sa vie malheureuse. Il n'était pas fait pour habiter le Vallais.

Relégué au bourg St. Pierre, cet homme universel s'est livré à la poésie, à la médecine, à la botanique et à la théologie, il était naturaliste et le meilleur historien de son tems. Il était l'ami et le correspondant du savant *Zurlauben*. Sans *Jérôme Darbellay*, les éclaircissemens de la légion *Thébéenne* auraient je crois totalement manqué.

Jérôme reçut une visite d'honneur du prince *Berthier*

et des principaux officiers de l'armée de réserve. Le général l'*Asne* goûta tellement ses connaissances, qu'il l'engagea de le suivre. *Jérôme* mourut au bourg St. Pierre en 1809, âgé de 86 ans. Je lui dois différens renseignemens historiques très-importans.

La meute des chiens au St. Bernard est connue. Mais en parlant de ces animaux je vais donner quelques détails.

En Amérique, les chiens indigènes étaient muets ! Dans l'isle de *St. Salvador*, *Colomb* trouva deux espèces de chiens très-distinctes.

Dans l'isle *Sansterre*, dit *Schouten*, les chiens ont les yeux jaunes obscurs et dans le Grœland olivâtres.

A *Patane*, sur les rives du fleuve des Amazones, dans l'isle d'*Orange*, et au *Paraguay* on y trouve différentes espèces de chiens. Aucune d'elles ne peut se rapporter aux espèces européennes : la différence de la couleur n'en fixe pas le prix.

Zarrate, *Dompierre*, *Nieuhoff*, *Roger*, prétendent que cet animal est influencé comme l'homme par l'atmosphère : mais ils observent que son instinct varie.

Les chiens n'eurent donc pas une source commune. On peut cependant par gradation perfectionner les générations.

La variété des feuilles, la variété du parfum, décèlent la différence des plantes. Il en est de même des hommes.

Les habitans du *Varagua* sentent le musc : dans l'*Indostan* les blancs sont regardés que comme des lépreux ; ici autre goût, autre nature.

Dans l'isle des *larrons*, sur les bords de la rivière *Coara*, *Drake* a observé des chiens sans col, dont la tête était fixée dans la poitrine. *Pline* parle d'une telle

espèce d'homme, et je doute que l'explication qu'il en donne soit satisfaisante.

Le *voyageur français* mentionne une autre espèce d'homme, qui a les yeux sur les épaules, la bouche sur la poitrine et les cheveux sur le dos. L'histoire du Brésil vient à son appui; elle fait mention de grosses araignées qui ont la figure humaine.

Il y a donc différentes espèces d'hommes et la nature s'élève par des nuances jusqu'à la perfection.

A *Saldanha* les habitans mangent les viandes les plus infectes: au Brésil plusieurs maladies européennes y sont inconnues, et à *Daman* les remèdes européens ne produisent sur les habitans aucun effet. Le *Plica* n'attaque que les polonois, et dans le 17^e siècle tous les anglais qui étaient à *Paris* périrent de l'épidémie qui ravageait *Londres* sans atteindre aucun français: puisque les goûts et les impressions naturelles varient, les races ne sont donc pas les mêmes.

Dans l'isle d'*Orange*, les naturels mangent des sauterelles comme *St. Jean Baptiste*: un musulman s'enivre avec du chocolat, les *esquimaux* mangent les animaux crus: les habitans de *Lamus* enlevèrent à *Ulysse* plusieurs de ses compagnons pour s'en régaler. Les *cyclopes* à qui *St. Augustin* a prêché étaient aussi des antropophages.

La différence de l'espèce est encore plus marquée dans les *Tragadites*, qui habitent des cavernes, fuyent le soleil, se nourrissent de serpens par préférence, et comme les hiboux paresseux pendant le jour, ne voient clair et ne sont en activité que pendant la nuit, comme aussi les habitans de l'isle *Darien*: *Plin*e a vu cette espèce en *Scythie*.

Le cours régulier d'une espèce établit la différence de nature , et sans y entremêler les jeux de la production , je demande l'oiseau du paradis dont parle *Barbosa* , est-il vraiment un oiseau ? Le lézard du *Chaquetan* , celui du *Japon* et le nôtre sont-ils de la même espèce ? Les moutons du *Cap* sans laine et les vaches du *Madagascar* et les nôtres eurent-elles une origine commune ?

La race des géants de *Ste. Hélène* et les nains *Darucetto* ont ils eu un père commun ? L'europpéen produit-il sous la zone torride des nègres ?

La nature féconde et inépuisable a donc partout semé des hommes : et à côté d'eux elle a laissé des mœurs adaptées à chaque espèce.

Mais aujourd'hui les races sont entremêlées : la nature d'un grain de sable diffère de celle d'un autre.

Bourg St. Pierre.

Avant d'arriver à ce village , on passe *Laproz* , où *Bremus* et *Belevose* firent l'énumération de leurs troupes.

Les glaciers de la *Vassorey* sont curieux ; ils s'élèvent en plusieurs pyramides : on y trouve de la glace desséchée par vétusté. En 1784 , ce glacier ouvrit un réservoir d'eau de 200 pieds de profondeur : celui de *Mœrel* se vuide à des époques périodiques.

On rencontre , mais rarement , des cylindres de glaces qui jettent l'eau à 10 pieds d'élévation. L'église du bourg fut rebâtie en 730.

Liddes.

Ces côteaux rians sont riches en minéralogie.

Sous les Seigneurs Bourguignons ce peuple était ar-

viteur à gage, et obligé de cultiver trois jours par semaine les terres de ses maîtres : les curés eurent ensuite ce droit : ce peuple naguères serf, mais vif et vigoureux, a conservé une haine contre ses curés ; pour peu que ceux-ci le contrarient, il les chasse les uns après les autres. Jean Bolaci en 1539 fut même obligé de faire un contrat honteux avec ses paroissiens.

La manie de chasser les évêques et les curés a été de tout tems à la mode dans le haut Vallais.

Malgré l'alliance dorée avec le pape, le Vallais et les cantons helvétiques n'abandonnèrent pas leurs anciens droits de citer, de punir et bannir les ecclésiastiques. Encore en 1632, tous les cantons excepté *Lucerne* jugèrent que tous les biens du curé de *Klingnau*, coupable d'inceste, devaient être confisqués au profit des cantons, et en 1571 on avait déjà décidé que les délits des prêtres devaient être jugés par le sénat.

Le territoire de *Liddes* ne produit pas des truffes. Il fournit une source martiale.

Le patois de cette commune conserve plusieurs mots celtiques comme *bavau*, *salège capa mouriau* ; celui d'Orsières tient du gaulois.

Une femme de *Liddes* dormant en pleine campagne, se sentit piquée au sein droit. Deux ans après le cancer se déclare et elle en meurt.

On trouve au milieu de la tumeur sur les côtes une grosse araignée vivante

L'araignée vit très-longtems dans un vase hermétiquement fermé. Elle éclot jusqu'à 30 petits à la fois.

En passant de *Liddes* en *Bagnes* par les montagnes, la route est pénible ; mais l'observateur en est dédommagé.

Bagnes.

Commune isolée et peuplée. L'habitant est rêveur, profond ! est le plus spirituel est sujet à la migraine anglaise.

Le bagnard n'exprime dans son dialecte ni *l* ni *d* ni *r*.

L'abbé de St. Maurice était seigneur de cette vallée et tout lui paraissait sorcier jusqu'en 1740.

Le curé bénissait toutes les semaines quelques septiers d'eau bénite et plus il aspergeait plus on criait au sortilège. Le sang y a grillé.

Bagnes abonde en gibiers, poissons, mines et eaux minérales. En 1206 cette vidoné appartenait à la maison de *la Tour*. Sa plaine fut complètement inondée en 1549.

(*Bagnes*, dérive du mot Celte *ban-iu* sur l'eau : trois enfans dans une baignoire forment ses armoiries ; le cheval représente *Liddes*, l'ours *Orsières*, et la main et le romarain *Sembrancher*.

Le bagnard aime les cérémonies religieuses. Par fanatisme il *vola St. Leup*, patron de *Volège* : mais le saint n'ayant pas pu s'habituer en *Bugne*, il retournait constamment dans l'emplacement actuel de l'église de *Volège* probablement pour y guérir les verrues, les tumeurs squirreuses et à côté de ces miracles on y trouve des goîtres et du bon miel.

Un nommé *Morin* au *Chabloz* avait une vache qui ne fut jamais en humeur et qui n'a jamais fait de veau : mais depuis l'âge de trois ans l'augmentation des jours augmentait son lait et leur diminution le diminuait.

On prétendait qu'elle était hermaphrodite. Les marques extérieures des deux sexes s'effacèrent peu à peu, et on trouva intérieurement deux excroissances en forme de testicules.

En passant par *Yserablo* j'aperçois *Fully*, son patron *St. Saphorin martérisé parce qu'il n'avait pas offert une truie à Cibèle*, alla se nicher à côté d'une inscription romaine que voici.

Quartià
ac Valeria
Sentius suo
Cassianus
Conjuges
Comiti.

Le peuple d'*Yserablo* différait civilement des autres peuples du Vallais. Jusqu'à la révolution de 1797 il était aliable à l'évêque de Sion.

Ces prélats depuis 1400 ont vendu et revendu 40 fois cette commune aux héritiers légitimes ! C'était un droit sacré appartenant à l'église : on ne peut pas disputer des goûts et des couleurs. Au Japon le noir désigne la joie : on y offrait au diable la virginité. Au Malabar il y avait des borbiers bénis, et l'austérité de leurs *Gogos* ou hermites dépassait celle de nos prêtres.

Je compare leur religion à un arbre fleuri, le peuple en a la vue, les fruits et le parfum sont pour les *Gogos*. Tel que l'arbre indien *sambos*, qui offre pendant toute l'année les attributs des saisons, rend le peuple qui mange de son fruit hébété, et sous son arbre des champignons prennent racine comme les cornes des bœufs les prennent à *Matavaquas* près de *Goa*.

La *Bella dona* abonde à *Charras* : en 1698, on y vit paraître un serpent dont la tête avait deux pieds de diamètre.

Sasson et *Salion* étaient naguères défendus par des

forts , séjour des anciens tirans qui se détruisaient mutuellement : le peuple était serf.

Ces châteaux ronds d'une solidité étonnante avaient 200 pieds d'élévation. Là , retranché avec ses gens , le seigneur se méfiait de ses propres parens. A vingt pieds d'élévation était la porte du château , on y montait par des escaliers de bois qu'on haussait ou baissait par besoin. La lumière ne passait que par de petites lucarnes. — *Colombay , Château-Vieux , Château-Levain , St. Maurice , la Bâtie , le Brocard , St. Jean sur Sembrancher , Issert , bourg St. Pierre , Etoi , Montagny , Château neuf , Mentorge , de la Soie , Contay , Ayent , Grange , Sierre , Loye ou les Loges sur Grône : Tourbillon , la Majorie , Chatillon , Loèche , Anniviel , Naters , Marel* étaient les places les plus conséquentes qui appartenaient à la maison de la *Tour de Chatillon*.

Le baron de *Zurlauben* qui voulait descendre de cette maison est convenu un peu tard qu'il ne pouvait s'approprier que la branche de *Lobio supra granam*.

Le terrain sous le château de *Salion* produisait de l'excellent vin rouge qui était le *nectar* du seigneur. Ce terrain est oublié aujourd'hui.

Les eaux minérales de *Salion* se perdent , c'est un péché. Elles valent celles de *Loèche*.

En 1356 , Pierre de *Monthey* acheta de Pierre de *Chatillon* le vice dominat de *Leytron*.

Mais le dit de *Monthey* ayant refusé en 1359 de prêter hommage au duc de *Savoie* , il ne reprit possession de ses droits qu'en 1363 par une conduite opposée.

L'évêque de *Sion* en devint le suzerain et en 1690 l'idiot *Adrien de Monthey* ne devait se marier que du bon plaisir de *Mgr. l'évêque*. Les de *Monthey* y conservèrent le droit de l'éperon jusques vers 1796.

Cet abus oriental n'a donc pas été plutôt étouffé par les vallaisans : les évêques eux mêmes en se faisant payer les déflorations , les adultères , les incestes perpétuèrent ce reste de mœurs barbares.

A la montagne de *St. Barthelèmi* sur *Nesida* il y a un grand réservoir d'eau contenant de l'alun.

Le peuple de *Nesida* et d'*Iserablo* est très-naturel. Les femmes y font les ouvrages les plus pénibles. Mais je prends la grande route à *Riddes*.

Après avoir passé le pont du Rhône, en été, on s'aperçoit d'une odeur d'eau forte , surtout le bon matin.

La grande route est légèrement poudrée d'un sel un peu caustique.

Ces habitans ne vivent pas longtems.

A *Riddes* est le tombeau des étrangers : les bois de ses environs abondent en sel caustique comme ceux de la nouvelle France.

En feuilletant les anciens livres de baptêmes, on s'aperçoit qu'une partie des curés ne comprenait pas même une grammaire. En 1437 « plusieurs ne savaient « ni lire, ni chanter, ni prononcer les paroles de la « consécration, ni baptiser. L'église s'en est plainte, « mais on laissa en Vallais, continuer cette idolâtrie, « et le culte d'argent était le premier des cultes; le culte « externe était dans le principal, mais ce n'était pas ce- « lui de *J. C.* ». Le prêtre était un parasite.

Cependant ces ineptes gouvernaient les consciences ; ils ordonnaient des prières, *afin que Dieu enleva une personne à charge au public et à sa famille.* Mais désirer la mort d'autrui est un crime. Dieu n'arrêtera pas l'ordre qu'il a établi pour servir nos passions et les passions des hommes pervers; le songer c'est un crime de léze-

divinité ; si nos prières demandent la prospérité, cette demande seule est conforme à ses préceptes. --- On me croira anti-prêtre ; individuellement j'aime tous les prêtres , parmi eux de très-estimables ont vraiment l'esprit apostolique , mais le génie de *Grégoire sept*, celui de *Boniface huit*, de *Nicolas trois* et de *Léon dix*, qui plane encore me déplaît. Troublé par ce génie , je retrouve rarement l'essence apostolique de l'évangile. Je ne blâmerai pas l'évêque *Jordan de Sion* en 1548 d'avoir institué héritier son fils illégitime, Car *Cicéron* dit : *Les productions de la nature sont pour les hommes. Les hommes sont donc les uns pour les autres. Mais lorsqu'une classe veut être Dieu sur la terre, ou son plénipotentiaire, si le canon souverain ne peut attendre le droit canon, ou ces patellary dii, il y a du mal.*

Lamorge limite entre le Vallais et le duc de Savoye, fut encore la ligne de démarcation entre le bas et haut Vallais.

Sion, suivant *Pline*, ville très-ancienne et capitale du ci-devant Vallais. Son bon vin restaurait les forces que le *triumvirat* et les *préteurs* romains avaient perdues en passant les Alpes. Ils occupaient Valère, et il ne nous reste d'eux qu'une seule inscription que voici :

*Religione vigens Augustas Pontius ædes
restituit pretor longe prestantius illis
quæ prius steterant tales respublica quære
O. N. Gratiano Augusto IV et Mer coss
Pontius asclapiadotus v. p. p. d.*

En 1580 on lisait encore la suivante :

*Divo Augusto. Rom. Imp. cæs. filio
XI Cons. tribunitia potestate.... patri*

*Patricæ supremo dictatori sedunorum
Patrono sedunensis civitas.*

Une partie des évêques de Sion figurèrent dans l'histoire des tems ; ils bâtirent pour leur sûreté avant le 12^e siècle *Turbillon*, et pour celle du chapitre ils arrangèrent *Valère*; baptisée à l'honneur de *Valérie*, mère de *Campanus*, Préteur romain.

La chronologie de ces prélats est très-défectueuse : L'histoire a confondu *Protais I^{er}* en 450 avec *Protais II* en 644, signé au concile de *Châlon*. On a oublié *Constantinus* en 497 ou confondu avec *Constantius* en 517.

L'évêque *Hermanfredus* en 1036 arma pour l'Empereur et sous son égide il rançonna le Vallais.

En 1168, l'évêque *Amedé* fit publiquement une amende honorable pour effacer les vols qu'il avait fait à différentes églises de son diocèse.

Valère renfermait des archives précieuses et celles de l'évêché les plus précieuses de la Suisse disparurent à l'incendie de 1788. Jusqu'à 1811 l'évêque légitimait les bâtards et après avoir vérifié l'impuissance il prononçait sur le divorce.

Pour masquer l'ambition, on s'arrogeait ces droits comme des dons faits par *Charlemagne*, mais l'orgueil les avait acquis ou usurpés. Liv. 21 fol. 96 *archives du chapitre*, on y lit *qui primus aquisitus erat comitatem valensem cum omnibus suis utilitatibus*.

Après avoir mis *Humbert* de Savoye dans le ban de l'Empire, Henri six usurpa les droits régaliens sur les évêques de Sion ; et il en céda une partie à *Thomas* de Savoye et l'autre la vendit à l'évêque. (L. 2 fol. 971). *Cujus ecclesia et episcopus ante tempora illa (1189) de*

in comitis de sabaudia per aliquod tempus recipiebant alia specialiter retenuimus.

La portion du comte *Thomas* revint en 1308 avec les d'étendue à l'évêque son cousin.

Les nobles d'*Ernen*, les seigneurs de *Grengols*, de *Illibach*, ceux de *Mærels* et de *Naters* vendirent les premiers leurs droits et la liberté aux habitans vers 60 sous l'approbation impériale.

Le haut Vallais peu soumis aux évêques de Sion, ordinairement élus par la cabale savoyarde empruntait souvent la juridiction spirituelle d'un évêque sujet de l'empereur.

Edouard de Savoye, évêque de Sion en 1385, content lui même que les droits de l'évêché étaient dûs la ruse et à la violence. Il avait introduit la dîme à coups de bâton.

Ce prélat en 1376 adressa un manifeste aux habitans de *Naters*, qui refusèrent de payer cette innovation.

Il y est dit :

« Toutes les terres appartenant à *Jesus-Christ*, elles doivent à son église et à ses représentans sur terre une contribution annuelle, que s'ils ne voulaient pas la payer de bonne volonté comme les autres communes, qu'il les contraindrait par la force et il les menaçait d'anathème. (Voyez les archives de *M. Zurloben*).

Un peu plus bas on lit dans cette pièce .

« Que le chatelain de *Naters* rodait pendant la moisson les campagne, et qu'il était accompagné par des hommes vigoureux et armés de bâtons qui contraignaient par des coups le payement que la raison refusait.

« Au bout de la 3^e année , le refus devenant ingrat
« tile on paya de bonne volonté.

Ce même *Edouard* en 1385 nomma *Rodolph de Ruyronia* châtelain de l'église de Naters et dans le serment prêté il est dit : *ut teneat decem bonos clientes et audaces qui juvent colligere census bona , et defendere iuramenta* (Voyez les archives du chapitre de Sion, Liv. 2 f. A 202).

L'avidité du clergé se porta même sur les états vraisains. *Amédée* cinq de Savoye fit défense à *Boniface* évêque de Sion d'acquérir des droits , des titres dans le comté à son insu. (Voyez le traité passé à ce sujet le 1301).

Isabelle , comtesse de Viège et domiciliée à Naters fut la victime du féroce *Guischard* évêque de Sion le 1359. Accusée d'avoir pris part aux dissensions d'intérêt que ce prélat avait avec la famille *de la Tour* , elle fut assassinée près du pont du Rhône. Afin que l'évêque s'assura mieux de sa fortune : *ces boni clientes et audaces* portèrent des mains homicides sur son jeune fils *Antoine* (archi-duc du chapitre .(Liv. 2 fol. 111).

On lit dans les archives de *Turin* qu'en 1260 l'évêque *Henri* de Sion tenait chez lui des *familiers armés qui rençonnaient*.

Si on lit les transactions passées entre *Frédéric* comte de *Montfort* évêque de Coire et l'évêque *Pierre* d'Urens de Sion, on est saisi d'horreur. C'étaient des *aquis rapaces*.

Ces droits furent ensuite vendus par les évêques et les familles prépondérantes , et tour-à-tour l'état les confisquait à son profit ou l'évêque les usurpait à son nouveau sur les familles. *François de la Tour* de Mos

agny en Bagne , riche propriétaire en droits féodaux , physicien et chimiste , accusé de sortilège fut condamné aux flammes par l'abbé de St. Maurice et ses vassaux confisqués. (Voyez archives de M. Zurlauben), s'il avait été pauvre , quoique diable , mais pauvre diable aurait-il été sorcier ?

À la révolution de 1475 , les communes du haut Valais s'affranchirent aussi par la force de ce qu'elles avaient cédé par faiblesse.

Dans les premiers tems de l'église , les célibataires étaient déclarés inhabiles aux charges séculières. Mais le guy verdit sur le chêne , l'épervier ne se repose que sur des gros arbres , et le sacerdoce fut très-philosophe sur ce précepte.

Les franchises de Sion furent renouvelées en 1339. « A la recommandation de ses co-bourgeois , un bourgeois assassin devait obtenir sa grace ; le séjour d'un an et jour rendait les criminels irrécherchables des crimes antérieurs.

« L'usure et l'adultère y étaient privilégiés. — Le voleur y avait ses franchises. Il fallait être noble ou chanoine pour tenir taverne.

« La veuve et l'orphelin étaient exempts de toute imposition et charge onéreuse.

« En ville on pouvait se défendre impunément contre les familiers de l'évêque qui y exerçaient des violences. Le serment d'un bourgeois annulait l'asser-tion du prélat.

« Il était ençor défendu à son bourreau de vendre des viandes puantes , et à ses familiers de voler en ville du pain.

En s'aidant à nettoyer la Sionne on acquérait le droit de bourgeoisie , ou en payant 10 sols mauriçois. En 1300

on la payait avec un septier de vin. En 1494 avec trois louis et demi et en 1793 et suivant avec cinq cent louis d'or.

En 1510-1516-1521-1549 le sceau de la ville servait à l'état qui n'en avait point.

L'asperge, la garance, la guimauve, l'amandier, abondent naturellement dans les environs de Sion: Je ne parlerai ici de la punaise.

Cet animal peut rester trois ans et plus sans nourriture et il dessèche.

Mais les exhalaisons humaines le gonflent, et en pompant la punaise se ranime: avant d'être animée elle tombera obliquement par attraction sur un lit. C'est la dit ovipare; mais j'ai vu sortir de ces punaises regorgées jusqu'à cinq ou six petits.

Par contre le crapeau a une antipathie manifeste envers l'homme.

Feu M. Clément enferma dans un verre un crapeau et ils se fixèrent l'un et l'autre pendant demi heure.

L'animal entra en convulsions et périt. Cet ecclésiastique tomba en syncope, et son état de faiblesse dura pendant plusieurs jours.

On rencontre de beaux lézards verts. Cet animal craint la fourmi, et il est friant de ses œufs. Il les lui arrache avec beaucoup d'adresse. L'épervier trouve aussi la vigilance de la pie avec finesse.

Les chaleurs sont excessives à Sion.

Exposez certains malades à l'ardeur du soleil, couvrez-leur la tête et le succès sera complet.

Les animaux qui pompent pendant l'hiver l'humidité de la terre suivent ce principe !.... L'activité des animaux est à raison de leur chaleur.

Le laboureur exposé aux rayons du soleil est rarement mélancolique. J'ai vu des accès d'épilepsie diminués en exposant le malade au soleil.

On guérit encore la gâle et on soulage la goûte.

Les habitans du *Java* se guérissent des maladies vénériennes en s'exposant aux ardeurs du soleil, ils se laissent enlever la peau : le premier jour on en est fatigué ; mais le mieux se manifeste le 4^e. ou 5^e. jour.

A Sion on cultive beaucoup de maïs ; on le réduit en poudre. Certains animaux ont un goût pour son épi dépouillé de son grain : les vaches, les moutons et les chevaux en sont friands.

Son intérieur est très-blanc et pourrait fournir une farine très-blanche propre à poudrer.

Savièse.

La girouette de son clocher est un excellent baromètre, il cède au mouvement centripète et centrifuge de la matière électrique. Les variétés de l'atmosphère y sont annoncées d'une manière précise.

A Chamdolin il y a une chapelle où l'on porte les enfans morts en naissant.

En 1786, j'ai vu porter sept fœtus de la même portée : en 1787 j'en vis porter quatre et encor trois d'une autre mère. En 1792, la fécondité multipliée s'observait sur les animaux. Je n'ai jamais vu operer le prétendu miracle.

En quittant les canons de chêne dont cette commune se servait pour menacer la capitale, j'entre dans le vallon de *Senen*. Je ne parlerai pas du pont du diable, ni du sommeil périlleux qu'un mélancolique *Saviesan*

fit sur les pontres du pont sans se précipiter. Mais j'examinerai le *torrent neuf*, monument d'hardiesse humaine.

Le bouleversement de la montagne du *Cernex* n'est pas produit par les sorciers comme le public le prétend, mais par une fermentation spontanée.

Parlerai-je ici de la petite montagne de *Dorbagnon*, séjour d'un philosophe inconnu ?

Parmi les fentes des rochers de 200 pieds de profondeur il y fixa son domicile pendant deux étés.

Après la vie la plus austère, il déposa chez un ami ses réflexions. Arrivé à tems pour les recueillir, je les abrège et je les donne au public comme un monument dont le philosophe se sert pour étaler la religion naturelle.

Je ne partage pas les erreurs; et ces réflexions décèlent les écarts de l'esprit humain; une plume plus habile que la mienne peut s'y exercer ou répondre.

Réflexion première.

« Je scrute, dit-il, les plis et replis de ma conscience, « ét par propre élan j'amende mes défauts et perfectionne ma conduite.

« L'étude de la philosophie, je veux dire de la sagesse, engendre plus de qualités morales que les religions peuvent en mettre en pratique.

« Je suis pécheur ! mais je veux plaider moi-même « mon pardon auprès de Dieu ! et en rougissant sur « mes erreurs journalières, j'espère monter l'échelle de « perfection.

« Les religions actuelles sont établies sur la faiblesse « par une violence astucieuse : peut-on rendre un enfant

« faut chrétien sans le faire pleurer? Si les catéchismes
 « plaisaient à l'auteur de la nature, on apporterait cette
 « disposition en venant au monde: *non venandum in-*
 « *vita minerva*. La religion qui plait à Dieu est innée,
 « elle ne s'enseigne pas. — Pour punir le chrétien, on
 « lui ordonne de prier Dieu: cet élan n'est pas une pé-
 « nitence chez le sage, et il se garde d'en venir là par
 « humiliation.

« Les chimères, les systèmes, les vues politiques et
 « les préjugés, fruits d'une imagination érronée basaient
 « donc la croyance des nations.

« Dieu, dit-on, a frappé les sens de nos pères incré-
 « dules! ils ont vu les miracles. Mais les incrédules du
 « moment ne les valent-ils pas?

« Le ciel n'ignore certainement pas que les poissons;
 « les canards ont le sang plus chaud que le bœuf, puis-
 « qu'ils vivent dans des eaux presque glacées: l'erreur
 « au nom de Dieu a prononcé le contraire. L'erreur
 « encor au nom de Dieu juge que l'œuf est du règne
 « végétal. L'embryon l'est donc aussi.

Seconde Réflexion.

« Les mœurs des ministres sont le miroir de la reli-
 « gion. Jamais l'imposture ne sera une vertu. Cel-
 « le-là ne se dévoile que quand elle est vis-à-vis d'elle-
 « même.

« La religion sous la contrainte n'est qu'une intri-
 « gue: l'intrigue ne tient à rien, et elle franchit
 « tout.

« Mâtée elle-même par les spéculations, elle acca-
 « pare l'opinion publique; d'une erreur on tombe dans
 « un écueil et l'enchaînement est fatal.

« L'ambition triomphant sur la faiblesse sape la

« tendresse et la sensibilité , et alors la volonté n'est
« plus liée à la vérité.

« Alors encor l'homme n'est plus à lui-même ; et il
« n'est rien en lui : mais il est tout au tems qui l'a
« échangé : cette ame si chèrement rachetée et mou-
« lée sur l'image du seigneur n'est plus qu'une vile
« esclave.

« Elle doit plier à l'avilissement , à la passion de ses
« directeurs , à la superstition , et la religion devient
« le bouclier et du crime et de la vertu.

« L'existence , aigrie par ce conflit d'opinions se
« calme dans ses propres convulsions : chacun se dé-
« domme à sa façon ; chacun compte sur sa dévotion ,
« et se guérit du poil de la bête.

« On sert la religion par état ; c'est une industrie ;
« une existence civile ! et on dit la religion pure !

« On joue avec elle comme les enfans avec les osse-
« lets , ou *Alcibiade* avec les sermens : c'est un en-
« fant qu'on torche comme l'on veut : c'est un ani-
« mal amphibie , et le mensonge y devient nécessaire.

« La nature veut s'affranchir ; mais la contrainte
« ment à la raison : l'erreur dirige le goût et la vérité
« et son éclat s'éclipse.

« Lorsqu'une fausse raison s'oppose à la vérité ; le
« scandale guide le devoir et la corruption l'applique.

« Les religions sont l'étude raffinée d'offenser Dieu !
« *heureux donc les pauvres d'esprit.*

« Mais puisque le crime flétrit mon ame , par respect
« et par soumission , j'invoque ici l'impulsion divine ;
« je serai mon juge sévère..... Voilà ma profession.

Troisième Réflexion.

« L'astucieuse piété ne m'opposera aucun mystère ; il

« est incompatible avec un gouvernement paternel ce
 « gouvernement est celui de mon Dieu; je veux être son
 « ouvrage et je déchire le voile ténébreux des scrupules.

« Dieu s'est montré également averé à toutes les na-
 « tions. Ses volontés ne cèdent pas au choc des égards.
 « Il a gravé dans mon ame ce que je lui dois, il est
 « l'auteur de ma religion; l'homme artificiel n'est pas
 « son ouvrage.

« S'il existe une révélation, elle serait expliquée,
 « glossée, corrigée et appliquée par des hommes, elle
 « serait donc d'institution humaine, elle dépendrait
 « de l'opinion des tems.

« Qu'il est heureux que les prêtres n'aient pas eu
 « l'esprit de s'emparer de l'astronomie: en pronostiquant
 « les comètes, les phénomènes planétaires, si
 « l'astronome nous eut dit qu'il les tenait par révéla-
 « tion; qu'il lisait avec ses lunettes divines jusque dans
 « le ciel différentes affiches, il aurait irrésistiblement
 « fait tourner la tête à l'homme, et il donnerait à cette
 « lecture le sens qu'il voudrait.

« La vérité est l'ouvrage du ciel; je veux être son
 « élève, je me délasserai dans le sein de la raison, et
 « je rendrai hommage à sa toute puissance.

« *A ces trois réflexions j'ajoute qu'on a révé!*

« *Si Adam n'eut péché il ne serait pas mort: mais il*
 « *était matériel comment pouvait-il vivre éternelle-*
 « *ment? Si on parle d'une mort spirituelle, elle est*
 « *relevée par le baptême et la mort de J. C.*

„ Pourquoi exposer deux novices à la ruse d'un es-
 « prit malin ou d'un *Stimulus* donné par le créateur?

„ *Je vous crée afin que vous peupliez, et si vous le fai-*
 « *tes, vous et votre race serez punis: cet ordre peut-il*
 « *émaner d'un chrétien, d'un père, d'un Dieu?*

„ Pourquoi créer un être non nécessaire et s'exposer
 „ à tant d'offenses et le livrer à tant de maux ?

„ Si *Eve* n'eut pas péché *elle enfantait sans dou-*
 „ *leur* ! elle aurait donc pondu un petit couf , qu'elle
 „ aurait fait éclore au soleil.

„ La nature entière met bas avec douleur et quel
 „ privilège a ici la femme baptisée sur celle qui ne l'est
 „ pas ? Celui qui n'a pas fait des anges sans un esprit
 „ vain , pouvait-il exiger plus de force des mortels ?
 „ Protogenic fut précipité du ciel dans les enfers.

„ Dieu ne peut pas mutiler sa volonté , elle est *une* ,
 „ elle ne veut que le bien : et si nous sommes criminels
 „ en naissant , fallait-il naître ? Dieu aurait établi le
 „ genre humain dans sa colère , et pour devenir enfant
 „ de l'église deux témoins cautionnent un parjure iné-
 „ vitable.

„ Dieu en créant l'homme créa la nature : il dirige
 „ notre étoile , règle la chaîne des évènements , et sa
 „ toute puissance exige notre reconnaissance.

„ Bannissons donc ces chaleurs évangéliques ; Dieu
 „ est *un* , la vérité est *une* : et là où il y a querelle , la
 „ vérité n'est pas démontrée ! Chacun adore donc son
 „ Dieu dans la haine ! il est mangé par les uns en mi-
 „ niature , et dans un concile il est comme au sein de
 „ sa famille.

„ Par un enchantement magique on le fait descendre
 „ du ciel comme la fable faisait descendre la statue de
 „ *Minerve* ou *Elicius*. Les payens offriront de la chair
 „ humaine à leurs Dieux , et aujourd'hui les hommes
 „ mangent la divinité et le soleil ne rétrograde pas.

„ *Luther* et *Calvin* par ambition jettèrent le mas-
 „ que et ils dévoilèrent la vérité ! Ce motif de ven-
 „ geance était blâmable ! mais il fallait accueillir le

« bien que la réforme devait produire : réforme qui
« n'était cependant pas divine, mais qui donnait sur les
» rubriques la préférence au dogme.

« L'inculpation accueillie par le ci-devant état de
« Vallais et le nonce apostolique détruit la transmu-
« tation & sous la consécration toute matière aurait
« changé de nature , le vin destiné à la messe ne pou-
« vait donc pas rester poison : l'arsenic aurait eu la
« chance et des particules ferrugineuses et des particu-
« les sucrées qui nagent dans ce liquide.

« Avec l'aide de Dieu concentrons les rapports du
« cœur avec ceux de la raison.

« *Caën errant et fugitif a bâti une ville* , d'où ce be-
« soin ? les pierres qu'il heurtait , se changèrent-elles en
« hommes et en femmes. Voyez la fable de *Deucalion*
» et de *Pyrrha* ou d'*Eaque* ou avant les enfans d'*Adam*
« y avait-il d'autres peuples ? et pourquoi nécessiter
« le mariage entre frère et sœur ? La création de di-
« verses familles aurait été plus selon Dieu et la nature.

Quatrième Réflexion.

« Confierai-je l'intérêt de mon ame à ceux qui tra-
« fiquent par état les volontés divines ?

« Entre les mains d'*Apulée* , l'âne de *Lucien* fut con-
« verti en or. Avant le second siècle on ne connaissait
« pas les anges *pêcheurs*. A l'apparition inattendue du
« livre d'*Enoch* , on les fit descendre du ciel pour
« produire des enfans unis par serment.

« Aimer son prochain comme soi-même ! venger
« l'offense par des bienfaits , faire le bien par plaisir de
« le faire , étudier la sagesse , résister à la corruption :
« suivre la sensibilité morale : voilà ma religion ! au-
« rai-je peur de la mort ?

„ En ce grand jour, Dieu, mon bon père, rassurera
 „ ma marche chancelante: ma faiblesse est un titre sacré.
 „ Le culte que les hommes ne doivent pas approfondir n'est pas fait pour eux; pourquoi défendre de
 « boire à la source? Les religions sont donc un cahos
 « de crimes et de vertus, de morale et de licence qui
 « pèsent souvent sur le juste et on jette son habit au sort.
 « Les religions basent cependant les modes adoptés
 « par les nations et adaptés à leur sphère morale: toutes
 « reconnaissent un Dieu, et chacun l'adore à sa
 « façon.

Cinquième Réflexion.

« Le catholique moderne continue ce naturaliste est
 « tout aux circonstances. Son sort éternel dépendrait
 « donc de l'accident.

« Sa croyance aveugle de nature le goût sentimental:
 « dégrade la sensibilité morale, et les remèdes spiri-
 « tuels ne procurent du soulagement, que là, où la pureté
 » n'y est plus.

« L'antropophage divin métamorphose Dieu en
 « pain ou le pain en Dieu: mais Dieu lui-même peut-
 « il opérer un changement contraire à son essence,
 « contraire aux lois qu'il a établi, et changer la ma-
 « tière en un autre lui-même?

« *Alcinoë*^{on le} se ressuscitait, mais Dieu n'est pas un po-
 « lipe encore moins un hydre et la matière ne peut pas
 « le représenter.

« Sa toute puissance peut créer des esprits, mais
 « elle ne peut pas se reproduire, pas même multiplier
 « son ombre.

« Hélas ces *Isiaques* et *Haruspices* ont décrété que
 « l'œuf serait d'une autre nature que la poule, et

« ils séparent avec plus de raison l'esprit de l'ame
 « l'homme peut donc rendre l'un sans l'autre, et
 « puisque l'homme est noble avant l'ame, le sang
 « paraît donc être le jus de la raison, et on peut
 « être bon chrétien sans ame : et multiplier l'ame en
 « chenillant comme les vers à soie, et ces *daphné-*
 « *phages* lui attribuent des qualités divines.

« Le prêtre se croit cependant au-dessus de la divi-
 « nité, l'hymne dit : *hæc nemo valet alius sanctus homo*
 « *vel angelus quod solus potest presbiter.*

« Pour laver une bouche sacrilège, rafraichir des
 « entrailles échauffées, il faut des libations : mais ces
 « libations n'ont ni la vertu de la fontaine d'*Héli-*
 « *con* ni celle de *Juvance*.... la nature paraît ren-
 « versée.

« Dieu est saint, il est l'auteur de la sagesse : son
 « culte doit porter ce caractère, et il ne doit pas
 « servir de manteau à nos passions, ni d'assaisonne-
 « ment à nos désordres.

« Lorsqu'on proclama le *Christ* fils de Dieu, on déci-
 « fiait les médecins, les peintres, les prophètes et
 « même des villes et des arbres. La première divinité
 « était l'air, c'était le premier besoin.

« Ce sublime moraliste devait donc aussi descendre
 « d'un Dieu.

« L'apôtre *St. Paul* fut d'abord envisagé comme un
 « malheureux : mais le serpent ne l'ayant pas mordu
 « on le dit enfant de Dieu.

« Après cette réflexion on y lisait les articles suivans :
 « 1°. On a célébré dans l'église les fêtes de fous et
 « celles des anes, et en Vallais on célèbre la fête des Rois.

« L'évêque, des chanoines, des sénateurs étaient
 « de cette congrégation, à laquelle aucune bonne œu-

« vre n'est attachée ; son but est de noyer la raison
 « dans un *galas* que le roi donne.

„ On y représente le dauphin et une cour complète :
 „ à ces êtres imaginaires on prodiguait des honneurs ;
 „ et ces bouffons prostituaient la divinité ; l'eucharistie
 „ pliait devant ce fantôme , par fanfaronade on lui cé-
 „ lébrait une messe : ce Dieu mort pour nous racheter
 „ commençait donc l'orgie. La fête est plutôt au réfec-
 „ toire qu'à l'église.

„ Ne vaut-il pas mieux être honnête homme sans
 „ religion ?

„ Le fanatisme la suit de près : de là ces grotesques
 „ inventions qu'on doit par préférence s'adresser con-
 „ tre la peste à *St. Sébastien* , contre les maux de gorge
 „ à *St. Blaise* , à *St. Gothard* contre la goute , à *St.*
 „ *Félix* contre les panaris , à *St. Saphorin* contre le
 „ rhumatisme , à *Ste. Barbe* contre l'incendie ; pour-
 „ quoi ici s'adresser à une femme ?

„ *Ste. Agathe* doit remédier aux maux de sein ; *Apo-*
 „ *lonie* aux maux de dent , *Amé* à la gale ; *St. Antoine*
 „ est l'ami des cochons ; *St. Bernard* le protecteur des
 „ vaches et le languedocien *Roch* le médecin des chiens.
 „ Chaque saint à sa vertu comme les plantes et la
 „ quint-essence pleut sur la barbe d'*Aaron*.

„ L'origine des cultes est le même ; on les a cepen-
 „ dant adouci.

„ En *Arcadie* en l'honneur de *Bacchus* on déchai-
 „ rait à coups de verge les filles de condition ; actuel-
 „ lement on les enferme en l'honneur de *J. C.*

„ Les *Lacédémoniens* sacrifiaient à *Mercuré* leurs
 „ propres enfans.

„ Dieu , dit-on , demanda à *Abraham* le sang de son
 „ fils , et il versa lui-même le sien.

„ Mais Dieu pouvait-il faire une demande contraire
 „ aux lois naturelles ? et s'il l'eut fait serait-il Dieu ?

„ La fable de *Lycaon* et d'*Arcas* ont quel-
 „ que affinité avec le sacrifice d'Abraham ; Xisis-
 „ thrus avec Noé ! — Gessler exigea de Guillaume
 „ Tell de risquer la vie de son fils : un roi de Dane-
 „ marck avait condamné à la même épreuve un nom-
 „ mé *Tocho* , et Dieu serait-il aussi tyran que ces
 „ monstres contre lesquels la nature entière se soulève.
 „ On dira ce qu'on voudra, mais je soutiens que Dieu
 „ ne pouvait pas même penser à une demande de
 „ cette nature. C'est la fable d'*Iphigénie*.

„ Les assomEURS de Lyon s'élevèrent aussi sous le
 „ nom de compagnie de *Jésus*. L'inquisition parlait
 „ aussi au nom de Dieu.

„ Lorsqu'il n'y aura plus ni culte ni ministre , tous
 „ les peuples connaîtront ce qu'est Dieu.

Sixième Réflexion.

„ L'homme , ajoute l'hermite , qui a besoin pour se
 „ gouverner d'une religion n'est pas un sage , encore
 „ moins un saint.

„ La contradiction devient nécessaire, là où des hom-
 „ mes interprètent un Dieu qui a parlé.

„ Dieu a existé , il existe et il existera ! L'ombre
 „ ou la parole de Dieu est l'ame de l'univers : elle rend
 „ témoignage de la vérité.

„ Le fils de Dieu ne pouvait pas naître dans l'erreur ,
 „ ni être souillé du péché original , ni apostasier. Il
 „ devait être chrétien dès sa naissance puisqu'il basait le
 „ christianisme ; sa naissance était son baptême.

„ Celui qui réforme l'erreur où il est né , est un
 „ homme , et non pas un Dieu ! quelle tache avait le
 „ fils de Dieu s'il eut besoin de baptême ? E 2

« L'erreur est donc l'accessoire de la pensée , et le fanatisme en est l'extrémité.

« L'objet de l'intelligence est la raison , et l'objet de la raison est la connaissance de Dieu ; c'est aussi l'écueil de l'arrogance humaine.

„ En établissant des cultes , l'ambition , l'intérêt ont dépassé la sphère , tout y est relatif ; et l'illusion dénature les attributs de la divinité.

Cet incrédule avait en forme de note mit au bas de cette réflexion , l'article suivant :

„ La religion de *J. C.* a converti des nations , la romaine peut à peine contenir les soi-disans fidèles.

„ Le commencement de l'évangile de *St. Jean* est très-clair. La fin annonce que Dieu n'eut point de fils , mais qu'il envoya sur terre *St. Jean Baptiste* pour rendre témoignage de sa divinité.

„ Aucune institution humaine , si elle veut être agréable , ne doit contrarier les lois naturelles.

„ L'instinct universel des nations décèle l'existence de Dieu ; mais depuis l'existence du fils , cet instinct devait être inséparable de celui du père éternel.

„ La végétation de l'ame est Dieu (passons ce terme) et lorsque la méthaphysique erre , on s'accroche à toutes les branches et pour soutenir l'erreur , on parle de révélation.

„ Le sage n'a besoin ni de rituel romain , ni d'enclos , ni de fiction , ni de révélation : tout est dû à une libre perfection.

Je finis ces rapsodies métaphysiques. — Le sage sait par lui-même ce qu'il doit à Dieu , à ses concitoyens et à lui-même. *St. Paul* premier hermite a vécu 91 ans sans se confesser , et entendre la messe , et l'église le célèbre sous le rit double. Le christianisme n'a com-

mencé qu'un siècle et demi après la naissance de *J. C.* Cependant malheur à la nation qui n'a pas de religion : et la religion la plus légitime et la plus convenable à chaque nation, est celle que son gouvernement a adopté.

Le philosophe donne ensuite quelques avis sur l'éducation.

Les muses disait-il sont des femmes , et si on donnait au beau sexe une éducation scientifique , les connaissances seraient portées plus loin.

Qu'on conservait dans les campagnes les mœurs plus pures , parce qu'on mélange dans leur bas âge les deux sexes , ils se familiarisent dans l'âge d'innocence : “ tenez , dit-il , un enfant à une extrémité et „ il étudiera l'autre. Les passions sont curieuses , et „ plus on veut les détourner plus elles s'affranchissent. „ La nature s'habitue facilement au respect , mais „ non pas à la contrainte. Le couteau n'est dange- „ reux que dans les mains d'un novice.

Enfin ce philosophe avait dressé des lamentations très-pathétiques sur le sort d'un jeune boulanger , qui s'imola à Sion au pied d'un autel de la cathédrale , en *honneur de son Dieu et afin de ne plus l'offenser.*

„ Il a donc noyé par erreur ses péchés dans son sang ; „ par sa mort il a scellé sa foi , et il fut excommunié ! „ Mais cette mère infortunée qui fit manger son enfant „ à un cochon , en se confessant elle en eut l'absolution ; „ et le ciel fut forcé de recevoir ce monstre dans son sein !
Je quitte la capitale et je me rends dans la vallée d'Hérens.

Evolena.

Cette vallée a 10 lieues d'étendue ; en passant par *Hermence* sous *Vex* à côté de la *Borgne* , on voit un hermitage coupé dans le roc ; tout y intéresse l'observateur.

A côté de *Vex*, on remarque les restes d'un ancien château. Un magicien doit avoir conjuré les serpens de cette commune ; est-il vrai que ce terrain n'en tolère pas. A côté de la *Borgne* il y a une source d'eau salée.

Après avoir dépassé la *Borgne* d'*Hérémente*, près d'une croix, on rencontre cinq à six pyramides de grès de cent à deux cents pieds de hauteur, couvertes par des grosses pierres en forme de chapeau.

Cette vallée va en se rétrécissant, et au pont de *Gros-Jean* on observe le beau lit de marbre noir d'une rivière laiteuse et garni de superbes tilleuls ; après avoir dépassé la chapelle de la garde on tombe dans une jolie plaine divisée par la *Borgne*.

Le village d'*Evolena* doit son nom à une source acides, qui est près de la cure. Cette commune jouit encore d'une très-bonne carrière de pierre à fournaux.

Il y a 50 ans on y voyait des cerisiers dans le pré du bénéfice ; mais depuis l'accroissement du glacier ; on n'y rencontre aucun arbre fruitier.

Evolena se divise en deux vallées, l'une s'allonge sur *Bagnes*, et les monts de l'*Arola* sont inaccessibles. Ce glacier est magnifique.

L'autre va du côté de *Zermat* : depuis le glacier de *Fabricole* la vue plonge dans la vallée de *Viege* ! c'est de là qu'on observe l'élévation triangulaire de la *dent blanche*, elle est entre *Hérens* et *Annivier* ; elle peut avoir 2200 toises au-dessus de la mer.

La *Dent ronde* qui est au bout du glacier sur le *Piémont* est confondue avec le *Mater horn*.

Sous le roc de l'*abricole* on rencontre des beaux cristaux et de là en traversant vers trois pointes inaccessibles on mesure les *Manchettes*, bien cultivé avant le 15^e siècle et qui du depuis est le séjour de glaces éternelles.

nelles. Là , sur une pierre détachée d'une voûte le 18 Aoust 1790 , j'y ai trouvé une inscription romaine ; en voici seulement une partie.

. us

Prefectus cohortis

.
Quinti catuli.

red it

On sait que *Teutonium* et *Cloadic* fils de *Ménapius* roi des *Cimbres* passèrent les Pyrénées pour entrer en *Espagne* , d'où ils furent chassés par les *Celtibères* et qu'ils se jettèrent sur le Rhône , où ils défirent tellement les romains qu'à peine de 140,000 , (dont 80,000 étaient gentils - hommes) en resta dix (a) pour porter la nouvelle à Rome.

Ils crurent ensuite pénétrer en Italie par la Lombardie et les montagnes du Vallais. *Quintus Catulus* , proconsul romain avait à ces différens passages opposé des forces inutiles. Mais *Cajus Marius* les défit en Italie. Voici donc mon opinion.

Par la vallée de l'*Arola* en *Evolena* ; on passe pour aller dans la *Valjeline* ; ce chemin était très-fréquenté autrefois. Ce....us gardait probablement le passage de *Zermat* et celui d'*Évolena* vers la Dent ronde.

Y On criera au miracle , on en appellera à l'impossibilité : mais j'observe que ce glacier n'est pas ancien : son terrain dit les *Manchettes* fleurissaient encore en 1400 comme les meilleurs prés de cette commune.

Chez le juré *Morand* un acte atteste encore, qu'en 1400 un morceau de pré situé aux *Manchettes* fut donné

(a) Serait-il cet *Antulus* rapporté dans la 1^{re} inscription de mes *Essais* sur le *St. Bernard* ?

en échange contre un autre morceau de pré de la même étendue situé en la *Zaudaire*.

Ce dernier terrain est encore aujourd'hui une prairie l'autre est occupé par le glacier.

Dans le 15^e siècle les alliances entre la vallée de Viege et Evolena étaient tellement communes, que le curé de *St. Martin* était obligé d'entretenir un recteur allemand à *Evolena*, dont une partie des habitans allaient de préférence à la messe à *Zermat*, surtout en été. Les familles sont en partie les mêmes.

Mais depuis que la formation du glacier a empêché cette communication, *Evolena* s'est séparé de *Zermat*, et là on n'y parle plus qu'un patois grossier.

Les plantes de la montagne du *Coter* sont les plu actives.

Les songes en changeant de lit; le cri du renard, les chants des oiseaux sont leurs augures. On y croit encore, que le diable se masque en voyageur et qu'il va y acheter des âmes. On me crut un voyageur de ce genre, la terreur fut dans la contrée, et on me prodiguait des signes de croix.

En passant d'*Evolena* en *Annivié* on passe par *Villa*, village perché sur la montagne où la végétation commence à manquer. C'est le village le plus élevé de tout le Vallais.

De là, on voit le soleil donner sur la *Dent blanche* jusques dans la nuit. C'est le *Mont-Cerna* des *anniardi*s, et de là encore on observe une continuation immense de glaciers.

La première montagne sur *Annivié* est *Torren*; dont le fromage a le goût du parmesan. Sa plaine divisée par la rivière et baignée par deux petits lacs, facilite l'avenue à cheval ou à Mulet jusqu'au glacier: où l'on place les morts en pénitence: on croit même qu'ils en-

lèvent des particuliers pour prier pour eux , et toutes ces fables sont modelées sur les romaines.

Au *Lard du champ* , montagne qui touche le *Maret* , on y abat le plomb à coups de marteau et la marquisite y est très-abondante , il y a aussi une mine d'or.

Le *Mont-Moras* s'avance en triangle et découvre toute la vallée. La campagne y est belle , fruit de la grande activité des habitans. On a raison de dire : *omnia dii labore vendunt*.

Au bas des *Ruinettes* sur une pierre on découvre les talons imprimés de notre dame ; elle y arrêta un roc énorme en levant son tablier et en laissa une trace immémoriale.

En passant le *Sanaesberg* on voit sur une pierre les griffes du diable marquées et la sandale d'un capucin apostat : qui fut là enlevé par le démon , probablement pour l'empêcher de donner du scandale.

Les habitans du *Chatelet* ont respecté jusques ici cette enseigne humiliante : mais si on attaque les préjugés , on attaque la religion : par religion je me tais.

Le premier village sur Annivié est *Grimensi*. p. 138

Je ne répéterai pas ici les réflexions de l'hermite de *Dorbagnon* , mais je parlerai d'un autre philosophe qui y perdit sa correspondance. Ces lettres ne sont pas dangereuses , et on y dévoile encore les écarts de l'esprit humain.

Lettre première.

Je ne vous parlerai des facultés de l'âme qu'autant qu'elles concernent ses rapports avec le corps , et qu'elle en dirige différens mouvemens.

Le règne animal nous offre des actes intellectuels qui ne peuvent certainement pas dépendre d'une combinaison matérielle.

L'opinion de *Pythagore* est la mieux conçue , au moins on peut l'appliquer à l'ame des brutes ; un savant jésuite en a prouvé l'ortodoxie....., Les animaux craignent l'avenir, et sous le poids du malheur ils éloignent comme le bucheron le moment fatal.

Les lois sont générales et uniformes dans la nature ; le règne végétal et le règne minéral se soutiennent par une décomposition et combinaison successive : pourquoi le règne animal ne suivrait-il pas cette alternative ? et cette succession base sa conservation.

Dieu ne crée plus rien : et pourquoi enfanter le ridicule système qu'il a fourni à la création du monde des ames pour tous les siècles , cette création monstrueuse est un blasphème.

St. Paul appuie ici mon opinion , tout ce qui est animé , dit-il, doit la vie à un autre animal mort : *Hypocrates* prétendait aussi que la vie et la mort sont le même acte de la nature , et que l'un a son existence aux dépens d'un autre : *nascimur ex mortuo..... Les morts ressusciteront et reprendront leurs corps.*

Le peuple en voyant une nouvelle figure croit voir une nouvelle création , et si celle qu'il voit disparaît , il la croit détruite ; je pense , disait *Hypocrates* , autrement : „ Je vois des animaux de différentes espèces , „ et je crois qu'il est impossible qu'aucun d'eux puisse „ être anéanti séparément , ils ne périront que tous ensemble „ , c'est-à-dire à la fin des siècles.

Chaque animal est soumis à des peines qui lui sont propres ; un créateur juste l'aurait-il doué d'une ame sensible , et lui aurait-il infligé des peines sans qu'il l'eut mérité ? (a).

(a) Le poisson est dévoré par le poisson , le papillon est détruit par la lumière qu'il semble aimer ; si on admet la prédesti-

Un changement successif et continuel soutient le monde matériel et la transmigration le monde moral (b), lisez le traité sur l'expérience par Mr. Zimmerman et Pascal, page 1 et 9 du II^e Tome.

Lettre seconde.

Chaque espèce d'animal a une activité intellectuelle, qui lui est encore propre ; on peut en suivre l'échelle depuis le plus passif au plus parfait.

Les lois physiques dirigent le développement et la modification des *particules organiques*, particulièrement soumises à un esprit qui prend du ressort à mesure, que l'enveloppe qui le renferme peut être mise en action : et cette construction primitive paraît donc borner ou étendre l'intelligence de cet esprit : que ferait l'âme du singe dans le corps d'un escargot ? La matière et l'esprit sont donc faits l'un pour l'autre.

Le corps a besoin du suc nourricier et le besoin de nation : peut-on être prédestiné à une peine sans avoir existé ? La vache met bas avec douleur et elle aurait participé au péché originel ; le hibou, la chouette, le chat-huant, la chauve-souris n'osent se montrer à l'éclat du jour, et s'ils y paraissent, tous les autres oiseaux, même les plus faibles, les poursuivent et les détruisent comme des êtres maudits en naissant par la nature.

(b) Le changement en bœuf du roi *Nabuchodonosor* est-il dans un sens figuré ? Cependant la Ste. Ecriture nous démontre par là, que la transmigration n'est pas absurde. L'absurdité de la nature ne lui aurait pas servi de figure.

D'après l'opinion des payens, Jean de *Mandevyle* nous assure que la fille d'*Hippocrates* fut dans l'isle de *Longo* changée en dragon. *Ovide* en chantant les métamorphoses et en amusant la raison il n'a pas cru la choquer. Voyez *Myrmidons*. *Confutius*, T. I, pag. 104 et 106, opine en faveur de la transmigration. Lorsque *Jonas* prêcha à *Ninive*, il fit jeûner hommes et bêtes ; l'église admet les sorciers, les maléfices, des hommes changés en bêtes, et elle les conjure. Elle admet le pain changé en Dieu.

L'ame est de se perfectionner; perfection qui ne s'avance que par gradation.

L'*expérience*, et tout ce qui éveille la sensibilité peut éguiser l'ame du ver de terre, et lui donner une aptitude et une intelligence moins confuse.

Mais pour la développer il faut se munir d'autres ressorts et établir une autre espèce d'animal; sa sphère précédente gênerait l'élan qu'il doit faire; il pourrait cependant rentrer dans la même espèce par le défaut d'amélioration *intellectuelle*.

L'olivier ne porte pas de pommes et le raisin ne se pend pas aux branches de sapin; l'industrie ou l'artifice de l'araignée diffère de celui de l'abeille et de celui du ver à soie: l'homme ne peut pas imiter le nid de l'hirondelle..... toutes les fourmis n'ont pas des ailes.

Le principe intellectuel en développant une organisation proportionnée à son activité base les aptitudes naturelles, l'ame des brutes n'est donc pas matérielle.

La forme des êtres *animés* dépend donc, je le répète, de l'ame qui y préside; d'après son goût on peut juger l'artiste et le physionomiste en détermine le caractère.

Le feu solaire échauffe l'isle qui sort des ondes, et il devient l'agent matériel de tous les mouvemens: de cette masse on voit d'abord éclore des insectes; (a) ensuite paraissent des *reptiles*. Les quadrupèdes les suivent et enfin le singe et l'homme sauvage paraissent

(a) In gramatica delle *scienze filosofiche* on lit plusieurs relations des isles élevées depuis peu des ondes qui appuyent mon opinion.

Si les animaux y sont indigènes pourquoi pas les hommes? Il y avait une femme à Londres qui faisait tous les huit jours un lepreau, et on a vu des animaux produire des êtres ayant la figure humaine.

sur la scène. Ces derniers ont une affinité physique et morale.

Les degrés de perfection des animaux indigènes décelent l'âge de l'isle ou de la nation. Les *Péruviens* avaient de sages institutions, les *Chiliens* étaient des hordes incultes (b) et d'autres peuples du Nouveau-Monde avaient des juges et des augures, et nous des *hiérocorses* et des *hiérogramates*.

Les arts et les sciences ont suivi cette graduation. L'inventeur entame et le tems perfectionne (c).

Ovide appuye cette opinion (d) partout l'imperfection perçe.

Nous rapportons à Dieu ce que la nature féconde nous prodigue, et les *Chiliens* accusaient le diable d'user les corps, et comme les *Tapuyes* nous exorcisons encore aujourd'hui le diable (e).

Danser en jour de fête était un usage barbare observé par *David* (f) et suivant *Maggraf* les sauvages du Brésil dansent le jour d'ensevelissement.

Vous serez peut être étonné de ce que je prouve l'intelligence de l'homme par celle des animaux et vice-versa. J'imite les poètes qui empruntent les similitu-

(b) Voyez l'histoire du Brésil par *Piso*.

(c) Qui derepente materiam aliquam non exercitam ratione agreditur nullo pacto falsa a veris distinguere valebit. *C. ilenus*.

(d) et in his modoccepta subipsam nascendi spatium
 « quædam imperfecta suisque trunca virent numeris eo-
 « dem corpore sæpe, altera pars vivit, rudis est pars altera
 « et tellus dum primus cui os sublime dedit cælumque tueri
 « et erectos ad sidera tollere vultus.

(e) Du tems de *Paracelse* les catholiques consultaient le diable lorsque Dieu leur refusait l'oreille.

(f) *Ante arcam saltavit totis viribus*.

des de la Fable pour donner plus d'éclat à la vérité évangélique.

Chacun a sa manière de voir et de sentir ; ce sentiment dirige nos actions , qui sont dans chaque nation plus ou moins erronées (g).

Il y a donc peu de rits et des usages qui suivent la saine raison (h).

Hypocrates avait raison de dire « que tout ce que les hommes ont ordonné (i) est changé à chaque instant : mais ce que Dieu a prononcé est permanent ».

Tout est donc rêve ou système (l) et pour se quereller avec personne, il fallait célébrer la fête des fous et celle des anes et immoler le coq à *Æsculape* (l) I fallait même faire la transfusion sanguine ou purulente.

On dit l'ame immortelle et on ne lui donne que des attributs matériels. C'est un cahos ! (m) Qu'est-elle donc ? Psyché s'est tû.

(g) *Quo semel imbuta est reŕens servabit odorem testa Diu.*

(h) Nous croyons encore aux sortilèges.

(i) *Quæ homines sanciverunt nunquam eodem modo se habent neque recte , neque non recte , quâ vero sanciverunt dii semper recte habent.* La religion instituée par Dieu n'a jamais changé. En étudiant la religion que je dois suivre, me rendrai-je coupable?

(k) Si l'homme avait quelques rapports avec la divinité il suivrait la ligne droite, mais il cercle autour des lignes courbes qu'il y a des points. Le monstre et l'homme le plus parfait paraissent étrangers à l'espèce humaine.

(l) *Sapientibus enim ratio venire in consilium assuevit Hypocrates , Brethous* reçut des coups de bâton pour n'avoir pas cru à l'opinion de son collègue.

Au rapport d'*Atheneus* , l'anguille fille de *Jupiter* fit de Dieu et des héros , on voyait 400 ans avant J. C. des revenans. Voyez *Hypocr. coar. prednot.*

Platon prétendait que l'ame était la lumière céleste. *Hypocrates* la croyait éthérée et la cause de la chaleur. *Démocrites*

C'est un esprit pur, un ! et impénétrable à la matière (n), et si elle n'était pas immortelle Dieu serait injuste.

Elle est active ou passive : ce dernier caractère s'observe dans le fœtus, et en général on doit la calculer chez les adultes à raison des effets qu'elle produit (o).

Lettre troisième.

Aristote et *Platon* plaçaient l'ame dans le cœur ; les *Peripatheticiens* la crurent en partie dans la tête, d'où elle gouvernait : (a) en partie dans le cœur, d'où elle excitait la colère, et en partie dans le foie, d'où elle provoquait les desirs, c'était une trinité. Il y avait aussi une trinité solaire dont l'un avait une mère, voyez la fable.

la jugeait susceptible d'altération : *Vanhelmont* la comparait à un cristal, il nous assure l'avoir vu. *Thomas Bertholin* faisait dépendre l'ame de l'influence de l'atmosphère. et la sainte théologie a puisé ses erreurs parmi ces rêves.

(n) La matière ne peut pas la toucher. *St. Jérémie* prétendait que l'ame n'était que le souffle de la vie. *Tertulien* donne aussi dans le matérialisme et il dit que l'ame est l'image du corps.

« Il n'est rien de créé dit *St. Hilairé* qui ne soit corporel, ni dans le ciel, ni sur la terre, ni parmi les visibles, ni parmi les invisibles, et les ames soit qu'elles habitent un corps soit qu'elles en sortent ont toujours une substance corporelle.

On a donné dans ces erreurs grossières pour justifier les asperges et les topiques sacrés : *anima est ens incorporeum, quod dividi non potest nec tangi.*

St. Ambroise, ajoute : « nous ne connaissons rien que de matériel excepté la seule vénérable sainte trinité. » L. 2, C. 8.

La théologie a combattu le matérialisme et elle le soutient à plein colier. L'histoire d'*Avignon* T. 2. pag. 166 dépeint mieux son caractère.

Jehud prêtre phénicien sacrifia le premier des hommes, il immola son fils il mangea le premier de la chair humaine.

(a) Les poètes faisaient aussi sortir *Minerve* du cerveau de *Jupiter*.

Galien lui donne les arrets dans les ventricules du cerveau; *Descartes* la relégué dans la glande pineale *Vieussens* dans le centre oval; *Berger* dans le corps callos et *Rosset* dans les membranes du cerveau. Le platonique *Moïse* la fait circuler avec le sang et *Vanhelmont* doué d'un bon estomac le décore par reconnaissance du siège de l'ame (b); la théologie n'alla pas plus loin.

On se fit cependant un scrupule de limiter son domicile, et on l'étendit dans tout le corps: *tota in toto et tota in qualibet parte.*

Enfin l'expérience lui assigna la moëlle allongée; un coup d'aiguille porté sur elle, couche l'animal le plus fort.

Mais cet animal périt encore en lui perçant le tympan, en lui arrachant le cœur! Croit-on débusquer l'ame de son siège, comme on fait fuir un oiseau en ébranlant la branche sur laquelle il repose? L'ame ne peut avoir aucun contact immédiat avec la matière: *tangi non potest*? elle ne peut donc pas former avec elle un contact quelconque, excepté qu'on veuille entrer dans le matérialisme, on ferait plus d'honneur à la matière électrique.

Lorsque *Galien* séparait la moëlle allongée suivant sa longueur, l'animal ne périssait pas. La manière de le couper ne devait influer en rien si l'ame y résidait; mais l'expérience de *Galien* prouve seulement, que la vie dépend de la manière d'être de la moëlle allongée; en la coupant transversalement on intercepte du coup

(d) *Vanhelmont* assure que trouvant un jour son cerveau dépourvu de toutes pensées, il s'aperçut que, son ame étalait ses facultés à l'orifice de l'estomac et que ses pensées étaient sublimées.... il aura voulu dire bien nourries.

la circulation du fluide nerveux, ou l'on sape le système de la vie par ses racines.

Vonheltmont fait mention d'une femme qui vécut encore six heures après avoir eu la tête coupée. *Mr. Vigarous*, professeur de Montpellier a conservé des vertèbres du cou luxées sans qu'il en soit arrivé aucun accident.

Si on place l'ame dans tout le corps, elle serait raisonnable quelquefois à la tête : désordonnée dans l'estomac : et en grande partie elle n'exercerait que les fonctions des ames *inferioris ordinis*, elle serait donc mortelle et immortelle comme l'on voudrait.

Où existe-t-elle donc ?

S'il y a une *hierarchie* spirituelle dans le corps humain, s'il y a dis-je des ames *inferioris ordinis* qui basent l'animal ; s'il y en a une *superioris ordinis* qui base la raison ; il s'ensuit naturellement que celle du premier ordre ne peut communiquer qu'avec la plus parfaite de l'ordre inférieur, et il n'y aurait que le principe qui préside les organes des sens les plus parfaits, qui puisse transmettre à l'ame les impressions : ce principe ou ce parfum des sens (si j'ose m'exprimer ainsi) s'il était l'ame, il ne peut avoir aucun siège ou contact.

Les sourds de naissance ne peuvent pas concevoir les choses abstraites (c) ils sont purement animal ! L'ame immortelle n'a chez eux aucune *mise en activité* : le principe qui préside donc la sensibilité de l'oreille, est bien différent de celui qui préside ce sens ou l'*intelligence de l'oreille*, (passez moi le terme.)

(c) Nihil est in intellectu, quod prius non fuerit in sensu.

Les livres sacrés accordent à cet organe les mêmes facultés qu'à l'ame rationnelle (d).

C'est à l'aide du sens de l'ouï que l'ame se perfectionne ; et tout ce qui tombe sous les autres sens n'est communiqué à l'ame qu'autant que l'ouïe en reçoit l'impression.

Lorsqu'on lit et qu'on écrit sans remuer ni langue ni lèvres, mes yeux affectent le principe auditif, comme si on prononçait les mots, ou on ne sait pas ce qu'on lit. On peut donc instruire des muets mais non pas des sourds, excepté que le sens de l'ouïe par un jeu de nature se soit déplacé de son organe ordinaire, et alors il faut seulement l'affecter d'une manière différente.

Il y a des aveugles qui distinguent les couleurs au tact ; dans ce cas les doigts affectent le principe de la vue à leur manière. Il y est posé (errore loci) et celui qui devient aveugle par accident n'aura jamais cet avantage ; parce qu'on n'a jamais observé dans la nature qu'un sens puisse suppléer à un autre.

Lettre quatrième.

Vouloir se perfectionner et voguer d'une erreur à l'autre, suivre les passions et la corruption, méconnaître la vérité, chercher les commodités des sens et de la vie ; sortir de l'état animal par degrés et devenir hommes accidentellement ! voilà des observations attachées à l'existence de l'ame !

Les payens avaient mit l'oreille sous la protection de la déesse mémoire.

(d) *Audi filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum patris-tui.*

Fernel pag. 216, ch. 19 admet plusieurs ames, dans un autre passage il explique leur action sur le physique. *Confutius* en parle aussi très-positivement.

Elle ne peut donc rien par elle-même ! C'est un enfant dans le berceau , qui a besoin qu'on l'éveille pour prendre quelque nourriture , ou c'est un reptile qui a besoin d'être échauffé par les rayons du soleil pour pouvoir donner signe de vie.

Ces rayons sont les bienfaits de l'éducation : elle lui imprime le caractère de sa nation et les sens qui ont servi d'instrument à son élévation sont mâtés par elle.

L'éducation et la disposition primitive du principe intellectuel décident de son énergie (a).

Semblable à une éponge qui se charge des eaux bourbeuses comme des eaux limpides , elle ne laisse égoutter que ce qu'elle a reçu.

L'âge et le climat n'entrent pour rien, les impressions ne s'y fixent qu'à raison de ce qu'elle en reçoit (b).

La première fonction de l'ame est donc de recevoir les impressions et de s'en affecter.

Les impressions basent la mémoire et forment le jugement.

La mémoire est donc une faculté intellectuelle de l'ame , qui ne peut pas dépendre d'une disposition mécanique puisque l'ame n'est pas matérielle.

L'attribuer à des petits miroirs placés dans le cerveau , à des canaux , à des stries , à des vibrations nerveuses est vraiment un système puérile. La mémoire n'est pas étrangère à l'ame ; c'est son attribut : ou les stries , les miroirs seraient-elles l'ame elle même ? Faudrait-il prendre ces miroirs , le cerveau avec nous dans l'éternité pour nous rappeler de ce que nous avons mérité ou démerité dans celui-ci.

(a) C'est l'ame qui dirige les dispositions physiques et non pas celles-ci les facultés de l'ame ; ou la matière materait l'esprit.

(b) *Gutta cavat lapidem , non vi , sed sæpe cadendo.*

Qui déterminerait d'ailleurs l'impulsion du fluide nerveux, ou de la fibre pour remémorer telle ou telle idée ? L'ame elle-même en donnerait l'impulsion ! Pourquoi la donner puisqu'elle sait déjà ce qu'elle cherche ?

La mémoire nous élève au-dessus des autres animaux ; elle calcule sur le passé l'avenir , et cet attribut ne serait donc que mécanique !

Hooker en habile calculateur , assurait qu'un grain de la moëlle cerebrale recevait 205,452 impressions d'idées , et la théologie qui l'a suivi n'a pas fait attention que la mémoire est un attribut spirituel de l'ame : si j'ose l'exprimer ; c'est l'ame elle-même !

L'ébranlement du cerveau peut effacer la mémoire ; mais cette même commotion produit aussi ses effets sur la vie ; cependant l'ame n'est pas la vie , ni la vie n'est pas la raison.

Le jugement est une autre qualité de l'ame : et on a encore rêvé sur son essence (e). La raison est souvent la déraison même , basée sur des préjugés nationaux , qui dirigent les goûts et servent de satire (d) les uns aux autres.

Descartes aimait toutes les femmes louches parce que sa première inclination louchoit , et *Adam* sans la science infuse ou un supplément d'éducation qu'aurait-il été ?

La disposition primitive de l'ame est donc prédestinée , et l'éducation est son aliment (e). Le pommier

(e) *Parva in principio rationalis facultas , et imbecilla ; magna postea Galenus.*

(d) *Juxta quam viam consenseris non recedes ab ea , dit l'apôtre : de là les erreurs des nations sont devenues invincibles.*

(e) *Democritus martyr se rendit aveugle par religion. Ina-*

ne portera que des pommes ; le pêcher dès pêches ; mais l'industrie peut en changer la qualité (f).

Lettre cinquième.

L'ame est active et elle se détermine d'elle même , (a) , car elle ne peut pas être mise en action par la matière ou un autre agent supérieur encore.

Elle contemple en elle-même tous les objets qui l'ont suffisamment frappée (b) ; son choix déterminé est reçu par les sens et renvoyé , alors elle s'en occupe , (c) et recherche tout ce qui lui paraît y être relatif.

Sans cette réaction de sens sur elle ; il n'y a rien de déterminé : elle paraît tout ignorer ! Tel fut le décret divin.

Lorsqu'elle choisit pour objet *Paris* , et tout ce qui y est relatif : j'ai Paris devant mes yeux : je vois l'objet auquel je pense.

Lorsque j'ai abandonné une idée , elle reparait à l'étonnement de mes sens ! qui la recherchait donc ?

truire les ignorans est un œuvre de charité : *Salomon* disait que l'ame était un flambeau , mais il faut l'allumer. Quand l'homme aura-t-il les religions frénétiques en horreur ?

(f) Les lapins ont constamment porté des poils et les alleuettes des plumes.

(a) *Anima suscipit , et in se ipsam reponens recordatur* Hyp.

(b) *Semper autem anima sui ipsius partes , id est , se ipsam circumambulat , inspicit* Hyp. Lisez encore T. 1 p. 27 , n^o 1 , 2 et 3.

(c) Dans le délire , les liens de la hiérarchie sont rompus : *Borhava* rapporte que plusieurs malades laissaient brûler leurs jambes sans donner d'indice de sensibilité. Le principe ne présidait plus à leur conservation. Ce même désordre fit croire à la démonie ; des porcs furent donc aussi possédés par le diable , *Matth. C. 80.*

Asclepiades prétendait que l'ame n'était que la réunion ou le centre des sens.

L'homme est d'abord une plante qui végète, où les sucs circulent. C'est encore un animal qui sent et qui a des idées confuses : et enfin c'est un *raisonneur* à sa façon.

L'animal vit sans ame rationnelle ! Les *Buticudos* du Brésil et bien des gens parmi nous n'ont d'autres ames que celles que leur passèrent, suivant *Fernel* les parens dans le moment même de la conception.

L'auteur de la nature n'a rien fait sans une fin : pourquoi aurait-il adapté l'ame rationnelle là, où elle est inutile, et où les ames sensibles suffisent pour opérer des sensations organiques ?

L'ame ne peut pas être en partie raisonnable, et en partie purement locale et sensitive : elle ne peut pas être libre et passive, puisque les mouvemens vitaux ne dépendent pas d'elle.

Archimèdes livré aux réflexions fait des mouvemens, des contorsions ! Il y a un concours d'action dirigé par différens principes.

Le sage célibataire et la fille la plus modeste combattent contre des désirs locaux : (d) c'est une lutte d'un principe spirituel vers un autre (e) d'où la fable du bon et mauvais ange (f).

(d) On peut comparer les principes de nos passions à ces petits lutins, au rapport de *Virgile* moriginés par *Neptune*.

(e) « Non parere non obsequi tanquam dominæ cuidam rationi et habens retractare, recedere ab ea, imperium quo et reicere sunt ex alio principio derivata non vero ab anima et rationali ; *Plato*.

Precipiebat spiritui immundo ut exiret ab homine. Luc. 7. 29 item dormonia multa eyciebat c. 6 v. 13.

(f) *Propter quod unum tale est, illud ipsum esse magis tale; Aristoteles.*

Le même principe ne peut pas être en contradiction avec lui-même ; les passions ne dépendent pas du principe qui doit les réprimer , et l'ame ne démérite que pour avoir mal gouverné : cependant les passions ne peuvent pas dépendre de la matière ; elles sont des volontés combinées ; un principe les produit donc de lui-même : il est d'une trempe particulière (g).

Chaque partie a sa vie , sa manière de sentir , et ses volontés ne dépendent pas de l'arrangement organique ou la raison en dépendrait aussi ?

L'apôtre (h) lui-même en désignant les œuvres de la chair et celles de l'esprit admet ces deux principes spirituels dans l'homme , (i) et c'est cette même chair (k) ou

« Principium sentiens existit a se ipso habes : Animi perturbationes non sunt rationalis animæ facultates ; nam omnis perturbatio aut passio dependet a principio irrationali : quod a rationali nullo modo convenire potest ; dissuaderi vero non est perturbatio. Galenus , Chrysippus ; et Job gémissait de cette lutte : tentatio est vita humana supra terram. »

(g) Singula pars modo proprio delectatur et molestat.

(h) Circa cujusvis nervi originem unam tantum idearum speciem in cerebro admitti et quasi habitare : sonos circa nervos auditorios , lucem circa opticos *Gustavius*.

(i) Caro non concupiscit adversus spiritum , spiritus vero adversus carnem , hæc enim sibi invicem adversantur , opera carnis sunt ad Gal. c. 5 t.

(k) Dum das elemosinam nescias sinistra , tua que facit dextra.

J'ai dit que l'agent animal n'était pas soumis au principe rationnel dans la gestion de ses fonctions ; cependant *Tomvuschand* arrêtait à volonté le mouvement de son cœur. *St. Augustin* parle d'un particulier qui suait à volonté à la paume des mains et d'un prêtre qui suspendait les fonctions des sens , quand il voulait. D'autres vomissent à volonté ! Une femme de ma connaissance , pendant l'orage , ne jouissait d'aucune faculté animale. Ce sont des exceptions.

les âmes sensibles qui souillent toutes les actions humaines ; elles marquent tout à leur coin. Les livres saints nous en avertissent.

Lettre sixième.

Les *Manichéens* accordèrent à l'homme deux âmes, mais avec des détails bien absurdes.

Platon, Chrysippe, Hypocrates, et la plus grande partie des anciens en admettant la pluralité des âmes, n'ont eu d'autre tort que celui de les détacher de l'âme rationnelle ; dont elles devaient faire partie.

OBIGÉS de supposer l'*arché* ou l'*adeck* de *Paracelse* ou le principe vital, les modernes firent des âmes sensibles ou animales des êtres hermaphrodites : elles n'étaient ni matière ni esprit ; mais elles tenaient de ces deux extrêmes, comme s'il y eut proportion entre l'esprit et la matière, et comme si on avait pu les combiner et leur procurer un contact immédiat, tel que le mélange de l'or avec un autre métal : en fin comme si l'esprit et la matière pouvaient mutuellement se pénétrer et s'amalgamer, quelle sublime métaphysique ! Dieu a établi quod *nulla proportio sit inter spiritum et materiam* : pourquoi donc supposer ce contact, puisque l'auteur de la nature ne peut pas faire ce mélange.

L'âme n'est donc pas matière [a].

La dignité de l'âme rationnelle suppose des satellites.

Cette échelle hiérarchique est dans la nature universelle ! il n'y a point de principauté ni d'empire sans sujets du même genre ! Cette graduation est même parmi les matériaux dont la volatilité diffère.

(a) *Tangere et tangi non nisi materia potest : Lucretius.*

La cour céleste a aussi ses degrés de dignité, et par une échelle encore vous descendez dans les enfers ; chaque manant n'est pas *Lucifer* [b], on observe cette échelle parmi les animaux et les nations sauvages et les payens avaient leurs Dieux *selecti*.

Eve a été soumise à cette loi : tous les usages des nations ont pour miroir les Constitutions animées des corps (c), je veux dire l'organisation humaine elle-même.

Disputer à ces satellites un sentiment moral, ce serait les anéantir : chaque espèce a son rit, ses usages : la sensibilité des animaux se décide suivant les circonstances : j'en ai vu périr de chagrin.

Leurs âmes sont spirituelles, il faut donc de toute nécessité admettre qu'elles ont une tendance vers le principal agent, comme la matière vers le centre : et qu'elles ont donc une idée confuse de l'être suprême. Certaines lois leur servent de base (d). La nature entière connaît Dieu à sa manière.

(b) Je n'ai pas pu détailler cette échelle plus vraie que celle de *Jacob*, qui n'était qu'un songe.

(c) *Divina potentia nos edocuit nostra imitari ; ita ut cognocimus ; que immitamur, legem enim posuerunt et tulerunt homines sibi ipsis non cognoscentes, de quibus tulerunt acceperunt : Hypocr.*

(d) Si nous ne connaissons pas les modifications de la voix des animaux, si notre oreille n'est pas adaptée à leur jargon, on ne doit pas conjecturer que les animaux ne peuvent s'expliquer à leur espèce. *Melampe* comprenait les cris des oiseaux.

A un européen le jargon d'un sauvage paraît un son uniforme et insignifiant. *Mr. Levaillant* T. 1. pag. 216 et 256 dit que l'espèce peut se perfectionner, et pag. 313 que chaque animal exprime ses sensations à sa manière.

L'instinct lui même est une affection morale , et il s'annonce chez l'enfant avant que la faculté intellectuelle soit caractérisée (e) , et si le sauvage avait une ame rationnelle, elle viendrait à nous par impulsion. Elle chercherait son aliment.

Lettre septième.

Peut-on perfectionner l'animal ? L'éducation est le foyer de ses rayons bienfaisans : et son défaut chez l'homme et le manque d'ailes à l'oiseau empêchent à l'un et à l'autre de s'élever au-dessus de l'animal rampant.

L'homme peut être un perroquet sans ame rationnelle et sans être homme on peut encore se détruire pour cause d'opinion (a).

Les ames sensitives président aux opérations animales elles calculent leurs besoins , et elles ont leur manière de s'énoncer.

Elles annoncent le ver solitaire par le rêve d'un serpent : la plethore est dévoilée par le ruisseau ou la couleur rouge , et lorsqu'on fait une châte , tout est en mouvement pour parer le coup.

La répugnance du mouvement annonce le rachetisme. *Galien* avertissait d'avance ses amis lorsqu'il entrahit en frénésie : il parle encore d'un malade qui avait

(e) Si l'instinct qui contrarie souvent la raison, dépendait de l'ame rationnelle , elle serait par elle-même déterminée à porter un acte souvent involontaire.... de là des absurdités.

La *Panthere* dévore un indien de préférence à un européen.

(a) Voyez *Montague*.

rêvé , que son pied était de marbre et il fut le lendemain paralytique. La rage, l'épilepsie sont devancées par l'annonce de ces désordres.

La vision d'un mort annonce , disait *Hypocrate* , une maladie : un ruisseau impétueux la qualité et la fougue du sang : *Pascal* craignait d'être englouti dans un gouffre et dans son cadavre on trouva les sutures du crane séparées. Avant l'invasion d'une fièvre putride , on répugne les viandes : la soif et la faim ne sont encore que l'effet de la prévoyance , et elles décèlent les besoins de la nature (b).

L'abeille ne s'éloigne pas , si le tems doit changer. *Linné* rapporte dans ses amœnités académiques qu'à *Lima* une espèce de chien y présageait les tremblemens de terre. L'escargot , le serpent , se cachent moins profondément en automne si l'hyver suivant est doux.

La boisson de la Palestine devient donc inutile pour prédire l'avenir (c). Les *Péruviens* connurent par leurs

(b) Qualiacunque patitur corpus ; talia vidit anima , visus jam concluso.

(c) La faculté prophétique est dans notre ame ; les ministres du culte ont soin de la ridiculiser. Mais on doit lui donner de l'étendue. L'expérience la guide.

Il y a eu des prophètes , il y en a encore , tout y est naturel ! On peut calculer les évènements de ce monde comme ceux des maladies , et les phénomènes planétaires. *Nannacus* prévit le déluge de *Deucalion*.

Jean Gondolphe , religieux de *St. Bernard* en 1647 avait sur son almanach annoncé la fin tragique de la princesse *Christine* ; il mourut dans sa prison la veille de son supplice.

Le pressentiment n'est qu'un développement confus de cette faculté , de même que les rêves qui se vérifient ensuite.

Le Mont *Taurus* s'écroula ; le *Diableret* s'enfonça ! que doit

augures le malheur qui les menaçait : tout dépend du calcul et du pressentiment ; sentiment moral.

Le pronostic des maladies vient ici à l'appui. Les anciens médecins, sans en excepter *Nostra-Damus*, ne s'attachaient qu'à l'avenir. Voyez les *Prænot* : d'*Hypocrates*.

Le cygne chante sa mort et on peut pousser ce genre d'étude très-loin (d). Les diseurs de bonne fortune peuvent être cités ici, si on y veut absolument croire.

Mais enfin il y a une communication entre l'esprit et la matière..... et pourquoi supposer un milieu comme la fable le supposait. Voyez *Medioximes*. Quand Dieu veut faire agir la matière la fait-il mouvoir par des cordes ? par le secours d'un milieu : l'influence spirituelle suffit ou la volonté (e), si l'organisation est naturelle.

craindre *Verossa* et *Salvan* ? Les malheurs, les orâtes de neige ont leur présage.

Cependant il y a des bons et des faux prophètes ! Cela dépend du calcul, comme il y a des bons et des mauvais médecins.

Cette faculté guide mieux les animaux ; aucune croyance, aucun préjugé en détourne le pressentiment : *Alcibiade* a songé sa défaite.

(d) *Aræ enim vaticinandi doctis et naturam rerum ac successiones cognoscentibus semper enim bene cedit non vero hæc non cognoscentibus.*

Les anciens attribuaient à l'ame le don du présent et de l'avenir. *Medicina et vaticinatio valde cognatae sunt : pater ambarum artium unus est apollo. Hypocr.*

(e) Les esprits n'ont pas besoin d'air pour entendre, ni de la lumière pour voir. Il y a une influence spirituelle ! La tristesse d'autrui me rend triste, disait *Montagne* ; la toux de mon

Ce philosophe donne ensuite , en forme de supplément , des détails et son opinion sur la nature du corps humain , et il la lie avec ses principes moraux.

Supplément.

Chaque plante , dit-il , a une nature générale et une propre à chaque partie. Le vitriol n'agit pas sur les meninges, mais bien sur l'estomac. Le tartre stibié n'irrite pas la membrane nazale mais il irrite le gozier. Le sel marin agit plus particulièrement sur la pointe de la langue ; la gentiane sur son milieu et la concombre sur sa base, le tabac sur l'estomac , les cantarides sur les reins , le pignon d'inde sur le gozier ; de là on a classé les remèdes en cephaliques : uterins.

Hypocrates avait déjà observé que la partie droite du corps différait (a) de la gauche , et le raphé est souvent très-visible.

L'ame sensitive annonce par la douleur l'altération qui s'opère dans sa jurisdiction , et si la plante sensitive eut une ame à l'approche du doigt elle en manifesterait sa douleur.

Sans un gluten particulier l'ossification ne se ferait pas , et par ces moyens la production des êtres conserve l'harmonie.

Riolan a cependant rencontré des artères ossifiées : le malheureux *Cardan* avait la trachée artère ossifiée : un adulte ici eut le même sort ; ce gluten s'était déplacé par un jeu de nature : chaque roc en a un particulier.

oisin irrite mon gozier, et je baille, si ma voisine, hélas, baille.

(a) *Bordeu* observe que le sein droit est plus souvent malade que le gauche. *Hipocrates* dit : circa naturam plurimam vim habet mamma dextra; oculus dexter et quæ infra sunt hac pars.

Le chyle est travaillé dans l'estomac : mais chaque partie modifie sa nature et sa vitalité l'assimile (b).

Dans le moment de la conception, tout y est apporté en désordre (c), et bientôt le *punctum saliens* se développe ; la nature de chaque partie s'organise, elle s'élançe, et par une nécessité physique l'assimilation a lieu, et à mesure que ce point s'étend, il semble perdre de volume (d).

L'accroissement a ses périodes. *Sanctorius* l'a observé et avant lui *Galien*. *Hypocrates* a prouvé que les phases de la lune influent sur le volume du cerveau.

Les plantes ont leur sommeil et leur réveil comme je l'ai observé sur le salsifi et la scabiense, tout dépend de l'impulsion de la nature. Je parle de celle qui préside au premier développement des corps. *Materies et modus conceptionis*,

Chaque fois que la nature reparait sous différentes formes sur la scène : elle s'altère, s'use, et au moment de la génération des corps elle trace une durée plus courte. J'ai vu en Bagnes un enfant chauve à sept ans.

(g) *Quidam omnia in bilem vertunt, et si on versait du sang dans leurs veines, il se changerait en bile.*

(c) Si on met dans une bouteille un mélange de différens métaux, par une attraction spontanée chaque métal se sépare de l'autre.

(d) Les enfans ont la tête à proportion plus grosse que le reste du corps.

Ex causis a deo cognitissimis ; languimus, conualescimus et morimur quintilianus.

Harvé a observé que le *Carina* donnait des indices de sentiment lorsqu'on le touchait, et que la chaleur produit ce même phénomène sur l'œuf. *Cangiamila* et le médecin de l'Empereur *Nedolph* l'assurent encore.

L'accident peut ébranler le pinceau. Les enfants naturels, fruits de l'aventure, sont hardis de nature.

L'expansion du *punctum saliens* forme l'essence solide du corps humain ! et chacune de ses parties conserve un accord avec le tout (e),

Mais la lésion du diaphragme et celle de la moëlle épinière sont les plus dangereuses, non pas parce que l'ame y réside mais parce qu'elles sont les bases les plus nécessaires à la végétation et à la vie, d'où partent les ressorts.

Le tissu cellulaire, la gaine de l'essence solide, est très-faible chez les enfans et les convulsions y sont communes.

Les espèces varient donc et les individus de la même espèce ! Le *russe* boit de l'eau forte sans danger, et le *lapon* avale de la noix vomique pour se guérir de la colique.

L'essence solide et le caractère du fluide nerveux caractérisent la nature des corps. L'éducation peut le modifier. Lisez ce qu'*Hypocrates* dit des *Macrocephales*.

L'action sympathique de toutes les parties est concentrée vers l'estomac (f). Son état physique n'est donc pas constant, *Liautaud* a observé que les *stomachiques* relâchent souvent ce viscère.

Différents autres points de réunion ont une action entre eux, et coïncident avec la nature générale (g).

(e) *Erasistrates* dit : *quod nihil sit in corpore, quin principium in cerebro habeat.*

(f) *Confluxio una, conspiratio una; consentia omnia; Hippocr.*

(g) Faites une piqûre au milieu du nombril ou du raphé, la

Une partie peut perdre le mouvement et conserver le sentiment et *vice versa*.

Cela annonce seulement que l'un et l'autre dépendent des conditions particulières, qui paralysent certaines fonctions de l'ame sur cette partie, comme on l'observe dans la végétation elle-même.

Au rapport de *Vanhelmont*, la graisse du veau marin écarte le tonnerre. L'influence des pôles anéantit l'action de l'aimant et l'ail aussi.

Attribuer les sensations au système nerveux, ce serait en faire une ame.

Galien, *Amon* et *Bordeu* lièrent les nerfs recourrans à des porcs et à des chiens; cependant les muscles de la glote jouèrent comme à l'ordinaire; et limiter les sensations aux nerfs, ce serait opiner comme les montagnards du ci-devant Vallais qui ouvrent les fenêtres sitôt que le malade a expiré, afin que son ame puisse sortir et s'envoler vers le créateur.

D'où arrivent les marques de naissance? y a-t-il là continuité nerveuse? Je le répète, l'ame ne peut avoir aucun contact avec la matière, et pourquoi supposer (h) un feu surnaturel dans l'autre monde si la matière æthérée ou électrique peut agir sur elle dans celui-ci?

Peut-on poursuivre un esprit avec une épée ou le lier avec une chaîne. Le *mahométan* qui croit laver son ame dans l'eau et les bénits et les aspersions des catholiques tirent donc leur origine du même songe.

sensation s'étendra à droite et à gauche. *Bordeu* prétend que le diaphragme est aussi un raphé transversal. Si la piqûre n'est que d'un côté, la sensation s'y borne.

En irritant légèrement un point de réunion sur les sinus frontaux il s'ensuit un frisson général.

(h) *Tangere et tangi non nisi materiâ potest,*

Les nerfs ne peuvent pas prendre leur origine d'un point métaphysique.

L'église elle-même a donc donné dans le système des *hobesius*.

Valisneri et *Kulmus* ont vu des cerveaux pétrifiés et l'animal vivait encore. La vipère, la grenouille après leur avoir tranché la tête paraissent encore sentir.

Quel est donc l'usage du fluide nerveux ? Cet esprit recteur est l'agent matériel de la végétation (i). Les souris en mordant les graines jusqu'à la moëlle elles empêchent leurs amas de germer. Blessez la moëlle d'un arbre et il périra (l). C'est elle qui fournit à son existence.

Elle dépend donc des lois mécaniques (m). Voyez ce qu'*Hypocrates* dit de *nervo sanguineo*.

Le fluide nerveux est donc le baume de la vie, épaissi dans les vessicules: il y forme la semence.

Bordeu parle sagement du reflux séminal; et si on l'évacue avant la parfaite maturité du sujet, cette perte en empêche le parfait accroissement, et il en cite les preuves.

Alcmæon croyait par conséquent que le sperme était un portion du cerveau et *Platon* assurait qu'il découlait de la moëlle épinière: *Epicure* au contraire l'an-

(i) *Facultas et potentia omnia auget, et nutrit, et germinare facit et ad hæc natura nullo doctore usâ est: Hippocr.*

(k) *Ignis omnia per omnia movere potest.*

Ignis secundum naturam corpus ordinat ac disponit propter talem necessitatem.

Moventur ab igne, mota vivificantur facultas omnia quæ in corpore sunt, secundum ipsius modum exornat.

(l) *Forinsecus alimentum et intrinsece pervenit.*

(m) *Omnia lex corroborat. Hippocr.*

nonçait comme faisant partie et de l'ame et du corps (n) : ce qui répondrait à l'esprit vital des modernes.

Hoffman fait séparer au cerveau et aux testicules la partie la plus volatile de la lymphe , qui donne le ton aux muscles , et *Gorter* avance que ces deux fluides sont de la même nature.

Le ver à soie , le moineau et le sauvage périssent subitement dans de grands excès d'incontinence. *Plater*, *Salmuth*, *Zimmerman* en rapportent des exemples (o). Le cerf s'épuise facilement.

La plethore séminale a donc aussi ses inconvéniens : la manie , la mélancolie et les convulsions en sont souvent les suites.

Le fluide nerveux est donc le *sine qua non* de la végétation , et il préside l'assimilation (p). S'il se dénature l'atrophie en est la suite , et si son cours est intercepté , la mort s'ensuit.

L'affinité dirige la matière , et le génie de l'animal développe ses goûts , ils guident sa conservation (r).

L'exercice de ce génie est soumis à des conditions physiques , et la partie séparée n'appartient plus à l'économie générale. L'estomac du chien empoisonné et arraché continue à se convulsionner : dans ce cas la vie devient partielle.

(n) *Sperma hominis descendit ex omni corporis humore, quod fit ex subtiliori natura. Galenus.*

Quid mi rum est ex testibus in totum corpus facultatem quandam distribui.

(o) *Dies hominis abbreviantur et solum mihi superest sepulchrum. Job.*

(p) *Robustissimum in corpore secernitur. Hypocr.*

(q) La tortue vit sans cerveau pendant plusieurs mois ; le cœur d'un vieux animal conserve plus longtems son irritabilité,

L'ame ne cesse pas d'être chez les asphixiés ; mais les fonctions sont comme suspendues , suite du dérangement dans les conditions nécessaires à la vie : c'est un ressort dérangé ; le stramonium rend sourds et aveugles pendant un moment les indiens , et leurs femmes en profitent : d'autres sucs jettent l'homme dans le délire , dans la stupeur : les conditions physiques étant dérangées , l'influence morale en est altérée et cette altération peut la faire cesser totalement (s). La mort est réelle avant que la putréfaction générale se déclare.

Dieu sans contact immédiat préside et gouverne l'univers (t) et l'ame en agit de même sur le corps. Je frissonne lorsque je vois couper la jambe de mon voisin (u).

La puissance intellectuelle détermine donc le mouvement par effort de sa volonté : et une violente commotion morale peut me faire dresser les cheveux.

La morale sublime d'un individu ne ressemble pas à celle d'un autre , parce que la trempe de son ame n'est pas la même. L'ame creuse elle même ses ressources , et il faut passer souvent à travers du creuset de l'expérience pour s'élever d'un degré. Ces nuances vont dans chaque espèce presque à l'infini.

Les animaux domestiques acquèrent un fond de mélancolie (v). L'homme en s'éloignant de son état primitif est placé sur une sphère plus élevée , et les ames sensibles s'instruisent déjà dans le ventre de la mère de l'a-

(s) *Moriendo anima corpus inquinat : Staal.*

(t) *Vivit Deus ut vivit anima tua : St. Paul.*

Deus vult vitæ dominus ac fons ut anima tua vivat ut dominus Deus vivit.

(v) *La fierté du lion le rend reconnaissant.*

animal, ce qui forme son instinct. En instruisant la mère on peut perfectionner son fruit. Il y a cependant des exceptions à faire

Je reprends les observations sur la vallée d'Annivié, et le dizain de Sierre.

Cette vallée abonde en mines de tout genre ; mais elles tiennent toutes à un mélange de soufre.

Ces exhalaisons produisent des météores fréquens et même des explosions : il y a quelques années qu'une masse en forme de tour s'éleva entre *Pensec* et *Vercoren* en l'air, s'enflamma, fit une telle explosion qu'elle sema la terreur dans tous les environs.

Le mont de l'*Irec* a environ 19 cents toises d'élévation, et on est surpris de trouver une petite forêt de très-jolies mélèses à la *Les* au milieu des glaces.

Cet arbre se tord au grand air; et sur une haute montagne une planche exposée aux intempéries peut servir pendant un siècle, en plaine à peine résiste-t-elle six ans.

La mélèse fournit en Annivié une espèce de manne que les habitans recueillent par friandise ; les pignons leur fournissent un restaurant excellent contre les maladies de poitrine.

Ce peuple est austère et infatigable : il ne prise que la jouissance du terrain.

Chaque enfant sait où les mânes de ses parens font pénitence. C'est un grand crime d'uriner dans l'eau courante, parce qu'on y place les âmes en peine. Les eaux du *Ganges* furent aussi regardées comme sacrées, et personne n'osait y cracher. A *Platau* on croit que les animaux et les hommes ont une autre vie après leur mort, et en Annivié on fait un crime à celui qui

tuerait un rouge queue : c'est un crime de tuer une hirondelle à Genève et dans le pays de Vaud. C'était aussi un crime à *Sumatra* de tuer les insectes. Voilà une idée naturelle de métempsychose.

Le jésuite Roux , martérisé dans les Indes et le jésuite Clivaz mort en odeur de sainteté étaient de cette vallée.

Les anniviards et les conchards ont une disposition pour la poésie , et on s'apperçoit par le latin mâle du père *Biner* qu'on soignait cette langue en Vallais , où encore en 947 on y plaidait en latin. .

L'anniviard tient à tous les rits des romains , il n'était donc pas scythe : encore à la fin du 16^e siècle on y consultait des vieilles femmes comme des sybilles.

Ce peuple très-hospitalier envers l'étranger , couvre d'infamie le concitoyen qui demanderait l'aumône.

Cette politique disposa chacun au travail , et Annivié composé de 15 villages n'a aucun pauvre.

Ses greniers y sont garnis pour plusieurs années : il faudrait guérir ces habitans de la manie de tout dilapider les jours de funérailles.

Leurs usages sont encore basés sur ceux des anciens patriarches.... Mais à travers d'une grande simplicité , on voit souvent percer la saillie la mieux ourdie.

En 1290 , Annivié appartenait aux Messieurs d'*Alisio*. En 1316 , il passa à la maison *de la Tour* , et en 1418 aux *Raronia* et aux *Asperlin* ensuite.

Après la révolution de 1475 , l'évêque le confisqua à son profit , et les anniviards prétendent encore aujourd'hui voir un évêque de Sion sortir en feu du glacier.

La maison *de la Tour* possédait encore le vice dominant de *Pensec* ; le chapitre l'usurpa à son tour ,

et de deux en deux ans , ces jurisdictionnaires jusqu'en 1798 allaient en procession au - devant du vidame en tenant trois doigts élevés et le ramenoient dans la chapelle où l'on remerciait le seigneur.

Aux ponties il y a des essaims d'abeilles dans des fentes du roc , et vis-à-vis de cet écoulement mielleux on goûte une source salée.

Les anniviards et les montagnards du Vallais en général sont de bons astronomes , et le cours des planètes leur servent d'horloge.

Il y a entre *Annivié* et *Viege* un vallon inhabité au milieu des monts glacés. Les bêtes sauvages y abondent et il n'est connu que par quelques chasseurs. J'ai vu en *Annivié* un veau à deux têtes , et à *Lavey* des cochons sans jambes et avec le museau du blaireau.

Lens.

Depuis *Niug* on voit le coteau aride de *Lens* , arrosé par un aqueduc monument de la hardiesse humaine.

Les vaches de cette commune sont très-petites et se nourrissent comme des chèvres sur des rochers.

Sierre.

Site agréable et voisin de *Gironde* et de deux petits lacs commandés par l'ancien château de *Sierre*.

Vers la fin du mois d'aoust on observe communément dans un gouffre des montagnes de *Lens* un météore en forme d'hydre , qui tantôt se perd sous *Chaley* dans le Rhône , ou il est attiré sur les montagnes de *Vercoren*.

Depuis *Sierre* aux bains de *Loèche* en passant par la *Raspille* , torrent et ligne naguère de démarcation politique . et en suivant la route de *Varone* on évite les revenans du *Helgraben*. Le chat sorcier de la *Souste* :

et le bourg de *Loèche*, où en tems d'orage on tenait les diètes et les assemblées. Ce bourg est défendu par la nature. En 1369, le duc de Savoye essaya d'y troubler les délibérations que les haut-vallaisans concluaient contre lui.

Les troubles de 1575 se terminèrent à *Loèche*.

Les eaux de *Loèche* sont situées à la partie septentrionale de ce canton : entre la vallée du *Leschen*, qui est au levant, et celle du *Kandersteg*, qui est au nord.

Son bassin au pied de la gemmi divisé en trois angles a 870 toises d'élévation (a).

Les deux côtés de la *Dale* au-dessus du village sont marqués par des écroulemens ou plutôt par des affaissemens considérables de deux montagnes qui étaient contigues avant qu'elles eussent, en s'écroulant, comblé le vuide, qu'une fermentation perpétuelle y avait formé. (c).

Le fer, les terres argileuses, les calcaires, différens spats (d), les selenites (e) basent la composition générale de cette montagne : toutes saturées d'acide vitriolique, ou combinées avec un autre acide (f).

On y rencontre un gyps gris, tenant du caractère de la marne (g) qui suivant le travail de Mr. *Pott*, plus ou moins combiné avec les selenites se fond (h) et se vitrifie avec les terres argileuses, et y sert encore de fondant.

(a) La gemmi a 1355 toises d'élévation et ses éminences 1745. L'échelle qu'on observe sur la droite en montant la gemmi est un monument de la hardiesse vallaisanne. (c) Un tremblement et l'apparition d'une fumée souterraine précéderont un affaissement majeur. (d) J'en ai trouvé de jaunâtre. (e) Voyez *Maquer*. (f) Voyez *Meyer*. (g) La marne et l'esprit de vitriol forment l'alun. (h) Le gyps est lui-même soluble dans l'eau.

Ces différentes terres se fondent donc mutuellement et facilitent l'action des acides [i].

L'eau qui les traverse se charge de leur résultat, elle y est encore nécessaire pour développer la fermentation [k] et elle laisse échapper cette portion de gaz, qu'elle ne peut pas contenir [l].

D'une petite pierre détachée de la surface des canaux souterrains, j'ai retiré du safran de mars, du vitriol, un sel cristallisé et fort peu de magnésie [m].

L'affaissement de la montagne est inégal : les sources filtrant par des couches de nature différente doivent varier et leur dépôt décèle cette variété [n].

Ce sédiment change encore chaque année, on peut le vérifier en remuant ses couches. Cette différence s'observe encore dans leur chaleur : la source qui coule dans le pré de Mme. Balet sur la droite de la Dale, portait sa chaleur il y a 30 à 40 ans à 38 degrés, et en 1794 je ne l'ai trouvé qu'à 24 degrés [o].

Cette source et celle qui sort du même côté dans la Dale sont très-chargées de fer, mais cette dernière est froide [p].

(i) J'ai trouvé encore un spat calcaire décomposé par un acide et qui entrait dans l'état de chaux de fer. Voyez *Baume*. (k) Mêlez du mars avec la moitié de son poids de vitriol bleu et un peu d'eau commune : la fermentation et la chaleur ont lieu et tout s'endurcit en une masse, et on en obtient une eau minérale excellente. (l) Voyez *Black* et *Priesley*. (m) Le peu que j'en ai trouvé ne m'a pas permis d'étendre les expériences. (n) La marne se trouve à la sortie de plusieurs sources. (o) On ne peut pas attribuer cette différence à la variété des baromètres (p) Son accès est presque impraticable : je l'ai vu dans un tems froid sans appercevoir aucune vapeur, indice d'une chaleur quelconque. Peut-on conjecturer que ces eaux en passant sur l

Celle qui est la plus chargée d'air fixe est appelée la *Vomitiva*. A sa sortie elle ne présente aucune cristallisation.

Le tonnerre qui n'est pas suivi de pluie trouble la *grande source* et les autres , mais il ne produit jamais cet effet sur la *Vomitiva*.

Le côté droit de la Dale que j'appelle le côteau de la *Gemmi* ne laisse échapper que quelques petites fontaines : l'autre en fournit en abondance , mais que de l'eau froide ou commune. Les chaudes viennent du côteau de la *Gemmi* et elles se sont pratiquées un conduit sous le lit de la Dale et sortent en bouillons de bas en haut.

En remontant la Dale on tombe dans un ravin affreux , en le suivant le roc ferme le passage.

Là , en prenant à gauche avant d'entrer dans le bien d'un particulier , on observe un affaissement récent de la montagne. Parcourez ce côteau de la *Gemmi* tout annonce un vuide souterrain.

Les opérations du feu rendent souvent les principes méconnaissables : les plantes vénencuses et les vulnérables produisent presque les mêmes résultats chimiques , et à peu-près le même sel : mais peu versé en chimie encore moins au fait de la nouvelle , je vais hasarder l'analyse des eaux de Loèche.

côté opposé y acquèrent là des vertus ? (g) Au-dessous du chemin , dans un ravin ; on trouve une masse de pierre scystée , et en détachant un gros morceau , j'y trouvai dans un alveole une mouche noire encore vivente : mais ne sachant pas voler. Je brisai encore ce cailloux et j'en trouvais encore un autre. *Cangiamilla* rapporte un ver vivant trouvé au milieu d'un marbre et les *académiciens de Palerme* n'en surent donner l'explication.

Je regarde donc l'analyse par la voie des réactifs comme la plus sûre.

Ces eaux corrodent l'émail des dents et ne dissolvent pas bien le savon.

Voici la liste de celles qui ont fourni à cette analyse.

- 1°. Celle qui est à droite dans le pré de Mr. De Courten.
- 2°. La fontaine d'or.
- 3°. La première source des bains de guérison sur le cours de la Dale.
- 4°. La grande source.
- 5°. L'étang dans le pré de Mme. Preux.
- 6°. La seconde source des bains de guérison.
- 7°. Celle du milieu dans le pré de Mr. De Courten.
- 8°. La troisième des bains de guérison.
- 9°. La troisième du pré de Mr. De Courten.

Instillation faite avec le syrop violet.

La première n'a rien produit.

La seconde encore rien.

La troisième indique le foie de soufre.

La quatrième rien produit.

La cinquième, odeur d'œuf pourri comme la troisième et plus une lueur verdâtre.

La sixième, rien produit; mais en débouchant la bouteille elle reprend l'odeur du soufre.

La septième, une couleur légèrement verdâtre: développement de gaz.

La huitième, odeur de foie de soufre tirant sur l'acide.

La neuvième, rien produit.

La dissolution d'argent.

Cette dissolution instillée dans ces eaux mélangées pour épreuve, avec le syrop violet produit un violet cramoisi. Si on fait cette expérience avec de l'eau commune également mélangée avec ce syrop, cette couleur n'est pas si vive et elle tire sur le roux; sur la 1^{re} source cette dissolution produit un bleu léger qui est moins apparent dans la seconde: à la troisième elle reste à la surface, et lui donne un roux de vin: la 4^e est encore moins bleuâtre que les précédentes.

La 5^e produit un bleu violet: la 6^e offre les mêmes résultats que la 3^e.

La 7^e paraît bleuâtre: la 8^e d'un roux foncé, et la 9^e légèrement bleue. Ces mélanges versés sur le plancher produisent une couleur d'eau de savon.

L'eau de chaux.

Sur la 1^{re} elle produit un bleu léger, et si elle y est mélangée avec le syrop violet, une couleur verdâtre.

La 3^e n'a rien produit. La 4^e un bleu léger: la 5^e un bleu plus apparent, de même que la 6^e,

La 7^e, la 8^e et 9^e encore un bleu très-peu sensible.

L'acide nitreux.

Cette instillation n'a produit aucun résultat: mais cet acide instillé sur un mélange de ces eaux et de la dissolution d'argent donne un roux foncé, bleuâtre au fond du vase. Cette même expérience faite avec de l'eau commune produit un bleu léger, avec un sédiment bleuâtre.

Cet acide versé encore dans un mélange de ces eaux avec le syrop violet, produit un beau cramoisi qui est

beaucoup plus léger si on fait la même expérience avec de l'eau commune.

Esprit volatil de sel ammoniac.

Cette épreuve ne produit encore rien : mais cet esprit mélangé avec ces eaux et de la dissolution d'argent développe un bleu de Prusse : qui est plus faible ; si l'expérience est faite avec de l'eau commune, et alors elle dépose un sédiment bleuâtre. On observe la même nuance avec le syrop violet.

Esprit de vitriol.

La 1^{re} représente un violet léger, la seconde un bleu léger et les autres ne donnent aucun résultat.

Alkali fixe.

Sur la 4^e ce sel produit un bleu léger, un peu rougeâtre. Cette couleur est moins apparente sur la 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e.

Ces eaux mélangées avec la dissolution d'argent et l'alkali produisent des flocons verdâtres qui s'élèvent : si on fait cette même expérience avec de l'eau commune La fermentation est plus considérable et les flocons se précipitent. Ici la première source rend une couleur bleuâtre et laisse un sédiment plus considérable.... Si on contient le vase certain tems dans les mains, l'eau recommence à fermenter.

Bleu de tournesol.

Sur la 1^{re}, 2^e et 3^e un bleu cramoisi. La 5^e et 8^e un bleu roussâtre qui est moindre à la 3^e et 6^e.

La 1^{re}, la 2^e et la 4^e mélangées avec l'esprit de vitriol et le bleu de tournesol, donnent une plus belle couleur que ce même mélange fait avec de l'eau commune.

Le bleu de Berlin a produit sur la 8^e un vert léger. Le sublimé corrosif dissout dans l'esprit de vin a produit sur la 8^e un bleu pâle.

Le sel marin, l'esprit de vin rectifié, la teinture du bois du Brésil n'ont rien produit.

Arsenic.

Il n'a rien produit encore : cependant il existe du foie de soufre dans ces eaux. Ce foie préparé avec l'alkali caustique et mêlé avec de l'eau commune représente la même odeur que les eaux de Loèche. La fontaine d'or donne à l'argent une belle couleur dorée. Au reste, en allumant du feu contre des cailloux qui se trouvent près la source de Guérison on sent l'odeur de soufre.

Vinaigre de Lavande.

Ce vinaigre mis dans un flacon bien bouché et exposé à la vapeur des bains des *Nobles* fermente et acquiert une couleur légèrement verdâtre.

Teinture de noix de gale.

La 2^e et 5^e offrent le même produit roussâtre. Voyez Gioanetti.

Effets de ces eaux.

Le voyage, l'air de la montagne, les sensations nouvelles qu'il faut éprouver : en un mot le changement de toutes les habitudes sont autant de circonstances qui coopèrent à la guérison des malades qui arrivent aux bains de Loèche. Ce bouleversement salutaire est plus sensible sur les habitans de ville, dévoués aux commodités de la vie.

Dans ce bassin on y trouve un air pur, l'âme est en paix, elle oublie les affaires ; les sens se reposent et tout cède au désir de se rétablir. Ces eaux appellent les humeurs à la peau.

- 2°. Elles provoquent une légère fièvre.
- 3°. Elles excitent quelquefois des nausées.
- 4°. Dissolvent les humeurs stagnantes.
- 5°. Fortifient le genre nerveux.
- 6°. Elles sont encore toniques.

Les médecins qui calculent leurs effets d'après les bains d'eau chaude se trompent.

Elles sont encore utiles dans les engorgemens de de la matrice , surtout si on met en usage les injections. Les dépôts laiteux , la jaunisse , le rhumatisme s'y noient ! et la goutte ? Aucun gouteux n'ose s'y baigner : j'ignore le malheur qui a inspiré cette terreur ; mais ces eaux ne peuvent nuire aux gouteux qu'accidentellement : un degré de chaleur démesuré peut mettre cette humeur en mouvement. Mais si la chaleur est douce, ces eaux sont toniques et un excellent résolutif.

L'expérience et l'observation sur les effets de ces sources sont encore dans le berceau : on tatonne aujourd'hui comme on tâtonnait il y a un siècle. Souvent l'ignorance et le charlatanisme en fait *une selle à tous chevaux*. Il les ordonne même à des hydropiques qui forcés à la honte de l'art et de l'humanité de les abandonner expirent en route. Je ne veux aucun verbiage , mais je demande des éclaircissemens précis ; éclaircissemens sanctionnés par l'expérience , et je désirerais savoir si , 1°. On peut envoyer tous les rhumatismes aux bains de Loèche , et de quelle nature sont ceux qui ne les admettent pas ? 2°. On les ordonne à des hydropiques , et plusieurs de ces malades y périssent : qu'elle distinction doit-on encore établir ? 3°. Ces eaux recommandées contre les obstructions en exaspèrent un certain nombre , et pro-

voquent l'hydropisie , d'où cela encore ? 4°. Enfin des constitutions nerveuses y trouvent là leur salut et d'autres un accroissement à leurs maux ! 5°. Le virus vénérien , dit-on , ne les supporte pas ; mais si le virus est très atténué ces eaux le détruisent complètement.

Il faudrait donc qu'un médecin réellement instruit sans être visionnaire et sans charlatanisme scientifique distingue avec modestie le vrai du faux : l'apparent du réel , et le communique au public. C'est mon pieux désir.

« Chaque maladie , disait *Bordeu* , a une marche
« déterminée , et les crises ont leur tems.

« Les maladies et chroniques et aiguës , qui se ter-
« minent suivant les vues de la nature opèrent des
« crises ; la fièvre les prépare.

Il est donc essentiel de faire prendre aux maladies chroniques le type d'une fièvre aiguë , et ce serait agir contre les règles de l'art si on arrêta un mouvement de ce genre. C'est une arme qu'il faut savoir manier , et le malade n'est jamais dans le cas d'abandonner la baignée , si elle est bien ordonnée.

Si on ne veut pas la paralyser , la cure doit être dirigée avec précaution.

Dans ce cas , la fièvre est souvent locale (a) et on doit distinguer celle-ci avec celle qui précède l'éruption , et celle qui se développe après la baignée et qui cède ordinairement aux évacuans.

Eruption.

Elle a ses partisans et ses antagonistes. Il y en a deux

[a] V. G. dans les affections de matrice , la fièvre est peu sensible aux poignets , mais très-forte dans ce viscère et dans le vagin.

espèces, l'une est critique et l'autre est symptomatique.

Ordinairement la critique commence aux extrémités. La symptomatique n'est pas à désirer, surtout dans les affections essentiellement nerveuses.

Dans les affections humorales elle est encore symptomatique, lorsqu'elle paraît d'une manière irrégulière, ou qu'elle se montre seulement sur des parties, qui ont avec la partie affectée une sympathie. Je m'explique : v. g. si la matrice est engorgée il y aura une fièvre locale, et si l'irruption est irrégulière elle n'aura lieu que sur les mamelles et différens spasmes se mettront de la partie.

Dans les affections humorales, l'éruption est d'un avantage réel. *Hypocrates* prétend « que les efflorescences sur les coudes et les bras accompagnés de légères douleurs indiquaient une indisposition dans les viscères, et que cette indisposition se terminait par les urines ou les sueurs. Il s'étend sur les avantages que les démangeaisons cutanées procurent, il les nomme de petits abcès (a).

Pendant l'éruption il est dangereux d'administrer les purgatifs drastiques. J'ai connu plusieurs malades qui ont dû à cette imprudence ordonnée par des médecins, des affections de poitrine.

Nausées,

Elles sont ordinaires chez les bilieux et les hypochondriaques : mais *vomitu bilis nigræ sanantur*.

[a] Natura omnibus subvenit ulceratio morsus corrosio. Un médecin moderne guérissait les maladies chroniques miraculeusement en établissant aux extrémités une abondante supuration.

L'usage interne de ces eaux.

Si on en gorge l'estomac il en est fatigué et il tombe dans le relachement : elles sont toniques qu'à la dose de deux ou trois verres par matinée.

La baignée.

La baignée doit opérer ici un changement et tourner une affection chronique en maladie aiguë. Il faut donc suivre cet effort et on doit s'occuper du tems d'irritation, ou d'invasion, de celui de la coction et enfin de celui des crises. L'éruption elle-même marque les jours pairs et impairs.

M..... médecin très-distingué, arrivé aux bains de Loèche conserva l'*incognito*. Il n'y trouva aucune base posée, il se confia donc à ses propres lumières. Voici le journalier qu'il m'a laissé. Premier jour baignée d'une heure. Le 2°. baignée de deux heures et de trois heures le 3° jour.

Le 4° il baigna pendant quatre heures et il observa sur le bras et le coude une légère éruption : elle indiquait le 7°. Le 5° jour cinq heures de baignée et six heures le 6°. Il s'aperçut d'un léger malaise.

Le 7°. jour il fit une baignée de sept heures (a), l'eau était à 30 degrés. Après un léger frisson l'éruption fut complète sur tout le corps.

Pendant la durée de cette éruption, il soutint la baignée sept heures par jour.

Le 14°. il apperçut un second frisson, la peau des extrémités perdit le gluten qui accompagne l'éruption : la peau se ride et l'épiderme tombe en écailles.

Il commença alors à diminuer la baignée d'une heure

(a) Lorsque l'éruption ne paraît que le 14° jour on ne peut pas augmenter la baignée par gradation jusqu'à l'époque de l'éruption.

chaque jour, et le 21°. il eut par les selles et les sueurs une abondante crise : on est souvent obligé de provoquer l'une ou l'autre de ces évacuations.

La baignée et l'air de la montagne augmentent l'appétit ; les restaurans y sont nécessaires : on s'échauffe avec de bons vins , et on rentre l'après dîné dans le bain (b) , ridicule usage.

Ne vaudrait-il pas mieux dîner plus tard et achever la baignée pendant la matinée. ?

L'inconduite envers les degrés de chaleur est encore un autre inconvénient : le même degré ne doit pas convenir à toutes les maladies , ni à tous les tempéramens : ni être le même au commencement de la baignée vers son milieu et sur la fin ! Il faudrait donc y établir des petites cellules et classer et diviser les malades. Elles sont encore utiles contre la stérilité (c) : sans un changement total ces eaux n'atteindront jamais le lustre qu'elles doivent acquérir : par des canaux on devrait les faire descendre jusqu'à la *Souste* , ou plutôt jusqu'à *Sierre* , en y arrivant elles seraient encore assez chaudes ; on ne serait pas obligé de les battre une partie de la nuit pour y tempérer le degré de chaleur : par cette agitation ces eaux perdent leur gaz et une partie de leurs vertus.

A *Loèche* ou à *Sierre* la vie y est plus commode et les malades sont moins exposés aux intempéries du climat.

(b) La diète doit être au commencement de la baignée rafraîchissante et échauffante sur la fin.

(c) *Joseph T.* 2, page 72, dit que près de *Jérico* il y avait une fontaine dangereuse, qu'elle corrompait tous les environs. Le prophète *Elisée* rendit ces eaux salubres en mettant au fond de la fontaine une cruche pleine de sel et ces eaux furent favorables contre la stérilité : les qualités occultes de l'atmosphère y remédient souvent. En 1812 une femme de 52 ans et en de 61 accouchèrent heureusement.

Je vais relater ici quelques observations communiquées par M. Beck , chirurgien à St. Maurice : il a suivi ces eaux pendant 22 ans.

Je voulais , dit M. Beck , essayer les bains de Loèche , et à peine fus-je sept minutes dans l'eau , que surpris par la sciatique , je fus forcé d'employer les béquilles. Je me fis faire une saignée au pied , je quittai la baignée et après avoir bu une bouteille d'eau chaude , le mal a disparu aussi lestement qu'il était arrivé. L'année suivante en buvant ces eaux à hautes doses (55 verres par matinées). J'eus une éruption qui dura huit jours.

Ces eaux sont utiles , continue M. Beck , contre les suites des couches : mais en boisson elles exaspèrent les affections histériques qui disparaissent en buvant de l'eau commune froide. Les fistules , les ulcères et autres effets du gele s'y guérissent complètement.

Mais il est dangereux de quitter ces bains avant que l'éruption ait passé , des abcès dangereux en sont la suite , et pour les éviter il faut se purger d'époque en époque jusqu'à l'année suivante.

Les douleurs chroniques à la suite de obutes trouvent encore là leur remède , et il a vu des anciennes plaies se r'ouvrir et sortir des esquilles.

Enfin M. Beck prétend qu'il y a Reckingen canton de Conches des eaux contenant du foie de soufre excellentes contre les affections chroniques de la poitrine.

Je joins ici un système général sur l'univers épluché parmi les opérations de la nature ; plus insensibles vers leur base , elles paraissent sur les hautes montagnes plus à découvert : là l'effort et les progrès du mouvement y sont mieux marqués.

Système général.

1°. Le monde est suspendu dans un milieu , où il se

trouve en parfait équilibre : son action sur les autres planètes et leur réaction y contribuent encore.

2°. L'univers a plusieurs centres : tous les grands fleuves ne tendent pas vers la même mer ; et vers ces différens centres les corps graves tendent à raison de leur pesanteur spécifique.

3°. Enfin il y a un centre général qui influence les subalternes par des communications souterraines : et par ces gouffres ou tourbillons les mers n'ont-elles pas entr'elles une communication ? Le flux de la méditerranée à quel flux répond-t'il ? et *vice versa*.

4°. Ces centres ont aussi une réaction proportionnée vers la circonférence , et celle-ci en conservant par ce moyen sa surface , maintient aussi l'équilibre.

5°. Cette double force (n°. 2 , 3 et 4) soutient le volume de l'univers : il n'est donc jamais dans un état de décadence absolue.

Sous la forme d'un corps décomposé , les débris sont entraînés vers un centre , et ils y sont adossés de nouveau à des couches qui tendent vers la circonférence , et ils y acquèrent une nouvelle végétation.

Ces couches poussées par des suivantes , forment des colonnes et par des forces incalculables , la matière arrive successivement derechef sous une nouvelle forme vers la circonférence d'où elle s'était écroulée.

L'attraction de *newton* ou l'affinité des chimistes expliquent mon opinion.

Hypocrates avant eux avait observé que lorsqu'on brassait dans une bouteille différentes terres et différens minéraux et en les laissant reposer , ils se séparaient peu à peu en corps tels qu'ils étaient avant le mélange.

L'abbé *Souris* T. 2 fait sortir la matière homogène des mains du créateur : en partant de ce principe, il saute de phénomène en phénomène, d'observation en observation et il prend l'inverse ! Cependant à la page 66, il se rapproche de l'expérience d'*Hypocrates*, et si la matière secondaire ne contenait pas différens principes, il n'y aurait ni affinité ni attraction relative.

La force centripète, et la force centrifuge base donc la durée de l'univers ! Les *Pythagoriciens*, les *Platoniciens* et les *Stoiciens* regardaient cette action comme une faculté animale ou végétale.

Sans cette disposition, la circonférence de l'univers souffrirait une diminution, la pesanteur spécifique étant à raison de son volume, sans cette action l'équilibre en serait dérangé.

L'élévation des cimes des montagnes est donc constamment la même, elle se remonte à mesure que les tems la tronquent.

Chaque année rognées par les neiges, diminuées par les pluies, ces cimes n'ont pas perdu, je le répète, une ligne d'élévation.

De ces faits (v. 4° et 5°) il s'ensuit 1°. Que chaque colonne gagne de siècle en siècle en élévation ! et que chaque district devient par conséquent plus sauvage et moins propre à la végétation.

On observe aujourd'hui depuis Lausanne la cime du Mont-Blanc avec plus d'aisance qu'on ne le faisait il y 50 ans.

Lisez ce que je dis de *Saintaneire* à l'article *St, Maurice*; de la montagne de *Voyer* sur *Vouvry*; des couches de *Mayen* près de *Vionna*; de celles du passage de trois torrens à *Chæx*; de la *Zaudaire* en parlant d'*Evolena* et de la *Vassorey*.

Cette élévation graduelle y est démontrée ; elle détache continuellement des masses de pierres qui tombent avec fracas , et la superstition attribue cette secousse à des esprits malfaisans , témoin le *Jora* , montagne près de St. Maurice.

J'ajoute encore qu'au village du *Simplon* il y avait naguères des vignes ; qu'à *Eminonna* sur *Sierre* , où l'on retrouve les restes d'un ancien château et d'un village , on y voyait encore il y a trente ans , une grange à bled ; et des actes font mention qu'il y avait des champs ! *Eminonna* est aujourd'hui une montagne sauvage où paissent les vaches en été. || On prouve encore ce même changement en *Bendela* , montagne d'Annivîé et à la proz au bourg St. Pierre naguères une prairie.

La force centrifuge ou la poussée vers la circonférence , se démontre enfin d'une manière très-sensible à *Epesses* , canton de Vaud. Le village qui pèse sur la colonne lui fait faire une crevasse sur le lac Léman , et le village et le côleau s'affaissent insensiblement.

On sait que la végétation est à raison de l'élévation ! Si certain terrain est donc devenu sauvage , il prouve qu'il s'est éloigné du centre général ! Les lacs et les mers semblent reculer parce que leurs bords s'élèvent : on doit donc encore rapporter à cette cause , la prétendue décadence de la nature ; la formation et l'augmentation de glacier et le refroidissement de certains pays.

2°. La chaleur de l'atmosphère est à raison de la densité ou de la pesanteur de l'air. Lisez les expériences de Mr. Honoré de Flaugergues.

Les cimes neigeuses des hautes Alpes sont plus près que nous du foyer ardent , elles en reçoivent les rayons depuis le matin au soir ; cependant cet air très-léger ,

très-raréfié ne peut pas s'échauffer suffisamment, et les neiges et les glaces s'y perpétuent.

Là le soleil y a moins d'action parce qu'il ne peut produire que très-faiblement le mouvement vibratoire ; otez à l'air de sa densité et à mesure le froid sera excessif : les corps compacts s'échauffent facilement.

Pisa a observé que sous la zone torride à six pouces de profondeur, la terre est tellement froide que les racines des arbres ne s'enfoncent pas au-delà ! Les opérations de l'air souterrain me paraissent peu connues ! En 1813, le 29 Janvier le froid atmosphérique était excessif, et l'intérieur était très-chaud : témoins plusieurs personnes ce même jour, je vis à *Lavey* sortir de terre un serpent ; il se gela en prenant le grand air : la même année à la fin de Février, sous une température plus douce on vit paraître en différens endroits des serpens : cette sortie était extraordinaire.

Au même degré d'élévation la nature est constante, Mais si la colonne diminue l'air se procure une issue afin d'être en équilibre avec celui de l'atmosphère ; les arbres périssent ou se fendent et la végétation change ; il paraît en conséquence.

3°. Que la pression de l'air, celle de l'eau leur courant et l'attraction sont les principaux agents de la force centrifuge. Indépendamment de la masse immense de différentes mers et de celle de l'air, le Rhône d'un côté et les rivières de l'autre pressent les colonnes et haussent les couches ; on rencontre près du village de *Salvan* les pierres roulées du Rhône et du Trient. A *Massilli* sur Evian on retrouve les concrétions graveleuses du lac Léman ! Ce même phénomène s'observe sur les plus hautes montagnes du *Vald-Illic* on rencontre encore les cailloux roulés du lac Léman sur la mou,

tagne de *Cheseaux*, commune de *Vevey*, et si on s'y couche sur la partie qui est coupée à pic du côté du *Jura*; on y ressent si le lac est agité de légères secousses.

M. Le Vaillant T. 1 page 67, en parlant de la montagne de la *Table* et du *Lion du Cap*, dit: j'ai vu à 3200 au-dessus de la mer, des cailloux de quartz roulés, et à *Sixte*, en Savoye, sur une montagne de neige, on a trouvé un serpent joint à une coquille aussi pétrifiée.

Tous les corps cèdent du côté où il y a moins de résistance! L'air, son poids et son courant, différentes pressions, le courant d'eau et son poids entraînent les corps jusque sur les plus hautes montagnes. (Voyez la théorie des sources et des fontaines).

La matière universelle paraît immense, mais elle est aux élémens et aux leviers physiques, aussi légère qu'un atome à l'atmosphère! Un célèbre physicien demandait un point d'appui hors du globe, et il se flattait de le remuer.

Les puissances souterraines sont incalculables. Le tremblement de terre de *Lisbonne* se communiqua à *Brigue*, en Valais, et il fit baisser cette montagne.

Dans le poëme sur l'escalade de *Genève*, il y est relaté que le 16 Novembre en 1600, après un violent orage, le Rhône fit à trois ou quatre reprises un espèce de flux et de reflux, et il s'arrêta sans couler: les eaux laissèrent son lit à sec, enfouïes probablement dans de nouveaux souterrains, d'où elles avaient chassé l'air. Voilà encore un puissant levier. Cette séchée se produisit quelques fois dans ce superbe bassin! En 1804 j'ai observé que le lac Léman avait peu grossi du côté de *Genève*, mais du côté d'*Evian* il était plus haut qu'à l'ordinaire. Ce fait qui contrarie l'équilibre des fluides paraît moins étonnant, si le monde était ovale.

Au cap *Camorin* il y a des souterrains d'où l'air part et renverse tout , et il rentre avec la même force ; en chasse l'eau , et il produit suivant le rapport d'*Ulloé* des jets , ou des *volcans d'eau* , si j'ose me servir de son expression.

La trombe nous prouve la force de l'air , elle arrache et elle élève des arbres et des cailloux qui , portés à une certaine distance de là , paraissent tomber du ciel.

On peut encore alléguer ici les fontaines intermittentes , le flux de l'air atmosphérique et celui de la matière électrique vers le centre de la terre et leur reflux vers le système planétaire. Mes observations sur ce sujet furent insérées dans le Journal de l'abbé *Bertholon* ! Consultez à cet égard encore *Gardini* et autres physiciens modernes. J'ajoute enfin qu'au printems ce mouvement dirige la sortie de l'ours , de la marmotte et des reptiles plutôt que la température de l'atmosphère.

Au rapport de *Piso* , telle fontaine qui donne en hiver au Brésil d'eau douce en fournit de la salée en été. Les pois et les haricots qu'on plante au printems reviennent sur la surface de la terre , et en automne tout suit ce flux et se concentre vers l'intérieur. — Ces flux et reflux sont périodiques et quelquefois journaliers.

La rapidité de ce flux et reflux fit produire en Chine à un meûrier , dans sept jours , fleurs , feuilles et fruits , et un grand tremblement de terre en fut la suite. La fontaine du soleil est tiède au point du jour , froide à midi , et bouillante à minuit.

4°. Tous les rocs des hautes montagnes , qui menacent chute , sont levés sur leurs bases par soulèvement et renversés sur eux-même. Voyez n°. 1^{er}.

5°. L'élévation progressive des colonnes est encore prouvée par les coquilles qu'on découvre sur les cimes

des montagnes les plus élevées ! La mer et les lacs repoussent en tout sens les corps qu'ils englobent ; les glaciers rejettent aussi des cadavres après 50 à 60 ans de stagnation.

Cette action a élevé un cahos dans l'histoire naturelle : sous différens climats, on y a découvert des productions qui ne leur étaient pas propres. On a rencontré des squelettes d'éléphant sur les Pyrénées, atteste *M. Borda*, et près de *Constad* on trouva celui d'un animal inconnu. En 1672 à Hambourg parut également une dent d'éléphant, et en Thuringie près de *Tonna*, on y trouva un squelette tout entier, et en 1695 encore un squelette de crocodile. Voyez les *actes acad. de Berlin*.

À côté du *S. Gothard*, près le Tessin, il y a une roche de pierre calcaire, et cette même pierre s'observe entre *Obergestlen* et *Obervald* près de la *Fourche*. On a inféré de là, que la mer y avait séjourné et que l'élevation de ces communes était la même : mais sans être naturaliste, on décide facilement que l'élevation n'est pas la même.

Ne dirait-on pas qu'il est tombé au déluge autant de coquilles et des animaux aquatiques, que de gouttes de pluie ? Cependant *Hérodote* dans son histoire de *Thessalions*, prétend que le déluge ne fut pas universel : *Wheller* le confirme, et des témoins oculaires ont vérifié ces rapports. *Tournesfort* sanctionne ceux qu'on a détaillé sur le *Pont Euxin*.

Plusieurs savans prétendent que les *Pyramides* d'Égypte sont antérieures au déluge : elles sont cependant élevées par des masses composées de coquilles. Près d'*Urseren*, canton d'*Uri*, dans le lit de la *Reuse*, parmi des couches horizontales on découvre des pierres argi-

leuses , et le bas de la montagne , qui entoure ce val-
lon , est de pierre calcaire grise. A *Mat* dans les *Gri-
sons* , près du *Mont-Blaten* , sur une carrière d'ardoise , on y découvre des squelettes de poissons ; le canton
de Fribourg en fournit aussi.

Des puissances physiques ont donc poussé ces squelet-
tes dans des climats bien éloignés du pays qui les a pro-
duit. En Angleterre en 1744 une mine de plomb a fourni
plusieurs squelettes humains , et en 1719 , la chute d'un
rocher en Gascogne mit au jour différens ossemens fos-
siles. *Lisez Mrs. Cuvier et Brangniart.*

Un fameux navigateur français (*La Peyrouse*) se
retrouva aussi avec ses compagnons d'infortune perché
sur une haute montagne bien éloigné du lieu de son nau-
frage. Près de *Stutgard* on trouva aussi des bâtimens
antiques ; et sur le *Mont St. Gothard* un vaisseau pétri-
fié. (*Voyez les Délices de la Suisse*). Si on remonte
au déluge c'était donc celui de Noë.

Cette élévation graduelle s'opère sans secousses ;
comme les autres mouvement de la nature.

De cette opinion il résulte :

1°. Que d'époque en époque de nouvelles terres ou
isles doivent s'élever des oïdes ; que l'âge de diverses
parties du monde n'est pas le même ! La fameuse isle
de *Santorine* dans l'archipel parut tout à coup, C'est l'a-
veu des historiens et géographes anciens : depuis son
apparition plusieurs rochers se placèrent à côté d'elle.
Sous le règne de *Keikoo* en 71 , on vit près du *Japon*
paraître une nouvelle isle , elle fut consacrée à *Nubis* ,
qui était le *Neptune* de cette nation.

La *scienza philosophiche* rapporte plusieurs exem-
ples récents de cette nature.

Les peuples de l'Asie septentrionale différent tous les

nés des autres. L'Afrique et l'Europe parurent après l'Asie, et enfin l'Amérique servira-t-elle de clôture ? ou les *Amazones* d'Amérique ont-elles eu un pays commun avec celles dont *Thalistris* était reine qui fit une visite à *Alexandre* ? Mais comment s'en seraient-elles séparées ? l'*Hydapse* n'a-t-il pas encore 400 toises de largeur ? Les chiens et les peuples de l'Amérique ne peuvent pas se rapporter à aucune espèce européenne et asiatique : partout les races sont différentes. *Lises* article *St. Bernard*.

Il y a cinq à six mères langues en Amérique ; elle est donc une jonction de différentes isles.

2°. Il résulte que la végétation, l'animalité et la civilisation sont à raison de l'âge du sol ou de l'isle. *Van-Noort* à 20 degrés et 30 minutes de latitude découvrit une isle où il n'y avait que des insectes et un seul oiseau. A *Ste. Hélène*, on n'y trouva que quelques plantes, et une espèce de pruneau ; mais au *Port désiré* il y avait des cerfs et des autruches.

Les indigènes de la *Californie* rodaient nus parmi les buissons et sous les arbres comme les animaux ! Dans l'isle de *Marais* on n'y trouva que des chiens muets.

Les indigènes du *Grønland* rodaient tout l'hiver ; mais les habitans de la *Fernandine* savaient greffer. A *Jaccatara* il y avait des prêtres qui jetaient de l'eau bénite pour écarter les malheurs, et au *Japon* on donnait des passeports aux morts, on leur mettait de l'argent dans les mains, et on les adressait au portier du ciel.

Colomb nous apprend que les pigeons et les autres animaux de l'*Espagnola* se laissaient prendre à la main, et qu'ils ne connaissaient aucun danger.

Les indigènes du *Mexique* connaissaient la peinture

et les *Péruviens* étaient civilisés à leur façon ; mais ils ne connaissaient pas le mensonge avant l'arrivée des espagnols.

3°. Il résulte encore que les espèces sont par-tout différentes. Les *Acéphales* de la Caraïbe ; les peuples sans épaules ; les *Péruviens* sans incisives , les *Cyclopes* dont parle *St. Augustin* , à qui il prêcha dans la basse Athiopie l'évangile , où il observa encore des *Acéphales* ; ces peuples , dis-je , ont-ils avec nous une source commune ? Les Suisses qui au rapport de *Peyer* et *Valmont de Bomar* ruminaient, les habitans du *Varagua* qui sentaient le musc eurent-ils un père commun ?

Le chien de la *Floride* était un met délicat , à *Chaquetan* le lézard est une nourriture délicate ; celui de *Japon* rend l'homme courageux et l'espagnol excite la salivation et guérit le cancer.

Il en est des hommes comme des plantes , elles n'ont de commun que le nom , le parfum varie.

4°. La production des êtres est donc progressive. On ne trouve plus aujourd'hui le *murex* (plante) ni le griffon et l'axion qui était défendu aux Juifs. Les lions , les rinocéros sont devenus rares : car enfin l'âge du monde ou du sol perfectionne les espèces , la plus grande partie des animaux en Amérique étaient mal faits ; les reptiles y étaient plus grands , mais la civilisation déjà avant la découverte de cette partie du monde en avait diminué le nombre : à *Charas* en Valais on n'aperçoit plus de serpens d'une grosseur énorme. Voyez *Charras*.

Il faut donc avec *Confutius* tout rapporter à la progression des êtres. (Page 154).

Les rapports et l'analogie qu'il y a entre eux nous conduisent par une chaîne jusqu'à l'homme.

Ce chinois (page 256) dit : « Tout prouve que dans la nature , dans l'art et dans le physique , comme dans l'intellectuel et le moral , il y a un point fixe de développement de maturité et de perfection vers laquelle les êtres et les substances montent par degrés. Tout plie donc à un mouvement successif ; l'âge est le creuset d'élaboration et une échelle de perfection , tant physique que morale. » Le tableau , dit encore *Confutius* (page 176) de la production et de la reproduction procède toujours par des nuances insensibles , et la nature a établi une échelle du moins parfait au plus parfait : toutes les fourmis ne sont pas des termites ni nous des pygmées.

Le jésuite *Charles de la Croix* prétend aussi qu'il y a très-peu de distance entre l'homme et l'animal : ce missionnaire nous dit : « que dans les indes un serpent énorme violait les filles , et je me jettais , ajouta-t-il , à corps perdu sur ces animaux.

Mais *Valens Acidalius* en assurant que les femmes ne sont pas de l'espèce humaine , rend la relation de ce propagandiste très confuse ; on ne sait pas sur lequel de ces animaux il se jetta à corps perdu.

Quelle est enfin la forme de l'univers ?

Prenez un globe et mettez sous la ligne les environs de la Suisse et de la Rhétie , d'où prennent leurs sources les plus grands fleuves de l'Europe , mettez encore sous la même ligne l'origine de tous les grands fleuves des autres parties du monde. Aucun de ceux qui coulent vers le nord et le midi tendent en droiture vers les poles ; tous penchent sur les côtés : mais ceux qui se dirigent vers l'orient et l'occident ont un cours droit ! Il paraît donc que la forme du monde est plutôt ovale que sphérique. La première forme se soutient plus facilement dans un milieu et offre plus de surface , elle

peut mieux influencer et recevoir avec plus d'aisance la réaction des autres planètes.

L'univers, vaisseau ovale, sans mât et sans voile, marche; parce qu'il est commandé par l'*auguste chef* de l'Empire Français.

Je borne, pour le moment ici, les détails que je veux donner sur le Valais; *Cicéron*, disait: *ad rem et non ad verba attendere debemus.*

Si la critique n'est pas contentée de ces détails, qu'elle fasse mieux, et si elle m'accuse d'anachronisme les dates n'effacent pas la réalité d'un fait historique et je les ai débrouillés parmi beaucoup de contradictions, autant qu'il m'a été possible.

On me blamera encore d'avoir confondu des traits religieux parmi la mythologie. Mais plusieurs opinions religieuses ont été moulées dans ces tems fabuleux.

Que sont nos sorciers? Ce sont les *Neures* de la fable. La théologie et la jurisprudence ont décidé leur sort, et si le diable n'engendrait pas en Valais, cet immortel avait cependant comme les dieux de la fable, son commerce avec des femmes.

Si la fable a encore obscurci l'histoire des Pygmées; cette nation n'a pas moins existé et enfin aujourd'hui les objets les plus mondains sont recouverts d'une enveloppe religieuse.... Un *sit nomen domini benedictum*, fait rechercher l'écu neuf par le moine qui a prêté serment à la pauvreté: cette devise justifie son avidité, à lui les *sit nomen domini*.... métalliques.

Les passions ont leur voile religieux; l'incestueux espagnol récite l'*avé* en flagrant délit, et le prêtre portant haine à toutes les opinions qui contrarient la sienne souille tous les jours le sanctuaire.

Je demande donc, si les attributs de la divinité sont mieux connus aujourd'hui que sous les tems fabuleux, où est la religion assez épurée, qui n'y aurait aucun rapport !

ERRATA.

<i>Page</i>	<i>ligne</i>	<i>lises</i>
7 . . .	8 . . .	Rarogne.
8 . . .	12 . . .	Astrubal.
9 . . .	20 . . .	Theodule.
9 . . .	26 . . .	Marcomans.
13 . . .	19 . . .	895.
16 . . .	11 . . .	liez là avec la ligne 12 ^e
17 . . .	18 . . .	129.
26 . . .	11 . . .	le conflict.
31 . . .	20 . . .	1529.
34 . . .	15 . . .	plénipotentiaire helvétique.
36 . . .	2 . . .	meilerè.
42 . . .	26 . . .	horizontales.
48 . . .	14 . . .	Helé.
48 . . .	31 . . .	sous elles.
50 . . .	12 . . .	Bianchi.
50 . . .	23 . . .	LVII.
50 . . .	26 . . .	médaille.
52 . . .	22 . . .	tombeau.
52 . . .	22 . . .	je ferai
52 . . .	23 . . .	fées
52 . . .	28 . . .	montagne
52 . . .	29 . . .	une eau
54 . . .	17 . . .	<i>ex tempore</i>
55 . . .	3 . . .	Randa.
57 . . .	16 . . .	Maximien.

<i>Page</i>	<i>ligne</i>	<i>lisez</i>
58 . . .	4 . . .	Zancket:
58 . . .	13 . . .	que doit-on
59 . . .	14 . . .	pegase
59 . . .	15 . . .	Zermontana.
60 . . .	12 . . .	moment du rut.
60 . . .	13 . . .	de bois....
64 . . .	8 . . .	Linné.
64 . . .	24 . . .	Oline
67 . . .	12 . . .	couches de sang.
67 . . .	17 . . .	sèche mais mince
69 . . .	7 . . .	fonte
69 . . .	29 . . .	Black
70 . . .	32 . . .	c'est le séjour des hautes
72 . . .	26 . . .	influencé par
73 . . .	8 . . .	<i>ex tempore.</i>
77 . . .	21 . . .	dephlogistiqué
78 . . .	13 . . .	flamen.
81 . . .	15 . . .	trouva.
88 . . .	5 et 7 . . .	Nenda.
92 . . .	19 . . .	clientes.
99 . . .	29 . . .	exposer.
101 . . .	6 . . .	aussi dite la transubstantia- tion.
102 . . .	25 . . .	alcionée
102 . . .	31 . . .	Isiaques.
103 . . .	9 . . .	homo.
110 . . .	14 . . .	les plus
115 . . .	27 . . .	<i>virent</i>
115 . . .	29 . . .	<i>tueri</i>
120 . . .	25 . . .	homme
120 . . .	29 . . .	<i>tuam et obliviscere.</i>
125 . . .	23 . . .	Eustachius.
126 . . .	13 . . .	hermaphrodite

